Nations Unies

UN WATER

unesco

L'Eau en partage

Une égalité des droits et des accès

Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2026

unesco Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Nations Unies CEA, CEPALC, CESAO, CESAP

unesco Programme hydrologique intergouvernemental

ONU-HABITAT

UNIDO

ONU FEMMES

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

Publié en 2026 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2026

ISBN: 978-92-3-200369-0

https://doi.org/10.54679/MUJK6506

Le présent rapport est publié par l'UNESCO pour le compte d'ONU-Eau. La liste des membres et des partenaires d'ONU-Eau est disponible à l'adresse suivante www.unwater.org.

Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/deed.fr). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/fr/open-access/cc-sa).

La présente licence s'applique exclusivement au contenu des textes de cette publication. L'utilisation de contenus n'étant pas clairement identifiés comme appartenant à l'UNESCO devra faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès du titulaire du droit d'auteur.

Les images marquées d'un astérisque (*) ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être reproduites sans l'autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.

Titre original : *The United Nations World Water Development Report 2026 – Water for All People: Equal Rights and Opportunities*.

Publié en 2026 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'UNESCO, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation. Les membres et partenaires d'ONU-Eau, ainsi que d'autres listés sur les pages de titre des chapitres du rapport, ont rédigé ses contenus. L'UNESCO et le Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP de l'UNESCO) ne sont pas responsables des erreurs présentes dans les contenus fournis ou des contradictions dans les données et contenus entre les différents chapitres de ce rapport. Le WWAP de l'UNESCO a offert la possibilité aux individus d'être listés comme auteurs et contributeurs ainsi que d'être cités dans cette publication. Le WWAP de l'UNESCO n'est responsable d'aucune omission à cet égard.

Citation suggérée :

Organisation des Nations Unies, *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2026 — L'Eau en partage : une égalité des droits et des accès*. UNESCO, Paris.

Couverture originale de Anna Marie Manning Zylicz.
Photographie de Anna Marie Manning Zylicz.
Conception graphique et mise en page par Marco Tonsini.

Traduit par International Translation Agency Ltd (ITA).

Imprimé par Graphius.
Imprimé à Gand, Belgique.

Cette publication est imprimée sur du papier 100 % recyclé, sans chlore.

BREF RÉSUMÉ

Lorsqu'il s'agit de l'eau, les inégalités de genre ont des répercussions sur nous tous

Les inégalités de genre en matière d'accès, d'emploi, de gestion et de gouvernance des ressources en eau, y compris en ce qui concerne les services d'alimentation en eau et d'assainissement, ont ralenti les progrès vers la réalisation du droit humain à l'eau et celle de la plupart des objectifs de développement durable définis par le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Lorsque l'accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène fait défaut, la responsabilité de l'approvisionnement en eau des foyers revient souvent aux femmes et aux filles de façon disproportionnée.

Intitulé ***L'Eau en partage : une égalité des droits et des accès***, l'édition 2026 du Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau fournit un résumé complet, fondé sur des données factuelles, des relations qui existent entre eau et genre ainsi que des progrès qui ont été réalisés dans ce domaine. Il décrit la manière dont les cadres normatifs et les politiques permettent d'analyser les problèmes, de définir des principes de conception des programmes et de mettre en œuvre des mesures stratégiques dans le secteur de l'eau, tout en identifiant des solutions.

Lorsqu'il s'agit de l'eau, l'égalité des genres est source d'opportunités pour toutes et tous.

unesco

Nations Unies | UN WATER

"Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent être élevées les défenses de la paix"

L’Eau en partage

Une égalité des droits et des accès

Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2026

Avant-propos

Khaled El-Enany, Directeur général de l'UNESCO

© UNESCO

L'accès à l'eau ne se résume pas à des questions de disponibilité ou d'infrastructures. Il s'agit avant tout d'une question de droits mais aussi de pouvoir. Qui a accès à l'eau, qui paie le prix du manque d'eau, qui participe aux décisions la concernant, voilà des questions dont les réponses révèlent les inégalités profondes qui persistent dans nos sociétés.

L'édition 2026 du *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau — L'Eau en partage : une égalité des droits et des accès* délivre un message fort : la sécurité hydrique et l'égalité des genres sont indissociables. Trop souvent, ces problèmes sont examinés séparément. Ce rapport a le mérite de les traiter conjointement à partir de données et de preuves on ne peut plus claires.

Partout dans le monde, les femmes et les filles sont celles qui assument le plus souvent la charge quotidienne de l'insécurité hydrique. Dans plus de 80 % des foyers ruraux sans raccordement direct, ce sont elles qui sont chargées d'aller chercher l'eau, marchant sur de longues distances, et de gérer ses usages. Chaque jour, elles y consacrent 250 millions d'heures, ce qui limite leur accès à l'éducation, nuit à leur santé et restreint leur participation aux activités économiques et à la vie civile. Parallèlement, les femmes restent largement exclues des processus de décision au sein des institutions chargées de la gestion des ressources en eau puisqu'elles occupent moins de 30 % des postes techniques et de direction au sein du secteur de l'eau, au niveau mondial, et moins de 20 % des postes de direction dans de nombreuses institutions publiques chargées de la gestion de l'eau. Ce déséquilibre compromet la gouvernance même de l'eau : les systèmes d'approvisionnement en eau sont plus efficaces, plus inclusifs et plus durables s'ils bénéficient d'une participation pleine et véritable des femmes.

Les conclusions de ce rapport ne laissent nulle place au doute. Les solutions techniques ne peuvent pas, à elles seules, résoudre ce qui constitue d'abord des défis sociaux et politiques. Il nous faut une gouvernance inclusive, des données fiables et ventilées ainsi que des politiques enracinées dans la réalité et les droits humains.

Tel est précisément l'objectif de l'action de l'UNESCO. Nous travaillons en collaboration avec les gouvernements pour concevoir des politiques de l'eau qui tiennent véritablement compte du quotidien des femmes — et pour veiller à ce que leurs voix soient entendues lors des prises de décision. Nous fournissons aux institutions les outils dont elles ont besoin pour agir : des conseils pratiques, des données à jour et des formations ciblées. Depuis 2020, grâce au Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau, nous avons formé plus d'un millier de professionnels dans 35 pays, de l'Afrique de l'Ouest aux îles du Pacifique, de sorte que les engagements puissent être traduits en solutions concrètes sur le terrain.

Nous mettons également en place des coalitions. En 2021, nous avons lancé un Appel à l'action afin d'accélérer l'égalité entre les genres dans le secteur de l'eau. Aujourd'hui, plus de deux cents organisations et institutions ont rejoint cette coalition en plein essor, unies par la conviction qu'une gouvernance des ressources en eau plus équitable est indispensable au développement durable.

Le présent rapport a pu voir le jour grâce au leadership collectif d'ONU-Eau et au soutien de longue date du Gouvernement italien envers le Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau. Je les en remercie tous deux.

La voie à suivre s'impose. L'égalité entre les genres doit être au cœur de la gouvernance de l'eau. Nous devons veiller à ce que la voix des femmes soit enfin entendue là où les décisions sont prises. Le droit à l'eau ne doit pas rester un principe : il doit devenir une réalité — pour toutes et tous.

Khaled El-Enany

Avant-propos

Alvaro Lario, Président d'ONU-Eau et Président du Fonds international de développement agricole

© IFAD/Flavio Ianniello

L'égalité des genres et la sécurité de l'approvisionnement en eau sont inextricablement liées et fermement ancrées dans le cadre normatif et politique de l'Organisation des Nations Unies. La reconnaissance des droits humains à l'eau et à l'assainissement par l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution A/RES/64/292), le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing a permis l'établissement d'un mandat clair pour lutter contre les inégalités de genre dans l'accès à l'eau, la participation à la prise de décision et le partage des bénéfices liés à ces ressources.

Les conférences successives de l'Organisation des Nations Unies sur l'eau, dont la plus récente s'est tenue en 2023, ont réaffirmé le rôle central du leadership et de la participation significative des femmes et des filles dans tous les secteurs en rapport avec l'eau. Les engagements pris reflètent un consensus croissant sur le fait que l'égalité des genres ne concerne pas seulement les droits et la justice mais constitue également une condition nécessaire à une gestion effective et durable des ressources en eau.

ONU-Eau contribue de manière essentielle à renforcer la cohérence institutionnelle autour des problématiques relatives à l'égalité des genres et à l'eau. Il rassemble les organismes des Nations Unies et les principales organisations actives dans le domaine de l'eau tout en favorisant l'adoption de positions politiques communes et en renforçant les actions collectives de plaidoyer. De même, il coordonne le suivi mondial du sixième objectif de développement durable (ODD 6) et renforce les mécanismes de responsabilisation permettant de suivre les progrès accomplis, aidant ainsi les États Membres à identifier les manques persistants et les nouveaux défis. L'intégration d'indicateurs tenant compte des problématiques de genre et de données ventilées par sexe dans le suivi de l'ODD 6 reste indispensable pour garantir que les progrès sont à la fois mesurables et équitables.

Alors que la communauté internationale entame la dernière ligne droite avant l'échéance du Programme 2030, il apparaît de plus en plus clairement que la réalisation de l'ODD 6 nécessitera non seulement une action conjointe accélérée mais aussi une réflexion sur les voies à suivre au-delà de 2030. Les évolutions démographiques, les effets du climat, les risques hydriques croissants comme les inégalités persistantes exigent des approches à plus long terme, centrées sur les personnes et qui placent l'égalité des genres au cœur de la gouvernance future de l'eau et des accords institutionnels.

Les récentes initiatives à l'échelle du système des Nations Unies tel le Pacte pour l'avenir renforcent ce positionnement, en mettant l'accent sur l'égalité des genres et l'accès équitable aux ressources essentielles comme l'eau en tant que fondements de sociétés inclusives et pacifiques. Ces engagements internationaux invitent la communauté de l'eau à regarder au-delà des objectifs court-termistes afin d'élaborer un programme tourné vers l'avenir, fondé sur des données factuelles et une responsabilité partagée.

L'édition 2026 du ***Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau — L'eau en partage : une égalité des droits et des accès*** fournit, à cet effort, une contribution opportune qui, en faisant autorité, montre la manière dont la promotion de l'égalité des genres dans et à travers le secteur de l'eau peut renforcer l'efficacité et la durabilité des ressources en eau.

ONU-Eau reste déterminé à promouvoir une gouvernance de l'eau qui tienne compte des problématiques de genre, notamment en encourageant la participation et le leadership des femmes, en améliorant l'application du principe de responsabilité grâce à un suivi rigoureux et grâce à une vision performative qui permettent de ne laisser personne pour compte, aujourd'hui comme dans les décennies à venir.

Je tiens à saluer les contributions des entités de l'Organisation des Nations Unies comme celles des organisations internationales partenaires de la famille ONU-Eau qui, toutes, ont apporté leur contribution à ce rapport.

Alvaro Lario

Équipe de réalisation du WWDR 2026

Directeur de publication
Miguel De Franca Doria

Rédacteur en chef
Richard Connor

Coordinateur
Bhanu Neupane

Spécialiste de programme
Laura Verónica Imburgia

Assistante de publication
Valentina Abete

Graphiste
Marco Tonsini

Éditrice (version française)
Céline Curiol

Secrétariat du Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau (2025–2026)

Coordinateur (à partir de février 2025) :
Miguel De Franca Doria
Coordinatrice (jusqu'en janvier 2025) :
Michela Miletto

Programmes : Chorong Ahn, Epifania Akosua Emmanuela Amoo-adare, Richard Connor, Seungmi Hyeon, Laura Verónica Imburgia, Patricia Marta López, Bhanu Neupane et Laurens Thuy

Publications : Valentina Abete, Martina Favilli et Marco Tonsini

Communications : Simona Gallese

Administration : Barbara Bracaglia, Lucia Chiodini et Arturo Frascani

Informatique et sécurité : Michele Brensacchi

Stagiaires : Fei Fan, Eunbi Hong et Alba Turri

Remerciements

Le présent rapport est publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), au nom d'ONU-Eau, et sa production est coordonnée par le Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP de l'UNESCO). Nous remercions les membres et partenaires d'ONU-Eau ainsi que les autres contributeurs, qui ont rendu possible l'élaboration du contenu de ce rapport.

Organismes chargés des chapitres

Commissions régionales des Nations Unies (Commission économique pour l'Afrique — CEA, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes — CEPALC, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale — CESAO, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique — CESAP), Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation météorologique mondiale (OMM), Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et UNESCO (Programme hydrologique intergouvernemental — PHI, Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe et WWAP de l'UNESCO).

Contributeurs

Association internationale du droit des eaux (AIDA), Centre de collaboration sur l'eau et l'environnement du PNUE et de l'Institut hydraulique danois (Centre PNUE-DHI), Centre de recherche économique et sociale et de formation de Maastricht pour l'innovation et la technologie auprès de l'UNU (UNU-MERIT), CESAP, Commission internationale des irrigations et du drainage (CIID), DiploriA, FAO, Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds vert pour le climat (FVC), Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Human Right 2 Water (HR2W), Institut IHE pour l'éducation relative à l'eau, Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI), Institut international de l'eau à Stockholm (SIWI), IRCWash, OMM, ONUDI, ONU-Femmes, PHI de l'UNESCO, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Réseau d'approvisionnement en eau en milieu rural (RWSN), Secrétariat de la Convention de Ramsar, Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD), Simavi, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN), Université du Texas à Austin, Water.org, Women for Water Partnership (WfWP) et WWAP de l'UNESCO.

Donateurs

L'élaboration du présent rapport a reçu le soutien financier du Gouvernement italien et de la Regione Umbria. Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui y ont contribué ainsi que leurs donateurs respectifs.

Préface

Miguel De Franca Doria, Coordinateur du WWAP de l'UNESCO
Richard Connor, Rédacteur en chef
Laura Verónica Imburgia, Spécialiste de programme

Si les bénéfices et les opportunités que peut générer la promotion de l'égalité des genres en lien avec l'eau sont de plus en plus reconnus depuis plusieurs décennies, les progrès globaux restent, eux, mitigés. Aujourd'hui, les inégalités liées au genre dans le secteur de l'eau persistent à tous les échelons. Les limitations d'accès aux services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement concernent toujours bien davantage les femmes tandis que le rôle essentiel que jouent celles-ci dans la gestion des ressources en eau est encore loin d'être reflété aux niveaux de la prise de décision et de la gouvernance. Néanmoins, il existe des instruments de politique, des bonnes pratiques et des outils qui peuvent être facilement mis en œuvre et servir à relever ces défis.

L'édition 2026 du *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau* expose la manière dont la promotion de l'égalité des droits et des accès à l'eau profite à toutes et tous. Cette nouvelle édition du rapport annuel phare de l'Organisation des Nations Unies sur les ressources en eau apporte une analyse approfondie du sujet, en mettant l'accent sur les relations complexes qui existent entre eau et égalité des genres. Notre analyse révèle comment, dans le contexte des défis et crises majeurs que traverse actuellement le monde — la pauvreté, le changement climatique et la dégradation des écosystèmes —, les initiatives tenant compte des problématiques de genre dans les principaux secteurs d'usage de l'eau (agriculture, industrie, distribution et assainissement) peuvent avoir des repercussions positives importantes pour toutes et tous. Ces initiatives concernent aussi bien l'éducation et la recherche que la gouvernance, les cadres réglementaires et le financement. Il est vrai que l'accès à une éducation, et notamment à des formations continues, en rapport avec l'eau constitue souvent la pierre angulaire d'une meilleure gouvernance de cette ressource, si bien qu'on ne peut négliger son importance en tant que moyen de favoriser l'égalité des genres. Si chaque mesure prise séparément est susceptible d'avoir un impact, l'ensemble de ces mesures ajoutées les unes aux autres doit produire un effet démultiplicateur qui contribuera à atteindre un certain nombre d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux.

Ce rapport présente les travaux scientifiques les plus récents sur différents aspects des relations entre eau et égalité des genres. Comme dans toutes les éditions précédentes, nous avons eu pour ambition de produire un état des lieux équilibré, factuel et objectif des savoirs et des connaissances actuels, en nous appuyant sur les données les plus récentes et les plus fiables disponibles.

Bien qu'il soit d'abord destiné aux responsables et décideurs politiques ainsi qu'aux gestionnaires des ressources en eau, aux universitaires et à l'ensemble des acteurs du développement qui les conseillent, nous espérons que ce document intéressera également d'autres spécialistes ainsi qu'un plus large public, y compris celles et ceux qui œuvrent pour la réduction de la pauvreté et des crises humanitaires, pour l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Cette édition résulte d'efforts concertés de la part de tous les organismes chargés de la rédaction des chapitres, dont les noms figurent dans les remerciements. Le rapport a grandement bénéficié des apports et des contributions de plusieurs autres membres et partenaires d'ONU-Eau ainsi que de nombreux instituts de recherche, universités, associations scientifiques et organisations non gouvernementales, qui ont tous fourni une diversité

d'éléments pertinents. Au nom du Programme mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP de l'UNESCO), nous souhaitons exprimer notre plus profonde gratitude à tous les auteurs et contributeurs qui ont rédigé, collectivement, ce rapport de référence unique.

Nous sommes infiniment reconnaissants au Gouvernement italien de son financement du WWAP de l'UNESCO et de la production de ce rapport ainsi qu'à la Regione Umbria de l'accueil généreux qu'elle offre au secrétariat du WWAP de l'UNESCO. Leurs contributions ont été indispensables à la production de cette nouvelle édition.

Enfin, nous exprimons notre plus sincère gratitude envers nos collègues du secrétariat du WWAP de l'UNESCO, dont les noms figurent dans les remerciements. Cette année, notre équipe a eu l'occasion de collaborer de façon inédite, en combinant le savoir-faire mondialement reconnu des professionnels participant à notre programme sur l'eau et le genre, programme fort d'une décennie d'existence, avec celui de notre équipe de production éditoriale, modeste en taille mais hautement qualifiée. Ce rapport n'aurait pas pu voir le jour sans leur professionnalisme et leur travail d'équipe dévoué.

Miguel De Franca Doria

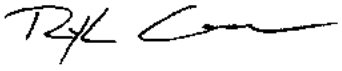

Richard Connor

Laura Verónica Imburgia

Tables de matières

Avant-propos
Khaled El-Enany, Director-General of UNESCO..... viii

Avant-propos
Alvaro Lario, Président d'ONU-Eau et Président du Fonds international de développement agricole ix

Équipe de réalisation du WWDR 2026... x

Remerciements xi

Préface xii

Résumé 1

Prologue 11

L'État des ressources en eau douce dans le monde.12
Progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 6 ...13
Références 14

1 Introduction..... 16

1.1 Objectif et structure du présent rapport.....18
1.2 Eau et égalité des genres : contexte politique..19
1.3 Principes, concepts et cadres 20
Références 22

2 Eau potable, assainissement et hygiène dans les établissements humains 24

2.1 Droits humains à l'eau potable et à l'assainissement 25
2.2 Eau potable, santé, insécurités en matière d'assainissement et d'hygiène 29
2.3 Risques et dangers insuffisamment reconnus...31
2.4 Aller de l'avant 33
2.5 Conclusions.....36
Références 37

3 Alimentation et agriculture 42

3.1 Inégalités des genres dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire 43
3.2 Obstacles structurels 44
3.3 Solutions.....48
Références 53

4 Industrie, commerce et énergie..... 56

4.1 L'emploi dans le secteur des services relatifs à l'eau.....57
4.2 Accès aux ressources en eau par les entreprises.....58
4.3 Accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène sur le lieu de travail.....59
4.4 Impacts de l'usage de l'eau à des fins industrielles.....60
4.5 Zoom sur certaines industries 62
4.6 Solutions.....64
Références 66

5 Changement climatique et catastrophes hydrométéorologiques 70

5.1 Genre et catastrophes hydrométéorologiques .73

5.2 Phénomènes hydrométéorologiques extrêmes : renforcer la résilience en tenant compte des problématiques de genre 73

5.3 Indicateurs, outils et cadres 79

5.4 Conclusions 82

Références 84

6 Écosystèmes 88

6.1 La dégradation des écosystèmes 89

6.2 Impacts sexospécifiques de la dégradation des écosystèmes 90

6.3 Intégrer l'égalité des genres dans la gestion des écosystèmes 91

6.4 Conclusions 92

Références 93

7 Perspectives régionales 95

7.1 Afrique subsaharienne 96

7.2 Asie et Pacifique 104

7.3 Amérique latine et Caraïbes 113

7.4 Europe 120

7.5 Région arabe 125

8 Données, éducation et renforcement des capacités 134

8.1 Données, informations et analyses 136

8.2 Éducation, formation et renforcement des capacités 139

8.3 Financer la collecte de données, la formation et le renforcement des capacités 143

8.4 Conclusions 144

Références 145

9 Gouvernance 150

9.1 Les défis d'une gouvernance de l'eau féministe 153

9.2 Représentation, participation et prise de décision tenant compte de la diversité des genres 157

9.3 Conclusions 159

Références 161

10 Financement et investissements 165

10.1 Un déficit d'investissement de plusieurs milliards 167

10.2 Le financement du nexus eau-genre 168

10.3 Au-delà du rendement financier 171

10.4 Intégration du genre dans les dépenses relatives aux ressources en eau 171

10.5 Conclusions 175

Références 176

11 Conclusions 180

Coda 183

Acronymes 185

Encadrés, figures et tableaux

Encadrés

Encadré 1.1 Promouvoir une approche sexospécifique des droits humains à l'eau et à l'assainissement.....19

Encadré 2.1 Approches performatives sur les problématiques de genre en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement en République démocratique populaire lao.....34

Encadré 2.2 Intégration des problématiques de genre dans les infrastructures résilientes : le projet de relèvement après le passage du cyclone Idai au Zimbabwe.....35

Encadré 4.1 Les petites centrales hydroélectriques au service de l'autonomie des femmes.....60

Encadré 4.2 Impact de la pollution industrielle de l'eau sur les peuples autochtones au Canada.....61

Encadré 4.3 Exploitation minière artisanale et à petite échelle : les deux faces d'une même pièce.....63

Encadré 5.1 La sécurisation d'abris anti-cyclones pour les femmes et les filles au Bangladesh.....78

Encadré 5.2 Exemples de données, d'informations et d'indicateurs.....80

Encadré 5.3 Principaux objectifs en matière d'égalité des genres issus du Plan d'action pour l'égalité des genres visant à soutenir la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).....83

Encadré 6.1 Le rôle des peuples autochtones dans la préservation des écosystèmes et des ressources en eau douce.....92

Encadré 7.1 Davantage d'autonomie pour les femmes wixárika grâce à l'accès à l'eau : le projet Ha Ta Tukari...115

Encadré 7.2 Renforcer la participation des femmes à la gouvernance environnementale au Chocó (Colombie).....118

Encadré 8.1 Favoriser la collecte de données ventilées par sexe et le renforcement des capacités grâce à la coopération internationale.....137

Encadré 9.1 Intégration des problématiques de genre dans la coopération transfrontière dans le secteur de l'eau.....160

Encadré 10.1 Les dividendes sexospécifiques de l'eau et de l'assainissement.....166

Encadré 10.2 En Inde, des entreprises de distribution d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène détenues et gérées par des femmes.....172

Figures

Figure P.1 État de réalisation des cibles du sixième objectif de développement durable en 2025.....14

Figure 2.1 L'absence de droits fonciers et de droits au logement, et le cercle vicieux de l'insécurité en matière de services WASH.....28

Figure 4.1 Part de femmes employées dans une compagnie de distribution d'eau au niveau mondial, 2018-2019.....58

Figure 7.1 Répartition par genre (en pourcentage) de la responsabilité première de la collecte d'eau dans les zones rurales d'Afrique au sein des foyers pour lesquels l'eau doit être collectée à l'extérieur, 2015.....97

Figure 7.2 Niveaux de recouvrement des coûts d'assainissement et de distribution d'eau potable (au travers des tarifs) en Afrique, 2021 101

Figure 7.3 Proportion de femmes âgées de 18 à 49 ans qui ont été mariées avant l'âge de 18 ans en fonction de l'indice d'aridité dans certains pays d'Asie et du Pacifique 2015 (en %) 105

Figure 7.4 Répartition des ménages selon la personne chargée d'aller chercher l'eau et temps médian pour se rendre à la source pour les ménages sans eau sur place, dernière année disponible en fonction des pays de la région Asie et Pacifique (pourcentage, minutes) 108

Figure 7.5 Proportion de pays d'Amérique latine et des Caraïbes mettant en œuvre des mesures WASH tenant compte du genre, 2021 114

Figure 7.6 Responsabilité première de la collecte d'eau dans les zones rurales de certains pays arabes, par sexe, 2015 126

Figure 7.7 Nombre de femmes ministres de l'eau et de secteurs connexes dans la région arabe, 2015-2025 ... 127

Figure 7.8 Pourcentage moyen de diplômé.e.s des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques par sexe dans la région arabe, 2020-2024 129

Figure 9.1 Niveau d'intégration des problématiques de genre dans la gestion des ressources en eau par pays, 2023 152

Figure 9.2 Proportion de femmes à la tête de ministères de l'environnement, 2015-2024 158

Figure 10.1 Composantes fondamentales d'un financement inclusif de l'eau 170

Tableaux

Table 5.1 Exemples d'inégalités et d'impacts liés au genre face aux catastrophes hydrométéorologiques en rapport avec l'eau 74-75

Tableau 5.2 Exemples de prise en compte de considérations sexospécifiques dans la gestion des risques de catastrophe naturelle 76-78

Tableau 7.1 Les femmes dans les compagnies d'eau et d'assainissement dans certains pays arabes, vers 2015 127

Tableau 7.2 Scores de l'indicateur 6.5.1 des objectifs de développement durable concernant l'intégration de la dimension de genre dans la gestion intégrée des ressources en eau (institutions et participation) dans les sous-régions arabes, 2023 128

Résumé

L'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement sécurisés à un coût abordable, comme à un approvisionnement en eau suffisant pour divers autres usages, est indispensable pour répondre aux besoins les plus élémentaires et aux aspirations les plus fondamentales de tous les êtres humains. Lorsque l'accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) fait défaut, la responsabilité de l'approvisionnement en eau des ménages revient souvent aux femmes et aux filles de façon disproportionnée.

De manière générale, les femmes sont sous-représentées dans la gouvernance et la gestion des approvisionnements en eau, notamment en ce qui concerne le financement et le développement des infrastructures hydrauliques. Ceci peut réduire leur accès aux ressources en eau et empêcher un partage équitable des bénéfices qui découlent de cet accès, compromettant leur santé, leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire.

L'égalité des genres constitue une voie majeure vers un accès et une utilisation équitables et justes des ressources en eau

Intitulé *L'Eau en partage : une égalité des droits et des accès*, le présent document fournit un résumé complet, basé sur des données factuelles, des relations qui existent entre eau et genre ainsi que des progrès qui ont été réalisés dans ce domaine. Il décrit la manière dont les cadres normatifs et les politiques permettent d'analyser les problèmes, de définir des principes de conception des programmes et de mettre en œuvre des mesures stratégiques dans le secteur de l'eau. L'égalité des genres, qui se définit comme une égalité de fait des droits, des responsabilités et des chances de toutes et tous indépendamment du sexe et/ou de l'identité de genre, constitue une voie majeure vers un accès et une utilisation équitables et justes des ressources en eau.

Eau potable, assainissement et hygiène dans les établissements humains

En 2024, 2,1 milliards de personnes n'avaient toujours pas accès à un approvisionnement en eau potable géré de façon sûre, 3,4 milliards de personnes n'avaient toujours pas accès à des services d'assainissement gérés de façon sûre et 1,7 milliard de personnes n'avaient pas accès à des services élémentaires d'hygiène à domicile.

Le plus souvent, la responsabilité de la collecte de l'eau revient aux femmes et aux filles, ce qui les expose à des efforts physiques et des risques sécuritaires, en particulier dans les zones reculées ou dangereuses. Le portage de l'eau peut entraîner des efforts physiques conséquents et des blessures, sans parler des risques de violence sexiste et sexuelle auxquels les femmes et les filles peuvent être confrontées. Ces dernières sont également victimes, de manière disproportionnée, d'un manque d'intimité et de sécurité du fait d'installations sanitaires inadéquates. Lorsque l'eau est insalubre ou de qualité peu fiable, les tâches non rémunérées consistant à gérer, à rationner et à organiser l'approvisionnement en eau quotidiennement tout comme l'apport de soins peuvent entraîner des maladies au sein du foyer.

Les droits humains à l'eau et à l'assainissement exigent que toutes et tous bénéficient d'un accès à l'eau potable et à l'assainissement, en toute égalité et sans discrimination. Le respect de ces droits implique que les obstacles à un accès à l'eau potable et à l'assainissement soient supprimés, en particulier dans le cas des populations les plus marginalisées. Cela suppose notamment de supprimer les freins à une participation égale des hommes et des femmes à la gouvernance de l'eau. Car les disparités entre genres en matière d'accès,

de participation et de leadership restent marquées, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. En ce qui concerne les services WASH, les disparités liées au genre s'inscrivent dans un plus vaste système d'inégalités et de pratiques sociales discriminatoires.

La sécurité foncière et les droits au logement conditionnent souvent l'accès aux services municipaux de distribution d'eau et d'assainissement. Or, les femmes peuvent avoir, de façon disproportionnée, des logements de mauvaise qualité, faire face à l'insécurité foncière comme à la discrimination en matière de logement. Grâce à la propriété légale ou à la reconnaissance du droit foncier, les résidents sont en mesure d'exiger de meilleurs services, notamment en matière d'eau et d'assainissement.

En ce qui concerne les services WASH, les disparités liées au genre s'inscrivent dans un plus vaste système d'inégalités et de pratiques sociales discriminatoires

Dans les écoles, l'accès à des services WASH sécurisés contribue à une meilleure santé, à une meilleure assiduité et, en définitive, à de meilleurs résultats scolaires des élèves. Dans les établissements de santé, des toilettes propres, pour hommes ou pour femmes, doivent être mises à la disposition du personnel et des patients, et inclure des installations adaptées à la gestion de l'hygiène menstruelle.

Les acteurs du secteur WASH ont souvent préconisé des solutions « peu coûteuses » sans enquêter sur la solvabilité des ménages, sur le coût d'opportunité des paiements ou sur l'identité du payeur. Il est probable que certaines de ces solutions soient peu coûteuses en partie parce que la main-d'œuvre associée à leur mise en œuvre et à leur entretien n'est pas rémunérée.

Réduire les inégalités liées au genre en matière de services WASH nécessite des interventions qui vont au-delà de remèdes techniques en s'attaquant aux inégalités structurelles et sociales. Plusieurs exemples à travers le monde montrent que lorsque la participation des femmes est conçue comme un moyen d'encourager leur leadership et leur prise de parole, non comme un simulacre de participation, celles-ci deviennent des agents actifs d'un changement vers plus d'égalité et d'équité au sein des services WASH.

Alimentation et agriculture

Dans le secteur de l'agriculture, l'accès aux ressources en eau et la gestion de celles-ci peuvent dépendre considérablement de l'identité de genre des personnes. Dans les régions rurales, du fait des normes coutumières et des cadres juridiques qui régissent la propriété foncière et celle des ressources en eau, les femmes peuvent faire face à davantage d'obstacles que les hommes pour accéder à l'eau et la contrôler à des fins d'irrigation, d'élevage, d'aquaculture et d'usage domestique. Même lorsque les femmes participent à la gestion des ressources en eau employées dans l'agriculture, leur rôle n'est souvent pas reconnu, ce qui limite leur pouvoir et leur potentiel économique.

La tenure de l'eau par les femmes peut être mieux garantie lorsque sont adoptées des approches performatives sur les problématiques de genre pour remettre en cause les valeurs patriarcales. Toutefois, l'attribution officielle de la propriété des terres et des ressources en eau ne garantit pas pour autant le contrôle de celles-ci, en particulier lorsque les droits d'usage (accès et prélèvement) sont distincts des droits de contrôle (gestion, exclusion et aliénation).

Les inégalités de genre dans l'accès aux terres et à la gestion des ressources en eau dans l'agriculture peuvent avoir des répercussions négatives sur l'accès des filles à l'éducation, sur les moyens de subsistance et l'autonomie des femmes ainsi que sur la santé et la nutrition des foyers. Ces inégalités exacerbent également la vulnérabilité des femmes à l'insécurité alimentaire.

Dans le secteur agricole, les rôles genrés évoluent sous l'effet de l'émigration. Dans de nombreux pays, le nombre de foyers à la tête desquels se trouvent des femmes a augmenté en raison de l'émigration des hommes. Les migrations peuvent avoir une incidence sur la prise de décision relative à la production agricole, sur le contrôle des revenus, sur la participation communautaire et sur la charge de travail des femmes selon que le foyer possède des biens fonciers, selon la place qu'il accorde aux femmes et selon qu'il reçoit ou non de l'argent de la part de membres de la famille vivant à l'étranger.

Garantir aux femmes un meilleur accès à l'irrigation peut avoir des avantages au-delà de la seule augmentation des rendements agricoles. Les technologies d'irrigation peuvent réduire la charge et le temps de travail. Lorsqu'elles sont conçues comme des installations d'approvisionnement en eau à usages multiples, elles peuvent également répondre aux besoins domestiques ainsi qu'à d'autres besoins de production. Ces avantages peuvent être renforcés par la promotion d'actions collectives à travers le renforcement des groupes de femmes et d'organisations locales.

Industrie, commerce et énergie

Dans de nombreuses régions du monde, le secteur de l'eau peine à recruter, à former et à garder du personnel ; c'est vrai notamment des femmes aux postes de direction et d'encadrement. Si certaines compagnies de distribution d'eau comptent près de 40 % de femmes parmi leurs employés, on ne trouve aucune femme dans certains départements et sur certains sites. En termes d'emploi, la parité dans le secteur WASH est réalisable, en particulier à des postes tels ceux d'agent d'assainissement collectif et agent de santé.

L'accès à l'énergie est essentiel à l'emploi des ressources en eau à des fins domestiques et agricoles, en particulier lorsque l'eau doit être pompée. Longtemps pratiqué à la main par les femmes, le pompage peut aujourd'hui se faire à l'aide de systèmes à combustible ou à énergie solaire, ce qui permet un gain de temps considérable.

Les services WASH sur le lieu de travail contribuent à améliorer la productivité et la santé des travailleurs. Toutefois, les hommes et les femmes ne disposent pas toujours d'installations sanitaires séparées ; souvent, ces dernières ne sont pas adaptées aux besoins spécifiques des femmes, notamment de celles qui ont leurs règles, sont enceintes ou allaitent. À cet égard, plusieurs pays et organisations ont adopté des directives qui fixent le nombre de toilettes à mettre à disposition des employés, faisant la différence entre les exigences pour les hommes et les femmes, bien que les petites entreprises puissent rencontrer des difficultés à les appliquer.

Les services WASH sur le lieu de travail contribuent à améliorer la productivité et la santé des travailleurs

En se faisant les garants de politiques et de pratiques fondées sur la durabilité, l'équité et l'inclusion, les secteurs du commerce et de l'industrie peuvent promouvoir l'égalité des genres dans l'usage de l'eau. Les entreprises peuvent concevoir des formations, promouvoir le leadership des femmes et investir dans les infrastructures hydrauliques collectives. Dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises, le secteur industriel pourrait ainsi financer des initiatives qui favorisent l'accès des femmes à l'eau, à l'éducation et aux moyens de subsistance. Il pourrait s'agir d'accorder des bourses académiques à des femmes qui étudient la gestion de l'eau ou d'investir dans des entreprises du secteur de l'eau dirigées par des femmes.

Les audits de genre peuvent constituer des outils efficaces pour évaluer, de manière systématique, le degré d'intégration de l'égalité des genres au sein des organisations, des programmes et des secteurs, y compris pour l'industrie, le commerce et l'énergie. Ces audits évaluent les orientations politiques, les pratiques sur le lieu de travail et les structures de direction afin d'identifier les inégalités susceptibles de limiter la participation des femmes ou les endroits où elles pourraient bénéficier de davantage d'opportunités et de ressources.

Changement climatique et catastrophes hydrométéorologiques

Le changement climatique fait peser de nouvelles menaces sur le bien-être humain en raison de ses répercussions sur la sécurité alimentaire et hydrique, la santé publique, la stabilité économique et l'environnement. Compte tenu de l'accroissement de la fréquence et de l'ampleur des risques hydrométéorologiques, il est urgent d'adopter des approches adaptatives, résilientes et intégrées au sein des stratégies de gestion des risques de catastrophe naturelle.

Le genre constitue un facteur structurel déterminant de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. L'intégration des problématiques de genre aux efforts de résilience face à ces catastrophes peut influer sur l'amélioration des résultats en matière de développement.

Les catastrophes hydrométéorologiques peuvent toucher de manière disproportionnée les femmes, les filles et les personnes aux identités de genre diverses en raison d'inégalités d'accès systémiques aux ressources, à la prise de décision et aux services. Les femmes peuvent notamment voir leurs moyens de subsistance, leurs droits, leur sécurité et leur santé (en particulier la santé et l'hygiène menstruelles) menacés. Les services hydrométéorologiques — tels les systèmes d'alerte précoce — qui sont sensibles aux disparités de genre, tiennent compte de ces dernières dans leurs interventions et sont inclusifs dans leur représentation. Ils peuvent contribuer à garantir la participation, la protection et l'autonomie des personnes, quelle que soit leur identité de genre.

Bien que l'intégration des problématiques de genre et la gestion des risques de catastrophe naturelle soient courantes, bien que les considérations liées au genre soient désormais mieux prises en compte dans la gestion des risques de catastrophe naturelle, on constate une mise en œuvre concrète encore limitée, en partie en raison d'un manque de directives. L'intégration des problématiques de genre dans les mesures de prévention peut contribuer à la mise en place d'infrastructures résilientes ainsi que de politiques inclusives, susceptibles de réduire les risques sur le long terme et de promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources en eau.

En mettant en place des mesures équitables et adaptées, il est possible de protéger les populations vulnérables et de garantir le respect des droits humains tout en minimisant les dommages sociaux et économiques immédiats causés par les catastrophes naturelles. Comprendre comment le genre influe sur l'exposition des personnes aux catastrophes hydrométéorologiques, sur leur accès aux ressources, leurs besoins et leurs actions dans ces situations permet de poser les bases nécessaires à la conception d'interventions de gestion des risques de catastrophe naturelle et à l'élaboration de stratégies d'adaptation au changement climatique ciblées, équitables et inclusives.

Écosystèmes

Au nombre des principaux facteurs responsables de la dégradation des écosystèmes aquatiques et de la perte de biodiversité figurent le changement climatique, le changement d'affectation des terres et la pollution. Analyser les liens complexes qui existent entre ces facteurs sous l'angle de l'égalité des genres permet de mieux comprendre leurs incidences spécifiques et souvent inégales sur les femmes et les hommes, mais aussi de mettre en évidence les rôles respectifs de celles-ci et ceux-ci dans la gestion des ressources en eau et des écosystèmes, tout en contribuant à l'égalité des genres.

Dans toutes les cultures et toutes les communautés, les femmes contribuent à la protection et à la gestion des écosystèmes depuis des siècles — notamment par l'établissement et la transmission des savoirs locaux et traditionnels de génération en génération. Garantir aux femmes un même accès aux services écosystémiques et une participation à la gestion des écosystèmes peut favoriser la réduction des inégalités de genre et renforcer l'égalité et la résilience au sein des communautés.

Au niveau communautaire, les rapports de pouvoir dans les sphères social et politique peuvent avoir une incidence considérable sur l'usage et l'accès aux ressources comme sur les gains financiers rapportés par celles-ci, en particulier lorsque l'accès aux terres ou aux ressources communes est limité sur la base de discriminations fondées sur le genre et ancrées dans des normes socioculturelles.

L'intégration des savoirs traditionnels, autochtones et locaux dans la gestion des ressources en eau et des écosystèmes est essentielle à un leadership local ainsi qu'aux initiatives de restauration et de gestion communautaires de ces écosystèmes.

Adopter des approches sexospécifiques peut permettre d'élaborer des stratégies plus inclusives, résilientes et innovantes en matière de gestion des écosystèmes liés à l'eau grâce à la prise en compte de réalités propres aux femmes et aux filles. Si les femmes subissent de façon disproportionnée la dégradation des écosystèmes en raison de leur genre, d'un accès limité à l'eau et aux ressources naturelles ainsi qu'en raison des inégalités sociales, elles jouent un rôle actif en tant que membres et leaders de leur communauté, détentrices de précieux savoirs qui peuvent contribuer à la résilience, à la productivité et à la durabilité des communautés.

Les initiatives de renforcement des capacités peuvent également contribuer à rendre plus autonomes les femmes et les jeunes par l'éducation et l'évolution professionnelle, favorisant l'égalité des genres dans les professions du secteur de l'eau. Les campagnes de sensibilisation, le suivi et l'évaluation autour des problématiques de genre sont susceptibles d'entraîner des changements comportementaux en matière de participation et d'usage de l'eau au sein des communautés, ce qui permet de prévenir les disparités d'accès à l'eau. Par l'intégration des problématiques de genre dans la gestion de l'eau et les mesures de résilience climatique, l'Afrique subsaharienne peut obtenir des avancées plus équitables et plus durables en matière de développement.

Renforcer les structures de gouvernance peut contribuer à garantir un accès équitable aux ressources en eau et aux services WASH

Perspectives régionales

Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, les obstacles socio-économiques, les coutumes et les traditions comme les lois successorales qui favorisent les hommes exacerbent les inégalités d'accès à l'eau. Il en résulte que toutes les personnes, quelle que soit leur identité de genre, ne participent pas de la même manière au développement lié aux ressources en eau et à la lutte contre le changement climatique tout comme elles n'en subissent pas les mêmes conséquences. Renforcer les structures de gouvernance peut contribuer à garantir un accès équitable aux ressources en eau et aux services WASH, en reconnaissant le rôle essentiel des femmes dans la gestion et les processus décisionnels tout en intégrant les savoirs autochtones.

L'Afrique subsaharienne souffre d'un manque de financement des projets dans le secteur de l'eau. Il est nécessaire d'augmenter les investissements afin de soutenir les initiatives tenant compte des problématiques de genre. Un financement inclusif et sexospécifique peut aider à relever les défis liés à l'eau dans cette région. Le recours à des technologies de paiement mobile pour le recouvrement des factures, la promotion des partenariats public-privé et la mise en œuvre de stratégies de marketing et de communication ciblées contribuent à renforcer la confiance et à attirer les investissements indispensables à l'amélioration des infrastructures et des services.

Dans le secteur de l'eau, l'innovation peut être encouragée par des financements tenant compte des problématiques de genre car ils favorisent la mise en place de solutions répondant aux besoins spécifiques des femmes et des groupes marginalisés. Cela nécessite que les gouvernements, les orga-

nisations internationales et les acteurs du secteur privé unissent leurs efforts afin de mobiliser des ressources et garantir des mécanismes de financement inclusifs et équitables en Afrique subsaharienne.

Asie et Pacifique

Si les rapports entre genres diffèrent selon les contextes, les femmes et les filles jouent généralement un rôle essentiel dans la gestion des ressources en eau tant au niveau domestique qu'au niveau de la production. Dans la région Asie et Pacifique, elles sont pourtant confrontées à des défis qui leur sont spécifiques : l'accès limité et inégal aux ressources en eau, les risques sanitaires, la sécurité, l'éducation, des opportunités d'emploi et de subsistance moindres, la sous-représentation au niveau de la gouvernance de l'eau ainsi que les menaces croissantes liées au changement climatique en font partie.

Les progrès significatifs réalisés dans le domaine des services WASH dans la région ne doivent pas occulter les défis qui subsistent en zones rurales et dans les établissements informels, où les femmes et les filles sont bien plus affectées. Il a été montré que l'intégration des problématiques de genre comme la participation des femmes dans les projets et politiques relatifs à l'approvisionnement en eau peuvent améliorer l'efficacité, la durabilité et le partage équitable des bénéfices. Les femmes, notamment celles issues des communautés autochtones et locales, possèdent des compétences et des savoirs ainsi que des expériences, des idées et des points de vue uniques, indispensables à l'élaboration des politiques et des programmes, au financement des budgets et au dialogue international en relation avec l'eau.

Garantir l'égalité des genres dans l'accès à l'eau, la gouvernance de cette ressource et sa gestion n'est pas seulement une question de justice sociale, c'est aussi une condition préalable au développement durable et à la résilience climatique. Les défis relatifs au genre et aux ressources hydriques auxquels sont confrontés les pays d'Asie et du Pacifique nécessitent de faire évoluer les mentalités et les normes sociales, ainsi que de réformer les systèmes de données, les politiques et les investissements. Divers exemples à travers la région illustrent la manière dont les responsables politiques et les praticiens peuvent renforcer la gouvernance de l'eau en améliorant les approches qui tiennent compte des problématiques de genre, la prise de décision inclusive et les interventions ciblées qui reconnaissent le rôle clé des femmes et des filles en tant qu'agents du changement.

Amérique latine et Caraïbes

L'eau est essentielle à l'accomplissement des tâches et des soins domestiques — des responsabilités qui, en Amérique latine et dans les Caraïbes, incombent principalement aux femmes et ne sont généralement ni rémunérées ni reconnues.

L'intégration de l'égalité des genres dans les politiques relatives à l'eau des pays d'Amérique latine et des Caraïbes est non seulement possible mais aussi porteuse de progrès. Cependant, elle progresse lentement et à une échelle insuffisante. Les femmes, notamment celles issues des communautés rurales et autochtones, jouent un rôle essentiel bien que souvent méconnu dans la distribution et la gestion de l'eau comme dans la protection environnementale. Lorsqu'elles sont soutenues par des politiques et des programmes inclusifs, leur leadership peut contribuer à une gouvernance de l'eau plus équitable et plus durable.

Des obstacles structurels persistent néanmoins. Les inégalités de genre ne cessent d'être renforcées par les restrictions sur l'accès à des services WASH sécurisés, par un partage inégal des terres et des ressources ainsi que par l'insuffisance de postes de direction tenus par des femmes. À cela s'ajoute le fait que les femmes effectuent des tâches en rapport avec l'eau de façon non rémunérée, ce qui limite leurs possibilités d'éducation, d'emploi et de participation à la vie communautaire.

Des initiatives prometteuses existent ; elles pourraient être reproduites en tenant compte des contextes locaux, adaptées et transposées à l'échelle régionale. La reconnaissance et l'intégration des savoirs traditionnels et locaux, en particulier ceux des communautés autochtones, sont cruciales pour l'élaboration de politiques relatives à l'eau qui soient culturellement pertinentes et durables. L'égalité des genres au sein de la gouvernance de l'eau passe par un changement systémique qui inclut la collecte des données ventilées par sexe, la suppression des obstacles institutionnels, l'investissement dans des infrastructures hydrauliques rurales et le renforce-

ment de la participation des femmes à la gestion de l'eau et dans d'autres secteurs connexes telles la gestion foncière et la technologie. Ces actions sont incontournables pour garantir la justice sociale et bâtir des communautés résilientes dont l'alimentation en eau soit assurée dans toute la région.

Europe

Bien que l'Europe ait réussi à étendre la distribution d'eau et l'assainissement à la quasi totalité de son territoire, des disparités entre genres persistent dans ce secteur à plusieurs niveaux. Malgré des progrès notables vers l'égalité au sein des institutions européennes, les femmes restent sous-représentées aux postes techniques comme aux postes de direction et de décision. Des limitations structurelles, tels le manque de mentorat, les attentes professionnelles dépendantes du genre et le déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée, peuvent contribuer à l'attrition des femmes et à la limitation de leur évolution de carrière.

La valorisation des soins et des tâches domestiques non rémunérés au sein des systèmes de distribution d'eau et des barèmes tarifaires aiderait à la pleine reconnaissance de la contribution économique des femmes à la gestion de l'eau

De telles inégalités entre genres ne résultent pas seulement de déficits techniques ; elles résultent de véritables angles morts qui persistent aux niveaux institutionnel et socioculturel dans la conceptualisation, la gouvernance et le financement des systèmes de distribution d'eau. Le rôle des femmes dans les travaux impliquant des ressources en eau, notamment les tâches et les soins domestiques, reste sous-évalué et largement invisibilisé dans la planification et la budgétisation de l'emploi de ces ressources.

Repenser l'intégration des analyses sexospécifiques dans la gouvernance de l'eau pourrait contribuer à surmonter ces obstacles. Les institutions pourraient notamment collecter et utiliser, de manière systématique, des données ventilées par sexe lors de la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques relatives à l'eau. La valorisation des soins et des tâches domestiques non rémunérés au sein des systèmes de distribution d'eau et des barèmes tarifaires aiderait à la pleine reconnaissance de la contribution économique des femmes à la gestion de l'eau.

En prenant en compte les réalités intersectionnelles liées au genre, à l'âge, à l'origine ethnique et à la situation économique — qui, toutes ensemble, déterminent la vulnérabilité aux problèmes liés à l'eau —, les évaluations des risques pourraient contribuer à l'inclusivité. Aux niveaux nationaux et européen, le recours à des outils de budgétisation tenant compte des problématiques de genre encouragerait les investissements dans le secteur de l'eau afin de promouvoir l'efficacité technique, l'égalité sociale et la durabilité à long terme.

Région arabe

La région arabe compte parmi les régions les plus pauvres en eau au monde. Des crises comme le changement climatique, les conflits et les bouleversements socio-économiques et politiques peuvent en outre exacerber les problèmes liés à l'eau. Or, en raison des stéréotypes associés aux rôles traditionnels attribués aux personnes selon leur identité de genre, ce sont souvent les femmes et les filles qui subissent le plus durement les conséquences de ces crises.

Des avancées vers l'inclusion des femmes dans la gestion des ressources en eau ont été réalisées mais cette dynamique doit être renforcée. Grâce à l'éducation et à la formation, il est possible de doter les femmes et les filles de savoirs et de compétences nécessaires pour exercer une influence. Les stéréotypes sexistes constituent toutefois un obstacle persistant à l'inscription des femmes dans les filières de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématique (STIM) et à leur obtention de postes d'encadrement dans le secteur de l'eau. Des politiques d'intégration des problématiques de genre peuvent contribuer à l'insertion des femmes

dans le secteur de l'eau aux niveaux national et territorial. De nombreuses mesures, dont des procédures d'embauche plus équitables et des programmes visant à accroître l'influence des femmes, pourraient être appliquées afin d'y parvenir.

Il importe de mettre en place des mécanismes robustes de suivi et de compte rendu — ainsi que de partager les bonnes pratiques, les réussites et les enseignements — afin d'orienter les initiatives futures visant à promouvoir la place prépondérante des femmes dans les secteurs de la gestion de l'eau et des services WASH comme dans les processus de décision tout en combattant les stéréotypes sexistes qui peuvent entraver leur participation.

Si la formation et le renforcement des capacités peuvent contribuer à l'autonomie des femmes, des politiques nationales sont également nécessaires pour que leurs apprentissages puissent être traduits en actes.

Données, éducation et renforcement des capacités

Afin d'améliorer la vie des femmes et des hommes partout dans le monde et de parvenir à un développement durable allant bien au-delà du secteur de l'eau, il est essentiel de garantir que toutes et tous ont accès aux ressources en eau et à la gestion de celles-ci, de disposer de données sur les progrès réalisés en matière d'égalité des genres comme de cursus d'éducation et de renforcement des capacités propices à l'égalité.

La demande de plus de données ventilées par sexe dans le secteur de l'eau n'est pas nouvelle. Ce type de données est régulièrement collecté dans d'autres secteurs, mais les méthodes permettant de mesurer le temps consacré par les femmes à des tâches souvent sous-évaluées, pour autant qu'elles existent, restent peu utilisées. Au mieux, les lacunes en matière de données sexospécifiques représentent des occasions manquées de réduire les disparités dans le secteur de l'eau. Au pire, elles font que les communautés considèrent comme acquis le travail « gratuit » des femmes de même que le considèrent les chercheurs, les donateurs et les responsables politiques qui continuent de concevoir et de promouvoir des technologies dites, à tort, bon marché alors qu'en réalité, si l'on tient compte des coûts de main-d'œuvre associés, ces technologies sont onéreuses.

Si l'on veut parvenir à une gestion plus équitable et efficace des ressources en eau, il importe de renforcer, au niveau national, des compétences et des capacités qui permettent de surveiller et d'évaluer les programmes relatifs à l'eau sous un angle sexospécifique. La formation des femmes, grâce à un accès plus égalitaire aux filières et aux opportunités professionnelles liées aux STIM, peut leur permettre de prendre part et de diriger la production de savoirs et la prise de décision relatives à la gestion des ressources en eau à tous les niveaux. Il faut encourager les femmes à acquérir des compétences (et à obtenir des diplômes) afin de remédier à leur surreprésentation actuelle dans des emplois peu rémunérés et peu valorisés du secteur de l'eau ainsi qu'à leur sous-représentation aux postes d'encadrement mieux rémunérés.

Historiquement, les États ont porté la responsabilité de ce renforcement des capacités mais le secteur privé et les partenariats de la société civile peuvent apporter un soutien technique, administratif et financier considérable. Des financements internes et externes, guidés par des principes de durabilité et d'équité dans l'accès et la gestion, peuvent contribuer à faciliter la transition vers un secteur de l'eau plus équitable et plus efficace.

Gouvernance

Les normes comme les cadres relatifs aux droits humains au niveau international ont rendu explicite l'importance primordiale de la gouvernance de l'eau. La gouvernance comme l'accès, la distribution, les services et l'approvisionnement des ressources en eau ont une incidence profonde sur les droits, la résilience, les moyens de subsistance, la santé et le bien-être des personnes ainsi que sur le développement durable dans son ensemble. Cela est particulièrement vrai pour les femmes, les filles et les personnes aux identités de genre diverses ainsi que pour les foyers et communautés auxquels elles appartiennent.

Depuis des décennies, des voix s'élèvent pour réclamer l'intégration des problématiques de genre dans la gestion des ressources en eau et la prise de décision afférente alors qu'il est prouvé que la participation des femmes est essentielle à la mise en œuvre de projets efficaces et durables ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance locale des ressources en eau. Des inégalités flagrantes entre les genres persistent pourtant au niveau de la gouvernance, de l'encadrement et du financement aux niveaux national, municipal et local, au sein des administrations publiques, des services publics et privés de distribution d'eau ainsi que dans les groupes de gestion et les associations d'usagers de l'eau. Souvent, les femmes ne parviennent pas à faire valoir leurs droits sur les ressources en eau, à en contrôler l'accès et à en tirer profit.

Souvent, les femmes ne parviennent pas à faire valoir leurs droits sur les ressources en eau, à en contrôler l'accès et à en tirer profit

Lorsque les femmes et les jeunes participent à la gouvernance de l'eau, cette participation est souvent purement cosmétique. Dans ce cas, elle se résume à une inclusion symbolique ou figurative lors des réunions et des consultations, accompagnée par la simple mention de leur présence, sans considération pour leurs obligations en matière de mobilité et pour leurs responsabilités dans les soins et les travaux domestiques non rémunérés, et sans non plus chercher à savoir s'ils participent activement ou influencent réellement les décisions ou les politiques.

Le peu de valorisation du travail, des savoirs et de l'expertise des femmes, tout comme les stéréotypes sexistes sur l'aptitude inférieure des femmes dans certains types d'emplois, notamment ceux impliquant des déplacements et du travail de terrain, contribuent à une ségrégation professionnelle et des écarts de rémunération entre femmes et hommes.

Promouvoir la participation réelle et effective des femmes et des filles à la gouvernance de l'eau implique de mettre en œuvre des réformes juridiques et des politiques d'accompagnement, de sensibiliser aux problèmes, de plaider contre la discrimination et l'exclusion comme de renforcer les capacités des parties prenantes afin que celles-ci puissent influencer, en toute connaissance de cause, les processus de décision et l'élaboration des politiques aux niveaux local, national et international.

Financement et investissements

Une budgétisation sensible aux problématiques de genre doit être fortement encouragée et accompagnée par des mécanismes de responsabilisation clairs et une transparence totale. L'expérience a montré que les approches volontaires ou ponctuelles ne donnent généralement pas les résultats escomptés car elles tendent à se limiter à des répartitions de façade et à des investissements insuffisants et non durables. Néanmoins, tout prête à penser que leur emploi peut améliorer les rendements financiers en améliorant la prise de décision, l'adhésion des populations et l'efficacité des projets.

Mettre au point des évaluations qui ne se limitent pas aux calculs habituels de rentabilité financière mais qui s'inscrivent dans une perspective socio-économique plus large et plus longue pourrait aider les stratégies financières à refléter le rôle essentiel, souvent sous-évalué, des femmes et des filles dans les systèmes d'approvisionnement en eau. Ces évaluations pourraient inclure des éléments (les tâches domestiques non rémunérées relatives à l'eau ayant une valeur économique importante par exemple) devant être pris en compte dans les stratégies de financement. L'évaluation des effets en cascade et des valeurs à long terme, quoique difficile, est cruciale. Une participation significative au processus de financement peut, en outre, renforcer la confiance, la transparence et l'appropriation au sein de la communauté, ce qui peut améliorer la durabilité des investissements. Des modalités et des stratégies spécifiques et adaptées sont nécessaires pour surmonter les obstacles structurels, tels l'accès limité à la propriété foncière, aux services bancaires et au crédit, sans perpétuer les cycles d'endettement.

Les cadres de financement tenant compte des problématiques de genre peuvent être améliorés par l'intégration de mesures strictes de responsabilisation et de lutte contre la corruption. Une plus grande transparence des flux financiers pourrait protéger les apports tout en améliorant les résultats en matière d'égalité des genres dans le financement du secteur. De plus, le financement tenant compte des problématiques de genre ne doit pas aggraver le poids de la dette des pays en développement ni créer de nouvelles dépendances financières qui compromettraient les progrès vers l'égalité des genres dans le secteur de l'eau.

Coda

L'égalité des genres est un facteur d'importance pour l'accès aux ressources en eau et la réalisation des droits humains à l'eau et à l'assainissement.

Bien que les femmes et les filles assument encore largement la responsabilité des tâches domestiques relatives à l'eau, elles sont touchées de manière disproportionnée par le manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services d'hygiène dans les écoles, sur les lieux de travail, dans les établissements de santé et au sein des foyers.

L'accès aux ressources en eau est généralement lié aux droits de propriété foncière, ce qui a une incidence directe sur la disponibilité de l'eau à des fins de production, notamment agricole, désavantageant certaines femmes et certains hommes d'un point de vue social et économique.

Le manque de données ventilées par sexe relativement à l'eau reste une lacune majeure qui masque les inégalités d'accès, de travail et de prise de décision. Il est important de combler cette lacune afin de garantir des politiques et des investissements effectifs et responsables dans le secteur de l'eau.

Les femmes y sont souvent sous-représentées en termes d'emplois et de prises de décision, ce qui compromet leur aptitude à contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources en eau. Toutefois, de nombreuses femmes issues de milieux socio-économiques, éducatifs et professionnels divers contribuent, depuis des décennies, à la gestion de l'eau. Le présent rapport s'appuie sur leur travail et présente des exemples qui pourront servir à réduire les disparités entre les genres dans ce domaine.

Lutter contre les inégalités de genre en rapport avec l'eau est essentiel si l'on veut réduire la pauvreté, garantir les droits humains à l'eau et à l'assainissement, et atteindre la plupart des objectifs de développement durable.

Lorsqu'il s'agit de l'eau, l'égalité des genres est source d'opportunités pour toutes et tous.

Prologue

WWAP de l'UNESCO
Richard Connor

Photo: © UNESCO/Alexander Otte

L'État des ressources en eau douce dans le monde

Disponibilité de l'eau

Le volume total des ressources renouvelables en eau douce de la planète est d'environ 43 000 km^3 par an (FAO, s.d.), un volume qui reste relativement stable d'année en année. Cependant, la disponibilité de l'eau peut varier considérablement dans l'espace et le temps — notamment selon les lieux, les années et les saisons — en fonction de facteurs géographiques et climatiques. Cette variabilité ainsi que les incertitudes qui y sont associées augmentent sous l'effet du changement climatique (GIEC, 2022). Les effets de la variabilité saisonnière de la disponibilité de l'eau se font surtout sentir au niveau local, en particulier lorsque les infrastructures de stockage et de distribution sont inexistantes ou insuffisantes pour répondre à la demande lors des périodes de pénurie (UNESCO/ONU-Eau, 2020). On estime que 10 % de la population mondiale vit dans des pays où le stress hydrique atteint un niveau élevé ou critique (FAO/ONU-Eau, 2021) tandis qu'au moins 50 % de la population mondiale (environ 4 milliards de personnes) est confrontée à un stress hydrique élevé[1] pendant au moins un mois de l'année (Kuzma et al., 2023).

Présentes en grande quantité dans de nombreuses régions du monde, les eaux souterraines constituent une ressource alternative aux eaux de surface. Leur immense potentiel reste toutefois sous-exploité dans plusieurs régions, notamment en Afrique subsaharienne, où la variabilité saisonnière et les épisodes récurrents de pénurie d'eau de surface sont courants. Dans d'autres régions, notamment certaines parties de l'Asie et de l'Amérique du Nord, des niveaux non durables de prélèvement d'eau souterraine ont entraîné un épuisement à long terme des réserves (ONU, 2022), privant les générations actuelles et futures de cette ressource.

La disponibilité de l'eau douce dépend également de la qualité de l'eau ambiante, dans la mesure où son absence conditionne les usages possibles et/ou fait augmenter les coûts de distribution en raison des dépenses que nécessitent le traitement et le transport de l'eau. Il a toujours été difficile d'obtenir des données complètes sur la qualité de l'eau, compte tenu de l'insuffisance des moyens de surveillance et de compte rendu — et des coûts comme des capacités associés — ainsi que de la grande diversité des contaminants potentiels et des critères de mesure. La pollution des sources que provoque l'industrie de façon ponctuelle peut se produire sur tous les continents alors que dans les pays à faible revenu, la mauvaise qualité de l'eau ambiante résulte souvent de l'absence ou de l'insuffisance de traitement des eaux usées. Toutefois, les eaux de ruissellement agricoles constituent la principale source de pollution de l'eau douce dans le monde, y compris dans les pays à revenu élevé (ONU, 2023 ; ONU, 2024).

Le changement climatique a entraîné une augmentation de la fréquence et de l'intensité des inondations, des sécheresses et d'autres risques liés au climat (GIEC, 2022). Quant au réchauffement climatique, il entraîne une réduction des accumulations de neige en altitude ainsi qu'une accélération de la fonte des glaciers, ce qui influe sur la périodicité et les débits des cours d'eau en aval (ONU, 2025).

Demande en eau et utilisation

Au cours de la période 2010-2021, l'utilisation mondiale des ressources en eau — exprimée en volumes totaux prélevés par les principaux secteurs d'emploi — est restée relativement stable, autour de 4 000 km^3 par an, soit environ 10 % des ressources renouvelables mondiales en eau douce. En 2022, l'agriculture exploitait 72 % de ces prélèvements, suivie par l'industrie (15 %) et les usages domestiques/municipaux (13 %) (FAO, s.d.). Les eaux souterraines fournissent près de la moitié des quantités d'eau à usage domestique et environ 25 % de toute l'eau douce prélevée à des fins d'irrigation (ONU, 2022).

Ces estimations générales masquent toutefois d'importantes disparités selon les niveaux de développement économique. Ainsi, alors que l'agriculture était responsable, en 2020, d'environ 90 % et 88 % des utilisations d'eau dans les pays à faible

[1] C'est-à-dire qu'elle utilise 40 % à 80 % de ses ressources en eau renouvelables disponibles.

revenu et à revenu intermédiaire inférieur respectivement, cette part se réduisait à 66 % et à 44 % des utilisations dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé. Ces disparités traduisent la diversification économique qui accompagne l'augmentation des niveaux de revenus, les économies essentiellement agraires se transformant progressivement en économies axées sur les industries manufacturières et les services, qui ont tendance à être moins gourmandes en eau (ONU, 2025). Cela a également des répercussions directes sur l'emploi et les moyens de subsistance. Les emplois dans le secteur agricole sont fortement tributaires de l'eau et sont donc les plus vulnérables en période de pénurie d'eau (Connor et Chaves Pacheco, 2024).

Le développement socio-économique détermine en grande partie la plupart des évolutions de la demande en eau des différents secteurs. Dans le cas de l'approvisionnement et des services d'assainissement domestiques/municipaux, cette demande accuse un accroissement critique, en particulier dans les établissements urbains en pleine expansion des pays à revenu intermédiaire inférieur et supérieur. Dans les zones périurbaines, la concurrence entre les municipalités et les agriculteurs pour l'accès à des ressources en eau limitées s'intensifie (ONU, 2023 ; ONU, 2024). En revanche, la demande en eau du secteur de l'industrie semble avoir diminué au cours des vingt dernières années, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire et élevé, une tendance qui pourrait indiquer des gains d'efficacité en matière d'emploi de l'eau. La croissance démographique, souvent citée comme l'un des principaux facteurs historiques déterminant la demande en eau, ne semble pas avoir une influence directe significative sur l'accroissement récent de la demande en eau. De fait, les pays dont la population augmente le plus rapidement sont également ceux où la consommation en eau par habitant est la plus faible (ONU, 2025). La croissance démographique a toutefois une incidence indirecte sur la consommation d'eau car elle entraîne une augmentation de la demande en produits gourmands en eau, notamment les denrées alimentaires.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 6

Le sixième objectif de développement durable (ODD 6) vise à garantir l'accès de toutes et tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés de façon durable, en se concentrant sur les aspects suivants : l'eau potable et l'assainissement, la qualité de l'eau, l'efficacité d'emploi des ressources en eau, la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et la coopération transfrontière dans le secteur de l'eau, les écosystèmes liés à l'eau et la création d'un environnement porteur grâce au soutien aux pays en développement et à la participation locale. Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les pays se sont engagés à exécuter un suivi et un examen systématiques des progrès accomplis dans la réalisation des ODD et de leurs cibles au niveau national à l'aide d'un ensemble d'indicateurs mondiaux.

À l'heure actuelle, aucune des cibles de l'ODD 6 n'est en voie d'être atteinte d'ici à 2030 (figure P.1).

En 2024 (année pour laquelle on dispose des données les plus récentes), 26 % de la population mondiale n'avait toujours pas accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés de façon sécurisée (indicateur 6.1.1 des ODD) et 41 % n'utilisait pas de services d'assainissement gérés de façon sécurisée (indicateur 6.2.1a des ODD) (ONU-Eau, s.d.).

En 2023 (année pour laquelle on dispose des données les plus récentes), 56 % seulement des eaux usées domestiques dans le monde étaient traitées sans danger (indicateur 6.3.1 des ODD) tandis que 56 % des masses d'eau mondiales faisant l'objet d'un suivi présentaient une bonne qualité d'eau ambiante (indicateur 6.3.2 des ODD). Le degré de mise en œuvre de la GIRE à l'échelle mondiale atteignait 57 % (indicateur 6.5.1 des ODD) et seulement 59 % des zones transfrontalières de bassins du monde étaient couvertes par un arrangement opérationnel pour la coopération dans le secteur de l'eau (indicateur 6.5.2 des ODD) (ONU-Eau, s.d.).

Figure P.1 État de réalisation des cibles du sixième objectif de développement durable en 2025

Source : ONU (s.d.).

Au moment de la rédaction de ce rapport, les données concernant les autres cibles de l'ODD 6 n'ont pas fait l'objet d'une mise à jour depuis 2023[2].

Références

Connor, R. et Chaves Pacheco, S. M. 2024. *Global Employment Trends and the Water Dependency of Jobs*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000388410.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). s.d. AQUASTAT — Système d'information mondial de la FAO sur l'eau et l'agriculture. Site web de la FAO. data.apps.fao.org/aquastat/?lang=fr (consulté le 2 décembre 2025).

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)/ONU-Eau. 2021. *Progrès relatifs au niveau de stress hydrique : Situation globale de l'indicateur 6.4.2 des ODD et besoins d'accélération, 2021*. Rome, FAO/ONU-Eau. doi.org/10.4060/cb6241fr.

GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). 2022. *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Cambridge, Royaume-Uni/New York, États-Unis, Cambridge University Press. doi.org/10.1017/9781009325844.

[2] Pour obtenir des mesures détaillées et à jour, des informations complémentaires ainsi que des liens vers des rapports de fond sur les progrès réalisés sur l'ensemble des cibles et indicateurs de l'ODD 6, voir www.sdg6data.org/fr.

Kuzma, S., Saccoccia, L. et Chertock, M. 2023. « 25 Countries, Housing One-Quarter of the Population, Face Extremely High Water Stress ». Site web de l'Institut des ressources mondiales (WRI). www.wri.org/insights/highest-water-stressed-countries.

ONU (Organisation des Nations Unies). 2022. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2022 — Eaux souterraines : rendre visible l'invisible*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380723.

——. 2023. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2023 — Partenariats et coopération pour l'eau*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384658.

——. 2024. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2024 — L'eau pour la prospérité et la paix*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000388949.

——. 2025. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2025 — Montagnes et Glaciers, des châteaux d'eau*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000393073.

——. s.d. « SDG Progress by Target ». Site web de l'ONU. unstats.un.org/sdgs/report/2025/sdg-progress-by-target/ (consulté le 2 décembre 2025).

ONU-Eau. s.d. « Objectif de développement durable 6 sur l'eau et l'assainissement (ODD 6) ». www.sdg6data.org/fr (consulté le 4 décembre 2025).

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)/ONU-Eau. 2020. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2020 : L'eau et les changements climatiques*. Paris, UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372941.

Chapitre 1

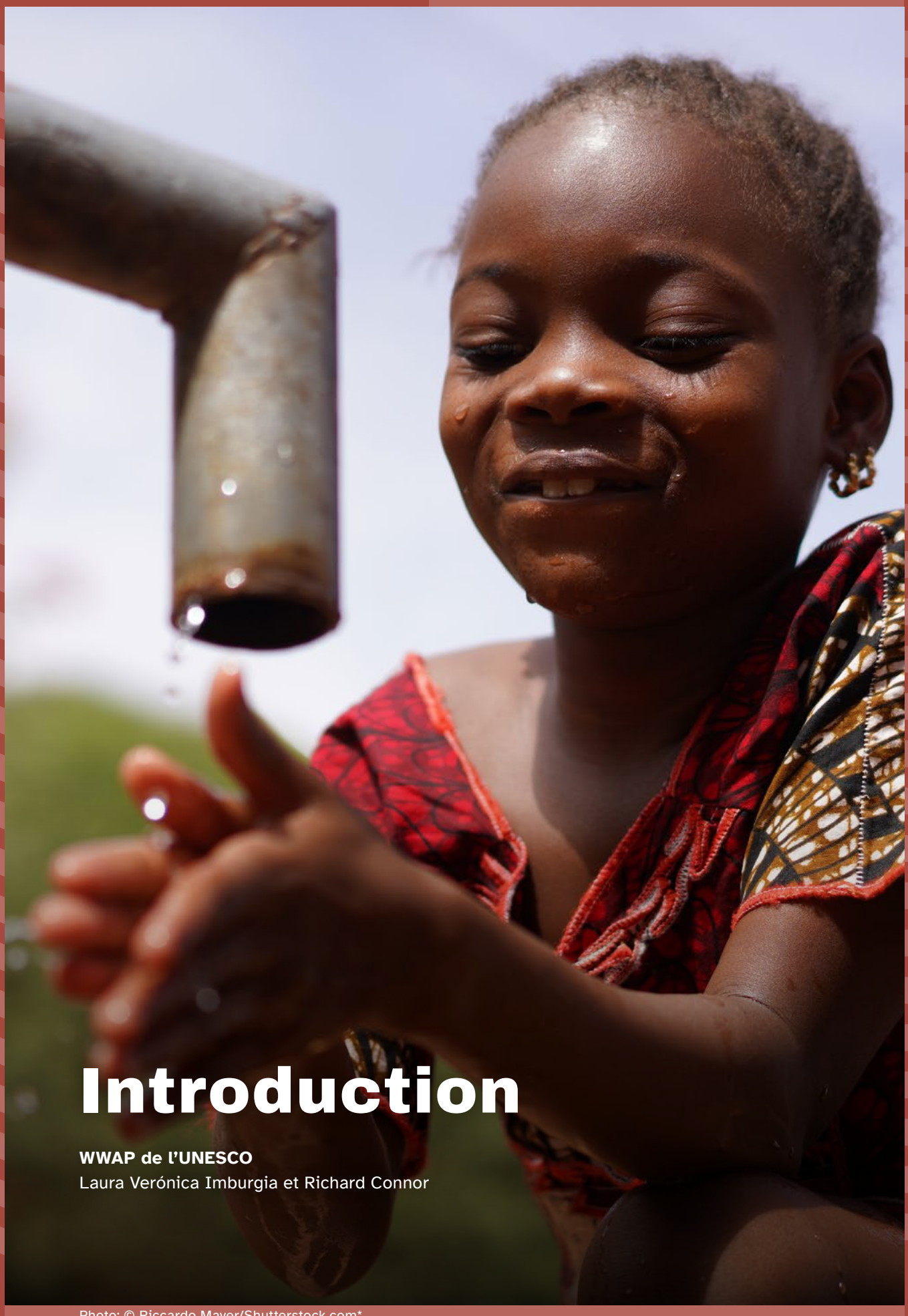

Introduction

WWAP de l'UNESCO
Laura Verónica Imburgia et Richard Connor

Photo: © Riccardo Mayer/Shutterstock.com*

L'accès à des services d'eau potable et d'assainissement sécurisés à un coût abordable tout comme l'accès à un approvisionnement en eau suffisant pour divers autres usages est indispensable pour répondre aux besoins les plus élémentaires et aux aspirations les plus fondamentales de tous les êtres humains. Ces besoins et aspirations vont de la santé, la sécurité alimentaire, l'éducation aux moyens de subsistance durables. Pourtant, dans de nombreuses régions du monde, le stress hydrique s'accentue sous les effets conjugués de l'augmentation de la demande en eau, du changement climatique et de la dégradation des écosystèmes.

Bien que des progrès concrets aient été accomplis dans la fourniture de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) depuis le lancement, en 2015, du programme Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, d'importantes disparités subsistent (Assemblée générale des Nations Unies, 2015 ; OMS/UNICEF, 2025). Les populations les plus pauvres et les plus vulnérables du monde restent les moins bien desservies, notamment celles qui vivent dans des établissements informels, des communautés rurales et des camps de réfugiés. Or, lorsque l'accès à des services WASH fait défaut, la responsabilité de l'approvisionnement en eau des foyers revient souvent aux femmes et aux filles de façon disproportionnée, qui sont dès lors régulièrement soumises à un travail physique pénible, à un stress psychique et à des risques pour leur sécurité au cours de leurs déplacements vers et depuis les points d'eau, sans compter que le temps dont elles disposent pour l'éducation, les activités économiques et les loisirs se réduit. L'absence d'accès à des installations WASH adaptées à leurs besoins aggrave encore les risques pour la sécurité et la dignité des femmes et des filles, et alourdit le fardeau sanitaire et psychologique qui pèse sur elles. Promouvoir l'égalité des genres par l'accès à des services WASH adéquats peut avoir des retombées positives concrètes sur le plan sanitaire, social et économique.

De manière générale, les femmes sont sous-représentées au sein de la gouvernance et la gestion des approvisionnements en eau, notamment dans le cas de l'agriculture et d'autres usages à des fins de production, ainsi que pour le financement et le développement des infrastructures hydrauliques. Ceci peut réduire leur accès aux ressources en eau et empêcher un partage équitable des bénéfices qui découlent de cet accès, compromettant leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire. Les petites exploitantes agricoles qui dépendent de l'irrigation peuvent notamment être désavantagées lorsque l'accès à l'eau est entravé ou restreint.

Au cours du siècle dernier, des progrès considérables vers la reconnaissance, l'application et le respect des droits des femmes ont été accomplis. Nombreuses sont celles qui, en tant que dirigeantes, scientifiques, praticiennes et militantes, ont été à l'avant-garde des changements sociétaux nécessaires pour lutter contre les inégalités liées au genre. Au cours des dernières décennies, les femmes ont été de plus en plus nombreuses à occuper des postes techniques, opérationnels et politiques dans le domaine de la gestion et de la gouvernance des ressources en eau. Néanmoins, ces progrès ont été inégaux et soumis, entre autres, aux traditions culturelles, au contexte économique et aux possibilités d'éducation. Dans de nombreuses régions du monde, les disparités entre personnes de genres différents dans l'usage et la gestion des ressources en eau continuent de poser un problème grave.

Compte tenu de l'importance fondamentale de l'eau dans tous les aspects de la vie et des menaces croissantes qui pèsent sur cette ressource vitale et unique, la réduction des inégalités liées au genre dans l'accès aux services d'eau et d'assainissement nécessite des mesures ambitieuses. Des efforts conséquents doivent être déployés pour surmonter les obstacles qui entravent l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes dans l'accès, l'emploi et le contrôle des ressources en eau ainsi que leur participation équitable et significative à la gouvernance de l'eau. De tels efforts sont plus que jamais difficiles à mettre en œuvre en ces temps de crises politiques, économiques et environnementales, et ils ne peuvent être menés par une partie seulement de la société. Les voix, les capacités et le leadership de toutes et tous sont nécessaires.

1.1 Objectif et structure du présent rapport

Intitulé *L'Eau en partage : une égalité des droits et des accès*, le présent document fournit un résumé complet, fondé sur des données factuelles, des relations qui existent entre eau et égalité des genres ainsi que des progrès qui ont été réalisés dans ce domaine.

Quelle que soit leur échelle, les technologies liées à l'eau, l'accès aux savoirs scientifiques et autochtones sur l'eau, les cadres juridiques, les dynamiques institutionnelles, les pratiques de gestion et de gouvernance, ainsi que les stratégies de financement, ont des conséquences sur les dynamiques de genre[3], dont plusieurs peuvent être des conséquences involontaires, voire contre-productives au regard des objectifs initiaux. Ainsi, ce rapport traite de l'égalité des genres à travers des analyses approfondies axées sur les femmes et les filles, lesquelles subissent de façon disproportionnée l'insuffisance ou le peu de fiabilité des accès à l'eau en raison d'un partage inégal de l'ensemble des responsabilités pour des tâches et des soins domestiques et communautaires non rémunérés. Il met également en évidence plusieurs approches permettant de mieux comprendre les liens entre les aspects techniques et sociaux des ressources en eau dans divers domaines. Le rapport est structuré comme suit :

- Le prologue rend brièvement compte de l'état actuel des ressources en eau dans le monde et présente les tendances évolutives de leur emploi et de leur disponibilité ainsi que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 relatifs à l'eau et à l'assainissement.

- Les chapitres thématiques explorent les principaux défis, les lacunes en matière de savoirs et les inégalités structurelles au niveau de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans les établissements humains (chapitre 2), de l'alimentation et de l'agriculture (chapitre 3), de l'industrie, du commerce et de l'énergie (chapitre 4), du changement climatique et des catastrophes hydrométéorologiques (chapitre 5) et des écosystèmes (chapitre 6).

- Le chapitre consacré aux perspectives régionales (chapitre 7) couvre un large éventail de contextes géographiques, identifie les principaux défis régionaux en matière d'égalité des genres dans l'accès à l'eau et la gestion de cette ressource, et examine certaines solutions pertinentes.

- Les chapitres qui traitent des solutions à apporter abordent les données, l'éducation et le renforcement des capacités (chapitre 8), la gouvernance (chapitre 9) et le financement et les investissements (chapitre 10).

- Le chapitre 11 fournit un résumé des principaux résultats et conclusions.

Le rapport attire l'attention sur les analyses intersectorielles, tout en examinant les solutions apportées aux niveaux locaux et mondial. Il met en avant des exemples de réussite face aux défis rencontrés. L'approche et l'analyse générales se sont appuyées sur les principes suivants :

- Les rôles liés au genre et les relations entre les genres ne sont ni homogènes ni statiques, et dans de nombreux cas, ces rôles et ces relations prennent de multiples formes simultanément.

- Les obstacles à une égalité des genres dans le secteur de l'eau varient considérablement selon ce que l'on considère, que ce soit les foyers ou les cadres juridiques et réglementaires nationaux. Ils résultent parfois de stéréotypes et de systèmes de croyances culturelles qui ont des répercussions négatives sur les femmes comme sur les hommes.

- En dépit de la difficulté à chiffrer et à interpréter les indicateurs d'égalité des genres dans le secteur de l'eau, et malgré le manque criant de données solides ventilées par sexe, il existe des

[3] L'expression *dynamiques de genre* désigne les rapports et les interactions entre personnes d'identité de genre différentes. Ces dynamiques sont influencées par des conceptions socioculturelles du genre et les rapports de force qui définissent celles-ci (EIGE, s.d.).

méthodologies et des outils appropriés comme des données empiriques suffisantes pour permettre une analyse factuelle ainsi qu'étayer les résultats et les solutions potentielles du présent rapport et ses conclusions générales.

1.2 Eau et égalité des genres : contexte politique

En 1979, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, un instrument historique qui appelle explicitement à l'égalité réelle et à la non-discrimination fondée sur le genre (CEDAW, 1979). Sur la base de ces principes, les dernières décennies ont permis des progrès significatifs dans le développement de cadres normatifs et politiques internationaux en faveur de l'égalité des genres et des droits des femmes. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing, adoptés en 1995, ont permis de définir une feuille de route pour parvenir à l'égalité des genres et mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes à tous les niveaux (Quatrième conférence mondiale sur les femmes, 1995 ; WWAP de l'UNESCO, 2021).

En 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu que « le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme » (Assemblée générale des Nations Unies, 2010). Le droit à l'eau potable et le droit à l'assainissement ont également été reconnus comme deux droits humains distincts et fondamentaux en 2015 (encadré 1.1).

Les objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 font également de l'égalité des genres et de l'accès universel à une eau potable et de qualité, des priorités fondamentales du développement humain. La reconnaissance de leur interdépendance conditionne la réalisation de l'ODD 5 (égalité des sexes et autonomie des femmes et des filles) et de l'ODD 6 (eau propre et assainissement pour tous) de même que la réalisation d'autres objectifs de développement liés notamment à la santé, à l'éducation, à la sécurité alimentaire et à la paix.

Encadré 1.1 Promouvoir une approche sexospécifique des droits humains à l'eau et à l'assainissement

En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a affirmé que les droits humains à l'eau potable et à l'assainissement font partie du droit à un niveau de vie suffisant et sont indispensables à la pleine jouissance du droit à la vie ; elle a également reconnu que « le droit de l'homme à l'eau potable doit permettre à chacun d'avoir accès sans discrimination, physiquement et à un coût abordable, à un approvisionnement suffisant en eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques, et que le droit de l'homme à l'assainissement doit permettre à chacun, sans discrimination, d'avoir accès physiquement et à un coût abordable, à des équipements sanitaires, dans tous les domaines de la vie, qui soient sans risque, hygiéniques, sûrs, socialement et culturellement acceptables et gages d'intimité et de dignité » (Assemblée générale des Nations Unies, 2016, p. 4). Dans la même résolution, elle a appelé les États à « promouvoir l'esprit d'initiative des femmes et leur participation pleine et effective, sur un pied d'égalité, à la prise de décisions dans la gestion de l'eau et de l'assainissement, et veiller à ce qu'une démarche tenant compte de la problématique hommes-femmes soit adoptée dans le cadre des programmes pour l'eau et l'assainissement, comprenant notamment des mesures visant à réduire le temps que les femmes et les filles consacrent à aller chercher l'eau nécessaire au foyer, de façon à remédier aux effets négatifs de l'inadéquation des services d'eau et d'assainissement sur l'accès des filles à l'éducation et à protéger les femmes et les filles contre toute menace ou agression physique, y compris la violence sexuelle, lorsqu'elles vont chercher l'eau nécessaire au foyer, utilisent des installations sanitaires hors de chez elles ou pratiquent la défécation en plein air » (Assemblée générale des Nations Unies, 2016, p. 5).

Parmi les autres instruments spécifiques, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a élaboré, en 2014, le Programme de travail de Lima relatif au genre comme un appel explicite à l'action (CCNUCC, 2015), ce qui a conduit à ce que les liens entre le changement climatique et le genre soient officiellement reconnus par l'Accord de Paris (2015), en y incluant les droits des femmes, des peuples autochtones et des communautés locales, avec l'objectif d'intégrer des mesures d'adaptation tenant compte du genre (ONU, 2015)[4]. Parallèlement, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) a recommandé l'intégration des problématiques de genre dans toutes les politiques et tous les plans de gestion des risques de catastrophe naturelle (UNISDR, 2015).

Toutes ces initiatives internationales démontrent que : a) la large reconnaissance de l'égalité des genres revêt une importance cruciale pour la réduction de la pauvreté, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que la protection des ressources naturelles ; b) il existe de multiples interconnexions entre les objectifs de développement humain et les problématiques de genre, qui doivent être prises en compte. Aussi le présent document comprend-il un examen de la manière dont les cadres normatifs et politiques conduisent à une analyse des problèmes, à définir des principes de conception pour les programmes et à mettre en œuvre des mesures stratégiques dans le secteur de l'eau.

Photo: © Jub-Job/Shutterstock.com*

1.3 Principes, concepts et cadres

Le terme *genre* et les concepts qui s'y rapportent peuvent être définis de plusieurs manières (voir Hall et al., 2021). Cependant, il n'existe pas malheureusement de consensus ou d'uniformité quant aux définitions et à l'emploi spécifique des différents termes que les récents instruments internationaux ont manqué de définir (Grey, 2025).

Aux fins du présent rapport, l'*égalité des genres* est définie comme l'égalité de toutes les personnes, sans distinction de sexe et/ou de genre, sur le plan des droits, des responsabilités et des chances. Elle implique la prise en considération des intérêts, des besoins et des priorités des femmes au même titre que ceux des hommes, aussi divers soient-ils. Il s'agit là de conditions préalables « pour réaliser pleinement leurs droits humains et leur potentiel afin de contribuer au développement politique, économique, social et culturel national, et d'en recueillir les bénéfices » (UNESCO, 2014, p. 68). Dans le secteur de l'eau, l'égalité suppose que toutes et tous disposent des mêmes opportunités pour participer, de manière significative, à la gestion des ressources. À ce titre, le présent rapport envisage l'égalité des genres comme une voie majeure vers un accès — comme un usage — équitable et juste aux ressources en eau.

[4] Lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties (COP 29), les Parties sont convenues de prolonger le Programme de travail de Lima relatif au genre pour une période de dix ans, en s'engageant à examiner puis à adopter un nouveau plan d'action relatif au genre lors de la COP 30 (novembre 2025) (CCNUCC, s.d.).

Étant donné que les progrès en matière d'égalité des genres peuvent constituer une cause et une conséquence de l'autonomie des femmes, l'expression *autonomie des femmes* est souvent employée dans la littérature consacrée au genre. Il décrit le « processus multidimensionnel de changement » qui inclut la manière dont les femmes se perçoivent en privé comme en public, la manière dont elles exercent leur capacité d'action et de décision (*pouvoir d'action* et *autonomie*) et la façon dont elles participent, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la refonte de la société afin de surmonter les inégalités liées au genre (Kabeer, 2011).

Les rôles traditionnels et la répartition du travail liée au genre peuvent conditionner qui collecte l'eau et comment, qui prend les décisions relatives à l'eau au sein des foyers et des communautés, et qui bénéficie des investissements relatifs à l'eau. Ces rôles ne sont pas prédéterminés biologiquement ; ils sont établis et attribués par la société (Agarwal, 1995). Les structures de pouvoir politiques, sociales et financières façonnent l'accès et le contrôle des ressources en eau comme ceux d'autres ressources naturelles connexes telles les terres, et pérennisent cette situation (Rocheleau et al., 1996 ; Elmhirst, 2015). De fait, des millions de femmes et de filles sont sujettes à des inégalités structurelles principalement dues à des relations sociales déséquilibrées et à des désavantages financiers.

Le principe de ne laisser personne pour compte (WWAP de l'UNESCO, 2019) reconnaît que les efforts déployés jusqu'à présent n'ont pas suffi à surmonter les inégalités sociales qui entravent les progrès vers la réalisation des engagements internationaux en matière d'égalité des genres dans le secteur de l'eau.

Étant donné que lutter contre les inégalités liées au genre dans ce secteur implique de remettre en cause des systèmes de décision traditionnellement dominés par les hommes, les cadres juridiques et les directives internationales ont fini par reconnaître la nécessité d'intégrer les perspectives sexospécifiques au sein des instruments de gestion et de gouvernance des ressources en eau. Ceci se reflète dans plusieurs

cadres, politiques, déclarations et engagements internationaux comme indiqué ci-dessus. Afin de mieux appréhender les ramifications sociales, culturelles et techniques interdépendantes de l'eau, trois types d'approches opérationnelles, visant à intégrer le principe d'égalité des genres, ont été adoptés dans l'élaboration des politiques relatives à l'eau[5] ainsi que dans le financement des projets[6] :

- **Les approches sensibles aux problématiques de genre** identifient et reconnaissent les différences et les inégalités existantes entre les femmes et les hommes ;

- **Les approches tenant compte des problématiques de genre** identifient et reconnaissent les différences et les inégalités existantes entre les femmes et les hommes, et formulent des politiques et des initiatives qui prennent en considération les différents besoins, aspirations, capacités et contributions des femmes et des hommes ;

- **Les approches performatives sur les problématiques de genre** mettent en œuvre des mesures et des initiatives qui remettent en cause les politiques ou pratiques discriminatoires existantes et apportent des changements visant à améliorer la qualité de vie de toutes les personnes.

Si les politiques et pratiques performatives axées sur l'eau sont assurément celles à privilégier pour parvenir à l'égalité des genres, elles sont aussi les plus difficiles à mettre en œuvre, car elles supposent de modifier en profondeur des structures et des normes établies de longue date. Par conséquent, on considère que les trois approches définies ci-dessus contribuent toutes à l'égalité des genre. Ce rapport illustre chacune d'elle par des exemples constructifs et positifs de politiques relatives à l'eau.

Enfin, l'eau et l'égalité des genres doivent également être examinées dans un contexte d'interdépendance entre la technologie, les situations socio-économiques et la culture — un exercice difficile mais pertinent. Ce rapport fournit un point de départ solide à de tels efforts ; il offre nombre d'informations et de conseils permettant de concevoir et de mettre en œuvre des solutions stratégiques.

Références

Agarwal, B. 1995. *A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*. Cambridge, Royaume-Uni/New York, États-Unis d'Amérique, Cambridge University Press. doi.org/10.1017/CBO9780511522000.

Assemblée générale des Nations Unies. 2010. Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 28 juillet 2010. Soixante-quatrième session. A/RES/64/292. digitallibrary.un.org/record/687002?v=pdf.

——. 2015. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015. Soixante-dizième session. A/RES/70/1. docs.un.org/fr/A/RES/70/1.

——. 2016. Les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 17 décembre 2015. Soixante-dizième session. A/RES/70/169. docs.un.org/fr/A/RES/70/169.

CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). 2015. *Strengthening Gender Considerations in Adaptation Planning and Implementation in the Least Developed Countries*. Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG), CCNUCC. unfccc.int/files/adaptation/application/pdf/21673_unfccc_leg_gender_low_v5.pdf.

[5] On peut citer, à titre d'exemple, le *Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres 2014-2021* (UNESCO, 2014), le dossier d'information du Programme des Nations Unies pour le développement destiné à l'élaboration d'un plan d'action par le personnel (PNUD, 2022) et l'approche recommandée par l'Organisation de coopération et de développement économiques en matière d'égalité des genres (OCDE, 2025).

[6] On peut citer, à titre d'exemple, les directives sur l'égalité des genres du Fonds pour l'environnement mondial (FEM, 2018) et les initiatives financées par des contributions volontaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2010-2025 (Approches innovantes, tenant compte des problématiques de genre et performatives sur les problématiques de genre pour des systèmes agroalimentaires inclusifs, résilients et durables) (FAO, s.d.).

——. s.d. *The Gender Action Plan*. Site web de la CCNUCC. unfccc.int/topics/gender/workstreams/the-gender-action-plan.

CEDAW (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes). 1979. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 18 décembre 1979. www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm.

EIGE (Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes). s.d. « Gender Dynamics ». Site web de l'EIGE. eige.europa.eu/publications-resources/thesaurus/terms/1326?language_content_entity=en.

Elmhirst, R. 2015. « Feminist political ecology ». T. Perreault, G. Bridge et J. McCarthy (éds), *The Routledge Handbook of Political Ecology*. Londres, Routledge.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). s.d. « Innovative Gender-Responsive and Transformative Approaches for Inclusive, Resilient, and Sustainable Agrifood Systems ». Projet de la FAO. www.fao.org/flexible-voluntary-contribution/activities/initiatives/detail/innovative-gender-responsive-and-transformative-approaches-for-inclusive--resilient--and-sustainable-agrifood-systems/en.

FEM (Fonds pour l'environnement mondial). 2018. *Guidelines on Gender Equality*. FEM. www.thegef.org/sites/default/files/documents/2024-12/Gender_Equality_Guidelines.pdf.

Grey, R. 2025. « On hope, reform and risk: The Rome Statute's definition of 'gender' and the Crimes Against Humanity Convention ». *European Journal of International Law*, vol. 36, nº 2, p. 369 à 398. doi.org/10.1093/ejil/chaf026.

Hall, K., Borba, R. et Hiramoto, M. 2021. « Language and gender ». J. Stanlaw (éd.), *The International Encyclopedia of Linguistic Anthropology*. Wiley-Blackwell. doi.org/10.1002/9781118786093.iela0143.

Kabeer, N. 2011. « Between affiliation and autonomy: Navigating pathways of women's empowerment and gender justice in rural Bangladesh ». *Development and Change*, vol. 42, nº 2, p. 499 à 528. doi.org/10.1111/j.1467-7660.2011.01703.x.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2025. *Gender Equality in a Changing World: Taking Stock and Moving Forward*. Paris, Éditions OECD. doi.org/10.1787/e8080086f-en.

OMS/UNICEF (Organisation mondiale de la Santé/Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2025. *Progress on Household Drinking Water, Sanitation and Hygiene 2000-2024: Special Focus on Inequalities*. Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Genève, OMS/UNICEF. iris.who.int/handle/10665/383246.

ONU (Organisation des Nations Unies). 2015. L'Accord de Paris. unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2022. *Knowledge Sharing Package: Gender Transformative Workshops for UNDP/PAPP Staff*. Extrait du Plan d'action pour le label Égalité des genres 2022-2023. PNUD. www.undp.org/papp/publications/knowledge-package-gender-transformative-workshops.

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix. 1995. Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Beijing, 4-15 septembre 1995. Organisation des Nations Unies. docs.un.org/fr/A/CONF.177/20.

Rocheleau, D., Thomas-Slayter, B et Wangari, E. 1996. « Gender and environment ». D. Rocheleau, B. Thomas-Slayter et E. Wangari (éds), *Feminist Political Ecology: Global Issues and Local Experiences*. Londres, Routledge, p. 4 à 5. www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9780203352205-2/gender-environment-dianne-rocheleau-barbara-thomas-slayter-esther-wangari.

UNISDR (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe). 2015. Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). Genève, ONU. www.undrr.org/media/16177/download?startDownload=20251229.

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2014. *Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres — 2014-2021*. Paris, UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000227222_fre.

WWAP de l'UNESCO (Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau). 2019. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2019 — Ne laisser personne pour compte*. Paris, UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367305.

——. 2021. *Taking Stock of Progress Towards Gender Equality in the Water Domain: Where Do We Stand 25 Years after the Beijing Declaration?* Paris, UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377601.

Chapitre 2

Eau potable, assainissement et hygiène dans les établissements humains

ONU-Habitat
Hezekiah Pireh, Avi Sarkar, Yi Nam Xu et Mohamud Ahmed

Avec les contributions de
Isha Ray (WWAP de l'UNESCO),
Alex Pires et Avantika Singh (PNUE),
Anu Paudyal Gautam (UNICEF),
Sanae Okamoto et Serdar Türkeli (UNU-MERIT),
Dawn Bonfield et Lylian Coelho (FMOI),
Mariana Nogales Paez Buzance (AIDA),
Sandra van Soelen et Sabina Voogd (Simavi),
Euphresia Luseka et Sean Furey (RWSN),
Lesha Witmer (WfWP),
Amanda Loeffen (HR2W) et
Darshan Karki (IWMI)

L'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) s'est considérablement amélioré à l'échelle mondiale entre 1990 et 2024, même s'il persiste encore d'importants manques. Selon le rapport du Programme commun de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, 961 millions de personnes ont obtenu, entre 2015 et 2024, l'accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés de façon sûre, faisant passer l'étendue mondiale de ces services de 68 % à 74 %. Au cours de la même période, près de 1,2 milliard de personnes ont obtenu l'accès à des services d'assainissement gérés de façon sûre, faisant passer l'étendue mondiale de ces services de 48 % à 58 %. Malgré ces progrès, en 2024, 2,1 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés de façon sûre, 3,4 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des services d'assainissement gérés de façon sûre et 1,7 milliard de personnes n'ont pas accès à des services d'hygiène de base à domicile (OMS/UNICEF, 2025a).

Le portage de l'eau peut entraîner des efforts physiques conséquents et des blessures sans parler des risques de violence sexiste et sexuelle auxquels les femmes et les filles peuvent être confrontées durant leur trajet, voire à leur domicile

Toujours selon ce même rapport, la responsabilité de la collecte de l'eau revient le plus souvent aux femmes et aux filles, ce qui les expose à des efforts physiques et des risques sécuritaires, en particulier dans les zones reculées ou dangereuses. Ces dernières sont également victimes, de manière disproportionnée, d'un manque d'intimité et de sécurité du fait d'installations sanitaires inadéquates, notamment dans les bidonvilles urbains et les zones rurales (OMS/UNICEF, 2025a).

2.1 Droits humains à l'eau potable et à l'assainissement

Les droits humains à l'eau et à l'assainissement exigent que toutes et tous bénéficient d'un accès à l'eau potable et à l'assainissement, en toute égalité et sans discrimination (Assemblée générale des Nations Unies, 2015). Le respect de ces droits implique que tous les obstacles à un accès à l'eau potable et à l'assainissement soient supprimés, en particulier dans le cas des populations les plus marginalisées (De Albuquerque, 2014 ; Heller, 2022). Cela suppose notamment de supprimer les freins à une participation égale des hommes et des femmes à la gouvernance de l'eau (Heller, 2022).

Afin de garantir une participation égale aux décisions relatives aux services WASH et de mettre en place des services WASH tenant compte des problématiques de genre, il est nécessaire de veiller à ce que les personnes aux identités de genre diverses soient représentées de manière équitable et puissent s'exprimer au sein des organismes de gestion de l'eau (voir chapitre 9), de consulter les femmes afin de comprendre leurs besoins, d'organiser les consultations de manière à ce que les femmes puissent y participer, de disposer de données ventilées par sexe afin de suivre les progrès accomplis (Heller, 2022 ; voir chapitre 8), de tenir des réunions distinctes pour les hommes et pour les femmes afin de favoriser des discussions transparentes, d'accroître la place des besoins et des voix des femmes au sein des politiques relatives aux services WASH et, enfin, de reconnaître que les femmes ont des besoins différents en matière de services WASH selon leur âge et leur situation (SFI, 2007 ; ONU-Habitat, 2008). En dépit des progrès significatifs réalisés depuis 2000 dans l'accès et la prise de décision relatifs aux services WASH à l'échelle mondiale (UNICEF/OMS, 2023), les disparités entre genres en matière d'accès, de participation et de leadership restent marquées dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI).

2.1.1 L'eau pour répondre aux besoins domestiques

Jusqu'à 1,8 milliard de personnes ne disposent d'aucun approvisionnement en eau à leur domicile. Parmi elles, environ 700 millions vont collecter l'eau au niveau de points d'eau potable améliorés ou non améliorés[7] (UNICEF/OMS, 2023). Les rôles genrés en matière de tâches domestiques se répartissent très tôt : en 2016, les filles âgées de 5 à 9 ans consacraient 30 % de temps de plus que les garçons aux tâches domestiques, soit 40 millions d'heures supplémentaires par jour dans le monde (UNICEF, 2016). Les femmes et les filles âgées de 15 ans et plus sont les principales responsables de la collecte de l'eau dans sept foyers sans alimentation en eau sur dix. De même, les filles de moins de 15 ans sont plus susceptibles d'effectuer la collecte de l'eau que les garçons (7 % et 4 % respectivement). Au total, les femmes et les filles consacrent 250 millions d'heures par jour à la collecte de l'eau, ce qui réduit le temps dont elles disposent pour l'éducation, les loisirs et les activités rémunératrices (ONU-Femmes, 2024). De plus, le portage de l'eau peut entraîner des efforts physiques conséquents et des blessures, sans parler des risques de violence sexiste et sexuelle (VSS) auxquels les femmes et les filles peuvent être confrontées durant leur trajet, voire à leur domicile.

Les habitations de mauvaise qualité, l'insécurité foncière et la discrimination en matière de logement peuvent affecter les femmes de façon disproportionnée

Au-delà des difficultés d'accès, l'insécurité et le manque de fiabilité de l'approvisionnement en eau des foyers peuvent constituer des facteurs de stress importants pour les femmes et les filles. Il arrive que l'eau collectée ne soit ni accessible ni utilisable sans danger, qu'elle ne soit pas disponible de façon constante ou encore qu'elle ne soit pas suffisante pour répondre aux besoins essentiels du foyer. De manière générale, trop peu d'efforts sont déployés pour promouvoir la collecte des eaux de pluie comme alternative (peu coûteuse et efficace). L'insécurité hydrique peut entraîner une insécurité alimentaire ou une mauvaise hygiène (Jepson et al., 2017 ; Young et al., 2019). Même l'alimentation en eau courante peut être intermittente dans les PRFI, ce qui signifie que l'eau doit être stockée, qu'il est possible qu'elle soit contaminée et doive être rationnée au sein du foyer entre deux approvisionnements (Kumpel et al., 2017).

Du fait de pressions sociales, les tâches non rémunérées consistant à gérer, à rationner et à organiser l'approvisionnement en eau incombent quotidiennement aux femmes tout comme les soins à donner lorsqu'une personne du foyer tombe malade en raison de services d'eau insalubres ou peu fiables. En Ouganda, des femmes ont rapporté que des femmes enceintes continuaient d'effectuer la collecte de l'eau malgré leur épuisement, se retrouvant avec moins de nourriture et d'eau pour elles-mêmes à un moment où leurs besoins caloriques et hydriques sont élevés (Pommells et al., 2018). On ne dispose que de peu de données concernant les tâches supplémentaires relatives à l'eau une fois celle-ci apportée au domicile (Crider et Ray, 2022).

Les normes sociales et les tabous en matière d'assainissement et d'hygiène peuvent avoir des répercussions particulièrement négatives sur les femmes et les filles. En cas d'absence de toilettes à l'intérieur du domicile par exemple, les femmes, les filles et les garçons sont exposés à des risques de blessures et d'agressions lorsqu'ils se rendent dans des installations sanitaires en pleine nuit (Sorenson et al., 2011). Dans les pays pour lesquels des données existent, on constate que les femmes et les adolescentes issues des foyers les plus pauvres comme les femmes âgées et handicapées sont les moins susceptibles de disposer d'un endroit privé pour se laver et se changer (UNICEF/OMS, 2023). Certaines cultures d'Amérique latine et d'Asie du Sud considèrent que les femmes et les filles qui ont leurs règles sont impures, ce qui limite l'accès de ces dernières à l'eau pour cuisiner et se laver, entraînant des conséquences néfastes sur leur santé (Karki et Espinosa, 2018 ; Baumann et al., 2019).

[7] Les points d'eau non améliorés incluent les puits et les sources non protégés, l'eau fournie par des vendeurs et les eaux de surface.

Dans les travaux de recherche et la conception des programmes en matière de développement, il est encore courant de collecter et de présenter les données en considérant le foyer comme l'unité première d'analyse, les données ventilées pour chaque foyer étant rares. Or, faute de données ventilées par sexe, il est impossible de rendre compte ou de réduire les inégalités d'accès au sein des foyers, que ceux-ci disposent ou non d'eau, de savon ou de toilettes (Heller, 2022 ; voir chapitre 8). Lorsque l'accès à l'eau est non sécurisé ou peu fiable, l'absence de données ventilées par sexe empêche de connaître le poids de l'insécurité hydrique au sein des foyers. Considérer le foyer comme une unité homogène peut masquer les inégalités liées au genre et ne pas inciter à les réduire.

2.1.2 Droits à l'eau et sécurité du logement

La garantie des droits fonciers et des droits au logement conditionne souvent l'accès aux services municipaux de distribution d'eau et d'assainissement (Frediani et al., 2023 ; Abdulhadi et al., 2024). Les habitations de mauvaise qualité, l'insécurité foncière et la discrimination en matière de logement peuvent affecter les femmes de façon disproportionnée (Chant, 2013). Grâce à la propriété légale ou à la reconnaissance du droit foncier, les résidents sont en mesure d'exiger de meilleurs services, notamment en matière d'eau et d'assainissement (ONU-Habitat, 2021). À défaut, ces services essentiels risquent d'être refusés aux résidents des établissements informels. La figure 2.1 illustre le cercle vicieux de l'absence de droits fonciers et de droits au logement, couplée à l'insécurité liée aux services WASH.

En raison de pratiques et de politiques discriminatoires ou de ressources financières limitées, les femmes à la tête d'un foyer sont susceptibles de se heurter à des obstacles majeurs pour accéder au logement (Chant et McIlwaine, 2015). Disposer d'un logement signifie généralement bénéficier d'infrastructures de meilleure qualité, notamment de systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement (plus) fiables (Sarmiento et al., 2020 ; Meehan et al., 2025). Cependant, dans de nombreuses zones urbaines, le risque de précarité du logement et d'accès limité aux services essentiels est plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Cette différence peut exacerber la vulnérabilité des femmes, limiter leurs perspectives d'avenir et entraver leur accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (Chant et McIlwaine, 2015 ; SWA, 2021).

Des données montrent, de façon récurrente, que les personnes vivant dans des logements précaires dans les endroits les plus pauvres paient leur eau plus cher que celles qui sont raccordées au réseau d'alimentation et recourent souvent à des solutions informelles (Hutton, 2012 ; Meehan et al., 2025). Selon une étude réalisée à partir des données de la compagnie des eaux et d'assainissement de Nairobi pour la période 2008-2018, les habitants des bidonvilles dépendent souvent de vendeurs d'eau informels, qui facturent cinq à dix fois plus cher le litre. Les habitants des bidonvilles sont également quatre à six fois moins susceptibles de disposer des 1 500 litres d'eau recommandés par personne et par mois que les habitants des quartiers à revenus intermédiaires et élevés (Mutono et al., 2022).

2.1.3 Services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles

L'accès à des services WASH sécurisés dans les écoles contribue à une meilleure santé, à une meilleure assiduité et, en définitive, à de meilleurs résultats scolaires des élèves (Jasper et al., 2012). Pourtant, à l'échelle mondiale, 23 % des établissements scolaires ne disposent pas de services élémentaires d'approvisionnement en eau potable, 22 % ne disposent pas de services élémentaires d'assainissement et 33 % ne disposent pas de services élémentaires d'hygiène. L'Afrique subsaharienne est la région qui accuse le plus de retard : moins de la moitié des établissements scolaires disposent de services élémentaires d'eau (45 %) et d'assainissement (50 %), et seuls deux établissements sur cinq disposent d'un service élémentaire d'hygiène (37 %). Dans l'ensemble, pour parvenir à un accès universel d'ici à 2030, il faudrait une progression deux fois plus rapide de l'étendue des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et quatre fois plus rapide en ce qui concerne les services d'hygiène (UNICEF/OMS, 2024).

Sans eau dans les écoles, les élèves ne peuvent pas se laver les mains avant les repas et après leurs passages aux toilettes. Les filles ne peuvent pas non plus gérer leurs règles dignement et en toute intimité.

Figure 2.1 L'absence de droits fonciers et de droits au logement, et le cercle vicieux de l'insécurité en matière de services WASH

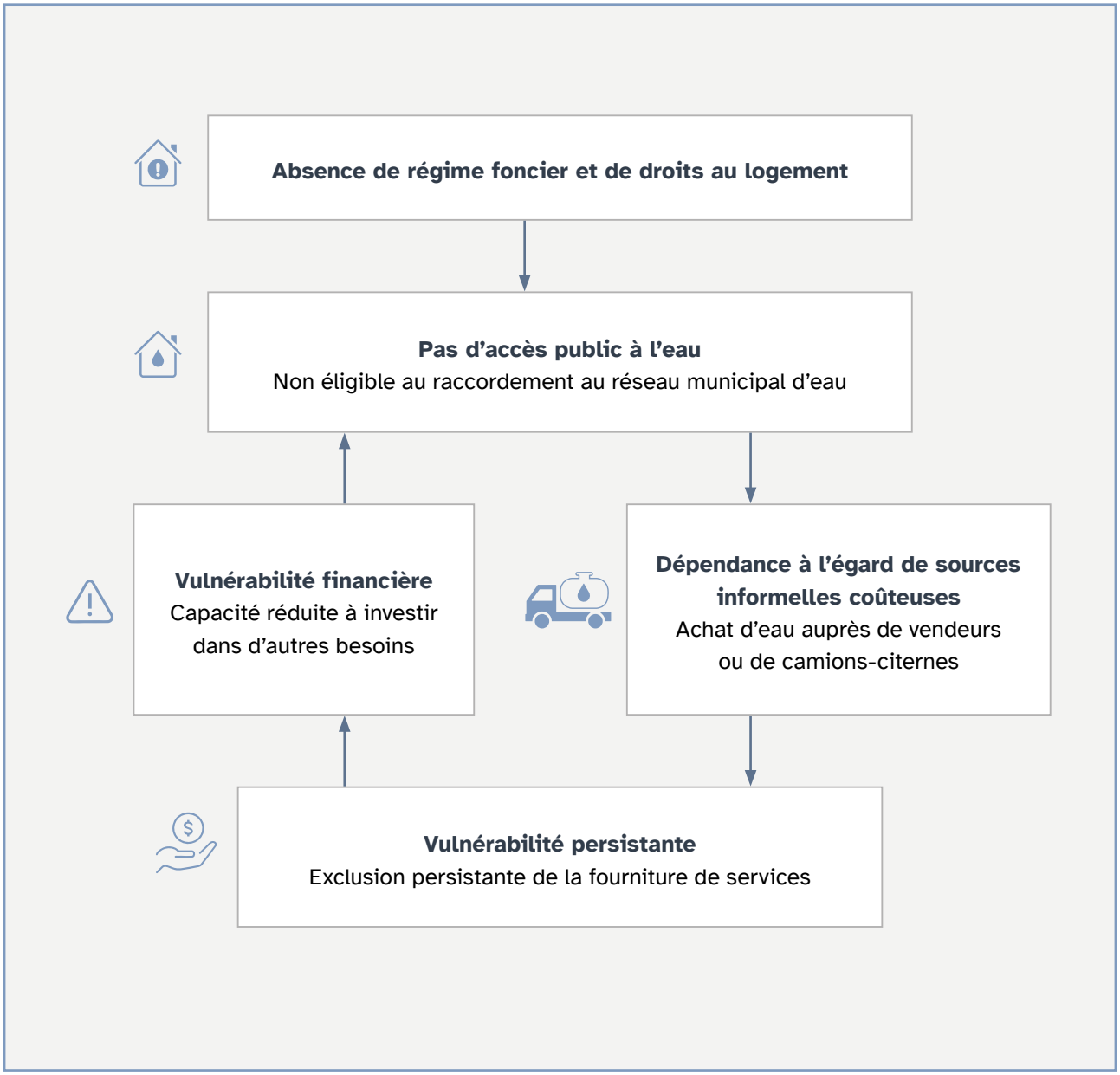

Source : auteurs.

Source de situations embarrassantes (McMahon et al., 2011), l'absence de toilettes et d'eau pour l'hygiène menstruelle conduit souvent les filles à rentrer chez elles et à y rester toute la journée. Entre 2016 et 2022, plus de 10 millions d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans dans 41 pays ont déclaré avoir manqué l'école, le travail ou des activités sociales au cours de leurs dernières règles (UNICEF/ONU-Femmes/Plan International, 2025). Il est donc tout aussi important pour l'assiduité et les résultats scolaires des filles de disposer d'un accès fiable et sécurisé à l'eau à proximité ou dans les toilettes que de leur fournir de l'eau potable (Jewitt et Ryley, 2014).

Des études de cas sur des projets WASH dans les écoles, tel le projet mené conjointement par Action Caring Team, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains à Lok Urai, en Malaisie, qui a permis la mise en place de systèmes de traitement des eaux usées à faible coût et la modernisation des installations sanitaires dans les écoles et les foyers locaux, montrent que la pollution de l'eau peut être réduite et que l'assiduité scolaire des filles peut être considérablement améliorée grâce à une gestion sécurisée des services WASH (PNUE, 2025).

2.1.4 Les services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène dans les établissements de santé

En 2018, 76 % des naissances ont eu lieu dans des établissements de santé mais des conditions d'hygiène inadéquates pourraient compromettre les bénéfices potentiels de cette situation et parfois dissuader les mères d'accoucher dans ces établissements (Bouzid et al., 2018). La propreté de l'eau est essentielle à la prévention des infections pendant l'accouchement. En 2020, les services WASH figuraient parmi les cinq principales attentes de 1,2 million de femmes en matière de services de santé maternelle et reproductive (OMS/UNICEF, 2020). Une étude réalisée au Népal en 2008 a révélé que la mortalité néonatale avait été réduite de 41 % quand les accoucheurs/euses et les mères se lavaient les mains à l'eau et au savon (Rhee et al., 2008). Au Rwanda, une seule journée sans eau potable dans un établissement de santé double le risque d'infection lors des accouchements par césarienne (Robb et al., 2020).

L'accès à des services WASH sécurisés dans les écoles contribue à une meilleure santé, à une meilleure assiduité et, en définitive, à de meilleurs résultats scolaires des élèves

Les femmes, qui comptent pour 70 % du personnel de santé (OIT, 2017), sont en première ligne et pâtissent considérablement de conditions de travail risquées. Les infirmières et les sages-femmes, qui assurent la plupart des services dans les maternités, sont elles-mêmes exposées en cas d'accès limité à l'eau et aux toilettes. Tout comme leurs patients, elles courent le risque d'une contamination (OMS/UNICEF, 2020). Des toilettes propres, pour hommes ou pour femmes, doivent être mises à la disposition du personnel et des patients, et inclure des installations adaptées à la gestion de l'hygiène menstruelle. Or, seuls 78 % des établissements de santé des PRFI disposent de services élémentaires d'eau indispensables à une bonne hygiène (OMS/UNICEF, 2023). En 2020, bon nombre de ces services n'étaient pas pris en compte par les systèmes d'information sur la gestion de la santé ni dans l'évaluation des établissements et les réglementations en matière de construction (OMS/UNICEF, 2020).

2.2 Eau potable, santé, insécurités en matière d'assainissement et d'hygiène

Sous l'effet du changement climatique, la pénurie d'eau s'aggrave partout dans le monde, ce qui a des répercussions sur le temps, les efforts et les risques associés à la collecte et à la gestion des ressources en eau. Les insécurités liées à l'eau ont de graves conséquences sur la santé, y compris la santé mentale, en particulier en zones rurales dans les pays en développement où les femmes et les filles sont les principales responsables de la collecte de l'eau (ONU-Femmes, 2014 ; Jayaweera et al., 2022 ; ONU, 2023). De même, un approvisionnement en eau peu fiable et non sécurisé a de nombreuses répercussions négatives sur la santé. Cette section met l'accent sur les conséquences sanitaires d'un accès insuffisant aux services WASH pour les femmes et les filles.

2.2.1 Santé physique

Le portage et la gestion de l'eau (notamment le rationnement), qui incombent aux femmes et aux filles de manière disproportionnée, peuvent avoir de nombreux effets délétères sur la santé physique (De Guzman et al., 2023). Considérant qu'il faut généralement 50 litres d'eau par personne et par jour pour répondre aux besoins de base et qu'un litre d'eau pèse 1 kg, la collecte quotidienne de l'eau peut contribuer à l'apparition de blessures musculo-squelettiques. Les douleurs cervicales, la compression axiale, les douleurs dans le haut et le bas du dos ainsi que les douleurs articulaires en sont des exemples fréquents (Geere et al., 2010 ; Geere et al, 2018). En 2020, 13 % des foyers dans 21 PRFI ont signalé des blessures liées à la collecte de l'eau, notamment des chutes, des accidents, des

morsures d'animaux et des confrontations physiques lors de tentatives d'accès à l'eau, les femmes étant plus susceptibles de signaler de telles blessures (Venkataramanan et al., 2020). Des données issues de nombreux pays montrent que la collecte de l'eau pendant la grossesse est associée à une diminution du recours aux soins prénatals (Geere et al., 2018). Il a également été constaté que les femmes sont davantage touchées par les cancers de la vessie et du sein, potentiellement associés à l'exposition à l'arsenic, aux trihalométhanes et au trichloroéthylène présents dans l'eau de boisson (Gallagher et al., 2010 ; Smith et al., 2018).

2.2.2 Santé mentale

Le manque d'eau potable et de services WASH peut contribuer à des troubles mentaux et psychosociaux tels la peur, le stress et la dépression (Bisung et Elliott, 2017 ; Wutich et al., 2020 ; Boateng et al., 2022 ; Toivettula, et al., 2023). Ces troubles sont plus susceptibles de toucher les femmes et les filles. Les facteurs de stress liés à l'insuffisance des services d'approvisionnement en eau peuvent exacerber les conflits au sein des foyers, la violence entre partenaires intimes et la maltraitance à l'égard des enfants. De plus, ils peuvent susciter des sentiments de honte et de culpabilité chez les femmes et les filles, qui ne peuvent pas remplir l'une des responsabilités attendues d'une « bonne épouse et mère de famille », à savoir fournir de l'eau potable (Stevenson et al., 2012 ; Van Houweling, 2016). Lorsque les femmes et les filles sont obligées d'utiliser des latrines communes ou de collecter de l'eau dans des situations d'urgence, l'accès aux installations WASH peut leur causer un stress supplémentaire, en raison notamment de menaces à leur dignité ou leur personne (Winter et al., 2018).

Des situations de stress liées à l'eau ont également été observées dans des communautés à faibles revenus aux États-Unis. Dans le cadre d'une étude sur la pollution de l'eau par l'exploitation de mines de charbon, étude menée dans le comté de Letcher dans le Kentucky, les personnes interrogées (principalement des femmes) ont déclaré ressentir de la honte et une mauvaise estime d'elles-mêmes du fait que leurs enfants sentaient mauvais et portaient des vêtements sales à l'église et à l'école (Blakeney et Marshall, 2009). En zones urbaines, d'autres habitants dont l'approvisionnement en eau avait été coupé ont également signalé un « effet domino, mental et physique » lié à la honte de ne pas pouvoir payer leurs factures ou au fait que leurs enfants ne puissent pas prendre de douche et se sentent mal à l'aise à l'école (Amirhadji et al., 2013, p. 36).

2.2.3 Santé menstruelle

Les filles post-pubères, les femmes et les personnes non binaires ont davantage besoin de services WASH (entre autres) lorsqu'elles ont leurs règles (Crofts et Fisher, 2012 ; Sommer et al., 2015). L'eau leur permet de se laver ainsi que de nettoyer leurs vêtements et leurs serviettes hygiéniques réutilisables (le cas échéant). Le manque d'eau et les mauvaises conditions d'hygiène peuvent non seulement causer de la honte et une anxiété extrême, compte tenu des tabous sociaux qui entourent les menstruations dans de nombreuses sociétés, mais aussi provoquer des infections urogénitales (Das et al., 2015). Pour les personnes menstruées, le manque de latrines et/ou de toilettes équipées d'un accès à l'eau constitue un obstacle important à l'égalité des genres et limite leur mobilité comme leur pleine participation à la vie publique.

Le manque d'eau potable et de services WASH peut contribuer à des troubles mentaux et psychosociaux tels la peur, le stress et la dépression

Les problèmes d'accès aux services WASH peuvent être aggravés par des infrastructures inadéquates, de faibles niveaux d'éducation et de soins en matière de santé menstruelle et reproductive, ainsi que par des préceptes religieux ou des normes sociales et culturelles qui excluent les femmes et les filles menstruées des activités communautaires (Sharma et al., 2022). Selon un rapport, seuls deux établissements scolaires sur cinq dispensent une éducation à la santé menstruelle (UNICEF/OMS, 2024). Les tabous sociaux, lorsqu'ils vont de pair avec un système de castes, peuvent avoir des conséquences particulièrement graves (Baumann et al., 2019). En effet, il est extrêmement difficile

de concevoir des politiques, des bâtiments ou du matériel pédagogique sur un sujet dont il est pratiquement impossible de parler en public.

2.3 Risques et dangers insuffisamment reconnus

On ne dispose que de peu de données sur les femmes les plus vulnérables parmi les populations les plus exposées, notamment les femmes sans-abri, les femmes déplacées et les détenues (Heller, 2022). Parmi les obstacles particulièrement peu reconnus (et souvent peu étudiés) au respect des droits humains à l'eau et à l'assainissement pour toutes les femmes et les filles, on peut citer : le harcèlement sexuel, la violence sexiste et sexuelle (VSS) et les rapports sexuels forcés, le travail non reconnu et non rémunéré lié à la gestion de l'eau au sein des foyers et des communautés, le coût de l'eau destinée aux besoins domestiques ainsi que les problèmes rencontrés par les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

2.3.1 Harcèlement sexuel, violence sexiste et sexuelle, et rapports sexuels forcés

En l'absence d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les femmes et les filles doivent faire face à divers risques et désagréments, notamment porter de lourdes quantités d'eau, s'abstenir délibérément de boire pour ne pas avoir à aller aux toilettes, chuter lorsqu'il fait noir, se faire attaquer par des animaux (des chiens et des serpents par exemple) et vivre dans la crainte d'agressions sexuelles (verbales et physiques) (Sahoo et al., 2015). Les risques de violence sexiste et sexuelle, de harcèlement verbal et de viol, en particulier lors des trajets vers les installations sanitaires, ont fait l'objet d'une attention toute particulière (Sorenson et al., 2011 ; Caruso et al., 2017 ; Gibbs et al., 2020). La violence sexiste et sexuelle comme le harcèlement sexuel constituent d'odieuses violations des droits humains dont les conséquences physiques et psychosociales durables sur les personnes ont aussi un impact sur les systèmes de santé publique (OMS, 2024). De tels actes font rarement l'objet d'un signalement en raison de la stigmatisation des victimes et de la crainte de représailles, ce qui explique pourquoi ils sont peu étudiés dans le contexte du secteur WASH (Sommer et al., 2015).

On relève des cas de rapports sexuels forcés lorsque les femmes sont privées de services essentiels dans un contexte de privation extrême, d'impuissance totale et de faible protection juridique (SIWI, 2017 ; Merkle et al., 2023). Dans le secteur WASH, ce phénomène est favorisé par les différences de rôles liés au genre, le manque de points d'eau, la précarité des infrastructures sanitaires, les prix élevés et les traditions bien ancrées qui consistent à dévaloriser le corps des femmes (MacArthur et al., 2020 ; WIN, 2024a). Certaines études menées en Afrique du Sud, au Bangladesh, en Colombie et au Kenya ont mis au jour plusieurs cas de rapports sexuels forcés ou de menaces de rapports sexuels forcés en échange de services (Merkle et al., 2023). Les rapports sexuels forcés, même s'ils résultent exclusivement d'un manque d'accès aux services WASH (Sommer et al., 2015), ont néanmoins des conséquences durables. La honte des victimes mais aussi la crainte de représailles et le flou juridique quant à la nature criminelle de ces actes font que ceux-ci restent trop souvent non signalés et insuffisamment traités. Considérée de la sorte, la fourniture de services WASH sécurisés devient encore plus pressante. Au Kenya, une campagne contre les rapports sexuels forcés est actuellement en cours tandis que le Parlement examine une loi sur ce sujet (WIN, 2024b).

2.3.2 Le travail non reconnu et non rémunéré

Même lorsqu'un foyer dispose d'un accès à l'eau sur place ou à proximité, les normes sociales veulent souvent que ce soient les femmes qui s'occupent de stocker, traiter et rationner des approvisionnements limités aux fins des besoins domestiques tels que boire, cuisiner, se laver et nettoyer. Dans son analyse de l'autonomie financière des femmes, l'Organisation de coopération et de développement économiques a conclu que la réduction des tâches physiquement exigeantes et chronophages, telle la collecte de l'eau, permettait aux femmes de disposer de plus de temps pour exercer un emploi rémunéré, étudier, se divertir et prendre soin d'elles-mêmes (Farrant et Thim, 2019).

Les activités qui entrent dans le cadre de programmes durables de traitement de l'eau, telles l'éducation, la sensibilisation par les pairs ou la mobilisation communautaire, ciblent les femmes et les filles. Les coûts de ces programmes sont rarement établis et les femmes qui y jouent un rôle de « catalyseur » ne sont souvent pas rémunérées, ce qui a pour conséquence involontaire d'augmenter le niveau de travail non rémunéré de celles-ci (Cherukumilli et al., 2023).

2.3.3 Accessibilité financière

Certains chercheurs ont fait valoir que lorsque l'alimentation en eau potable est facturée au prix du marché ou lorsque la tarification de l'eau courante vise à un recouvrement des coûts auprès des consommateurs, ces changements peuvent exacerber les inégalités liées au genre au sein des foyers. Les acteurs du secteur WASH ont souvent préconisé des solutions qu'ils qualifient de « peu coûteuses », tels les comprimés de chlore ou les filtres en céramique, sans enquêter sur la solvabilité des ménages, sur le coût d'opportunité des paiements ou sur l'identité du payeur. Il est probable que certaines de ces solutions d'approvisionnement en eau potable soient peu coûteuses en partie parce que la main-d'œuvre associée à leur mise en œuvre et à leur entretien n'est pas rémunérée.

En règle générale, l'accessibilité financière des services d'alimentation en eau est évaluée au niveau des foyers tout comme l'est le rapport entre prix de l'eau (traitement compris) et revenu des foyers. Toutefois, ce simple rapport ne permet pas de savoir si un foyer a accès à une quantité d'eau suffisante pour satisfaire ses besoins quotidiens (ou s'il peut payer cet accès). L'alimentation en eau peut être accessible financièrement seulement si sa consommation est rationnée de façon stricte. De plus, la recherche anthropologique soutient depuis longtemps que l'accessibilité financière dépend de la structure du foyer et que le coût de l'eau entre en concurrence avec d'autres besoins essentiels. Les hommes et les femmes peuvent en outre ne pas exercer le même contrôle sur le budget du foyer (Guiso et Zaccaria, 2023). Dans de nombreuses cultures, les dépenses sont réparties selon le genre, le « budget des femmes » étant censé couvrir les dépenses quotidiennes telles que la nourriture, le combustible, l'eau ou le savon (Guyer, 1980). Dans ce dernier cas, se fonder sur le revenu total du foyer pour calculer le taux d'accessibilité financière n'aurait guère de sens.

L'accessibilité financière de l'eau et de l'assainissement constitue une dimension essentielle des droits humains, mais elle reste étudiée en tant que phénomène propre à un foyer pris en tant qu'unité et sous-estimée en tant que phénomène spécifique au genre.

2.3.4 Les problèmes rencontrés par les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays

En matière de services WASH, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont confrontés à des problèmes graves bien que sous-étudiés, dont les effets touchent particulièrement les femmes et les filles. Les bornes-fontaines communes, par exemple, obligent à faire la queue pendant des heures, ce qui expose les femmes et les filles à des risques de harcèlement et réduit le temps qu'elles peuvent consacrer à l'apprentissage, aux soins des enfants ou à une activité professionnelle. La perturbation des services et la mauvaise qualité des installations sanitaires peuvent également exposer les populations à des maladies d'origine hydrique, tel le choléra ; preuve s'il en est besoin des effets potentiellement mortels d'une réduction des services WASH (MSF, 2023). Outre les problèmes de santé, le manque d'installations adaptées à la gestion de l'hygiène menstruelle peut porter atteinte à la dignité fondamentale des adolescentes et entraîner leur absentéisme scolaire.

Dans les camps de réfugiés de Dadaab et de Kakuma au Kenya, des organisations non gouvernementales ont aidé à la réalisation de forages équipés de pompe à énergie solaire ainsi qu'à la distribution de matériel de chloration. Elles ont ainsi permis de réduire la dépendance aux pompes diesel, d'améliorer la fiabilité de l'alimentation en eau et d'alléger les tâches quotidiennes des femmes et des filles, qui devaient auparavant parcourir de longues distances pour collecter l'eau (Tado, 2015). Dans le camp de Dadaab, la mise en place de *distributeurs automatiques d'eau* prépayés sur les marchés du camp a donné aux foyers, y compris à ceux dirigés par des femmes, un même accès à l'eau potable à un coût raisonnable et à des moments pratiques de la journée, réduisant les risques de longues files d'attente et renforçant la transparence de la distribution (Maalim et Kenya, 2021).

Ces initiatives ont démontré l'efficacité des interventions WASH tenant compte des problématiques de genre pour améliorer la sécurité, la santé et la dignité des femmes et des filles. Toutefois, les politiques et autres directives n'ont pas encore suffisamment intégré les enseignements en la matière. Intégrer systématiquement ces approches dans la planification humanitaire et la gouvernance nationale des ressources en eau peut contribuer à garantir que les femmes et les filles réfugiées ne soient pas laissées pour compte lorsqu'il s'agit du respect des droits humains à l'eau et à l'assainissement.

La pleine réalisation des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement passe par la suppression progressive des limitations d'accès à l'eau et à l'assainissement, y compris la discrimination

2.4 Aller de l'avant

La pleine réalisation des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement passe par la suppression progressive des limitations d'accès à l'eau et à l'assainissement, y compris la discrimination. Il s'agit notamment :

- des freins à une participation égalitaire des hommes et des femmes aux décisions relatives à la gouvernance des ressources en eau ;
- la responsabilité disproportionnée qui revient aux femmes et aux filles pour la collecte de l'eau, les privant des possibilités d'activités productives ou sociales ;
- les normes culturelles qui limitent l'accès des femmes et des filles aux installations d'eau et d'assainissement lorsqu'elles en ont le plus besoin ;
- l'acceptation de la violence sexiste et sexuelle, du harcèlement et d'autres menaces à la sécurité lors de l'accès aux installations d'eau et d'assainissement domestiques ;
- la large stigmatisation associée aux menstruations.

Surmonter ces barrières pour permettre l'accès aux services WASH nécessite des interventions qui vont au-delà de solutions techniques puisque ces difficultés possèdent des causes complexes, à la croisée de la politique, de l'économie et la culture. Certains pays ont tenté de renforcer l'autonomie des femmes en zones rurales et périurbaines en encourageant leur participation et leur prise de parole au sein des instances décisionnelles WASH, afin qu'elles puissent parler des services reçus ou requis ainsi que de l'emplacement et l'état des installations (ONU-Habitat, 2008).

L'encadré 2.1 présente les efforts déployés en République démocratique populaire lao pour intégrer les femmes dans les structures locales de gouvernance WASH afin de leur permettre de ne plus être des bénéficiaires passives mais des décideuses actives.

WASH FIT, un outil de gestion des services WASH fondé sur l'évaluation des risques sous l'angle du genre, de l'équité, du handicap et de l'inclusion sociale, est un exemple de programme destiné aux établissements de santé qui tient compte des problématiques de genre. Selon une évaluation mondiale réalisée par l'OMS et l'UNICEF, cet outil a été adopté dans plus de 70 pays (OMS/UNICEF, 2025b). En 2023, 80 % des pays ayant mis en œuvre cet outil ont signalé une amélioration des services WASH et 60 % ont déclaré avoir constaté une amélioration de la satisfaction des patients (UNICEF/OMS, 2024). Outre la hausse de la satisfaction des patients, cet outil a également permis d'améliorer la satisfaction du personnel soignant (50 %) (OMS/UNICEF, 2025b).

Un autre exemple, mis en avant dans l'encadré 2.2, est le projet de relèvement après le passage du cyclone Idai au Zimbabwe, qui a été « conçu pour répondre efficacement aux besoins urgents et à moyen terme des personnes et des communautés touchées par le cyclone Idai en 2019 » (Banque mondiale, 2024, encadré 2, p. 15).

Encadré 2.1 Approches performatives sur les problématiques de genre en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement en République démocratique populaire lao

Financé par le Fonds d'adaptation et mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao, le projet intitulé « Renforcer la résilience au climat et aux catastrophes naturelles des établissements humains ruraux et urbains émergents les plus vulnérables en République démocratique populaire lao » a permis de transformer l'accès à l'eau et de renforcer la résilience climatique. Bien que ce projet soit principalement axé sur la résilience climatique et la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes climatiques, l'un de ses volets était consacré aux problématiques de genre dans le domaine des services WASH et intégrait le leadership des femmes à chaque étape du processus, depuis la validation des évaluations multirisques des risques climatiques jusqu'à l'élaboration conjointe de plans d'action et la conception d'infrastructures. Ce projet associait données scientifiques et savoirs communautaires, notamment au travers de la consultation des femmes et leur participation active à la prise de décision.

Entre 2017 et 2024, le projet a amélioré l'accès à l'eau dans 189 localités des provinces d'Attapeu, de Saravan et de Sekong ; en ont directement profité 125 295 personnes, dont 67 659 femmes et filles (54 % du total des bénéficiaires). Axé sur une approche tenant compte des problématiques de genre, le projet a permis d'obtenir des résultats équitables grâce à des discussions de groupe avec des femmes, des enfants et des populations à risque, ainsi qu'à la participation de ces derniers à la validation des évaluations de risques climatiques, à l'élaboration conjointe de plans d'action et à la conception de solutions en termes d'infrastructures. L'Union des femmes laotiennes a joué un rôle central en garantissant la participation des femmes à la conception des systèmes d'alimentation en eau. Initialement destiné à un nombre limité de bénéficiaires, le projet a triplé sa portée, créant davantage d'opportunités pour les femmes et les filles en matière d'éducation, de moyens de subsistance et d'épanouissement personnel.

Une femme du village de Lahang, dans la province de Saravan, a ainsi déclaré : « Auparavant, je me rendais deux fois par jour à la rivière, située à vingt minutes de mon village, pour aller chercher de l'eau. Pendant la saison sèche, il me fallait marcher encore plus longtemps. Grâce à ce projet, j'ai désormais de l'eau chez moi. Je peux même cultiver des légumes dans mon potager. »

Récompensé par le prix *Gender Champion Award 2025* décerné par ONU-Habitat, ce projet s'impose comme un modèle mondial d'adaptation au changement climatique, performatif sur les problématiques de genre. En intégrant le leadership des femmes et en proposant des solutions équitables, il met en évidence le rôle de l'égalité des genres dans le renforcement de la résilience des communautés tout en relevant des défis climatiques majeurs.

Sources : Phongsa (2024) et ONU-Habitat (2025).

Encadré 2.2 Intégration des problématiques de genre dans les infrastructures résilientes : le projet de relèvement après le passage du cyclone Idai au Zimbabwe

Grâce à une approche multidimensionnelle, comprenant une aide immédiate pour le relèvement après le passage du cyclone, un relèvement à moyen terme et le renforcement de la résilience, le projet a accéléré les efforts de relèvement durable et favorisé le bien-être et la résilience à long terme des communautés touchées au Zimbabwe.

Principales interventions :

1. Prise en compte de la violence sexiste et sexuelle

- Latrines et points d'eau plus sécurisés : la construction de latrines plus sûres et l'implantation stratégique de points d'eau ont non seulement réduit les distances que les femmes et les filles devaient parcourir quotidiennement mais ont également minimisé leur exposition à des risques de violence, un aspect particulièrement crucial dans les situations post-catastrophe où la perturbation des lieux de vie et des systèmes sociaux peut accroître les risques liés aux déplacements et à la violence sexiste et sexuelle.
- Amélioration de l'éclairage nocturne : la mise en place d'un éclairage nocturne approprié dans les zones habitées a considérablement amélioré la sécurité et permis aux femmes de se déplacer plus librement et en toute sécurité la nuit.

2. Autonomie des femmes

- Accès à de nouveaux rôles : en donnant aux femmes la possibilité d'exercer des rôles qui leur étaient auparavant interdits, notamment en lien avec la gestion de pompes collectives et la construction de latrines, le projet a non seulement renforcé l'autonomie des femmes mais a également garanti la participation directe de celles-ci aux efforts de reconstruction et de résilience post-catastrophe, favorisant un relèvement plus rapide de la communauté et une égalité durable entre les genres.
- Renforcement des compétences grâce à la formation : 40 femmes ont été formées à la gestion des pompes collectives et 24 à la construction de latrines, ce qui leur a permis d'acquérir des compétences essentielles pour entretenir les infrastructures critiques, compétences nécessaires à une intervention et à un relèvement efficaces en cas de catastrophe naturelle. Cette autonomie accrue renforce celle de la communauté.
- Amélioration des latrines : l'amélioration de la conception des latrines grâce à des dispositifs tels que des serrures, des cloisons protectrices et des kits d'hygiène a renforcé la sécurité et la dignité des femmes au lendemain du passage du cyclone alors que leur intimité et leur sécurité étaient souvent compromises.
- Installations sanitaires adaptées au genre : veiller à ce que le personnel chargé des installations sanitaires compte au moins la moitié de femmes a favorisé l'égalité des genres dans l'accès aux services et leur gestion, ce qui est nécessaire pour assurer des efforts de relèvement équilibrés.

3. Environnement propice aux aidants

- Congés maladie liés aux menstruations : l'octroi de congés maladie pour les femmes souffrant de problèmes liés à leurs règles a permis à ces femmes de percevoir l'intégralité de leur salaire pendant leur absence. Ce mécanisme de soutien essentiel contribue à maintenir la stabilité financière des femmes aidantes pendant la phase de relèvement après une catastrophe naturelle.

Impact : Toutes ces interventions ont contribué à des résultats positifs en matière d'égalité des genres et ont favorisé l'autonomie, l'égalité et la sécurité des femmes dans les communautés touchées par le cyclone. La priorité accordée aux besoins spécifiques des femmes ainsi qu'à la réduction des risques, telle la violence sexiste et sexuelle, a permis de garantir un accès plus sûr aux services essentiels. En renforçant les compétences et en créant des opportunités d'emploi, ces interventions ont aussi rendu les femmes plus autonomes, plus sûres d'elles et plus actives au sein de leur communauté. L'amélioration des systèmes d'assainissement et les mesures d'aide ont aussi instauré des conditions de vie plus sûres et plus dignes. Tous ces efforts ont favorisé une reconstruction plus inclusive et plus résiliente, au bénéfice de tous les membres de la communauté.

Source : à partir de Banque mondiale (2024, encadré 2, p. 15).

2.5 Conclusions

Le présent chapitre a examiné la manière dont, en ce qui concerne les services WASH, les inégalités liées au genre s'inscrivent dans un plus vaste système d'inégalités et de pratiques sociales discriminatoires, qui comprend la discrimination en matière de foncier et de logement, la normalisation des standards et des attentes liées au genre dans les pratiques juridiques et les institutions, l'accès limité des femmes aux postes de direction (plutôt qu'aux emplois manuels) dans le secteur de la gestion des ressources en eau et la prévalence d'indicateurs de coûts, d'avantages et d'accessibilité financière relativement aux services WASH qui occultent les besoins et le travail spécifiques des femmes. Il en résulte toute une série de conséquences sur la santé physique et mentale, conséquences qui touchent de manière disproportionnée les femmes dès lors que les services WASH ne sont pas en mesure de répondre à leurs besoins essentiels. La violence sexiste et sexuelle comme la violence domestique ont également été associées à des services WASH non sécurisés. Le renforcement des politiques nationales en matière d'hygiène menstruelle afin d'accorder une plus grande priorité aux services WASH dans les écoles, sur les lieux de travail et dans les lieux publics pourrait permettre à davantage de femmes de participer aux activités communautaires. Enfin, intégrer la gestion de l'hygiène menstruelle au sein des programmes scolaires pourrait contribuer à lever les tabous qui y sont associés.

Réduire les inégalités liées au genre en matière de services WASH nécessite des interventions qui vont au-delà de remèdes techniques en s'attaquant aux inégalités structurelles et sociales. Plusieurs exemples à travers le monde montrent que lorsque la participation des femmes est conçue comme un moyen d'encourager leur leadership et leur prise de parole, non comme un simulacre de participation (Heller, 2022 ; voir chapitre 9), celles-ci deviennent des agents actifs d'un changement vers plus d'égalité et d'équité au sein des services WASH.

En ce qui concerne les services WASH, les inégalités liées au genre s'inscrivent dans un plus vaste système d'inégalités et de pratiques sociales discriminatoires

Ainsi que décrit dans ce chapitre, une action concertée doit être menée de toute urgence afin de :

- **Renforcer les mesures juridiques, institutionnelles et communautaires contre les rapports sexuels forcés dans le secteur des services WASH.** Les législations doivent être révisées afin de définir explicitement les rapports sexuels forcés et les ériger en infraction. Des cadres doivent également être établis afin de contrôler l'application de ces législations.

- **Ventiler les données par sexe et par âge au niveau des foyers et intégrer des données relatives à l'emploi du temps et à l'accessibilité financière selon le genre au sein des projets de recherche et des cadres politiques concernant le secteur WASH.** Les évaluations de l'accessibilité financière des services WASH doivent tenir compte du fait que les femmes ont un contrôle limité sur les finances du foyer et qu'elles assument une part disproportionnée des tâches liées à ces services. Des recherches pourraient ensuite orienter les politiques relatives au travail non rémunéré, aux soins et aux tâches domestiques.

- **Soutenir et améliorer la recherche sur les services WASH dans les camps de réfugiés et les camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.** Associer directement les femmes et les filles réfugiées à la recherche et au partage des connaissances peut contribuer à faire entendre leur voix et à identifier les problèmes comme les solutions.

Références

Abdulhadi, R., Bailey, A. et van Noorloos, F. 2024. « Access inequalities to WASH and housing in slums in low- and middle-income countries (LMICs): A scoping review ». *Global Public Health*, vol. 19, nº 1, article 2369099. doi.org/10.1080/17441692.2024.2369099.

Amirhadji, J., Burcat, L., Halpert, S., Lam, N., McAleer, D., Schur, C., Smith, D. et Sperling, E. 2013. *Tapped out: Threats to the Human Right to Water in the Urban United States*. Documents et rapports de l'Institut des droits humains de Georgetown Law. scholarship.law.georgetown.edu/hri_papers/7/.

Assemblée générale des Nations Unies. 2015. Les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 17 décembre 2015. Soixante-dixième session. A/RES/70/169. docs.un.org/fr/A/RES/70/169.

Banque mondiale. 2024. *Entry Points for Integrating Gender Considerations in Resilient Infrastructure*. Washington, Groupe de la Banque mondiale. openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/9cf2e3ba-5ccb-43bd-8acc-37e16fedc812/content.

Baumann, S. E., Lhaki, P. et Burke, J. G. 2019. « Assessing the role of caste/ethnicity in predicting menstrual knowledge, attitudes, and practices in Nepal ». *Global Public Health*, vol. 14, nº 9, p. 1288 à 1301. doi.org/10.1080/17441692.2019.1583267.

Bisung, E. et Elliott, S. J. 2017. « It makes us really look inferior to outsiders: Coping with psychosocial experiences associated with the lack of access to safe water and sanitation ». *Canadian Journal of Public Health*, vol. 108, nº 4, p. 442 à 447. doi.org/10.17269/cjph.108.5546.

Blakeney, A. B. et Marshall, A. 2009. « Water quality, health, and human occupations ». *American Journal of Occupational Therapy,* vol. 63, nº 1, p. 46 à 57. doi.org/10.5014/ajot.63.1.46.

Boateng, G. O., Workman, C. L., Miller, J. D., Onono, M., Neilands, T. B. et Young, S. L. 2022. « The syndemic effects of food insecurity, water insecurity, and HIV on depressive symptomatology among Kenyan women ». *Social Science & Medicine*, vol. 295, article 113043. doi.org/10.1016/j.socscimed.2020.113043.

Bouzid, M., Cumming, O. et Hunter, P. R. 2018. « What is the impact of water sanitation and hygiene in healthcare facilities on care seeking behaviour and patient satisfaction? A systematic review of evidence from low-income and middle-income countries ». *BMJ Global Health,* vol. 3, nº 3, article e000648. doi.org/10.1136/bmjgh-2017-000648.

Caruso, B. A., Chipungu, J., Kulkarni, S. et Ray, I. 2023. « Women, work, and water ». *The Lancet*, vol. 401, nº 10383, p. 1131 à 1132. doi.org/10.1016/S0140-6736(23)00572-X.

Caruso, B. A., Clasen, T., Yount, K. M., Cooper, H. L., Hadley, C. et Haardörfer, R. 2017. « Assessing women's negative sanitation experiences and concerns: The development of a novel sanitation insecurity measure ». *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 14, nº 7, article 755. doi.org/10.3390/ijerph14070755.

Chant, S. 2013. « Cities through a "gender lens": A golden "urban age" for women in the global South? ». *Environment and Urbanization*, vol. 25, nº 1, p. 9 à 29. doi.org/10.1177/0956247813477809.

Chant, S. et McIlwaine, C. 2015. *Cities, Slums and Gender in the Global South: Towards a Feminised Urban Future*. Première édition. Londres, Routledge. doi.org/10.4324/9781315862996.

Cherukumilli, K., Ray, I. et Pickering, A. J. 2023. « Evaluating the hidden costs of drinking water treatment technologies ». *Nature Water,* vol. 1, p. 319 à 327. doi.org/10.1038/s44221-023-00055-y.

Crider, Y. S. et Ray, I. 2022. « Water and Development: A Gender Perspective ». *Oxford Research Encyclopedia of Environmental Science*. Oxford University Press. doi.org/10.1093/acrefore/9780199389414.013.685.

Crofts, T. et Fisher, J. 2012. « Menstrual hygiene in Ugandan schools: An investigation of low-cost sanitary pads ». *Journal of Water, Sanitation and Hygiene for Development,* vol. 2, nº 1, p. 50 à 58. doi.org/10.2166/washdev.2012.067.

Das, P., Baker, K. K., Dutta, A., Swain, T., Sahoo, S., Das, B. S. Panda, B., Nayak, A., Bara, M., Bilung, B., Mishra, P. R., Panigrahi, P., Cairncross, S. et Torondel, B. 2015. « Menstrual hygiene practices, WASH access and the risk of urogenital infection in women from Odisha, India ». *PLOS ONE,* vol. 10, nº 6, article e0130777. doi.org/10.1371/journal.pone.0130777.

De Albuquerque, C. 2014. *Manuel pratique pour la réalisation des droits humains à l'eau et à l'assainissement*. Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement. New York, Conseil des droits de l'homme. www.ohchr.org/en/special-procedures/sr-water-and-sanitation/handbook-realizing-human-rights-water-and-sanitation.

De Guzman, K., Stone, G., Yang, AR., Schaffer, K. E., Lo, S., Kojok, R., Kirkpatrick, C. R., Del Pozo, A. G., Le, T. T.,

DePledge, L., Frost, E. L. et Kayser, G. L. 2023. « Drinking water and the implications for gender equity and empowerment: A systematic review of qualitative and quantitative evidence ». *International Journal of Hygiene and Environmental Health*, vol. 247, article 114044. doi.org/10.1016/j.ijheh.2022.114044.

Farrant, G. et Thim, A. 2019. *Measuring Women's Economic Empowerment: Time Use Data and Gender Inequality*. Document d'orientation sur le développement de l'OCDE nº 16. Paris, Éditions OCDE. doi.org/10.1787/02e538fc-en.

Frediani, A. A., Cociña, C. et Roche, J. M. 2023. *Improving Housing in Informal Settlements: Assessing the Impacts in Human Development*. Washington, Habitat for Humanity International. www.habitat.org/sites/default/files/documents/Home-Equals-Launch-Report_Full.pdf.

Gallagher, L. G., Webster, T. F., Aschengrau, A. et Vieira, V. M. 2010. « Using residential history and groundwater modeling to examine drinking water exposure and breast cancer ». *Environmental Health Perspectives*, vol. 118, nº 6, p. 749 à 755. doi.org/10.1289/ehp.0901547.

Geere, J. L., Cortobius, M., Geere, J. H., Hammer, C. C. et Hunter, P. R. 2018. « Is water carriage associated with the water carrier's health? A systematic review of quantitative and qualitative evidence ». *BMJ Global Health*, vol. 3, article e000764. doi.org/10.1136/bmjgh-2018-000764.

Geere, J. L., Mokoena, M. M., Jagals, P., Poland, F. et Hartley, S. 2010. « How do children perceive health to be affected by domestic water carrying? Qualitative findings from a mixed methods study in rural South Africa ». *Child: Care, Health and Development*, vol. 36, p. 818 à 826. doi.org/10.1111/j.1365-2214.2010.01098.x.

Gibbs, A., Reddy, T., Khanyile, D. et Cawood, C. 2020. « Non-partner sexual violence experience and toilet type amongst young (18–24) women in South Africa: A population-based cross-sectional analysis ». *Global Public Health*, vol. 16, nº 4, p. 590 à 596. doi.org/10.1080/17441692.2020.1813787.

Guiso, L. et Zaccaria, L. 2023. « From patriarchy to partnership: Gender equality and household finance ». *Journal of Financial Economics*, vol. 147, nº 3, p. 573 à 595. doi.org/10.1016/j.jfineco.2023.01.002.

Guyer, J. I. 1980. *Household Budgets and Women's Incomes*. Document de travail du Centre d'études africaines de l'Université de Boston, nº 28. Université de Boston. hdl.handle.net/2144/40427.

Heller, L. 2022. *The Human Rights to Water and Sanitation*. Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press. doi.org/10.1017/9781108938679.

Hutton, G. 2012. *Monitoring "Affordability" of Water and Sanitation Services After 2015: Review of Global Indicator Options*. Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène. washdata.org/sites/default/files/documents/reports/2017-07/Hutton-2012-monitoring-affordability-of-water-and-sanitation-services.pdf.

Jasper, C., Le, T.-T. et Bartram, J. 2012. « Water and sanitation in schools: A systematic review of the health and educational outcomes ». *International Journal of Environmental Research and Public Health,* vol. 9, nº 8, p. 2772 à 2787. doi.org/10.3390/ijerph9082772.

Jayaweera, R. T., Goin, D., Twine, R., Neilands, T. B., Wagner, R. G., Lippman, S. A., Kahn, K., Pettifor, A. et Ahern, J. 2022. « Associations between WASH-related violence and depressive symptoms in adolescent girls and young women in South Africa (HPTN 068): A cross-sectional analysis ». *BMJ Open*, vol. 12, nº 7. doi.org/10.1136/bmjopen-2022-061032.

Jepson, W. E., Wutich, A., Collins, S. M., Boateng, G. O. et Young, S. L. 2017. « Progress in household water insecurity metrics: A cross-disciplinary approach ». *Wiley Interdisciplinary Reviews: Water*, vol. 4, nº 3, article e1214. doi.org/10.1002/wat2.1214.

Jewitt, S. et Ryley, H. 2014. « It's a girl thing: Menstruation, school attendance, spatial mobility and wider gender inequalities in Kenya ». *Geoforum*, vol. 56, p. 137 à 147. doi.org/10.1016/j.geoforum.2014.07.006.'

Karki, R. et Espinosa, C. 2018. « Breaking taboos: Menstruation, female subordination and reproductive health, the case of India ». *Insights of Anthropology*, vol. 2, nº 1, p. 111 à 120. doi.org/10.36959/763/491.

Kumpel, E., Woelfle-Erskine, C., Ray, I. et Nelson, K. L. 2017. « Measuring household consumption and waste in unmetered, intermittent piped water systems ». *Water Resources Research*, vol. 53, nº 1, p. 302 à 315. doi.org/10.1002/2016WR019702.

Maalim, M. et Kenya, D. 2021. « UNHCR Introduces ATMs to Supply Water in Dadaab Refugee Markets ». Site web du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) Kenya. www.unhcr.org/ke/news/unhcr-introduces-atms-supply-water-dadaab-refugee-markets.

MacArthur, J., Carrard, N. et Willetts, J. 2020. « WASH and gender: A critical review of the literature and implications for gender-transformative WASH research ». *Journal of Water, Sanitation and Hygiene for Development*, vol. 10, nº 4, p. 818 à 827. doi.org/10.2166/washdev.2020.232.

McMahon, S. A., Winch, P. J., Caruso, B. A., Obure, A. F., Ogutu, E. A., Ochari, I. A. et Rheingans, R. D. 2011. « "The girl with her period is the one to hang her head": Refle-

ctions on menstrual management among schoolgirls in rural Kenya ». *BMC International Health and Human Rights*, vol. 11, nº 7. doi.org/10.1186/1472-698X-11-7.

Meehan, K., Jurjevich, J. R., Everitt, L., Chun, N. M. J. W. et Sherrill, J. 2025. « Urban inequality, the housing crisis and deteriorating water access in US cities ». *Nature Cities,* vol. 2, nº 1, p. 93 à 103. doi.org/10.1038/s44284-024-00180-z.

Merkle, O., Allakulov, U., Gonzalez, D., Sánchez, A. H., Rabbi, S. E. et Hasan, Z. 2023. « When vulnerabilities are exploited — The role of sextortion in the WASH sector in Bangladesh ». *Frontiers in Water*, vol. 5, article 1048594. doi.org/10.3389/frwa.2023.1048594.

MSF (Médecins Sans Frontières). 2023. « Kenya : Une catastrophe sanitaire imminente dans les camps de réfugiés de Dadaab ? ». Site web de MSF. www.msf.fr/actualites/kenya-une-catastrophe-sanitaire-imminente-dans-les-camps-de-refugies-de-dadaab.

Mutono, N., Wright J., Mutembei, H. et Thumbi S. M. 2022. « Spatio-temporal patterns of domestic water distribution, consumption and sufficiency: Neighbourhood inequalities in Nairobi, Kenya ». *Habitat International*, vol. 119. doi.org/10.1016/j.habitatint.2021.102476.

OIT (Organisation internationale du Travail). 2017. *Améliorer les conditions d'emploi et de travail dans les services de santé.* Rapport pour discussion à la Réunion tripartite sur les moyens d'améliorer les conditions d'emploi et de travail dans les services de santé, Genève, 24-28 avril 2017. Genève, OIT. www.ilo.org/fr/publications/am%C3%A9liorer-les-conditions-d%E2%80%99emploi-et-de-travail-dans-les-services-de-sant%C3%A9.

OMS (Organisation mondiale de la Santé). 2024. Violence à l'encontre des femmes. Site web de l'OMS. www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women.

OMS/UNICEF (Organisation mondiale de la Santé/Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2020. *Rapport de situation mondial sur les services WASH dans les établissements de santé : les impératifs premiers*. Genève, OMS. iris.who.int/handle/10665/349574.

——. 2023. *Progress on WASH in Health Care Facilities 2000–2021: Special Focus on WASH and Infection Prevention and Control*. Genève, OMS/UNICEF. iris.who.int/handle/10665/366657.

——. 2025a. *Progress on Household Drinking Water, Sanitation and Hygiene 2000-2024: Special Focus on Inequalities*. Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP). Genève, OMS/UNICEF. www.who.int/publications/m/item/progress-on-household-drinking-water--sanitation-and-hygiene-2000-2024--special-focus-on-inequalities.

——. 2025b. *Implementation of the Water and Sanitation for Health Facility Improvement Tool (WASH FIT): Global Report*. Genève/New York, OMS/UNICEF. iris.who.int/handle/10665/380463.

ONU (Organisation des Nations Unies). 2023. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2023 — Partenariats et coopération pour l'eau*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384658.

ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2014. Collecting and Carrying Water, Burdensome Reality for Women. Site web d'ONU-Femmes. www.unwomen.org/en/news/stories/2014/3/collecting-and-carrying-water-burdensome-reality-for-women.

——. 2024. *Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable — Gros plan sur l'égalité des sexes 2024*. New York, ONU-Femmes. www.unwomen.org/sites/default/files/2024-12/progress-on-the-sustainable-development-goals-the-gender-snapshot-2024-fr_0.pdf.

ONU-Habitat (Programme des Nations Unies pour les établissements humains). 2008. *How to Set Up and Manage a Town-Level Multistakeholder Forum: A Step-By-Step Guide*. Nairobi, ONU-Habitat. unhabitat.org/how-to-set-up-and-manage-a-town-level-multistakeholder-forum-a-step-by-step-guide.

——. 2021. *The Role of Land in Achieving Adequate and Affordable Housing*. Nairobi, ONU-Habitat. unhabitat.org/the-role-of-land-in-achieving-adequate-and-affordable-housing.

——. 2025. *Stronger Women, Stronger Cities: UN-Habitat's Action for Change 2020–2025*. Nairobi, ONU-Habitat. unhabitat.vn/en/document/stronger-women-stronger-cities-un-habitats-action-for-change-2020-2025/.

Phongsa, P. 2024. *Terminal Evaluation. Enhancing the Climate and Disaster Resilience of the Most Vulnerable Rural and Emerging Urban Human Settlements*. Rapport pour ONU-Habitat. unhabitat.la/download/resilient-communities-terminal-evaluation-report/.

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2025. « Innovative Wastewater and Sanitation Solution Turns the Tide for Sabah's Floating Villages ». Technical highlight. Site web du PNUE. www.unep.org/technical-highlight/innovative-wastewater-and-sanitation-solution-turns-tide-sabahs-floating.

Pommells, M., Schuster-Wallace, C., Watt, S. et Mulawa, Z. 2018. « Gender violence as a water, sanitation, and hygiene risk: Uncovering violence against women and girls as it pertains to poor wash access ». *Violence Against Women*, vol. 24, nº 15, p. 1851 à 1862. doi.org/10.1177/1077801218754410.

Rhee, V., Mullany, L. C., Khatry, S. K., Katz, J., LeClerq, S. C., Darmstadt, G. L. et Tielsch, J. M. 2008. « Maternal and birth attendant hand washing and neonatal mortality in southern Nepal ». *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine,* vol. 162, nº 7, p. 603 à 608. doi.org/10.1001/archpedi.162.7.603.

Robb, K. A., Habiyakare, C., Kateera, F., Nkurunziza, T., Dusabe, L., Kubwimana, M., Powell, B., Koch, R., Gruendl, M., Ngamije, P., Riviello, R. et Hedt-Gauthier, B. 2020. « Variability of water, sanitation, and hygiene conditions and the potential infection risk following cesarean delivery in rural Rwanda ». *Journal of Water and Health,* vol. 18, nº 5, p. 741 à 752. doi.org/10.2166/wh.2020.220.

Sahoo, K. C., Hulland, K. R. S., Caruso, B. A., Swain, R., Freeman, M. C., Panigrahi, P. et Dreibelbis, R. 2015. « Sanitation-related psychosocial stress: A grounded theory study of women across the life-course in Odisha, India ». *Social Science & Medicine*, vol. 139, p. 80 à 89. doi.org/10.1016/j.socscimed.2015.06.031.

Sarmiento, J. P., Sandoval, V. et Jerath, M. 2020. « The influence of land tenure and dwelling occupancy on disaster risk reduction. The case of eight informal settlements in six Latin American and Caribbean countries ». *Progress in Disaster Science*, vol. 5, article 100054. doi.org/10.1016/j.pdisas.2019.100054.

SFI (Société financière internationale). 2007. *Stakeholder Engagement: A Good Practice Handbook for Companies Doing Business in Emerging Markets*. Washington, SFI. www.ifc.org/stakeholderengagement.

Sharma, A., McCall-Hosenfeld, J. S. et Cuffee, Y. 2022. « Systematic review of menstrual health and hygiene in Nepal employing a social ecological model ». *Reproductive Health*, vol. 19, nº 1, article 154. doi.org/10.1186/s12978-022-01456-0.

SIWI (Institut international de l'eau à Stockholm). 2017. *Annual Report 2017.* Stockholm, SIWI. siwi.org/wp-content/uploads/2018/05/SIWI_AnnualReport2017_interactive.pdf.

Smith, A. H., Marshall, G., Roh, T., Ferreccio, C., Liaw, J. et Steinmaus, C. 2018. « Lung, bladder, and kidney cancer mortality 40 years after arsenic exposure reduction ». *JNCI: Journal of the National Cancer Institute*, vol. 110, p. 241 à 249. doi.org/10.1093/jnci/djx201.

Sommer, M., Ferron, S., Cavill, S. et House, S. 2015. « Violence, gender and wash: Spurring action on a complex, under-documented and sensitive topic ». *Environment & Urbanization*, vol. 27, p. 105 à 116. doi.org/10.1177/0956247814563528.

Sorenson, S. B., Morssink, C. et Campos, P. A. 2011. « Safe access to safe water in low income countries: Water fetching in current times ». *Social Science & Medicine*, vol. 72, nº 9, p. 1522 à 1526. doi.org/10.1016/j.socscimed.2011.03.010.

Stevenson, E. G. J., Greene, L. E., Maes, K. C., Ambelu, A., Tesfaye, Y. A., Rheingans, R. et Hadley, C. 2012. « Water insecurity in 3 dimensions: An anthropological perspective on water and women psychosocial distress in Ethiopia ». *Social Science & Medicine,* vol. 75, nº 2, p. 392 à 400. doi.org/10.1016/j.socscimed.2012.03.022.

SWA (Assainissement et eau pour tous). 2021. *Strengthening Gender Equality in Access to Water, Sanitation and Hygiene*. Note d'information de SWA. www.sanitationandwaterforall.org/sites/default/files/2021-04/SWA%20Briefing%20Paper%20-%20WASH%20and%20gender_FINAL.pdf.

Tado, N. 2015. « More Water from Solar Energy at an Affordable Cost ». Site web du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC). www.nrc.no/news/2015/march/more-water-from-solar-energy-at-affordable-cost/.

Toivettula, A., Varis, O., Vahala, R. et Juvakoski, A. 2023. « Making waves: Mental health impacts of inadequate drinking water services — From sidenote to research focus ». *Water Research*, vol. 243, article 120335. doi.org/10.1016/j.watres.2023.120335.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2016. *Harnessing the Power of Data for Girls: Taking Stock and Looking Ahead to 2030*. New York, UNICEF. www.unicef.org/documents/harnessing-power-data-girls-taking-stock-and-looking-ahead-2030.

UNICEF/OMS (Fonds des Nations Unies pour l'enfance/Organisation mondiale de la Santé). 2023. *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages 2000-2022 : Gros plan sur les questions de genre*. New York/Genève, UNICEF/OMS. www.pseau.org/outils/ouvrages/unicef_who_progres_en_matiere_d_eau_d_hygiene_et_d_assainissement_des_menages_2000_2022_gros_plan_sur_les_questions_de_genre_2023.pdf.

——. 2024. *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire, 2015-2023 — Gros plan sur la santé menstruelle*. New York/Genève, UNICEF/OMS. iris.who.int/handle/10665/381718.

UNICEF/ONU-Femmes/Plan International (Fonds des Nations Unies pour l'enfance/Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes/Plan International). 2025. *Les Filles inspirent : Bilan des progrès réalisés au cours des 30 dernières années en matière de droits des adolescentes*. New York, UNICEF. data.unicef.org/resources/girl-goals-report.

Van Houweling, E. 2016. « "A good wife brings her husband bath water": Gender roles and water practices in Nampula, Mozambique ». *Society & Natural Resources,* vol. 29, nº 9, p. 1065 à 1078. doi.org/10.1080/08941920.2015.1095377.

Venkataramanan, V., Geere, J.-A. L., Thomae, B., Stoler, J., Hunter, P. R. et Young, S. L. 2020. « In pursuit of 'safe' water: The burden of personal injury from water fetching in 21 low-income and middle-income countries ». *BMJ Global Health,* vol. 5, nº 10, article e003328. doi.org/10.1136/bmjgh-2020-003328.

WIN (Water Integrity Network). 2024a. *Gender Equality in the WASH Sector: A Concise Research Report*. Université des sciences appliquées de Windesheim. www.windesheim.com/getmedia/e99e5b50-8ce9-4455-bcb8-6f7b1cd97b08/RICHTER_Mona_1138387_CRR_2nd-opp2-gecomprimeerd.pdf.

——. 2024b. « Behind the Scenes of the Campaign to End Sex for Water in Kenya ». Site web de WIN. www.water-integritynetwork.net/post/behind-the-scenes-of-the-campaign-to-end-sex-for-water-in-kenya.

Winter, S., Barchi, F. et Dzombo, M. N. 2018. « Drivers of women's sanitation practices in informal settlements in Sub-Saharan Africa: a qualitative study in Mathare Valley, Kenya ». *International Journal of Environmental Health Research*, vol. 28, nº 6, p. 609 à 625. doi.org/10.1080/09603123.2018.1497778.

Wutich, A., Brewis, A. et Tsai, A. 2020. « Water and mental health ». *Wiley Interdisciplinary Reviews: Water*, vol. 7, nº 5, article e1461. doi.org/10.1002/wat2.1461.

Young, S. L., Boateng, G. O., Jamaluddine, Z., Miller, J. D., Frongillo, E. A., Neilands, T. B., Collins, S. M., Wutich, A., Jepson, W. E. et Stoler, J. 2019. « *The household water insecurity experiences (HWISE) scale: Development and validation of a household water insecurity measure for low-income and middle-income countries* ». *BMJ Global Health*, vol. 4, nº 5, article e001750. doi.org/10.1136/bmjgh-2019-001750.

Chapitre 3

Alimentation et agriculture

FAO
Patricia Mejías-Moreno

Avec les contributions
de Benjamin Kiersch,
Lucie Chocholata, Aurelie Bres
et Lena Bismark (FAO)

3.1 Inégalités des genres dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

Les systèmes agroalimentaires sont d'importants pourvoyeurs d'emplois[8] et de moyens de subsistance. En 2019, 36 % des femmes et 38 % des hommes parmi la population active travaillaient dans les systèmes agroalimentaires. Dans certaines régions, la participation des femmes était même encore plus élevée. En Afrique subsaharienne, 66 % des femmes occupant un emploi en 2023 travaillaient dans les systèmes agroalimentaires contre 60 % des hommes. La même année, en Asie du Sud, ces chiffres atteignaient 71 % pour les femmes actives contre 47 % pour les hommes (FAO, 2023a). La proportion de femmes travaillant dans la production agricole est plus élevée dans les pays les plus pauvres où il n'existe pas d'autres moyens de subsistance. Souvent, les femmes s'occupent des travaux non rémunérés au sein de la famille ou occupent des emplois occasionnels dans l'agriculture (Van Koppen et Hussain, 2007). En 2023, les femmes gagnaient en moyenne 18,4 % de moins que les hommes dans les emplois salariés du secteur agricole (FAO, 2023a).

Les systèmes agroalimentaires sont d'importants pourvoyeurs d'emplois et de moyens de subsistance

De plus, les femmes exercent souvent moins de contrôle que les hommes sur le produit de leur travail dans l'agriculture. Leur capacité à décider comment tirer profit de ce qu'elles produisent dépend, en grande partie, des rapports de force au sein du foyer, qui peuvent être influencés par des normes sociales ou genrées.

L'accès à l'eau joue un rôle essentiel dans la production agricole, en particulier dans les zones arides où l'insécurité hydrique croissante due au changement climatique et à la dégradation environnementale menace les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la nutrition. Or, dans le secteur de l'agriculture, l'accès aux ressources en eau et la gestion de celles-ci peuvent dépendre considérablement de l'identité de genre des personnes et être influencés par des normes socioculturelles discriminatoires et d'autres facteurs sociaux tels l'âge, l'origine ethnique ou la classe sociale. En zones rurales, les femmes peuvent faire face à davantage de barrières que les hommes pour accéder aux ressources en eau et décider de les employer à des fins d'irrigation, d'élevage, d'aquaculture et d'usage domestique (Van Koppen et Hussain, 2007). Même lorsque les femmes participent à la gestion de l'eau pour l'agriculture, leur rôle n'est souvent pas reconnu (voir chapitre 9), ce qui limite leur pouvoir et leur potentiel économique.

Les inégalités de genre dans l'accès aux terres et la gestion des ressources en eau dans l'agriculture peuvent avoir des répercussions négatives sur l'accès des filles à l'éducation, sur les moyens de subsistance et l'autonomie des femmes ainsi que sur la santé et la nutrition des foyers (FAO, 2023a). Ces inégalités exacerbent également la vulnérabilité des femmes à l'insécurité alimentaire. À l'échelle mondiale, les femmes sont davantage touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition que les hommes. Cet écart entre les femmes et les hommes s'est creusé de nouveau pendant la pandémie de coronavirus-19 puis s'est réduit entre 2022 et 2023. Cependant, selon de nouvelles estimations, il s'est de nouveau creusé de 2023 à 2024 — l'écart entre la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave chez les femmes et celle chez les hommes est passé de 1,3 à 1,9 point de pourcentage tandis que l'écart relatif à l'insécurité alimentaire grave est passé de 0,6 point à 0,8 point de pourcentage. En matière de sécurité alimentaire, aucun progrès ne semble avoir été réalisé, puisque l'écart entre les femmes et les hommes en 2024 était à peu près le même qu'en 2015, année où le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fut lancé (FAO/FIDA/UNICEF/PAM/OMS, 2025).

[8] « L'emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, au cours d'une brève période spécifiée telle qu'une semaine ou un jour, appartenaient aux catégories suivantes : a) emploi rémunéré (au travail ou avec un emploi mais sans travailler) ou b) emploi indépendant (au travail ou avec une entreprise mais sans travailler) » (OIT, s.d.).

Des écarts considérables persistent au niveau régional. En Amérique latine et dans les Caraïbes par exemple, on observe les plus grands écarts mondiaux entre les femmes et les hommes en matière de prévalence de l'insécurité alimentaire — 5,3 points de pourcentage au niveau modéré ou grave et 1,3 point de pourcentage au niveau grave en 2024 (FAO/FIDA/UNICEF/PAM/OMS, 2025). Il existe aussi des disparités au sein des pays, la prévalence de l'insécurité alimentaire étant plus importante en zones rurales qu'en zones urbaines.

Les rôles sexospécifiques dans le secteur agricole évoluent sous l'effet de l'émigration. Dans de nombreux pays, le nombre de foyers à la tête desquels se trouvent des femmes a augmenté en raison de l'émigration des hommes (FAO, 2018a). Les migrations peuvent avoir une incidence sur l'autonomie des femmes (estimée en termes de participation aux décisions sur la production agricole, de contrôle des revenus, de participation communautaire et de charge de travail) selon que le foyer possède des biens fonciers, selon la place qu'il accorde aux femmes et selon qu'il reçoit ou non des fonds de la part de membres de la famille vivant à l'étranger (Slavchevska et al., 2021). Au Tadjikistan par exemple, « les femmes issues de foyers où un membre a émigré sont plus susceptibles de participer aux décisions relatives aux activités productives de l'exploitation agricole familiale, de contrôler les revenus, de posséder des actifs et d'atteindre un équilibre dans la charge de travail que les femmes issues de foyers où aucun membre n'a émigré » (Slavchevska et al., 2021, p. iii). En Égypte, les femmes ne sont pas toujours officiellement reconnues comme gestionnaires d'exploitations agricoles ou responsables légitimes, ce qui les empêche d'exercer leurs droits sur les terres et les ressources en eau ainsi que d'accéder au crédit et aux services (FAO, 2023b).

3.2 Obstacles structurels

3.2.1 Droits fonciers et droits sur l'eau

L'accès à la terre et l'accès aux ressources en eau sont étroitement liés. Dans de nombreux contextes, la tenure de l'eau dépend des droits fonciers ou forestiers reconnus par la loi. Par conséquent, les droits fonciers peuvent être déterminants pour l'accès des femmes aux ressources en eau ainsi que pour leur emploi et leur gestion de celles-ci.

En 2018, moins de 15 % des propriétaires fonciers agricoles étaient des femmes (FAO, 2018b). Les informations recueillies auprès de 49 pays entre 2009 et 2023 concernant l'indicateur 5.a.1 des objectifs de développement durable (ODD) montrent que dans 43 de ces pays, les femmes étaient moins nombreuses que les hommes à posséder des terres agricoles, les hommes étant au moins deux fois plus nombreux à posséder des terres que les femmes dans près de la moitié de ces pays (FAO, 2025). Même lorsque les femmes possédaient des terres, elles étaient moins susceptibles que les hommes de détenir des titres juridiques de propriété ou d'avoir leur nom officiellement enregistré comme propriétaire, sans compter que leurs parcelles étaient généralement beaucoup plus petites (FAO, 2018b).

Les normes coutumières et les cadres légaux régissant la tenure des terres et de l'eau entravent souvent les avancées en matière d'égalité des genres. L'indicateur 5.a.2 des ODD révèle les endroits où les cadres légaux (y compris le droit coutumier) garantissent aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres. Les données les plus récentes indiquent que seuls 17 % des 84 pays examinés offrent un degré de protection élevé ou très élevé des droits fonciers attribués aux femmes, 24 %, un degré de protection moyen et non moins de 59 %, un degré de protection faible ou très faible, voire nul. La protection juridique des droits fonciers des femmes varie énormément selon les régions. Si l'Amérique latine, l'Asie et l'Europe disposent généralement de lois de successions plus strictes et des exigences plus fortes en matière de consentement du/de la conjoint(e), d'autres régions comme l'Afrique subsaharienne et l'Asie de l'Ouest sont en retard (FAO, 2025). En ce qui concerne la tenure de l'eau, les lois relatives à l'eau

ne tiennent souvent pas compte du genre et ne comportent pas de dispositions qui tiennent compte des besoins, des rôles et des désavantages spécifiques aux femmes. Cette absence peut renforcer et perpétuer les inégalités liées au genre et les normes culturelles discriminatoires. Une évaluation de 39 régimes communautaires de tenure de l'eau[9] a révélé que les droits légaux à l'eau des communautés dépendent de la reconnaissance de leurs droits fonciers ou forestiers dans plus de 60 % des cas. En outre, les lois régissant les droits à l'eau au niveau communautaire ne tiennent généralement pas compte du genre ; seul un tiers d'entre elles garantissent spécifiquement les droits des femmes à participer à la gouvernance de l'eau (RRI/ELI, 2020).

Les normes coutumières et les cadres légaux régissant la tenure des terres et de l'eau entravent souvent les avancées en matière d'égalité des genres

L'attribution officielle de la propriété des terres et des ressources en eau ne garantit pas pour autant le contrôle de celles-ci, en particulier lorsque les droits d'usage (accès et prélèvement) sont distincts des droits de contrôle (gestion, exclusion et aliénation). Pendant des décennies, les femmes ont souvent détenu des droits d'usage plus restreints sans avoir de droits de contrôle, ce qui limitait leur pouvoir de décision (Schlager et Ostrom, 1992).

Selon une évaluation des ressources en eau tenant compte des problématiques de genre menée en Égypte, les normes sociales et genrées en vigueur ont considérablement influencé l'accès des femmes aux ressources foncières et hydriques ainsi que leur contrôle sur celles-ci. Des données de 2014 indiquent que seuls 5 % des terres agricoles égyptiennes appartenaient à des femmes bien que la législation égyptienne et la charia islamique leur accordent le droit de posséder des terres. Cette situation était largement due aux normes socioculturelles en matière de succession, qui conduisaient à ce que les femmes reçoivent des parts d'héritage nettement inférieures à celles des hommes en dépit de leurs prérogatives légales (FAO, 2023b).

Les normes culturelles qui limitent la propriété des terres et de l'eau par les femmes peuvent restreindre la capacité de ces dernières à accéder aux technologies hydriques, à suivre des formations ou à être membre d'associations des usagers de l'eau (AUE) et d'autres organisations de gestion de l'irrigation, ce qui renforce leur exclusion des processus de décision en matière de gouvernance de l'eau et de contrôle des revenus (Wahaj et Hartl, 2007).

La tenure de l'eau par les femmes peut être mieux garantie lorsque sont adoptées des approches performatives sur les problématiques de genre pour remettre en cause les valeurs patriarcales. Celles-ci doivent notamment garantir l'enregistrement conjoint des droits matrimoniaux, documenter et délimiter les terres possédées par des familles à la tête desquelles se trouve une femme, combler les écarts de savoir en matière de droits fonciers, mettre en place de solides mécanismes d'application, réformer les lois relatives aux successions, renforcer les associations de femmes, établir légalement des quotas qui favorisent la participation des femmes aux organes de gouvernance des terres et des ressources tout en les accompagnant par des formations ; enfin, mener des actions collectives en faveur d'un accès égalitaire aux services et aux institutions locales en rapport avec les usages fonciers (Scalise et Giovarelli, 2020).

3.2.2 Accès aux technologies agricoles et à l'irrigation

En 2023, l'écart de productivité des terres entre des exploitations de même taille mais gérées soit par des femmes, soit par des hommes était de 24 %, essentiellement en raison d'un accès inégal aux ressources et aux ressources en eau, aux technologies, au crédit et aux services de vulgarisation (Rodgers et Akram-Lodhi, 2019 ; FAO, 2023a).

[9] « Ensemble distinct de lois et de règlements nationaux émis par le gouvernement régissant toutes les situations dans lesquelles les droits d'utilisation de l'eau douce et au moins la gouvernance ou le contrôle sont détenus au niveau communautaire » (ELI/RRI, 2020, p. 8).

Les agricultrices peuvent faire face à des obstacles majeurs pour accéder aux technologies agricoles numériques, notamment pour l'irrigation et la gestion de l'eau, ce qui limite leurs perspectives d'emploi et réduit le plein potentiel des systèmes agricoles à l'échelle mondiale (Forum économique mondial, 2024). Dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord par exemple, il existe toujours une fracture numérique importante entre zones rurales et zones urbaines ainsi qu'entre femmes et hommes même si les infrastructures numériques se soient considérablement étendues au cours des vingt dernières années. Parmi les principaux obstacles figurent les coûts élevés et une accessibilité pécuniaire limitée, le manque de savoirs et de compétences techniques (les taux d'éducation et d'alphabétisation étant particulièrement faibles chez les femmes rurales) ainsi que les normes sociales discriminatoires (FAO, 2023c). Cette fracture numérique peut limiter l'accès des femmes à des technologies d'irrigation efficaces, aux informations sur les ressources en eau et au financement. De nombreuses études ont souligné l'importance de promouvoir des processus de conception centrés sur les personnes, de faciliter la participation des groupes marginalisés et des femmes ainsi que de dispenser des formations au numérique d'une manière qui réponde aux besoins des groupes marginalisés (Kemp-Benedict et al., 2009 ; Santini et al., 2012 ; FAO, 2019a).

Faute de données suffisantes, il est difficile d'estimer, à l'échelle mondiale, à quel point les femmes ont accès à l'irrigation et peuvent gérer celle-ci. Des études de cas mettent toutefois en évidence des inégalités persistantes. Une analyse comparative sexospécifique de la productivité agricole, réalisée à partir d'enquêtes auprès de foyers, montre que les exploitations gérées par des femmes sont moins souvent irriguées que celles gérées ou co-gérées par des hommes dans des pays comme l'Éthiopie ou le Guatemala. En revanche, au Cambodge et au Pérou, elles sont davantage susceptibles d'être irriguées. En Ouganda, aucune disparité d'accès à l'irrigation entre femmes et hommes n'a été observée, mais les taux d'irrigation globaux étaient extrêmement faibles. Les séries chronologiques de données issues d'un échantillon de cinq pays d'Afrique subsaharienne suggèrent que les disparités entre les genres sont plus prononcées là où les infrastructures d'irrigation sont plus répandues comme c'est le cas en Éthiopie et au Malawi. Malgré ces variations, le recours à l'irrigation est resté globalement faible dans la plupart des pays étudiés et les écarts entre les genres ne se sont guère améliorés au fil du temps (FAO, 2023a).

Selon une étude menée au Ghana et en Zambie, l'adoption des technologies d'irrigation privées à petite échelle varie selon les genres. Les foyers à la tête desquels se trouve une femme adoptent l'irrigation à une fréquence d'environ deux tiers moindre que celle des foyers dirigés par des hommes. Ces foyers ont aussi tendance à recourir à des techniques d'irrigation manuelles nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, tel le transport de l'eau à l'aide de seaux, tandis que les foyers dirigés par des hommes utilisent plus souvent des pompes motorisées et des systèmes de dérivation des cours d'eau. Là encore, la propriété foncière s'est avérée être un facteur clé. Les femmes propriétaires de parcelles affichaient des taux de recours à l'irrigation plus élevés et exerçaient un plus grand contrôle sur les terres irriguées. Certaines contraintes telles que la charge de travail importante, les responsabilités domestiques et l'accès limité au financement, aux équipements, à l'électricité et aux marchés ont freiné la capacité des femmes à se tourner vers l'agriculture irriguée (Van Koppen et al., 2012).

Une analyse menée par le Système mondial d'information sur l'eau (AQUASTAT) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à partir de données du recensement agricole dans les pays européens a mis en évidence des disparités entre genres en matière d'accès à l'irrigation au cours des dernières années. En 2013, la superficie des terres irriguées gérées par des femmes était nettement moindre que celle des terres gérées par des hommes tout comme la taille des exploitations agricoles, y compris celles équipées pour l'irrigation (FAO, s.d.a).

3.2.3 Exclusion des processus de décision en matière de gouvernance et de gestion des ressources en eau dans l'agriculture

La participation des femmes à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et à la gouvernance reste faible. En 2023, sur 191 pays, seuls 27 % ont déclaré un niveau élevé de représentation officielle des femmes ou une consultation régulière de celles-ci au sein des processus de gouvernance de l'eau (PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes, 2025 ; voir chapitre 9). Ce faible niveau de représentation peut limiter la capacité des femmes à influencer la manière dont les ressources en eau sont allouées et gérées, et renforcer les déséquilibres de pouvoir entre les genres dans la production agricole.

La participation des femmes aux AUE, aux organismes de bassin ou aux comités d'irrigation est généralement faible (Meinzen-Dick et Zwarteveen, 1998 ; Imburgia et al., 2020). L'exclusion des femmes des processus de décision sur la gestion de l'eau dans l'agriculture s'explique par des obstacles liés au genre et des inégalités de pouvoir à la fois structurelles, institutionnelles et socioculturelles. L'une des principales entraves provient des règles d'adhésion aux AUE lorsqu'elles excluent les femmes. En effet, ces règles exigent souvent que les personnes soient détentrices d'un titre de propriété officiel ou responsables d'un foyer, des critères plus souvent remplis par les hommes en raison des régimes de propriété et de succession en vigueur. Par conséquent, de nombreuses femmes ne peuvent pas prétendre à l'adhésion malgré leur rôle actif dans la production agricole et la gestion des ressources en eau.

En Argentine, en Azerbaïdjan et en Éthiopie par exemple, le régime foncier a joué un rôle déterminant dans la participation des femmes aux AUE (Merkle et al., 2012 ; Imburgia et al., 2020). Exception faite de celles à la tête de leur foyer, les femmes ne sont souvent pas les propriétaires légales des parcelles qu'elles cultivent dans ces pays. L'influence diffère également dans la mesure où les AUE attribuent souvent un nombre de votes proportionnel à la taille des propriétés enregistrées dans la zone desservie. Cette règle peut désavantager les membres qui possèdent des parcelles plus petites ou moins nombreuses (Merkle et al., 2012).

Par ailleurs, les taux d'alphabétisation plus faibles (en raison d'un accès limité à l'éducation et des normes culturelles restrictives) chez les femmes en zones rurales réduisent leur capacité à prendre part aux processus institutionnels officiels. Leur participation aux structures de gouvernance communautaires peut également être limitée par manque de temps car les femmes assument une part disproportionnée des tâches domestiques et des soins non rémunérés, de l'élevage et d'autres activités agricoles. De plus, les normes sociales qui confinent le rôle et la mobilité des femmes au foyer ou aux champs attenants peuvent restreindre leur participation. Lorsque des AUE viennent d'être créées dans le cadre de programmes de transfert de la gestion de l'irrigation, cette exclusion est souvent renforcée par les idées reçues des planificateurs sur les usagers. Souvent, ces programmes associent la participation à l'entretien des canaux ou à la réhabilitation des infrastructures, des tâches considérées comme des tâches dévolues aux hommes (Meinzen-Dick et Zwarteveen, 1998 ; Khandker et al., 2020).

3.2.4 Variabilité et changement climatiques

La variabilité et le changement climatiques comme la dégradation de l'environnement peuvent exacerber les inégalités liées au genre, en particulier dans les zones rurales des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (ONU-Femmes, 2025). Les effets des phénomènes climatiques extrêmes tels que les inondations ou les sécheresses ne touchent pas toutes les populations de la même manière. D'après une étude portant sur 109 341 foyers ruraux dans vingt-quatre pays, les inondations peuvent accroître l'écart de revenus entre les foyers pauvres et les foyers plus aisés de plus de 4 %. Et les femmes sont touchées de façon disproportionnée : une hausse de 1 °C des températures moyennes à long terme induit une baisse de revenus de 34 % plus élevée pour les foyers à la tête desquels se trouve une femme que pour ceux dirigés par un homme tandis que le nombre d'heures de travail hebdomadaires des femmes est susceptible d'être de 55 minutes plus long que celui des hommes (FAO, 2024). Ces disparités sont étroitement liées à l'accès aux ressources en eau et à leur gestion. Les agricultrices ne disposent généralement pas des mêmes garanties que les hommes en matière de droits fonciers et de droits sur l'eau, ni des mêmes possibilités d'accès à l'irrigation et

aux services financiers. En cas de chocs climatiques affectant la disponibilité de l'eau (salinisation, pollution, assèchement) ou perturbant les infrastructures hydrauliques, les femmes doivent consacrer plus de temps à la collecte de l'eau et subissent des pertes de productivité et de revenus plus importantes, ce qui aggrave leur vulnérabilité.

L'exposition au changement climatique contribue également à creuser les inégalités entre les genres. Les foyers dirigés par des femmes sont plus souvent installés dans des zones sensibles où les températures augmentent plus rapidement et où les inondations sont plus fréquentes, notamment parce que l'exode des hommes dû à un stress climatique fait que les femmes se retrouvent de facto à la tête des foyers dans les zones à haut risque (FAO, 2024).

Ces constatations montrent que les inégalités de genre doivent être prises en compte lors de l'élaboration de stratégies agricoles résilientes au changement climatique dans le secteur de l'eau. Pourtant, il est peu fait mention des femmes en zones rurales au sein des actions climatiques prévues dans le cadre des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux d'adaptation. En 2017 et 2018, sur l'ensemble des fonds traçables alloués à l'action climatique, seul 1,7 % est allé aux petits producteurs vulnérables et seuls 3 % ont été dévolus à l'adaptation au changement climatique dans l'agriculture, la sylviculture et d'autres secteurs qui exploitent les terres (FAO, 2024). Seuls 6 % des contributions déterminées au niveau national font référence aux femmes de manière significative et seuls 39 % des pays (25 sur 64 ayant fourni des informations) ont mis en place des mécanismes de coordination nationaux pour intégrer l'égalité des genres à l'élaboration des politiques relatives au climat dans tous les secteurs (ONU-Femmes/DAES, 2025).

3.3 Solutions

Promouvoir l'égalité des genres dans la gestion de l'eau agricole constitue une formidable opportunité de développement. En réduisant les inégalités d'accès aux ressources, aux services et à la prise de décision entre les genres, il est possible de générer des bénéfices économiques et sociaux considérables. Plus particulièrement, la réduction des écarts de productivité et de salaire entre les femmes et les hommes permettrait d'accroître le produit intérieur brut mondial de 1 % (soit près de 1 000 milliards de dollars EU) et de réduire de 45 millions le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire (FAO, 2023a)[10].

Il existe un certain nombre de solutions stratégiques permettant de remédier aux obstacles structurels et de promouvoir un accès et une gestion plus inclusifs et équitables de l'eau dans les systèmes agroalimentaires.

3.3.1 Politiques et programmes internationaux

Les agences des Nations Unies comme les instances internationales reconnaissent de plus en plus la nécessité de renforcer les politiques et les programmes qui favorisent l'égalité d'accès et la participation des femmes à la gestion de l'eau. Ainsi, dans sa recommandation générale n° 34 sur les droits des femmes rurales, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes reconnaît que les droits des femmes rurales à la terre et aux ressources en eau sont des droits humains fondamentaux. Il appelle les gouvernements et la communauté internationale à prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre l'égalité réelle des femmes rurales en ce qui concerne la terre et les ressources naturelles, ainsi qu'à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie globale de lutte contre les stéréotypes discriminatoires, les attitudes et les pratiques qui entravent leurs droits à la terre et aux ressources naturelles (CEDAW, 2016).

[10] Ces estimations sont basées sur le calcul des disparités liées au genre en matière de productivité agricole et de salaire perçu dans le secteur agricole afin de chiffrer les revenus supplémentaires découlant de la réduction de ces inégalités puis d'élaborer une simulation de l'impact potentiel sur l'insécurité alimentaire à partir de l'élasticité-revenu selon le modèle Tobit sur l'insécurité alimentaire (FAO, 2023a).

Plusieurs cadres politiques cherchent à promouvoir l'égalité des genres dans la gouvernance de l'eau agricole, notamment :

- Les *Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* (FAO, 2012), approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en mai 2012. Ces directives fournissent un cadre international pour la reconnaissance et la protection des droits fonciers légitimes de toutes et tous, y compris des femmes et des groupes marginalisés, et exhortent les États à veiller à ce que les systèmes fonciers soient équitables, transparents et inclusifs du point de vue du genre. Bien qu'elles se concentrent sur les terres, les pêches et les forêts, elles reconnaissent que la sécurité des droits fonciers est intrinsèquement liée à l'accès à l'eau, en particulier dans le domaine de l'agriculture où l'utilisation des terres et de l'eau sont étroitement interdépendantes. Ces directives sont assorties de douze guides techniques, dont un destiné à soutenir la mise en place d'une gouvernance foncière responsable et équitable en matière de genre intitulé *La Gouvernance foncière pour les femmes et les hommes : Guide technique pour une Gouvernance foncière responsable et équitable pour les femmes et les hommes* (FAO, 2013).

- Les Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition (CSA, 2024), approuvées par le CSA en 2023. Conçues comme un outil politique de portée internationale, elles visent à aider les gouvernements et les parties prenantes à promouvoir l'égalité des genres dans les systèmes agroalimentaires. Elles préconisent des politiques ciblées permettant de garantir un accès aux ressources naturelles, y compris l'eau, et un contrôle équitables. Elles soulignent également l'importance de mettre en place des systèmes fonciers équitables, de soutenir la participation des femmes aux AUE et à la gouvernance de l'irrigation et de lutter contre les normes sociales discriminatoires et les stéréotypes de genre qui excluent les femmes des processus de décision. Ces directives promeuvent des stratégies intégrées qui font le lien entre l'accès à l'eau et les droits fonciers, l'éducation et l'autonomie financière des femmes et des filles.

- Le Dialogue mondial sur les régimes fonciers de l'eau et les principes de gouvernance responsable (FAO, s.d.b). En dépit des progrès réalisés dans la gouvernance des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts à la suite de l'adoption des *Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, la tenure de l'eau a peu évolué en raison du caractère commun et fluide de cette ressource. Pour y remédier, la FAO, mandatée par son Comité de l'agriculture en 2022, a lancé un dialogue mondial sur les régimes fonciers de l'eau afin de définir les principes qui doivent sous-tendre la propriété des ressources en eau en concertation avec les membres de la FAO. Ces principes reconnaissent que les femmes, qui endossent d'importantes responsabilités en matière de gestion de l'eau tout en ayant des besoins spécifiques et des priorités différenciées en matière d'utilisation et de gestion de cette ressource, sont souvent exclues des processus de décision. Ils préconisent des politiques sensibles au genre, un alignement clair des différents cadres légaux (les lois sur la succession et le mariage par exemple) qui peuvent modifier les droits fonciers des femmes et des filles sur les ressources en eau, et, en fin de compte, la reconnaissance et la garantie des mêmes droits fonciers relatifs à l'eau pour les femmes et les filles, y compris le droit de participer à la gouvernance des ressources et à la prise de décision. À cet effet, la FAO a organisé des échanges nationaux, régionaux et sectoriels dans le but d'examiner ces principes dans le cadre d'un processus politique mondial sous l'égide du CSA. Ce processus s'achèvera par la tenue d'un Dialogue mondial sur les régimes fonciers de l'eau à la fin de l'année 2026.

D'autres initiatives mondiales reconnaissent également le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, appelant à des mesures performatives sur les problématiques de genre. Elles

constituent de bons points de départ pour des plaidoyers qui incitent aux changements politiques, à la mobilisation des ressources et la mise en place de systèmes alimentaires inclusifs, équitables et durables, y compris en matière de gestion de l'eau. En voici deux exemples :

- La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) accorde une place centrale à l'égalité des genres. À travers son *Plan d'action global*, elle exhorte les gouvernements et les parties prenantes à promouvoir l'égalité des genres dans l'agriculture familiale et le rôle de leadership des femmes en zones rurales (FAO/FIDA, 2019).

- L'Année internationale des agricultrices, fixée en 2026 par l'Assemblée générale des Nations Unies, offre une occasion unique de reconnaître la contribution des femmes aux systèmes agroalimentaires à travers le monde. Cette année sera mise à profit pour sensibiliser le public, promouvoir le dialogue entre les parties prenantes, partager les bonnes pratiques et accélérer les mesures visant à éliminer les obstacles structurels (Assemblée générale des Nations Unies, 2024).

3.3.2 Améliorer l'accès aux technologies d'irrigation et aux savoirs

Améliorer l'accès des femmes à l'irrigation peut contribuer à changer les capacités de subsistance des populations. Toutefois, les mesures adoptées à cet égard doivent reposer sur une compréhension claire de l'organisation genrée des systèmes agricoles comme des rapports de force au sein des foyers qui déterminent qui contrôle les bénéfices des productions (Doss, 2001 ; Van Koppen et Hussain, 2007 ; Theis et al., 2017).

Lorsque les exploitations agricoles sont gérées ou co-gérées par des femmes, faire de celles-ci les bénéficiaires des projets d'irrigation s'avère profitable tant pour les gains de production que pour l'égalité des genres. Le programme *Transforming Irrigation Management in Nigeria* (Transformer la gestion de l'irrigation au Nigéria), financé par la Banque mondiale, a permis notamment de moderniser et de développer les infrastructures d'irrigation tout en encourageant les hommes et les femmes à pratiquer l'agriculture irriguée. Les femmes qui ont bénéficié du soutien de ce programme ont vu leurs rendements agricoles augmenter de près de 60 % grâce à un meilleur accès à l'eau, ce qui a renforcé leur indépendance financière et leur contribution aux revenus du foyer (Banque mondiale, 2024).

En revanche, lorsque les exploitations sont principalement gérées par des hommes et que les femmes sont confrontées à des normes restrictives en matière de prise de décision et de droits sur les ressources, l'amélioration de l'accès à l'irrigation ne suffit pas à elle seule à promouvoir l'égalité des genres. Les mesures doivent alors également s'attaquer aux discriminations financières et culturelles structurelles, qui limitent les capacités de production des femmes (Van Koppen et Hussain, 2007).

Garantir un meilleur accès à l'irrigation peut s'avérer bénéfique au-délà de la seule augmentation des rendements agricoles

Garantir un meilleur accès à l'irrigation peut s'avérer bénéfique au-delà de la seule augmentation des rendements agricoles. Les technologies d'irrigation peuvent réduire la charge et le temps de travail. Lorsqu'elles sont conçues comme des installations de distribution d'eau à usages multiples, elles peuvent répondre aux besoins domestiques comme à d'autres besoins de production, en particulier en zones rurales pauvres où les infrastructures peuvent être limitées. Les hommes et les femmes peuvent avoir des priorités différentes par rapport aux technologies et aux bénéfices qui y sont associés. En Éthiopie, au Ghana et en République-Unie de Tanzanie par exemple, les hommes donnent la priorité aux économies de main-d'œuvre et aux profits tandis que les femmes s'intéressent certes aux profits mais aussi à la possibilité d'utiliser l'eau pour de multiples usages, ce qui permet également de réduire le temps et la charge de travail (Theis et al., 2017).

Photo: © Torychemistry/Shutterstock.com*

Les choix en matière de technologie peuvent influencer les résultats des mesures. En Inde, des projets qui associaient l'adoption de technologies qui font gagner du temps, notamment par l'irrigation, à des interventions visant à renforcer le pouvoir décisionnel des femmes, ont obtenu de meilleurs résultats en termes de diversité alimentaire et de revenus au sein des foyers par rapport aux interventions qui encourageaient la participation des femmes à l'agriculture sans tenir compte de leur charge de travail (Gupta, 2024). En Égypte, des technologies d'irrigation adaptées, tel le *tatweer*[11], qui permettent de contrôler la programmation et réduisent de fait l'irrigation de nuit et qui emploient de simples interrupteurs marche/arrêt ainsi que des arroseurs et des systèmes d'irrigation par goutte à goutte, ont permis aux femmes de pratiquer davantage l'irrigation. Ces technologies réduisent la pénibilité physique du travail par rapport aux méthodes traditionnelles en surface et aux tuyaux mobiles tout en rendant l'emploi de l'eau plus sûre et plus facile à gérer pour les agricultrices (Najjar et al., 2019). En Gambie, l'amélioration de l'accès des femmes aux systèmes d'irrigation à énergie solaire a permis de transformer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la résilience climatique. Ceci a réduit le temps et la pénibilité physique liés à la collecte de l'eau, multiplié par près de huit les revenus des femmes et renforcé l'appropriation par la communauté comme la durabilité grâce à des formations menées au niveau local (FAO, 2022).

Ces avancées peuvent être renforcées par la promotion d'actions collectives à travers le renforcement des groupes de femmes et d'organisations locales. Les clubs Dimitra, promus par la FAO, en sont un exemple. Depuis 2008, ils renforcent l'autonomie des communautés et le leadership des femmes dans les zones rurales d'Afrique subsaharienne. Ces groupes volontaires, indépendamment organisés et composés de femmes, d'hommes et de jeunes, permettent aux communautés d'identifier les défis à relever et de trouver des solutions. Les clubs Dimitra ont contribué à l'autonomie sociale et financière des femmes mais aussi à des répercussions plus larges telles que la cohésion sociale et une évolution

[11] Il s'agit d'un système d'irrigation traditionnel qui alimente les terres agricoles en eau grâce à un réseau de canaux dotés de revêtements pour réduire les pertes en eau. Il peut consister en la combinaison d'un système de pompage et d'un système d'écoulement par gravité.

positive des comportements au niveau des foyers et des communautés. Au Niger par exemple, les clubs Dimitra ont réussi à aider des associations de femmes à faire valoir leurs droits fonciers et à mobiliser des ressources afin de mettre en place des infrastructures d'irrigation à petite échelle. Ces clubs ont en outre aidé les femmes à faire entendre leur voix, contribuant ainsi à lutter contre les normes et pratiques sociales discriminatoires (FAO, 2019b).

L'adoption de technologies d'irrigation ne peut se faire sans accès à la formation alors que les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes contraintes ni les priorités dans leur participation aux activités d'apprentissage. À cet égard, les écoles d'agriculture constituent un moyen efficace de renforcer les capacités techniques et de promouvoir la participation des femmes aux activités de formation. Tout en mettant l'accent sur l'autonomie des agriculteurs en général, ces programmes contribuent à l'autonomie des femmes dans les systèmes agroalimentaires, transformant ainsi leur manière d'agir et la façon dont elles sont perçues au sein de leurs communautés. À l'échelle mondiale, les femmes sont très nombreuses à participer à ces programmes, qui peuvent aider à supprimer les obstacles propres au genre, réduire et dépasser les inégalités entre les genres, et rendre les femmes plus autonomes afin qu'elles participent activement à la gestion des exploitations agricoles, à la prise de décision et à l'exercice de fonctions de direction, transformant ainsi leur vie et celle de leurs communautés. De plus, ces programmes sont conçus à l'intention des agriculteurs/trices peu alphabétisés et offrent un environnement propice à l'expérimentation et à l'adoption de diverses pratiques agricoles.

3.3.3 Améliorer la collecte de données ventilées par sexe

Au cours des dix dernières années, la disponibilité des données ventilées par sexe s'est accrue, notamment grâce à la réalisation d'enquêtes nationales auprès des foyers, à la collecte de données parmi la population active et à certains mécanismes de suivi des ODD (voir chapitre 8). Cependant, il existe encore des lacunes notables dans la collecte systématique de données sexospécifiques relativement à l'accès à l'eau et à la gestion de cette ressource dans le domaine de l'agriculture, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'irrigation. Par conséquent, il n'est pas possible de formuler des conclusions entièrement basées sur des faits en ce qui concerne les besoins des femmes et des hommes en matière d'accès à l'eau et de contrôle de la ressource, ni concernant les incidences que les uns comme les autres peuvent avoir.

L'absence de données ventilées par sexe collectées de façon systématique et fiable sur l'accès et la participation des femmes aux systèmes d'irrigation et aux AUE rend difficile toute évaluation de l'efficacité des interventions en faveur de l'égalité des genres, des réformes politiques ou des investissements dans les infrastructures hydrauliques agricoles.

Coordonnée par ONU-Eau, l'Initiative pour le suivi intégré de l'ODD 6 procède actuellement à une mise en contexte sexospécifique des indicateurs mondiaux de l'ODD 6. Il s'agit notamment notamment d'intégrer des considérations liées au genre dans les indicateurs 6.1.1 (eau potable), 6.2.1 (assainissement et hygiène) et 6.5.1 (mise en œuvre de la GIRE). En outre, on cherche aussi à refléter les dimensions genrées des cibles liées à l'eau, notamment la cible 6.4 des ODD sur l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau et la pénurie d'eau pour laquelle l'agriculture — de loin la plus grande consommatrice d'eau — occupe une place centrale. Des indicateurs complémentaires, envisagés sous la perspective du genre, ont également été élaborés afin de rendre compte de l'égalité des chances et des bénéfices, du partage des responsabilités, de l'atténuation des effets négatifs et des mesures favorables à l'égalité des genres dans l'usage de l'eau dans l'agriculture (FAO, à paraître).

Le schéma holistique pour l'auto-évaluation paysanne de la résilience climatique (SHARP) est un outil conçu pour évaluer la résilience des agriculteurs/trices et des éleveurs/veuses au changement climatique. Il englobe des aspects écologiques et sociaux. Après une enquête sur la résilience climatique des foyers, les manques et les faiblesses constatées dans les mesures prises par les agriculteurs/trices et les institutions pour faire face à la variabilité du climat sont analysés. En recueillant des données qualitatives et quantitatives sur les multiples facettes de la résilience au niveau des foyers — notamment l'accès à l'eau et sa gestion — et en ventilant certaines de ces données

par sexe pour refléter certaines dimensions genrées, l'outil SHARP permet d'analyser ces aspects sous l'angle du genre et d'étudier, de manière approfondie, le lien entre autonomie des femmes et résilience. Grâce au type de données collectées par SHARP+, il est possible de décomposer les facteurs de pouvoir dans la prise de décision au-delà de la seule identité de genre du chef de famille et de comprendre la typologie des disparités entre les genres comme les facteurs de résilience (Hernández Lagana et al., 2022).

Les indicateurs sexospécifiques pour évaluer, surveiller et rendre compte des ressources en eau issus de la Boîte à outils du WWAP de l'UNESCO pour le suivi et l'évaluation de données sur l'eau ventilées par sexe (Miletto et al., 2019) fournissent un ensemble normé de 105 indicateurs portant sur dix sujets prioritaires en adéquation avec le Programme 2030. Ils visent à combler le manque de données relatives à l'eau ventilées par sexe et à permettre la mise en place de politiques de l'eau tenant compte des problématiques de genre et, à terme, performatives sur ces problématiques. La Boîte à outils contient des indicateurs que les ministères, les agences de bassin, les services publics et les projets peuvent adapter aux fins du suivi et de l'établissement de rapports aux niveaux national et territorial.

Références

Assemblée générale des Nations Unies. 2024. 2026, Année internationale des agricultrices. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 2 mai 2024. Soixante-dix-huitième session. A/RES/78/279. digitallibrary.un.org/record/4047635?v=pdf.

Banque mondiale. 2024. « A New Dawn for Women in Irrigated Farming ». Reportage. Site web de la Banque mondiale, 14 mars 2024. www.worldbank.org/en/news/feature/2024/03/14/a-new-dawn-for-women-in-irrigated-farming.

CEDAW (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes). 2016. Recommandation générale n° 34 (2016) sur les droits des femmes rurales. CEDAW/C/GC/34. docs.un.org/fr/CEDAW/C/GC/34.

Centre PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes (Centre de collaboration sur l'eau et l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Institut hydraulique danois/Partenariat mondial pour l'eau/Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2025. *Mainstreaming Gender Equality in Water Resources Management: Global Status and 7 Pathways to Progress*. Note d'orientation. www.unwomen.org/sites/default/files/2025-03/policy-brief-mainstreaming-gender-equality-in-water-resources-management-en.pdf.

CSA (Comité de la sécurité alimentaire mondiale). 2024. *CFS Voluntary Guidelines on Gender Equality and Women's and Girls' Empowerment in the Context of Food Security and Nutrition*. Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd2996en.

Doss, C. R. 2001. « Designing agricultural technology for African women farmers: Lessons from 25 years of experience ». *World Development,* vol. 29, n° 12, p. 2075 à 2092. doi.org/10.1016/S0305-750X(01)00088-2.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2012. *Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*. Rome, FAO. openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i2801f.

——. 2014. *La gouvernance foncière pour les femmes et les hommes — Guide technique pour une gouvernance foncière responsable et équitable pour les femmes et les hommes*. Guide technique pour la gouvernance des régimes fonciers n° 1. Rome, FAO. openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i3114f.

——. 2018a. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2018 : Migrations, agriculture et développement rural*. Rome, FAO. openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i9549fr.

——. 2018b. *The Gender Gap in Land Rights*. Document d'orientation. Rome, FAO. www.fao.org/3/i8796en/I8796EN.pdf.

——. 2019a. *Introduction to Farmer Field Schools. A Reader for Institutions of Higher Learning*. Nairobi, FAO. openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/f6058309-60eb-48f5-b006-f95017d5858d/content.

——. 2019b. *Dimitra Community Clubs. Promoting Collective Action Through a Gender-Transformative Approach to Improve Rural Livelihoods*. FAO. openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/1f99a601-9f13-45e0-b166-ca5745853224/content.

——. 2022. « Un système d'approvisionnement en eau hors du commun en Gambie. Des technologies novatrices à l'énergie solaire garantissent un accès à l'eau aux populations rurales ». Article de fond de la FAO. Site web de la FAO, 4 juillet 2022. www.fao.org/newsroom/story/No-ordinary-irrigation-in-the-Gambia/fr (consulté le 7 octobre 2025).

——. 2023a. *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome, FAO. doi.org/10.4060/cc5343fr.

——. 2023b. *Gender, Water and Agriculture — Assessing the Nexus in Egypt*. Le Caire, FAO. doi.org/10.4060/cc3019en.

——. 2023c. *Digital Innovation for Promoting Decent Rural Employment in Agriculture for Youth and Women in the Near East and North Africa*. Le Caire, FAO. doi.org/10.4060/cc6312en.

——. 2024. *The Unjust Climate — Measuring the Impacts of Climate Change on Rural Poor, Women and Youth*. Rome, FAO. doi.org/10.4060/cc9680en.

——. 2025. *Suivi des progrès des indicateurs des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture 2025*. Rome, FAO. openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd5832fr.

——. À paraître. *Gender Review and Contextualization of Sustainable Development Goal Target 6.4: Water Use and Scarcity. Promoting Gender-Sensitive and Inclusive Analysis of Water and Sanitation Data*. Rome, FAO.

——. s.d.a. AQUASTAT — Système d'information mondial de la FAO sur l'eau et l'agriculture. Données nationales. Site web de la FAO. www.fao.org/aquastat/fr/data-analysis/water-gender/national-data (consulté le 7 octobre 2025).

——. s.d.b. « Land and Water. FAO launches the Global Dialogue on Water Tenure for Food Security, Climate Adaptation and Social Inclusion ». Site web de la FAO. www.fao.org/land-water/news-archive/news-detail/en/c/1634724/.

FAO/FIDA (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Fonds international de développement agricole). 2019. *Plan d'action mondial de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028*. Rome, FAO/FIDA. www.fao.org/family-farming-decade/home/fr/.

FAO/FIDA/UNICEF/PAM/OMS (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Fonds international de développement agricole/Fonds des Nations Unies pour l'enfance/Programme alimentaire mondial/Organisation mondiale de la Santé). 2025. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2025 — Lutter contre la forte inflation des prix des produits alimentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rome, FAO/FIDA/UNICEF/PAM/OMS. doi.org/10.4060/cd6008fr.

Forum économique mondial. 2024. *Agritec from Women Farmers: A Business Case for Inclusive Growth*. Rapport d'analyse. Genève, Forum économique mondial. www.weforum.org/publications/agritech-for-women-farmers-a-business-case-for-inclusive-growth/.

Gupta, P. 2024. « A systematic review on women's participation in agricultural work and nutritional outcomes ». Présentation d'un article lors de la 107e conférence annuelle de l'Indian Economic Association, 28-30 décembre 2024. *The Indian Economic Journal*, numéro spécial. doi.org/10.48550/arXiv.2504.03202.

Hernández Lagana, M., Phillips, S. et Poisot, A. 2022. *Self-Evaluation and Holistic Assessment of Climate Resilience of Farmers and Pastoralists (SHARP): A New Guidance Document for Practitioners*. Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. doi.org/10.4060/cb7399en.

Imburgia, L., Osbahr, H., Cardey, S. et Momsen, J. 2020. « Inclusive participation, self-governance, and sustainability: Current challenges and opportunities for women in leadership of communal irrigation systems ». *Environment and Planning E: Nature and Space*, vol. 4, nº 3, p. 886 à 914. doi.org/10.1177/2514848620934717.

Kemp-Benedict, E., Bharwani, S., De La Rosa, E., Krittasudthacheewa, C. et Matin, N. 2009. *Assessing Water-Related Poverty Using the Sustainable Livelihoods Framework*. Stockholm, Institut de Stockholm pour l'environnement (SEI). www.sei.org/mediamanager/documents/Publications/Sustainable-livelihoods/assessing-water-related-poverty.pdf.

Khandker, V., Gandhi, V. P. et Johnson, N. 2020. « Gender perspective in water management: The involvement of women in participatory water institutions of eastern India ». *Water*, vol. 12, nº 1, article 196. doi.org/10.3390/w12010196.

Meinzen-Dick, R. et Zwarteveen, M. 1998. « Gendered participation in water management: Issues and illustrations from water users' associations in South Asia ». *Agriculture and Human Values*, vol. 15, p. 337 à 345. doi.org/10.1023/A:1007533018254.

Merkle, R., Meerbach, D., Akhmedova, A., Bagirzadeh, M., Dideron, S., Jivazadeh, L. et Rustamova, S. 2012. *Enhancing the Role of Women in Water User Associations in Azerbaijan*. Washington, Banque mondiale. hdl.handle.net/10986/13235.

Miletto, M., Pangare, V. et Thuy, L. 2019. *Outil 1 — Indicateurs sexospécifiques pour évaluer, surveiller et rendre compte des ressources en eau*. Boîte à outils du WWAP de l'UNESCO pour le suivi et l'évaluation de données sur l'eau ventilées par sexe. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385543.

Najjar, D., Baruah, B. et Garhi, A. 2019. « Women, irrigation and social norms in Egypt: 'The more things change, the more they stay the same?' » *Water Policy*, vol. 21, nº 2, p. 291 à 309. doi.org/10.2166/wp.2019.154.

OIT (Organisation internationale du Travail). s.d. ILOSTAT. Main-d'œuvre Statistiques (bases de données LFS, STLFS, RURBAN). Site web de l'OIT. ilostat.ilo.org/fr/methods/concepts-and-definitions/description-labour-force-statistics/.

ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2025. Les corrélations entre les inégalités de genre et le changement climatique. Site web d'ONU-Femmes. www.unwomen.org/fr/articles/article-explicatif/les-correlations-entre-les-inegalites-de-genre-et-le-changement-climatique.

ONU-Femmes/DAES (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes/Département des affaires économiques et sociales). 2025. *Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2025*. New York, ONU-Femmes/DAES. www.unwomen.org/sites/default/files/2025-11/progress-on-the-sustainable-development-goals-the-gender-snapshot-2025-fr.pdf.

Rodgers, Y. et Akram-Lodhi, H. 2019. *The Gender Gap in Agricultural Productivity in Sub-Saharan Africa: Causes, Costs and Solutions*. Document d'orientation nº 11. New York, ONU-Femmes. doi.org/10.7282/00000259.

RRI/ELI (Initiative pour les droits et les ressources/Environmental Law Institute). 2020. *À qui appartient l'eau ? Analyse comparative des lois et réglementations nationales reconnaissant le droit à l'eau des peuples autochtones et des communautés locales*. Washington, RRI. rightsandresources.org/fr/publication/a-qui-appartient-leau/.

Santini, G., Peiser, L. et Faurès, J.M. 2012. *Assessing the Potential for Poverty Reduction Through Investments in Agricultural Water Management: A Methodology for Country Level Analysis*. Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i3056e.

Scalise, E. et Giovarelli, R. 2020. *What Works for Women's Land and Property Rights? What We Know and What We Need to Know*. Resource Equity. resourceequity.org/record/3170-what-works-for-womens-land-and-property-rights-what-we-know-and-what-we-need-to-know/.

Schlager, E. et Ostrom, E. 1992. « Property-rights regimes and natural resources: A conceptual analysis ». *Land Economics*, vol. 68, nº 3, p. 249 à 262. doi.org/10.2307/3146375.

Slavchevska, V., Doss, C. R., Hillesland, M. et Mane, E. 2021. *The Impacts of Rural Outmigration on Women's Empowerment: Evidence from Nepal, Senegal, and Tajikistan*. Document de réflexion nº 2099 de l'IFPRI. Washington, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). ssrn.com/abstract=4022584.

Theis, S., Lefore, N., Bryan, E., Ringler, C. et Meinzen-Dick, R. S. 2017. *Integrating Gender into Small-Scale Irrigation*. Notes de projet 2 du Laboratoire d'innovation *Feed the Future* pour l'irrigation à petite échelle (FTF-ILSSI). Washington, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires/Institut international de gestion des ressources en eau (IFPRI/IWMI). hdl.handle.net/10568/95864.

Van Koppen, B. et Hussain, I. 2007. « Gender and irrigation: Overview of issues and options ». *Irrigation and Drainage*, vol. 56, nºs 2 et 3, p. 289 à 298. doi.org/10.1002/ird.296.

Van Koppen, B., Hope, L. et Colenbrander, W. 2012. *Gender Aspects of Small-Scale Private Irrigation in Africa*. Document de travail nº 153 de l'IWMI. Colombo, Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI). doi.org/10.5337/2013.201.

Wahaj, R. et Hartl, M. 2007. *Gender and Water. Securing Water for Improved Rural Livelihoods: The Multiple-Uses System Approach*. Fonds international de développement agricole. www.ifad.org/en/w/publications/gender-and-water-security-water-for-rural-livelihoods_the-multiple-uses-system-approach.

Chapitre 4

Industrie, commerce et énergie

ONUDI
Jon Marco Church

Avec les contributions de John Payne
et Natalie Degger (ONUDI)

Le développement industriel s'accélère dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ce qui entraîne une augmentation de la demande en eau dans les secteurs de la fabrication, de l'énergie et des services. Parallèlement, les efforts déployés à l'échelle mondiale en vue d'atteindre l'égalité des genres, notamment par le cinquième objectif de développement durable (ODD), et garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous (ODD 6) ont mis en évidence des disparités persistantes dans la participation des femmes à l'usage de l'eau à des fins industrielles et dans l'impact que cet usage peut avoir sur elles. Alors que les effets du changement climatique, de l'urbanisation et de la raréfaction des ressources se font de plus en plus graves, les croisements entre les problématiques relatives aux femmes, à l'eau et à l'industrie constituent une priorité politique décisive pourtant peu explorée. Ce chapitre examine les défis et les dynamiques propres à chaque secteur tout comme les solutions potentielles qui permettent un emploi inclusif et durable des ressources en eau dans l'industrie, le commerce et l'énergie[12].

La Déclaration de Dublin sur l'eau dans la perspective d'un développement durable (1992) établit comme principe directeur que « les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau » (ONU, 1992, p. 4). Néanmoins, peu de travaux ont été consacrés aux relations entre femmes, eau et industrie. De plus, les données disponibles sont insuffisamment ventilées et la plupart des publications ne présentent que des études de cas particuliers issus de lieux spécifiques.

Les femmes représentent 40 % de la population active mondiale et 24 % de la main-d'œuvre du secteur industriel (Banque mondiale, s.d.). Ce secteur exploite 15 % des volumes d'eau douce prélevés (FAO, s.d.). Les femmes qui travaillent dans l'industrie participent donc à l'usage d'une part significative de l'eau douce à l'échelle mondiale. Le rôle des femmes dans l'usage de l'eau à des fins industrielles peut être examiné sous deux angles : le secteur des services relatifs à l'eau, qui fournit l'eau potable et traite les eaux usées et les industries grandes consommatrices d'eau, notamment celles productrices d'énergie.

4.1 L'emploi dans le secteur des services relatifs à l'eau

Les liens entre eau et emploi font l'objet d'une attention croissante. Nombre d'emplois dépendent des ressources en eau (Connor et Chaves Pacheco, 2024) et, dans de nombreuses parties du monde, le secteur de l'eau peine à recruter, à former et à garder du personnel (Oluwasanya et al., 2024a ; Mardiste et al., 2025). C'est vrai notamment pour les femmes, notamment aux postes de direction et d'encadrement.

Selon une étude de la Banque mondiale (2019) sur la période 2018-2019, la proportion de femmes employées dans les compagnies d'eau à l'échelle mondiale était de 17,7 % (figure 4.1). De façon générale, la participation des femmes a tendance à augmenter. Cependant, il existe des différences notables en fonction des organisations, des sites et des types d'emploi. Si certaines compagnies de distribution d'eau comptent près de 40 % de femmes parmi leurs employés, on ne trouve aucune femme dans certains départements et sur certains sites. Parmi les compagnies de distribution d'eau interrogées par la Banque mondiale, 32 % n'employaient aucune ingénieure même si, dans le secteur des services relatifs à l'eau, les femmes semblaient légèrement mieux représentées aux postes de direction que dans d'autres secteurs.

Certains pays comme l'Indonésie ont montré qu'il était possible de réaliser la parité d'emploi dans le secteur des services de distribution d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), en particulier à des postes tels ceux d'agent d'assainissement collectif

[12] Les termes *industrie* et *commerce* sont souvent utilisés de façon synonyme. Aux fins du présent chapitre, ces termes ont le sens qui leur est donné dans les références citées. Le terme *commerce* au sens large englobe l'industrie manufacturière, l'industrie lourde et l'industrie extractive ainsi que les activités commerciales et les services, conformément à l'usage qui en est fait par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, l'Alliance des entreprises pour l'eau et le climat et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Bien qu'il s'agisse également d'une industrie, le secteur de l'énergie est identifié séparément.

Figure 4.1 Part de femmes employées dans une compagnie de distribution d'eau au niveau mondial, 2018-2019

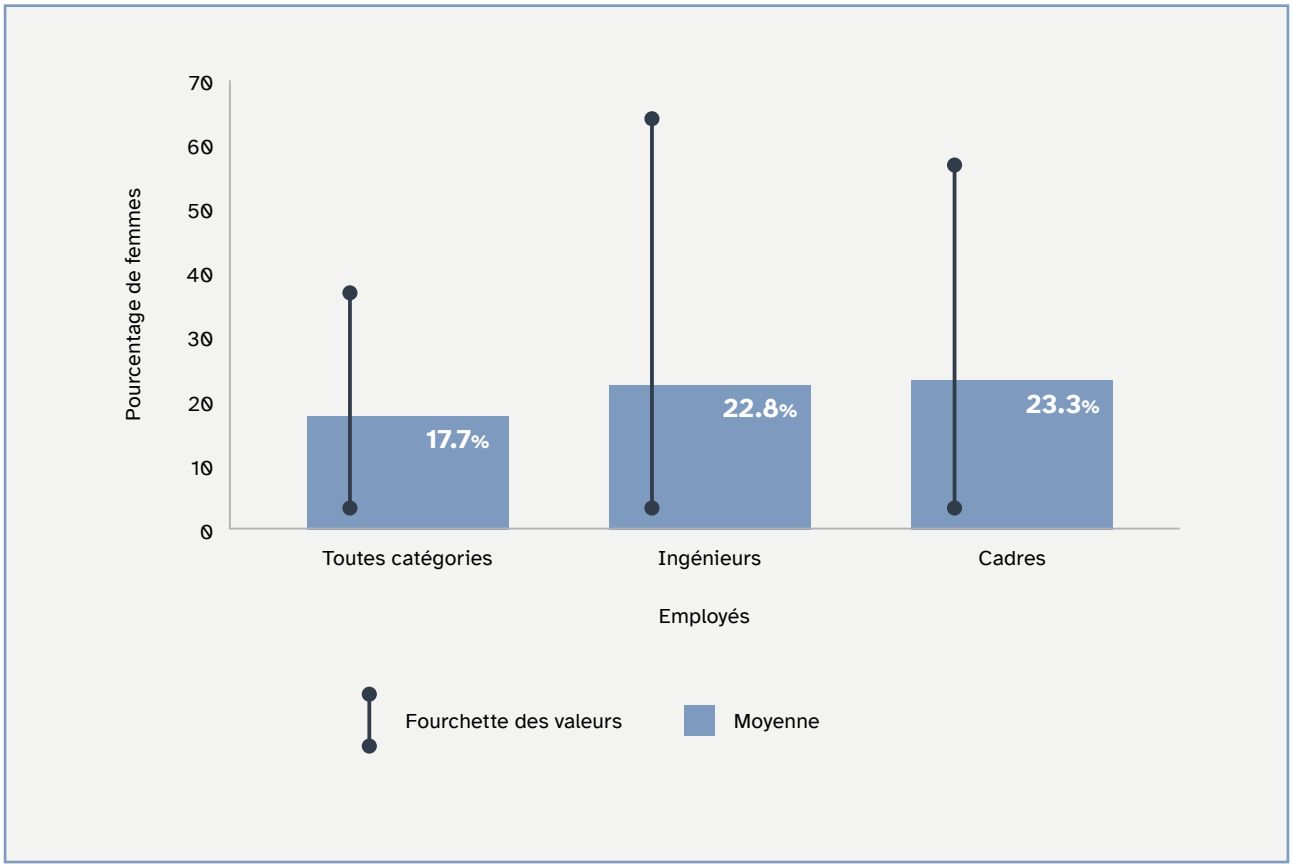

Source : adapté de Banque mondiale (2019, figure 2.1, p. 12).

et agent de santé. En revanche, elle semble difficile à atteindre pour les postes à haute responsabilité, qui posent plusieurs défis aux femmes, notamment celui de devoir concilier vie professionnelle et vie privée compte tenu de leurs responsabilités familiales, et celui de faire face aux préjugés à l'égard des femmes aux postes de direction (UNICEF, 2023). Les politiques publiques comme les politiques des entreprises ne tiennent parfois pas compte des besoins et des contributions spécifiques des femmes qui travaillent ou souhaitent travailler dans l'industrie des services relatifs à l'eau. Par conséquent, les femmes sont souvent sous-représentées dans la gestion et la prise de décision concernant l'eau. Une étude a recensé 26 pays imposant des restrictions aux femmes occupant divers postes non qualifiés dans le secteur de l'eau (Jenniskens, 2022).

4.2 Accès aux ressources en eau par les entreprises

Il ressort des éléments dont on dispose (ONUDI, 2024) que les entreprises qui ont amélioré la diversité de genre au sein de leur direction sont 46 % plus susceptibles de réduire leur consommation d'eau (FP Analytics, 2020). Néanmoins, les données recueillies dans plusieurs pays montrent également que les femmes entrepreneures n'ont pas le même accès aux ressources en eau que leurs homologues masculins (OIT, 2019).

Dans le cas spécifique des entreprises du secteur de l'eau, une étude menée au Cambodge révèle qu'un accès insuffisant ou irrégulier aux ressources en eau l'année durant compte parmi les principaux défis auxquels font face les femmes entrepreneures qui créent des entreprises dans ce secteur (Soeters et al., 2020). À l'inverse, une étude menée en Indonésie sur le renforcement de la diversité

parmi les entrepreneurs du secteur WASH n'a pas mis en évidence de disparités dans l'accès aux ressources en eau (Kumar et al., 2021a). En revanche, elle met plutôt l'accent sur les problèmes d'accès aux ressources nécessaires pour développer et gérer une entreprise (notamment par rapport au financement, la santé, l'éducation, l'information, la mobilité et les réseaux). Les petites et moyennes entreprises peuvent rencontrer davantage de difficultés car elles ont tendance à compter plus de femmes que d'hommes à des postes de direction (OIT, 2019).

4.2.1 Accès à l'énergie pour l'approvisionnement en eau

L'accès à l'énergie est essentiel à l'approvisionnement en eau pour les usages domestiques et agricoles, en particulier lorsque l'eau doit être pompée (Zwarteveen, 1997 ; FAO, 2014 ; FAO, 2016). Longtemps pratiqué à la main par les femmes, le pompage peut aujourd'hui se faire par des systèmes à combustible ou énergie solaire qui permettent un gain de temps considérable (Sam et Todd, 2020). Ces technologies peuvent être largement bénéfiques aux femmes bien que celles-ci aient souvent des difficultés à accéder à l'énergie et au financement nécessaires pour les utiliser.

Longtemps pratiqué à la main par les femmes, le pompage peut aujourd'hui se faire par des systèmes à combustible ou énergie solaire qui permettent un gain de temps considérable

En Inde et au Sénégal, des pompes à eau fonctionnant à l'énergie solaire ont été mises en place pour améliorer l'accès à l'énergie et à l'eau (Agbejule et al., 2022 ; Bhaduri, 2024) ; une réglementation est toutefois nécessaire pour éviter la surexploitation des aquifères et garantir un stockage efficace des ressources. Au Tadjikistan, de grandes centrales hydroélectriques produisent une électricité bon marché et propre, indispensable au fonctionnement des systèmes d'irrigation par pompage utilisés dans l'agriculture de montagne dont dépend la subsistance de millions d'habitants en zones rurales. Cependant, la construction des réservoirs pour les centrales hydroélectriques peut entraîner le déplacement de communautés rurales, ce qui a de graves conséquences sur les moyens de subsistance des populations. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à quitter ces régions pour migrer vers les villes et à l'étranger, laissent derrière eux de nombreuses femmes (BAsD, 2020). Dans certaines situations, de plus petites centrales hydroélectriques constituent une alternative viable (encadré 4.1).

4.3 Accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène sur le lieu de travail

Les progrès réalisés en matière d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène à domicile permettent, surtout dans les pays à faible revenu, de réduire le temps consacré à la collecte de l'eau, d'améliorer la santé et d'apporter plusieurs autres bénéfices (voir chapitre 2). Ces progrès peuvent contribuer à donner aux femmes la possibilité de travailler dans l'industrie et de se lancer dans des activités commerciales. Cependant, l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sur le lieu de travail peut poser problème.

Les services WASH sur les lieux de travail contribuent à améliorer la productivité et la santé des travailleurs. Par exemple, une enquête au Viet Nam a permis de monter que la rentabilité avait augmenté de 7,6 % sur les lieux de travail où les employés se déclaraient plus satisfaits de la qualité de l'eau, de l'air, des toilettes, des cantines et des services de santé fournis dans l'usine, tous les autres facteurs étant constants (OIT, 2016). Toutefois, les installations sanitaires ne sont pas toujours prévues de façon séparée pour les hommes et les femmes ; souvent, elles ne sont pas adaptées aux besoins spécifiques des femmes, notamment celles qui ont leurs règles, sont enceintes ou allaitent.

Les données sur le nombre de lieux de travail disposant d'installations WASH suffisantes et sur combien sont adaptées aux besoins des femmes sont limitées. À cet égard, plusieurs pays et organisations

Encadré 4.1 Les petites centrales hydroélectriques au service de l'autonomie des femmes

Les petites centrales hydroélectriques sont une technologie particulièrement adaptée aux communautés isolées et marginalisées (ONUDI/Centre international sur la petite hydraulique, 2022). Elles offrent un accès peu coûteux à une énergie renouvelable durable et peuvent ainsi rendre les communautés plus autonomes, améliorer leurs moyens de subsistance et constituer un tremplin vers de nouvelles opportunités de développement. Elles présentent néanmoins quelques inconvénients : certaines centrales ont une faible capacité de production, ce qui limite la puissance disponible pour les appareils électroménagers qui permettent de gagner du temps, et la mauvaise gestion de leur développement peut menacer des ressources naturelles indispensables à la subsistance des populations.

En fournissant électricité et éclairage, les petites centrales hydroélectriques contribuent à l'autonomie des femmes comme à la réduction de leur « pauvreté en temps » et de leurs tâches domestiques, favorisant ainsi l'éducation, la génération de revenus et l'amélioration de la qualité de vie. Cependant, la participation des femmes peut être limitée notamment par l'idée reçue selon laquelle les petites centrales hydroélectriques seraient l'apanage des hommes, ainsi que par les lourdeurs administratives telles la fourniture de documents juridiques ou l'obligation de prouver la propriété des actifs, ce qui peut être difficile pour les femmes. Il convient donc de prendre en compte les capacités et les besoins des femmes et des hommes dans la conception et la mise en œuvre de ces projets afin de garantir qu'ils contribuent à l'autonomie des femmes comme à l'égalité des genres (GWNET, 2019).

ont adopté des directives qui fixent le nombre de toilettes à mettre à disposition des employés, distinguant les exigences pour les hommes et pour les femmes (Soriano et al., 2024). Néanmoins, ces directives peuvent ne pas convenir aux petites entreprises ni tenir parfaitement compte des différentes attentes des hommes et des femmes. Les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent jouer un rôle clé dans l'élaboration de telles directives ainsi que dans la promotion de l'inclusion (Kumar et al., 2021b ; Water for Women, 2022).

4.4 Impacts de l'usage de l'eau à des fins industrielles

4.4.1 Pollution

Les effets de la pollution de l'eau par l'industrie et à l'exploitation minière sur la santé et l'environnement peuvent toucher de manière disproportionnée les femmes (Oluwasanya et al., 2024b). Dans certaines régions, la contamination des sources d'eau peut faire que les femmes, les enfants et les personnes âgées sont laissés pour compte lorsque les hommes migrent vers les zones urbaines ou d'autres pays (Xu et Famiglietti, 2023 ; Nanda et Ghosh, 2025). De plus, la pollution peut avoir des conséquences visibles et profondes, que l'existence de cette pollution soit connue ou non de la population, de l'industrie ou des autorités. L'accès à une eau propre et sans danger doit être une priorité. Faute de quoi, les personnes qui restent dans les zones polluées devront continuer d'en subir les conséquences au quotidien.

Les polluants industriels peuvent gravement compromettre la qualité de l'eau disponible pour les besoins de la population, entraînant toute une série de conséquences néfastes sur la santé. La gestion de la sécurité de l'eau domestique et les risques liés à l'eau contaminée pèsent souvent lourdement sur les femmes et viennent accentuer les disparités existantes entre les hommes et les femmes, ce qui pose des défis importants pour la santé et la dignité de ces dernières. Ces disparités peuvent se conjuguer à d'autres problèmes, multipliant les impacts pour certaines femmes (encadré 4.2).

Les perturbateurs endocriniens suscitent de plus en plus d'inquiétudes (OCDE, 2023). Il s'agit de polluants, généralement d'origine industrielle (certains plastiques et produits pharmaceutiques par

exemple), pouvant produire des effets néfastes sur les êtres humains et les animaux, principalement par le biais de l'eau, notamment l'eau potable, les nappes phréatiques et les eaux usées. Même à faibles concentrations, ces substances chimiques provoquent de graves problèmes de santé chez les femmes tels le syndrome des ovaires polykystiques, l'endométriose et le cancer du sein (Thacharodi et al., 2023).

4.4.2 Pénurie d'eau

Dans les régions où l'emploi de l'eau à des fins industrielles entraîne une pénurie — notamment dans les zones où se trouvent des industries textiles et des sites miniers (encadré 4.3) — et où les femmes sont les premières à assumer traditionnellement la responsabilité de la collecte de l'eau, celles-ci peuvent être contraintes de consacrer encore plus de temps et d'énergie à parcourir de plus longues distances pour approvisionner leur foyer en eau (GWP/Centre PNUE-DHI, 2021). À cause de ce manque de temps, les femmes doivent fournir plus d'efforts physiques et voient leurs chances de trouver un emploi rémunéré, de suivre des études ou de participer à d'autres activités économiques s'amenuiser. Cette situation peut rendre immuables les cycles d'inégalité, dès lors que la nécessité quotidienne de collecter de l'eau l'emporte sur d'autres aspects du développement personnel et communautaire.

Les projets industriels particulièrement gourmands en eau (l'hydroélectricité par exemple) peuvent forcer au déplacement certaines communautés, entraînant des conséquences particulièrement graves dans les pays en développement. Parce qu'elles sont souvent plus dépendantes des ressources naturelles locales pour subvenir aux besoins de leur foyer et mener des activités économiques à petite échelle (Bitzer et al., 2024), les femmes sont particulièrement vulnérables aux conséquences négatives du déplacement. Elles peuvent ne plus avoir accès à des ressources vitales et être exclues des processus de décision concernant la réinstallation ou à l'indemnisation. Il peut en résulter une insécurité financière aggravée, la perte des moyens de subsistance traditionnels et une vulnérabilité accrue à la pauvreté et à la marginalisation. Les effets conjugués du déplacement géographique et de la raréfaction des ressources peuvent en outre renforcer les disparités existantes entre femmes et hommes.

Encadré 4.2 Impact de la pollution industrielle de l'eau sur les peuples autochtones au Canada

Dans le nord-ouest de l'Ontario, au Canada, la Première Nation Grassy Narrows vit le long du bassin hydrographique Wabigoon-English, qui alimente le lac Grassy Narrows. La pêche constitue l'activité principale d'une grande partie de la population, qui consomme régulièrement du poisson (Mergler et al., 2023). Entre 1962 et 1970, une usine de papier située en amont a déversé neuf tonnes de mercure dans la rivière, empoisonnant le lac et la faune sauvage et conduisant à l'interdiction de la pêche commerciale (SDWF, s.d.).

En 1970, on a trouvé, dans les poissons, des concentrations élevées de mercure transformé en méthylmercure, une substance encore plus toxique, dont les taux étaient près de 50 fois supérieurs aux concentrations jugées sans danger pour la consommation humaine. Les analyses sanguines et capillaires effectuées par le gouvernement ont également révélé des niveaux élevés de pollution chez les membres de la communauté. Plus particulièrement, la concentration de méthylmercure toxique dans le sang des femmes enceintes ayant consommé du poisson contaminé était environ deux fois supérieure à la normale.

Plus de 90 % de la population adulte de Grassy Narrows est née après la catastrophe et a été exposée au mercure *in utero*. L'impact de l'exposition au mercure sur trois générations a été prouvé (Mergler et al., 2023). Près de 90 % des enfants et des adultes présentent des signes d'empoisonnement au mercure (Mergler et al., 2023) en raison de leur consommation de poisson local. Ils sont susceptibles de développer divers problèmes de santé invalidants ainsi que des troubles psychologiques pouvant aller jusqu'au suicide (SDWF, s.d.).

4.4.3 Améliorations grâce à la technologie

Grâce aux progrès technologiques (l'amélioration du traitement des eaux usées par exemple), l'emploi de l'eau par les secteurs de l'industrie et de l'énergie a permis d'améliorer le quotidien de nombreuses personnes. L'approvisionnement en eau courante des foyers et des lieux de vie a réduit le temps et les efforts physiques consacrés par les femmes et les filles à la collecte de l'eau (voir chapitre 2). Les pompes à eau motorisées ont remplacé les pompes manuelles, qui demandaient beaucoup d'efforts. Quant aux appareils électroménagers, ils ont permis de réduire le temps consacré aux tâches domestiques, laissant ainsi plus de temps pour l'éducation, le travail et d'autres activités.

Au-delà du foyer, le développement industriel a rendu les lieux de travail plus accueillants et plus sûrs. Des innovations, tels les toilettes à chasse d'eau, les installations sanitaires et les produits d'entretien, contribuent à l'hygiène et au confort sur le lieu de travail, indispensables dans les installations industrielles où travaillent de nombreuses femmes et de nombreux hommes (Bárcia de Mattos et al., 2022). Ces innovations jouent également un rôle dans la promotion de l'égalité des genres au sein de la main-d'œuvre, en créant des lieux plus propices à la santé et à la dignité des femmes comme à leur participation à l'activité économique.

4.5 Zoom sur certaines industries

4.5.1 Industrie textile

Les femmes contribuent de manière significative à l'ensemble de la chaîne de valeur du textile et de l'habillement, depuis la production de matières premières jusqu'à la conception, la confection et la vente au détail. En 2019, l'industrie du textile et de l'habillement employait environ 91 millions de personnes dans le monde, dont plus de la moitié étaient des femmes. Dans la confection, les femmes représenteraient même près de 80 % des effectifs (Bárcia de Mattos et al., 2022). Toutefois, les conditions de travail laissent souvent à désirer, notamment en raison d'installations WASH inadéquates. Pour atteindre les objectifs de production et de rentabilité, il arrive que les travailleurs et travailleuses ne puissent pas prendre de pause pour boire, aller aux toilettes ou se laver, voire qu'ils n'y aient pas droit.

L'industrie du textile et de l'habillement consomme de grandes quantités d'eau pour les processus de traitement par voie humide, qui impliquent parfois l'utilisation de contaminants toxiques polluant l'eau et nécessitent le respect de normes spécifiques afin de réduire les risques pour la main-d'œuvre, les communautés et l'environnement. L'eau peut également servir à faire bouillir, refroidir ou traiter à la vapeur ainsi qu'à nettoyer les machines et les installations. La production de coton et d'autres matières premières utilisées dans l'industrie textile est très gourmande en eau, notamment dans les pays où l'eau est rare, comme l'Égypte, le Pakistan et l'Ouzbékistan (Muthu, 2019).

4.5.2 Industrie du tourisme

Selon les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT, 2023), la part du tourisme dans le produit intérieur brut est de 2,5 % au niveau mondial et peut atteindre plus de 10 % dans certains pays. (El Achkar, 2023). Environ 45 % des employés de l'industrie du tourisme sont des femmes, y compris des femmes entrepreneures (El Achkar, 2023). Celles-ci sont particulièrement présentes dans le secteur de l'alimentation et des boissons, et souvent dans les micro, petites et moyennes entreprises.

À l'échelle mondiale, il faut noter que l'emploi direct de l'eau par l'industrie du tourisme était inférieur à 1 % en 2012 et il n'était pas prévu qu'il augmente de manière significative (Gössling et al., 2012). Le tourisme peut se développer dans des régions où les ressources en eau douce sont limitées (ONU Tourisme, 2023) et même souvent dans des zones arides (Gössling et al., 2012). Dans un souci de durabilité, il importe de préserver les ressources en eau et de gérer les eaux usées, en particulier dans les communautés locales où des problèmes sanitaires peuvent survenir.

Selon une analyse documentaire sur le lien entre tourisme et eau réalisée par Cole et al. (2020), certaines régions peuvent être confrontées à des problèmes

Encadré 4.3 Exploitation minière artisanale et à petite échelle : les deux faces d'une même pièce

L'activité minière artisanale et à petite échelle emploie près de 44,7 millions de personnes dans le monde. Les femmes représentent environ 30 % de cette main-d'œuvre (Delve, s.d.), mais ce taux varie considérablement selon les régions, si bien qu'il atteint jusqu'à 100 % dans certains pays d'Afrique (Hinton et al., 2003). Elles participent à différentes étapes des activités minières (OIT, 2021) pour lesquelles l'eau est souvent nécessaire, comme le lessivage, le tamisage et le lavage (Weldegiorgis et al., 2018). Néanmoins, il existe des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. Au Rwanda par exemple, les femmes gagnaient 25 % à 30 % de moins que les hommes pour les mêmes activités en 2017 (voir figure). En outre, les femmes fournissent également des biens et des services essentiels, notamment l'eau, en appui aux communautés minières.

Cependant, une grande partie du travail effectué par les femmes, que ce soit dans le domaine des soins familiaux ou dans le secteur minier, reste souvent non rémunéré et non reconnu (OIT, 2021). Les impacts de l'activité minière artisanale et à petite échelle sur les ressources en eau ainsi que sur d'autres éléments environnementaux peuvent toucher de manière disproportionnée les femmes, en particulier en zones rurales où elles sont généralement chargées de l'approvisionnement en eau et en nourriture (SFI, 2018 ; OIT, 2019). Le recours à des méthodes rudimentaires d'exploitation minière entraîne souvent une pollution des cours d'eau avoisinants, ce qui impose une charge supplémentaire aux femmes qui sont alors contraintes de collecter de l'eau potable à de plus grandes distances. De plus, les femmes peuvent être exclues des consultations publiques officielles sur les activités minières, un enjeu particulièrement important dans les communautés autochtones et tribales situées à proximité d'opérations minières artisanales et à petite échelle.

Exploitation minière artisanale et à petite échelle au Rwanda (2017)

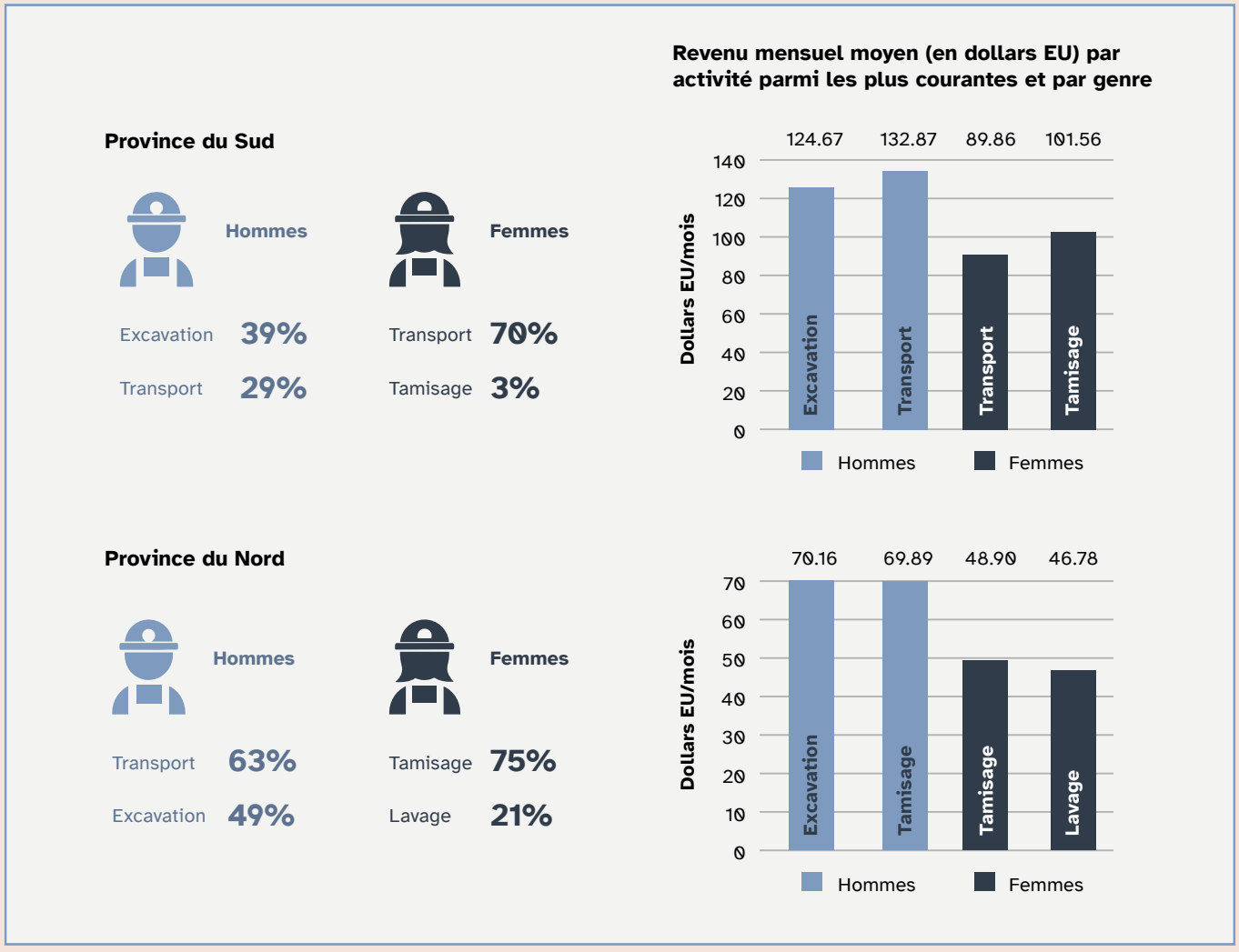

Source : À partir de OIT (2021, figure 5, p. 39) et WIAMO/Université Carleton/PAC/DRASPAC (2017).

liés à l'eau en raison de la concurrence entre le tourisme et les communautés locales, une concurrence qui pourrait être encore exacerbée sous l'effet du changement climatique. Par conséquent, les conditions de vie des femmes et les responsabilités de celles-ci dans l'apport de soins peuvent pâtir lourdement de la mauvaise qualité de l'eau potable et du manque d'assainissement dans les lieux où le tourisme consomme beaucoup d'eau. Les auteurs ont noté que les questions relatives au genre n'ont guère été traitées dans les études analysées mais mettent en avant d'autres études relatant des cas où des communautés à la tête desquelles se trouvent des femmes se sont opposées à des investisseurs touristiques en Espagne ou, en Colombie, à la privatisation du tourisme, et où, au Mexique, des femmes se sont engagées dans des démarches de préservation en tant que spécialistes ou écologistes.

4.6 Solutions

4.6.1 Responsabilités des entreprises et de l'industrie

En se faisant les garants de politiques et de pratiques fondées sur la durabilité, l'équité et l'inclusion, le commerce et l'industrie peuvent promouvoir l'égalité des genres dans l'usage de l'eau. Au niveau des entreprises, les politiques et les investissements revêtent une importance capitale et permettent de garantir que les besoins spécifiques des femmes sont pris en compte dans la gestion de l'eau, l'assainissement et les normes sanitaires sur le lieu de travail. En outre, l'industrie pourrait investir dans des technologies économes en eau afin de réduire la pollution et alléger la charge qui pèse sur les femmes en dehors du lieu de travail. Elle pourrait également collaborer avec les communautés concernées, en particulier les femmes, afin de garantir que l'usage de l'eau à des fins industrielles ne compromet pas la sécurité hydrique locale. Rendre compte des activités de façon transparente contribue à renforcer la responsabilisation, qui reste un pilier essentiel de la participation des femmes à la gouvernance des ressources.

En dehors des politiques menées, le secteur industriel peut concevoir des formations, promouvoir le leadership des femmes et investir dans les infrastructures hydrauliques collectives (voir chapitre 8). De telles mesures peuvent bénéficier à l'ensemble de la population et renforcer les résultats aux niveaux social et environnemental. Dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises, le secteur industriel pourrait ainsi financer des initiatives qui favorisent l'accès des femmes à l'eau, à l'éducation et aux moyens de subsistance. Il pourrait s'agir d'accorder des bourses académiques à des femmes qui étudient la gestion de l'eau ou d'investir dans des entreprises du secteur de l'eau dirigées par des femmes.

En se faisant les garants de politiques et de pratiques fondées sur la durabilité, l'équité et l'inclusion, le commerce et l'industrie peuvent promouvoir l'égalité des genres dans l'usage de l'eau

Les entreprises opérant dans les zones rurales et mal desservies pourraient donner la priorité aux initiatives visant à lutter contre l'insécurité hydrique, en mettant l'accent sur les demandes des femmes vivant dans ces communautés. Cela implique notamment d'investir dans des projets garantissant un accès fiable à l'eau potable, de mettre en place des systèmes d'irrigation pour aider les agriculteurs et de mettre au point des solutions en matière d'assainissement et d'hygiène qui soient adaptées aux femmes et aux filles. Une collaboration avec les ONG et les gouvernements comme un alignement sur les cadres internationaux tels les ODD peuvent contribuer à garantir que les efforts du secteur de l'industrie s'inscrivent dans une perspective mondiale tout en ayant un impact local. Il pourrait ainsi favoriser l'avènement d'un avenir où la gestion des ressources en eau (GRE) serait durable et équitable pour toutes et tous.

Photo: © BigPixel Photo/Shutterstock.com*

4.6.2 Rôle de la société

La lutte contre les inégalités de genre dans l'usage de l'eau nécessite une approche globale, fondée sur une réforme des politiques, la participation des communautés et des pratiques industrielles durables. Une gouvernance inclusive, dans laquelle les femmes contribuent activement aux décisions relatives à l'eau, peut conduire à des résultats plus équitables, plus efficaces et plus durables dans la société comme dans l'industrie. La participation des femmes aux décisions touchant aux ressources en l'eau pourrait devenir une priorité politique en s'appuyant sur des mécanismes d'évaluation d'impact sexospécifiques ainsi que sur des mécanismes de responsabilisation. De même, il est important de rendre obligatoires des investissements dans les infrastructures du lieu de travail, afin de fournir une eau potable et des installations sanitaires sécurisées et adaptées, si l'on veut parvenir à une égalité entre les genres. Le renforcement et l'application des réglementations relatives à la pollution industrielle de l'eau, la promotion de l'adoption de technologies économes en eau et le soutien aux initiatives de renforcement des capacités des femmes dans les secteurs tributaires de l'eau peuvent également contribuer à réduire les impacts négatifs sur les communautés et l'environnement (Coles et Wallace, 2005).

Promouvoir l'autonomie économique et sociale des femmes est vital. Pour ce faire, il faut proposer des formations, encourager le leadership des femmes dans la gouvernance de l'eau et soutenir leur participation à l'entrepreneuriat dans ce domaine. De même, il est crucial d'intégrer des considérations propres aux femmes dans les évaluations d'impact environnemental et social comme de consulter les femmes lors de la planification et de la promotion de cadres juridiques garantissant leurs droits à l'eau, afin de parvenir à une gouvernance de l'eau plus inclusive. Des actions concertées entre les gouvernements, les industries et les communautés pourraient contribuer à garantir une GRE équitable et durable pour toutes et tous. La prise d'initiative et les mobilisations menées par des femmes peuvent également faire partie des solutions comme en témoigne l'exemple mentionné ci-dessus dans l'industrie du tourisme (section 4.5.2).

4.6.3 Audits

Les audits de genre peuvent constituer des outils efficaces pour évaluer, de manière systématique, le degré d'intégration de l'égalité des genres au sein des organisations, des programmes et des secteurs, y compris pour l'industrie, le commerce et l'énergie. Ces audits évaluent les orientations politiques, les pratiques sur le lieu de travail et les structures de direction afin d'identifier les inégalités susceptibles de limiter la participation des femmes ou les endroits où elles pourraient bénéficier de davantage d'opportunités et de ressources. Leur mise en œuvre a été couronnée de succès dans divers contextes.

Des actions concertées entre les gouvernements, les industries et les communautés pourraient contribuer à garantir une GRE équitable et durable pour toutes et tous

À titre d'exemple, le label d'égalité des genres du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, s.d.) et la méthodologie des audits participatifs de genre de l'Organisation internationale du travail (OIT, 2012) aident les entreprises et les organisations à évaluer les déséquilibres entre hommes et femmes en matière d'emploi, de leadership, de rémunération et de conciliation entre vie professionnelle et vie privée, ce qui permet d'obtenir des améliorations mesurables. Dans le secteur WASH, ces audits évaluent les impacts différentiels de l'emploi de l'eau, de la pollution et de la gouvernance sur les femmes et les hommes, révélant la nécessité de politiques et d'interventions ciblées, en particulier lorsque les activités industrielles ont une incidence sur l'accès des communautés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

En mettant en évidence les lacunes et en recommandant des mesures, les audits peuvent contribuer à favoriser l'adoption de stratégies inclusives — telles que l'augmentation de la représentation des femmes dans les organes décisionnels, la modification des infrastructures et des installations sanitaires sur le lieu de travail, et le soutien au développement du leadership féminin. Dans les industries gourmandes en eau, ils ont donné lieu à des initiatives visant à améliorer l'accès des femmes aux ressources, à la formation technique et à la participation à la gouvernance du secteur, tandis que les audits réalisés dans le cadre de projets portant sur les infrastructures et l'énergie ont favorisé une rémunération et une allocation des ressources plus équitables pour les femmes des communautés concernées. Les audits de genre peuvent promouvoir la transparence, la responsabilité et la réforme des politiques, contribuant à garantir que les femmes comme les hommes bénéficient de manière égale du développement industriel et de la gestion des ressources.

Références

Agbejule, F., Mattern, M. et Mensah, J. I. 2022. « Savings at the Pump: Financing Solar Irrigation to Support Rural Women ». Site web du CGAP, 22 mars 2022. www.cgap.org/blog/savings-pump-financing-solar-irrigation-to-support-rural-women.

Banque mondiale. 2019. *Participation des femmes dans les compagnies des eaux : comment surmonter les obstacles*. Washington, Banque mondiale. documents1.worldbank.org/curated/en/561081593706665903/pdf/Women-in-Water-Utilities.pdf.

——. s.d. Les données ouvertes de la Banque mondiale. Site web de la Banque mondiale. donnees.banquemondiale.org/ (consulté le 18 avril 2025).

Bárcia de Mattos, F., Esquivel, V., Kucera, D. et Tejani, S. 2022. *The State of the Apparel and Footwear Industry: Employment, Automation and their Gender Dimensions*. Série de documents information du projet conjoint entre UE et l'OIT « Construire des partenariats sur l'avenir du travail », n° 3. Genève/Bruxelles, Organisation internationale du Travail (OIT)/Commission européenne. www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/documents/publication/wcms_835423.pdf.

BAsD (Banque asiatique de développement). 2020. *A Study of Women's Role in Irrigated Agriculture in the Lower Vaksh River Basin, Tajikistan*. Manille, BAsD. doi.org/10.22617/TCS200384-2.

Bhaduri, T. 2024. « Solar Pumps Are Empowering Women Farmers in India ». Site web Reasons to be Cheerful, 5 janvier 2024. Série Waterline. reasonstobecheerful.world/solar-based-irrigation-technology-women-farmers-india/.

Bitzer, V., Moździerz, M., Kuijpers, R., Schouten, G. et Juju, D. B. 2024. « Gender and forest resources in low- and middle-income countries: A systematic literature review ». *Forest Policy and Economics*, vol. 163, article 103226. doi.org/10.1016/j.forpol.2024.103226.

Cole, S. K. G., Cañada Mullor, E., Ma, Y. et Sandang, Y. 2020. « Tourism, water, and gender: An international review of an unexplored nexus ». *Wiley Interdisciplinary Reviews (WIREs): Water*, vol. 7, n° 4, article e1442. doi.org/10.1002/wat2.1442.

Coles, A. et Wallace, T. (éds). 2005. *Gender, Water and Development*. Londres, Routledge. doi.org/10.4324/9781003085461.

Connor, R. et Chaves Pacheco, S. M. 2024. *Global Employment Trends and the Water Dependency of Jobs*. Document technique. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000388410.

Delve. s.d. « A Global Platform for Artisanal & Small-Scale Mining Data ». Site web de Delve. www.delvedatabase.org (consulté le 22 juin 2025).

El Achkar, S. 2023. « Comment les données peuvent favoriser le travail décent dans le secteur du tourisme ». Site web d'ILOSTAT, 26 septembre 2023. ilostat.ilo.org/fr/how-data-can-bolster-decent-work-in-the-tourism-sector/ (consulté le 8 septembre 2025).

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2014. *Le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau en général et de l'eau agricole en particulier : Projet pilote de développement d'indicateurs sensibles au genre et leur intégration potentielle dans AQUASTAT, le système mondial d'information sur l'eau. Expérience de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.* AQUASTAT — Document de travail. Rome, FAO. doi.org/10.13140/RG.2.1.4659.3442.

——. 2016. *Le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau agricole — Phase 2*. Préparé par AQUASTAT, système d'information de la FAO sur l'eau. Rome, FAO. doi.org/10.13140/RG.2.2.13624.96005.

——. s.d. AQUASTAT — Système d'information mondial de la FAO sur l'eau et l'agriculture. Site web de la FAO. www.fao.org/aquastat/fr/ (consulté le 24 juin 2025).

FP Analytics. 2020. *Women as Levers of Change: Unleashing the Power of Women to Transform Male-dominated Industries*. womenasleversofchange.com/static/pdf/Women-As-Levers-Of-Change.pdf.

Gössling, S., Peeters, P., Hall, C. M., Ceron, J.-P., Dubois, G., Lehmann, L. V. et Scott, D. 2012. « Tourism and water use: Supply, demand, and security. An international review ». *Tourism Management*, vol. 33, n° 1, p. 1 à 15. doi.org/10.1016/j.tourman.2011.03.015.

GWNET (Réseau mondial des femmes pour la transition énergétique). 2019. *Women for Sustainable Energy: Strategies to Foster Women's Talent for Transformational Change*. Vienne, GWNET. www.globalwomennet.org/women-for-sustainable-energy.

GWP/Centre PNUE-DHI (Partenariat mondial pour l'eau/Centre de collaboration sur l'eau et l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Institut hydraulique danois). 2021. *Advancing Towards Gender Mainstreaming in Water Resources Management*. Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE. GWP/Centre PNUE-DHI. unepdhi.org/wp-content/uploads/sites/2/2021/09/advancing-towards-gender-maintreaming-in-wrm-_full-report.pdf.

Hinton, J., Veiga, M. et Beinhoff, C. 2003. « Women and artisanal mining: Gender roles and the road ahead ». G. M. Hilson (« d.), *The Socio-Economic Impacts of Artisanal and Small-Scale Mining in Developing Countries*, p. 149 à 188. Londres, CRC Press. doi.org/10.1201/9780203971284.

Jenniskens, A. 2022. *With Women Better Results in Water Management*. Alphen aan de Rijn, Royaume des Pays-Bas, Women for Water Partnership (WfWP). siwi.org/wp-content/uploads/2022/07/women-for-water-partnership-2.pdf.

Kumar, A., Grant, M. et Willetts, J. 2021b. *Inclusive Water, Sanitation and Hygiene (WASH) Workplaces: Guidance for the WASH Sector*. Sydney, Institute for Sustainable Futures, Université de technologie de Sydney (ISF-UTS). multisitestaticcontent.uts.edu.au/wp-content/uploads/sites/57/2021/11/04190001/ISF-UTS_2021_Guidance-on-Inclusive-WASH-workplaces.pdf.

Kumar, A., Siscawati, M., Septiani Anggriani, Ratnasari, Nailah et Willetts, J. 2021a. *What Will It Take to Strengthen Diversity Amongst Female Water, Sanitation and Hygiene Entrepreneurs in Indonesia?* Résumé. Sydney, Institute for Sustainable Futures, Université de technologie de Sydney (ISF-UTS). multisitestaticcontent.uts.edu.au/wp-content/uploads/sites/57/2021/12/08062656/UTS-ISF-UI-and-Plan_2021_Strengthening-Diversity-in-Female-WASH-Entrepreneurs_Summary-brief.pdf.

Mardiste, P., Church, J. M., Kutonova, T. et Bernardini, F. 2025. *Study on Human Resources in the Water Sector: Armenia, Azerbaijan, Georgia, Moldova and Ukraine*. Genève, Commission économique pour l'Europe (CEE). unece.org/environment-policy/publications/study-human-resources-water-sector.

Mergler, D., Philibert, A., Fillion, M. et Da Silva, J. 2023. « The contribution across three generations of mercury exposure to attempted suicide among children and youth in Grassy Narrows First Nation, Canada: An intergenerational analysis ». *Environmental Health Perspectives*, vol. 131, nº 7. doi.org/10.1289/EHP11301.

Muthu, S. S. 2019. *Circular Economy in Textiles and Apparel: Processing, Manufacturing, and Design*. Sawston, Royaume-Uni, Woodhead Publishing. doi.org/10.1016/C2017-0-03221-4.

Nanda, M. et Ghosh, S. 2025. « How does male out-migration impact the lives of left-behind women? Trade-off between feminization of agriculture and empowerment of farm women ». *Evaluation and Program Planning*, vol. 111, article 102603. doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2025.102603.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2023. *Endocrine Disrupting Chemicals in Freshwater: Monitoring and Regulating Water Quality*. Études de l'OCDE sur l'eau. Paris, Éditions OCDE. doi.org/10.1787/5696d960-en.

OIT (Organisation internationale du Travail). 2012. *A Manual for Gender Audit Facilitators: The ILO Participatory Gender Audit Methodology*. Deuxième édition. Genève, OIT. www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40dgreports/%40gender/documents/publication/wcms_187411.pdf.

——. 2016. *WASH@Work: A Self-Training Handbook*. Cadre politique international. Genève, OIT. www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed_dialogue/@sector/documents/publication/wcms_535058.pdf.

——. 2019. *Femmes d'affaires et femmes cadres : les arguments en faveur du changement*. Rapport mondial. Genève, OIT. www.ilo.org/fr/publications/femmes-daffaires-et-femmes-cadres-les-arguments-en-faveur-du-changement.

——. 2021. *Les femmes dans l'industrie minière : Parvenir à l'égalité hommes-femmes*. Étude. Genève, OIT. www.ilo.org/fr/publications/les-femmes-dans-lindustrie-miniere-parvenir-legalite-hommes-femmes.

——. 2023. « Comment les données peuvent favoriser le travail décent dans le secteur du tourisme ». Genève, Site web de l'OIT. ilostat.ilo.org/fr/how-data-can-bolster-decent-work-in-the-tourism-sector/ (consulté le 8 septembre 2025).

Oluwasanya, G., Omoniyi, A., Perera, D., Qadir, M. et Madani, K. 2024b. *Unmasking the Unseen: The Gendered Impacts of Water Quality, Sanitation and Hygiene*. Richmond Hill, Institut de l'Université des Nations Unies pour l'eau, l'environnement et la santé (UNU-INWEH). doi.org/10.53328/INR24GAR0011.

Oluwasanya, G., Omoniyi, A., Qadir, M. et Madani, K. 2024a. « Quantifying women in the water workforce ». *Nature Water*, vol. 2, p. 805 à 806. doi.org/10.1038/s44221-024-00308-4.

ONU (Organisation des Nations Unies). 1992. *Déclaration de Dublin sur l'eau dans la perspective d'un développement durable*. Dublin, Conférence internationale sur l'eau et l'environnement. www.ircwash.org/sites/default/files/71-ICWE92-13393.pdf.

ONU Tourisme. 2023. « Water and Tourism: Challenges and Opportunities ». Évènement parallèle à la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023, New York, 23 mars 2023. www.unwto.org/news/water-and-tourism-challenges-and-opportunities (consulté le 2 septembre 2025).

ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel). 2024. *Guide de l'ONUDI sur l'analyse de genre et l'intégration de la dimension de genre dans le cycle du projet*. Vienne, Bureau de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes de l'ONUDI. www.unido.org/sites/default/files/unido-publications/2023-01/gender-mainstreaming-fr.pdf.

ONUDI/Centre international pour les petites centrales hydroélectriques (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel/Centre international sur la petite hydraulique). 2022. *Rapport mondial sur le développement de la petite hydraulique*. Publication thématique : *How Small Hydropower Empowers Women, Closes Gender Gaps and Can Do More*. Vienne/Hangzhou, République populaire de Chine, ONUDI/Centre international sur la petite hydraulique. www.unido.org/WSHPDR2022.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). s.d. « Gender Equality Seal for Development » (Label Égalité des genres). Site web du PNUD. www.undp.org/gender-seal-development.

Sam, J.-M. et Todd, S. K. 2020. « Women as hand pump technicians: Empowering women and enhancing participation in rural water supply projects ». *Development in Practice*, vol. 30, nº 3, p. 357 à 368. doi.org/10.1080/09614524.2019.1703904.

SDWF (Fondation de l'eau potable sûre). s.d. « Grades 10-12 Lesson 3: The Tale of Grassy Narrows ». Site web de SDWF. www.safewater.org/operation-water-spirit-1/2019/4/12/grades-10-12-lesson-3-the-tale-of-grassy-narrows (consulté le 22 juin 2025).

SFI (Société financière internationale). 2018. *Suite d'outils 3 : Femmes et engagement communautaire*. Washington, SFI. ifcsia.org/infra-gender-toolkit-fr/tool-suite-3-fr/.

Soeters, S., Grant, M., Salinger, A. et Willetts, J. 2020. *Gender Equality and Women in Water, Sanitation and Hygiene (WASH) Enterprises in Cambodia: A Synthesis of Recent Studies*. Sydney, Institute for Sustainable

Futures, Université de technologie de Sydney (ISF-UTS). waterforwomen.uts.edu.au/wp-content/uploads/sites/57/2020/06/Cambodia-Enterprise-Synthesis.pdf.

Soriano, A., Gaikwad, S., Stratton-Short, S. et Morgan, G. 2024. *Lignes directrices pour le développement d'infrastructures inclusives d'alimentation en eau, d'assainissement et d'hygiène*. Copenhague, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). www.ilo.org/sites/default/files/2024-08/Guidelines-developing-inclusive-WASH-infrastructure_FR.pdf.

Thacharodi, A., Hassan, S., Hegde, T. A., Thacharodi, D. D., Brindhadevi, K. et Pugazhendhi, A. 2023. « Water a major source of endocrine-disrupting chemicals: An overview on the occurrence, implications on human health and bioremediation strategies ». *Environmental Research*, vol. 231, article 116097. doi.org/10.1016/j.envres.2023.116097.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2023. *Women in WASH: Opportunities and Challenges for Women's Participation and Leadership in the Indonesian WASH Sector*. Jakarta, UNICEF Indonésie. / knowledge.unicef.org/resource/women-wash-opportunities-and-challenges-womens-participation-and-leadership-indonesian/.

Water for Women. 2022. *Civil Society Engagement with the Private Sector for Inclusive WASH: Insights from Water for Women*. Water for Women. www.waterforwomenfund.org/en/learning-and-resources/resources/KL/Publications/ETPSII-WASH-Learning-Brief-FINAL.pdf.

Weldegiorgis, F., Lawson, L. et Verbrugge, H. 2018. *Women in Artisanal and Small-Scale Mining: Challenges and Opportunities for Greater Participation*. Winnipeg, Institut international du développement durable (IISD). www.iisd.org/system/files/publications/igf-women-asm-challenges-opportunities-participation.pdf.

WIAMO/Université Carleton/PAC/DRASPAC (Rwanda Women In/And Mining Organization/Université Carleton/Partenariat Afrique Canada/Development Research and Social Policy Analysis Center). 2017. *Women in Artisanal and Small-Scale Mining: A Snapshot of Challenges and Opportunities for Empowerment*. womenandmining.org/wp-content/uploads/2019/06/Women-in-ASM_Rwanda_final-July-2017-EN.pdf.

Xu, L. et Famiglietti, J. S. 2023. « Global patterns of water-driven human migration ». *Wiley Interdisciplinary Reviews (WIREs Water)*, vol. 10, nº 4, article e1647. doi.org/10.1002/wat2.1647.

Zwarteveen, M. Z. 1997. « Water: From basic need to commodity. A discussion on gender and water rights in the context of irrigation ». *World Development*, vol. 25, nº 8, p. 1335 à 1349. doi.org/10.1016/S0305-750X(97)00032-6.

Chapitre 5

Changement climatique et catastrophes hydrométéorologiques

OMM
Nilay Dogulu

Avec les contributions de
Karen Elizabeth Bernard (CLD)
et Ruth Nguma (UNESCO)

Sous l'effet conjugué de la hausse des températures due au changement climatique d'origine anthropique et des changements d'emploi des terres et des ressources en eau, les bouleversements des régimes de précipitations, d'évaporation, d'humidité des sols, d'eaux souterraines et d'écoulement des cours d'eau (c'est-à-dire le débit des cours d'eau) s'accélèrent.

Les femmes et les hommes peuvent ne pas être affectés de la même façon par les risques de catastrophe naturelle du fait des rôles et des responsabilités différentes qui leur sont attribués

Le changement climatique est également responsable de l'accélération de la fonte des glaciers et d'autres changements cryosphériques, augmentant les risques de catastrophes naturelles, telles les inondations causées par les vidanges brutales de lacs glaciaires, tout en affectant le cycle de l'eau et la disponibilité de celle-ci pour les communautés en aval (ONU, 2025). L'irrégularité et l'imprévisibilité croissantes (OMM, 2024 ; OMM, 2025) du cycle de l'eau font peser des menaces sur le bien-être humain (en raison des répercussions sur la sécurité alimentaire et hydrique, la santé publique, etc.) comme sur la vitalité de l'environnement et des écosystèmes (voir chapitre 6). Compte tenu de l'accroissement de la fréquence et de l'ampleur des risques hydrométéorologiques, il est urgent d'adopter des approches adaptatives, résilientes et intégrées au sein des stratégies de gestion des risques de catastrophe naturelle.

Les phénomènes hydrométéorologiques extrêmes constituent la principale cause des risques liés à l'eau. Les catastrophes hydrométéorologiques[13] peuvent toucher de manière disproportionnée les femmes, les filles et les personnes aux identités de genre diverses en raison d'inégalités systémiques d'accès aux ressources, à la prise de décision et aux services (Erman et al., 2021). Les femmes peuvent être plus particulièrement exposées à des menaces accrues sur leurs moyens de subsistance, leurs droits, leur sécurité et leur santé (en particulier la santé et l'hygiène menstruelles) (Otto et al., 2017 ; Ngcamu, 2023 ; Parsons et al., 2025). Les inégalités intersectionnelles tels la classe sociale, l'origine ethnique, l'âge et le statut socio-économique aggravent souvent ces difficultés (Otto et al., 2017 ; Thomas et al., 2019 ; Erman et al., 2021 ; ONU-Femmes, 2025). De plus, les femmes et les hommes peuvent ne pas être affectés de la même façon par les risques de catastrophe naturelle du fait des rôles et des responsabilités différentes qui leur sont attribués, ce qui aggrave les disparités existantes (Erman et al., 2021 ; Walia et Sundarapandian, 2024). L'équité des résultats en matière de résilience peut en être compromise à chacune des quatre phases de la gestion des risques de catastrophe naturelle — prévention, préparation, intervention et relèvement[14] (Thomas et al., 2019).

[13] Il s'agit de phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes liés à l'eau, notamment les cyclones tropicaux (ouragans et typhons), les orages violents, les fortes précipitations, les tempêtes de grêle, les tornades, différents types d'inondations (fluviales, soudaines, urbaines et côtières), les ondes de tempête, les glissements de terrain provoqués par la pluie, les sécheresses (météorologiques, agricoles et hydrologiques), les vagues de chaleur, les blizzards, les tempêtes de neige, les inondations causées par des vidanges brutales de lacs glaciaires, les tempêtes de verglas, les gelées et les avalanches.

[14] L'expression *prévention des risques de catastrophe naturelle* fait référence aux risques et à l'exposition à long terme ; l'expression *préparation aux risques de catastrophe naturelle* fait référence à la capacité d'agir avant une catastrophe naturelle ; l'expression *intervention en cas de catastrophe naturelle* fait référence aux mesures prises immédiatement pendant ou après une catastrophe naturelle ; l'expression *relèvement après une catastrophe naturelle* fait référence aux efforts de redressement et de reconstruction à la suite d'une catastrophe naturelle afin d'assurer une résilience à long terme.

Une résilience adéquate et performative face aux risques climatiques et météorologiques relatifs à l'eau passe par l'application d'une perspective de genre — ancrée dans la sensibilité, l'attention et l'inclusivité — au niveau des cadres multisectoriels qui concilient réduction des risques de catastrophe naturelle (RRC), planification des ressources en eau, gestion des bassins fluviaux et adaptation au changement climatique. Notamment, les services hydrométéorologiques (tels les systèmes d'alerte précoce) qui sont sensibles aux disparités entre genres, tiennent compte de ces dernières dans leurs interventions et favorisent la diversité au sein de leurs effectifs peuvent garantir la participation, la protection et l'autonomie de toutes les personnes, quelle que soit leur identité de genre (Pudmenzky et al., 2022).

Les cadres politiques internationaux adoptés sous l'égide de l'ONU, tels l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (et ses dix-sept objectifs de développement durable), appellent à l'adoption de mesures audacieuses et inclusives pour lutter contre le changement climatique, conformément à l'ODD 5 (égalité des sexes) et à l'ODD 10 (réduction des inégalités). Les problématiques de genre sont également valorisées par le *Plan d'action pour l'égalité des genres à l'appui de l'application du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030* (UNDRR/FNUAP/ONU-Femmes, 2024), la recommandation générale n° 37 (2018) relative aux aspects liés au genre de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte des changements climatiques de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 2018) et les conclusions concertées de la soixante-sixième session de la Commission de la condition de la femme sur la réalisation de l'égalité des genres et avancement de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophes (ECOSOC, 2022).

Le présent chapitre met en évidence la manière dont l'intégration des problématiques de genre dans les pratiques de gestion des risques de catastrophe naturelle peut renforcer la résilience des communautés, promouvoir l'égalité et favoriser le développement. Il s'articule autour de trois axes fondamentaux qui sous-tendent la résilience climatique face aux phénomènes hydrométéorologiques à fort impact, à savoir : la sensibilité au genre, la prise en compte des problématiques de genre et l'action performative sur les problématiques de genre (voir section 1.3). Si les approches sensibles aux problématiques de genre permettent de faire ressortir les disparités, les approches tenant compte des problématiques de genre et, plus encore, les approches performatives sur les problématiques de genre, s'attaquent aux causes profondes et aux inégalités systémiques, favorisant ainsi une résilience aux catastrophes naturelles et une gestion des ressources en eau plus efficaces, plus équitables et plus durables (FAO, 2016 ; FICR, 2021 ; FICR/UNICEF, 2021 ; PNUD/OCHA, 2021). Plus particulièrement :

- Les approches sensibles au genre reconnaissent et documentent les disparités entre les genres en termes d'exposition et de vulnérabilité mais ne traitent pas nécessairement les inégalités profondes.

- Les approches tenant compte des problématiques de genre répondent de manière proactive aux différents besoins, vulnérabilités et capacités en concevant et en mettant en œuvre des solutions adaptées à ces disparités. Il s'agit par exemple de mettre en place des systèmes d'alerte précoce sensibles au genre, des abris sûrs garantissant l'intimité et satisfaisant aux exigences en matière d'hygiène ainsi que des programmes de relèvement qui répondent aux besoins des personnes aux identités de genre diverses.

- Les approches performatives sur les problématiques de genre visent à rendre les systèmes équitables et participatifs pour toutes les identités de genre. Elles garantissent leur participation et leur leadership constructifs dans l'élaboration des politiques, la gouvernance et la planification communautaire. Elles contribuent ainsi à réduire les inégalités de pouvoir, à éliminer les obstacles juridiques et à promouvoir un accès équitable aux ressources, à la protection et à l'autonomie de toutes et tous.

5.1 Genre et catastrophes hydrométéorologiques

Le genre constitue un facteur structurel déterminant de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. L'élimination des inégalités liées au genre joue un rôle essentiel dans la gestion inclusive des risques de catastrophe naturelle comme dans la réalisation d'un développement équitable et durable (Zaidi et Fordham, 2021). Les catastrophes hydrométéorologiques peuvent exacerber les inégalités systémiques entre les genres en raison de leurs multiples répercussions sur les plans économique, social, sanitaire, éducatif et politique (Erman et al., 2021). Le tableau 5.1 résume les inégalités liées au genre et leurs impacts tout au long des quatre phases de la gestion des risques de catastrophe naturelle ainsi que leurs conséquences sur les résultats en matière de développement.

L'amélioration des résultats de développement peut dépendre de l'intégration des problématiques de genre aux efforts de résilience face aux catastrophes naturelles

Les inégalités liées au genre face aux catastrophes naturelles peuvent avoir des effets disproportionnés sur les femmes, les filles et les personnes aux identités de genre diverses (Gaillard et al., 2017 ; CCNUCC, 2022 ; Cocina-Díaz et al., 2025). On recense notamment une augmentation de la VSS de même que l'exclusion des personnes des efforts de relèvement. Ces effets peuvent compromettre, à leur tour, la préparation aux catastrophes naturelles et retarder le relèvement, ce qui perpétue les inégalités entre les genres tout en sapant le respect des droits humains (Adger et al., 2014 ; PNUD, 2024). Par conséquent, ignorer les inégalités liées au genre peut avoir une incidence sur le déploiement de l'aide humanitaire et le développement à long terme. Afin de parvenir à un développement durable résilient (Matikainen, 2023), notamment eu égard aux ODD 6 et 13, il importe de mettre en œuvre des politiques ciblées qui tiennent compte des problématiques de genre comme des mesures performatives sur ces problématiques à chaque étape de la gestion des risques de catastrophe naturelle. L'amélioration des résultats de développement peut dépendre de l'intégration des problématiques de genre aux efforts de résilience face aux catastrophes naturelles (Fordham, 2003 ; Zaidi et Fordham, 2021).

5.2 Phénomènes hydrométéorologiques extrêmes : renforcer la résilience en tenant compte des problématiques de genre

Rendre équitable l'accès aux services hydrométéorologiques, réduire les inégalités liées au genre, renforcer la résilience des communautés comme la participation aux pratiques de gestion des risques de catastrophe naturelle contribuent à l'exploitation durable des ressources en eau et à une résilience climatique inclusive.

Bien que l'intégration des problématiques de genre comme la gestion des risques de catastrophe naturelle soient aujourd'hui courantes, bien que les considérations liées au genre soient désormais mieux prises en compte au sein de la gestion des risques de catastrophe naturelle, les mises en œuvre concrètes de la part des autorités nationales de gestion des catastrophes naturelles et des services météorologiques et hydrologiques nationaux restent encore limitées, notamment en raison d'un manque de directives. Afin d'y remédier, deux documents importants ont été publiés : *Intégration de la dimension de genre dans la réduction des risques de catastrophes : Politiques et directives pratiques* (UNISDR/PNUD/UICN, 2009) et *Gender Sensitive Disaster Management: A Toolkit for Practitioners* (Une gestion des risques de catastrophe naturelle sensible au genre : boîte à outils à l'intention des praticiens) (Pincha, 2008). Tous deux traitent des orientations politiques et fournissent des outils pratiques tels les évaluations des risques, les systèmes d'alerte précoce et les indicateurs de suivi

Tableau 5.1 Exemples d'inégalités et d'impacts liés au genre face aux catastrophes hydrométéorologiques en rapport avec l'eau

Étapes de la gestion des risques de catastrophe naturelle	Inégalités sexospécifiques	Impacts sexospécifiques	Incidence sur les résultats en matière de développement
Prévention	Exclusion des processus de planification et de prise de décision.	La conception des abris et d'autres stratégies de prévention peuvent ne pas tenir compte des besoins spécifiques liés au genre.	• Réduction de l'efficacité des stratégies de gestion des risques de catastrophe naturelle • Pérennisation des inégalités de genre dans la planification et la gouvernance • Affaiblissement de la confiance dans les institutions
	Accès inégal aux moyens de prévention (adaptation).	Les inégalités structurelles limitent l'accès aux terres et aux ressources financières.	
Préparation	Accès limité à la formation, à l'éducation et aux ressources nécessaires à la préparation.	Manque d'informations ou de moyens pour agir en cas d'urgence.	• Renforcement limité de la résilience • Risques accrus de mortalité et de blessures • Entrave à l'égalité des genres dans le renforcement des capacités • Entrave à des interventions rapides et éclairées
	Accès réduit aux systèmes d'alerte précoce (en raison d'un faible niveau d'alphabétisation ou d'un accès limité à la technologie par exemple), en particulier chez les femmes vivant en zone rurale.	Manque de confiance ou de compréhension à l'égard des alertes.	
Intervention	Moindre propension des femmes à évacuer en raison de leurs rôles d'aidantes ou des décisions des hommes au sein du foyer.	Taux de mortalité plus élevé chez les femmes.	• Atteinte aux droits humains et aux efforts de protection sociale • Traumatismes (i.e. détresse psychosociale) et problèmes de santé (y compris blessures et mortalité) exacerbés • Ralentissement de l'efficacité et de l'apport de l'aide humanitaire • Capacité de relèvement retardée
	Égalité d'accès aux services d'urgence et aux abris sûrs compromise par les rôles liés au genre.	Accès limité à l'aide humanitaire.	
	Exposition accrue à la violence sexiste et sexuelle, y compris à la violence sexuelle dans les abris.	Augmentation des incidents de violence sexiste et sexuelle.	
	Risques accrus de traite et d'exploitation pendant les déplacements liés au climat.	Manque d'accès à l'eau potable pour les personnes déplacées.	
	Problèmes de santé mentale et physique liés à la perte du logement et des effets personnels.	Participation moindre aux mesures d'intervention telles les évacuations d'urgence.	

Tableau 5.1 Exemples d'inégalités et d'impacts liés au genre face aux catastrophes hydrométéorologiques en rapport avec l'eau (suite)

Relèvement	Accès inégal à l'aide à la reconstruction et à l'indemnisation financière.	Risque d'exclusion des femmes des bénéfices liés à la reconstruction ; augmentation du travail domestique non rémunéré.	• Restauration limitée des moyens de subsistance des femmes • Impact disproportionné sur les moyens de subsistance et la santé des femmes (en particulier la santé et l'hygiène menstruelles) • Dépendance économique accrue (des femmes) • Relèvement économique et social inclusif retardé • Entrave au développement durable et équitable
	Attribution aux femmes des tâches domestiques non rémunérées après une catastrophe (remise en état des habitations par exemple).	Retrait scolaire fréquent des filles pour aider aux tâches domestiques.	
	Augmentation de la charge de travail pendant les périodes de sécheresse et de pénurie alimentaire (marcher de longues distances pour aller collecter l'eau et faire la queue par exemple).	Augmentation globale du stress et détérioration de la santé physique et mentale.	
	Impacts plus importants sur la santé : malnutrition, fausses couches et troubles musculo-squelettiques.	Mauvaise santé et hygiène menstruelles en raison d'un accès limité ou inexistant à l'eau potable et à l'assainissement.	
	Possibilités de migration réduites pour les femmes en période de sécheresse.	Charges agricoles plus lourdes pour les femmes.	

Source : auteures.

tenant compte du genre. Depuis lors, de nombreuses études ont fait état de la nécessité d'une intégration des problématiques de genre (Acciari et al., 2021 ; OMM/K&I, 2024) à l'instar d'études de cas locales et nationales, notamment en Afrique de l'Est (VFDM, 2021a ; VFDM, 2021b), en Afrique australe (ONU-Femmes, 2024), dans les îles du Pacifique (ONU-Femmes, 2021a ; UNDRR, 2023) et en Asie et en Amérique du Sud (Shrestha et al., 2014 ; Brown et al., 2019 ; ONU-Femmes, 2023). Ces publications couvrent un large éventail de sujets, allant des systèmes d'alerte précoce aux interventions en cas de catastrophe naturelle et au relèvement après catastrophe, en passant par l'élaboration de cadres politiques et législatifs. Cependant, leur champ d'investigation reste étroitement défini étant donné qu'il concerne exclusivement les femmes et les filles, excluant toute considération plus vaste sur la diversité des identités de genres (Gaillard et al., 2017 ; Cocina-Díaz et al., 2025) et les rôles des personnes aux identités de genre diverses dans l'obtention de résultats inclusifs (Haworth et al., 2022 ; Sagala et al., 2024 ; Dominey-Howes et al., 2025).

La gestion des catastrophes hydrométéorologiques doit tenir compte de considérations liées au genre, qui diffèrent selon chacune des quatre phases de cette gestion. Le tableau 5.2 montre comment les considérations liées au genre peuvent être intégrées au sein des stratégies de prévention, de préparation, d'intervention et de relèvement, grâce à des approches sensibles aux problématiques de genre, des approches tenant compte des problématiques de genre et des approches performatives sur les problématiques de genre.

L'intégration des problématiques de genre dans les mesures de prévention peut contribuer à la mise en place d'infrastructures résilientes ainsi que de politiques inclusives, susceptibles de réduire les risques sur le long terme et de promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources en eau (GIRE). En ce qui concerne la préparation, les approches inclusives peuvent renforcer les capacités des communautés (notamment grâce à la conception d'abris sûrs ; encadré 5.1) en garantissant aux personnes l'accès à des alertes rapides et la possibilité de se protéger, ce qui réduit l'impact des catastrophes naturelles. On

peut citer à cet égard l'initiative « Alerte précoce pour tous » des Nations Unies, qui encourage la mise en place de systèmes d'alerte précoce multirisques et inclusifs. Le terme « inclusif » fait ici explicitement référence aux considérations de genre dans le but de garantir que toutes les personnes aient un accès équitable, en temps nécessaire à des informations d'alerte compréhensibles et utiles, et que leurs divers besoins, vulnérabilités et capacités sont pris en compte tout au long de la chaîne d'alerte précoce (OMM, s.d.). Lors de la phase d'intervention, il est possible, en mettant en place des mesures équitables et adaptées de protéger les populations vulnérables et de garantir le respect des droits humains tout en minimisant les dommages sociaux et économiques immédiats causés par les catastrophes naturelles. Enfin, un relèvement axé sur l'inclusion peut favoriser la justice sociale en donnant aux groupes marginalisés un accès égal aux ressources, à la prise de décision et au rétablissement des moyens de subsistance, jetant ainsi les bases de communautés plus résilientes et plus équitables. À chaque étape, l'intégration des problématiques de genre contribue à transformer la gestion des risques de catastrophe naturelle, lui permettant de passer d'une approche réactive à une approche proactive et de favoriser un développement durable bénéfique à toutes et à tous.

Tableau 5.2 Exemples de prise en compte de considérations sexospécifiques dans la gestion des risques de catastrophe naturelle

Étapes de la gestion des risques de catastrophe naturelle	Approches sensibles aux problématiques de genre	Approches tenant compte des problématiques de genre	Approches performatives sur les problématiques de genre
Prévention	**Cartographie des risques d'inondation** Identifier les zones où les femmes et les filles sont exposées de manière disproportionnée (à proximité des chemins empruntés pour aller collecter l'eau par exemple). **Éducation à l'adaptation au changement climatique** Fournir des informations essentielles sur l'hydrologie et le climat, adaptées aux femmes et aux filles en zone rurale, en particulier dans les zones où le taux d'alphabétisation est faible et l'accès à l'information limité. **Enquêtes tenant compte des problématiques de genre** Réaliser des enquêtes tenant compte des problématiques de genre afin d'identifier les langues et les canaux de communication à privilégier aux fins de la diffusion des informations d'alerte précoce (alertes mobiles, réunions communautaires, radio, etc.).	**Planification des infrastructures** Concevoir et planifier des itinéraires d'évacuation et des abris en tenant compte des priorités et des besoins liés au genre afin de garantir la sécurité, l'accessibilité, l'hygiène et la dignité des femmes, des filles et des personnes marginalisées en raison de leur genre. **Infrastructures hydrauliques** Concevoir et construire des infrastructures hydrauliques résilientes au climat, qui répondent aux besoins des femmes et des filles en matière d'accès à une eau potable à proximité. **Services météorologiques adaptés** Donner des conseils agrométéorologiques localisés intégrant les contributions des personnes de toutes identités de genre, en fournissant des conseils adaptés sur la planification de l'irrigation et les calendriers de plantation en fonction des pratiques agricoles spécifiques et des besoins du marché.	**Gestion des bassins fluviaux** Veiller à une représentation des genres dans les stratégies de prévention à l'échelle des bassins (en ce qui concerne le zonage des terres et le reboisement par exemple). **Élaboration de politiques inclusives** Faire participer les femmes, les personnes marginalisées en raison de leur genre et les détenteurs de savoirs autochtones à l'élaboration des politiques nationales de gestion des risques de catastrophe naturelle et à la planification de l'adaptation au changement climatique grâce à des plateformes inclusives réunissant plusieurs parties prenantes. **Égalité numérique** Promouvoir l'égalité numérique dans les services hydrométéorologiques en fournissant des téléphones, des formations et des aides à la consultation de données à tous les genres dans les communautés isolées, afin de garantir un même accès aux applications de prévision et aux outils d'alerte précoce

Tableau 5.2 Exemples de prise en compte de considérations sexospécifiques dans la gestion des risques de catastrophe naturelle (suite)

Préparation	**Collecte de données ventilées par sexe** Suivre les vulnérabilités différentielles (mobilité ou accès) entre genres. **Analyse des problématiques de genre** Identifier les différences entre les rôles, les statuts, les accès aux ressources, les opportunités, les contraintes et les pouvoirs des femmes et des filles, des hommes et des garçons, et des personnes aux identités de genre diverses. **Campagnes de sensibilisation aux risques et documents d'orientation** Promouvoir l'utilisation d'un langage non sexiste dans les campagnes de sensibilisation aux risques et dans les documents d'orientation sur le climat et les catastrophes naturelles.	**Systèmes d'alerte précoce adaptés** Diffuser les alertes précoces par des canaux adaptés au genre et accessibles — SMS, radio, centres communautaires — au moyen de messages qui tiennent compte des différences entre les genres en matière de mobilité, d'alphabétisation et d'accès. **Programmes de formation adaptés au genre** Organiser des exercices de simulation qui tiennent compte des responsabilités en matière de soins et des différents besoins en matière de mobilité.	**Conception collaborative des systèmes d'alerte précoce** Faire participer les femmes, les hommes, les personnes d'identité de genre diverses et les personnes handicapées à la conception des systèmes d'alerte et des protocoles de communication. Inclure les femmes, les hommes, les personnes d'identité de genre diverses et les communautés autochtones dans la conception et l'expérimentation des systèmes d'alerte précoce afin de garantir que toutes les voix soient prises en compte dans l'élaboration des méthodes et des formats de communication. **Préparation des communautés** Mettre en place des comités communautaires de préparation aux catastrophes naturelles qui incluent des identités de genre diverses grâce à des quotas ou des politiques de participation inclusive et soutenir le renforcement des capacités de leadership des genres sous-représentés grâce à des formations et du mentorat. **Partage inclusif des savoirs locaux** Intégrer les pratiques traditionnelles des femmes, des hommes et des groupes autochtones dans les plans de préparation.
Intervention	**Évaluation des dommages après une catastrophe** Collecter des données ventilées par sexe et par type de foyer, en enregistrant séparément les impacts pour les foyers dirigés par des hommes ou par des femmes. **Distribution de l'aide** Recenser l'aide reçue par les foyers dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes ainsi que par d'autres groupes (démographiques).	**Abris sûrs** Garantir des espaces sûrs et distincts pour les hommes et les femmes comme l'accès à des kits d'hygiène menstruelle et à des fournitures adaptées au genre. **Assainissement d'urgence** Installer des latrines en tenant compte de la sécurité des femmes, des personnes handicapées et des besoins en matière d'hygiène menstruelle. **Intégrité du financement** Lutter contre le détournement ou le mauvais usage de fonds — souvent favorisés par le caractère urgent des situations et par des pratiques irrégulières de financement ou d'approvisionnement — qui peuvent considérablement compromettre les efforts d'intervention avec des conséquences particulièrement néfastes pour les femmes et les filles. **Mécanismes de plainte tenant compte des problématiques de genre** Mettre en place des systèmes de retour d'information anonymes accessibles à toutes et tous.	**Aide non discriminatoire** Garantir un accès égal à la nourriture, à l'eau et aux services de santé aux femmes, aux hommes, aux personnes d'identité de genre diverses et aux personnes handicapées. **Équipes d'intervention d'urgence hétérogène** Recruter des intervenants de toutes identité de genre afin de renforcer la confiance et d'améliorer les interventions. **Protection contre la violence sexiste et sexuelle** Mettre en œuvre des protocoles de prévention et des voies de recours dans les abris et les camps.

Tableau 5.2 Exemples de prise en compte de considérations sexospécifiques dans la gestion des risques de catastrophe naturelle (suite)

Relèvement	**Évaluation d'impact** Évaluer comment les programmes de relèvement affectent différemment les femmes et les hommes. **Cartographie des besoins de réhabilitation** Reconnaître les besoins spécifiques des différentes identité de genre en matière d'eau, de logement et de santé après les inondations. **Communication des données** Suivre le relèvement des entreprises dirigées par des femmes ou par des hommes.	**Aide ciblée à la subsistance** Fournir une aide au relèvement adaptée aux femmes, aux mères célibataires, aux veuves, aux personnes transgenres et aux travailleurs informels, en s'attaquant aux obstacles à l'accès au crédit et à la propriété foncière. **Programmes de renforcement des capacités** Offrir une formation professionnelle et une mise à niveau des compétences aux femmes et aux minorités de genre afin de rétablir leurs sources de revenus. **Suivi des résultats en matière d'égalité** Réaliser régulièrement des audits sur l'égalité des genres dans les projets de relèvement et rendre compte publiquement des bénéficiaires	**Intégrité du financement et fonds de relèvement inclusifs** Garantir un accès équitable et transparent aux subventions, aux microcrédits et aux indemnisations pour toutes les identités de genre grâce à des pratiques inclusives et équitables. **Gouvernance et prise de décision** Garantir une représentation égale des genres dans les comités locaux de reconstruction et les commissions de planification des ressources en eau. **Réformes juridiques** Adopter des lois sur la reconnaissance du genre (y compris en matière de propriété foncière et immobilière) afin de garantir un accès égal aux moyens de relèvement et aux titres fonciers, quelle que soit l'identité de genre.

Remarque : Les considérations sexospécifiques englobent les identités de genre diverses, les différents rôles liés au genre, les inégalités systémiques et les résultats en matière de développement.

Source : auteures.

Dans la littérature scientifique, le nombre d'études de cas sur la gestion des risques de catastrophe naturelle, à partir d'éléments factuels avérés, se multiplient (Dube et Mhembwe, 2019 ; Kadir, 2021 ; Kaya et al., 2025). Cependant, un certain nombre de bonnes pratiques restent confinées à la littérature grise car souvent issues de projets de développement menés sur le terrain (Brown et al., 2019 ; OMM/K&I, 2024). De nouvelles recherches sensibles aux problématiques de genre pourraient aider à comprendre l'influence du genre sur l'expérience des personnes confrontées aux inondations, aux

Photo: © zakir1346/Shutterstock.com*

Encadré 5.1 La sécurisation d'abris anti-cyclones pour les femmes et les filles au Bangladesh

Le long des côtes du Bangladesh, les abris anti-cyclones aident à sauver des vies pendant les tempêtes. Toutefois, nombre d'entre eux ne sont ni sûrs ni accueillants pour les femmes, les filles et les autres personnes vulnérables. Bien souvent, hommes et femmes doivent en effet partager des espaces surpeuplés, sans possibilité de s'isoler ni d'utiliser des toilettes séparées. Les risques de harcèlement et de problèmes sanitaires y sont élevés, en particulier pour les femmes enceintes ou ayant leurs règles. C'est pourquoi certaines femmes et filles évitent de se rendre dans ces abris.

Les routes en mauvais état et les longues distances rendent encore plus difficile de se mettre en sécurité pour les personnes âgées, les femmes enceintes ou les personnes handicapées. Dans de nombreuses familles, les femmes se sentent contraintes de rester au foyer lors d'une catastrophe naturelle, ce qui les expose souvent à davantage de dangers.

Une meilleure conception des abris anti-cyclones permettrait d'améliorer la sécurité et la dignité, par notamment l'aménagement d'espaces séparés pour les femmes, l'installation de toilettes sûres et propres, un éclairage adéquat et un accès plus facile pour les personnes à mobilité réduite. Elle impliquerait également d'associer les femmes à la planification et à la gestion des abris afin que leurs besoins soient pleinement pris en compte. Des abris plus sûrs et mieux conçus auraient comme avantage de permettre à davantage de personnes de se mettre en sécurité à temps et de favoriser le relèvement après une tempête.

Sources : Faruk et al. (2018) ; Ayeb-Karlsson (2020a ; 2020b) ; ONU-Femmes (2023).

sécheresses et à d'autres aléas climatiques (comment les femmes peuvent rencontrer plus d'obstacles que les hommes pour accéder aux alertes précoces ou aux ressources nécessaires au relèvement par exemple). Par la suite, ces recherches pourraient guider l'élaboration de politiques de gestion des catastrophes naturelles et à la lutte contre le changement climatique en vue d'apporter une meilleure protection et une plus grande autonomie à toutes et tous (Dominelli, 2024).

Face au caractère hétérogène des études de cas sur la gestion des risques de catastrophe naturelle, force est de constater qu'il n'existe pas de solution unique. Une analyse approfondie doit être menée pour comprendre les spécificités nationales, culturelles et régionales qui peuvent varier entre pays développés et pays en développement (Prakash et al., 2024 ; Kaya et al., 2025). Les approches sexospécifiques doivent également tenir compte de la diversité contextuelle, c'est-à-dire des différences liées à l'histoire, aux sensibilités culturelles, à la maturité institutionnelle et à la dynamique communautaire.

5.3 Indicateurs, outils et cadres

Il importe que les gouvernements, les donateurs, la société civile et les agences d'exécution passent d'une gestion des risques de catastrophe naturelle indifférente aux problématiques de genre, ou tout juste concernée par celles-ci, à une gestion pleinement inclusive et tenant dûment compte de ces problématiques. Pour cela, il est nécessaire de concevoir des politiques et des pratiques de gestion des risques de catastrophe naturelle performatives sur les problématiques de genre. Une première étape cruciale consiste à collecter et à communiquer systématiquement des données ventilées par sexe (voir chapitre 8) sur les vulnérabilités et les impacts (GFDRR, 2018 ; Kadir, 2021). Comprendre la manière dont le genre influe sur l'exposition des personnes aux catastrophes hydrométéorologiques, sur leur accès aux ressources, leurs besoins et leurs réactions dans ces situations est primordial (GFDRR, 2018 ; Dube et Mhembwe, 2019). C'est un point de

départ indispensable à la conception d'interventions de gestion des risques de catastrophe naturelle et à l'élaboration de stratégies d'adaptation au changement climatique — dans le cadre des plans nationaux d'adaptation (PNA) — ciblées, équitables et inclusives.

Faute de données ventilées par sexe, les responsables politiques peuvent avoir du mal à mettre en place des mesures qui aident les femmes, les filles et les personnes aux identités de genre diverses à s'adapter au changement climatique (Awiti, 2022 ; Onyango et al., 2023) comme à ses effets sur la disponibilité des ressources en eau. Pour pallier ce manque de données, il est possible de mettre au point des indicateurs clairs et des cadres précis afin d'orienter l'élaboration de mesures fondées sur des données. L'encadré 5.2 présente des exemples de données, d'informations et d'indicateurs qui peuvent être employés en fonction de différents niveaux de préparation ; ils sont classés selon leur niveau de complexité, du plus simple au plus élevé.

Savoir quelles données et quels indicateurs collecter et communiquer est essentiel mais ne suffit pas. Il faut également comprendre les méthodes et les approches utilisées pour collecter ces données. Parmi les méthodes les plus habituelles, on peut citer les enquêtes et les questionnaires, les groupes de discussion et les entretiens avec des informateurs clés. Afin de recueillir des expériences diverses, plusieurs méthodes peuvent être utilisées conjointement : méthodes participatives, enquêtes, données administratives et outils qualitatifs. Dans le cas des questionnaires sensibles au genre, il est important de former les personnes chargées des entretiens aux problématiques de genre et à l'éthique afin d'instaurer un climat de confiance

Encadré 5.2 Exemples de données, d'informations et d'indicateurs

- Nombre de femmes et d'hommes formés à la préparation aux catastrophes naturelles.
- Pourcentage du personnel des services météorologiques et hydrologiques nationaux formé à une communication tenant compte des problématiques de genre.
- Pourcentage de réduction du nombre de victimes dues aux catastrophes hydrométéorologiques.
- Disponibilité de données ventilées par sexe dans les évaluations de risques.
- Pourcentage d'abris dotés d'installations pour toutes les personnes et séparées entre les hommes et les femmes.
- Pourcentage de plans de préparation aux catastrophes naturelles qui incluent les femmes et les hommes dans toute leur diversité.
- Pourcentage d'alertes précoces reçues et comprises par les femmes, les hommes et les personnes aux identités de genre diverses.
- Nombre de supports de communication sur la réduction des risques de catastrophe naturelle adaptés aux différents besoins liés au genre et aux niveaux d'alphabétisation.
- Nombre de stratégies de sensibilisation susceptibles de toucher les personnes sans accès au numérique (par le biais de visites à domicile ou de communications radio par exemple).
- Disponibilité de données ventilées par sexe dans les rapports de suivi des projets de gestion des risques de catastrophe naturelle.
- Prise en compte des retours d'information des utilisateurs aux identités de genre diverses dans la conception des systèmes d'alerte précoce.

et de garantir l'exactitude des données collectées (Kaya et al., 2025). Le respect de la vie privée et de la confidentialité est impératif, en particulier lors du traitement d'informations sensibles.

Le suivi des résultats et des réalisations relativement aux problématiques de genre constitue un aspect crucial des projets de gestion des risques de catastrophe naturelle. Il est préférable de ventiler les indicateurs liés aux projets par sexe (notamment ceux qui concernent le nombre de personnes formées, l'accès aux ressources ou les taux de participation). Plusieurs outils et cadres exemplaires permettent d'atteindre cet objectif. Par exemple, le *Training Manual on Gender and Climate Resilience* (Manuel de formation sur le genre et la résilience climatique) (ONU-Femmes, 2021b) décrit en détail les outils pour intégrer les problématiques de genre dans la lutte contre le changement climatique et la gestion des risques de catastrophe naturelle. Un autre exemple est la Boîte à outils du WWAP de l'UNESCO pour le suivi et l'évaluation de données sur l'eau ventilées par sexe (Miletto et al., 2019). On peut citer aussi le cadre de l'initiative Risques climatiques et systèmes d'alerte précoce et la méthodologie du Système de formation action pour l'égalité femmes-hommes (GALS) (FIDA, 2022). Même si tous ne sont pas spécifiquement axés sur la gestion des risques de catastrophe naturelle, ces outils offrent une feuille de route pour mettre en œuvre la transition vers une gestion tenant compte des problématiques de genre.

L'intégration des problématiques de genre dans les systèmes d'alerte précoce et la gestion intégrée des inondations a suscité beaucoup d'attention. À titre d'exemple, un manuel de formation et un guide à l'intention des animateurs (OMM/K&I, 2024) ont été mis au point afin de fournir des conseils pratiques sur l'intégration du genre au moyen d'une planification, d'une budgétisation, d'un suivi et d'une évaluation tenant compte des problématiques de genre au sein des processus d'élaboration des projets. Ces manuels et directives revêtent une grande importance. En effet, la conception et la mise en œuvre d'approches performatives sur les problématiques de genre nécessitent l'établissement de cadres et d'objectifs dans toutes les organisations, des services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) comme des agences nationales de gestion des catastrophes jusqu'aux organisations non gouvernementales (ONG).

À l'avenir, plusieurs priorités clés pourraient guider la collecte et le traitement systématiques de données ventilées par sexe :

- Ces collectes et ce traitement pourraient être exigés pour tous les types de catastrophes naturelles afin de garantir une analyse des risques complète et inclusive.

- Des indicateurs sexospécifiques intersectoriels pourraient servir à refléter l'interdépendance entre les vulnérabilités et les interventions.

- L'intégration de l'intersectionnalité (d'âge, de handicap et d'origine ethnique par exemple) peut renforcer l'équité, la pertinence et l'efficacité des évaluations de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et celles de la planification de la résilience, contribuant, au bout du compte, à des systèmes de gestion des risques de catastrophe naturelle plus justes et plus réactifs.

- La mise en place de mécanismes de responsabilisation solides ainsi que de contrôles anti-corruption peut renforcer l'efficacité et la durabilité sur le long terme des initiatives performatives sur les problématiques de genre. Toutefois, de telles mesures demeurent souvent ponctuelles ou symboliques, et ne permettent pas de réaliser les changements systémiques nécessaires. Une approche durable et institutionnalisée de l'évaluation et du suivi des initiatives et des engagements liés au genre — tant au niveau des politiques que des programmes et de leur mise en œuvre — peut s'avérer nécessaire pour en mesurer l'impact, garantir leur conformité et orienter les améliorations (Cigala et al., 2022).

Il est important que ces travaux soient menés en tenant compte des contextes nationaux, institutionnels et culturels. Comme le suggèrent Prakash et al. (2024), un point de départ pourrait être une analyse approfondie comprenant : a) une évaluation de l'emploi de termes et d'un langage spécifiques aux problématiques de genre ; b) l'identification des préjugés et stéréotypes implicites ; c) une évaluation de la représentation des problématiques de genre ; d) l'examen de la sensibilité globale aux problématiques de genre ; e) la mise en évidence des rôles et responsabilités propres à chaque genre.

5.4 Conclusions

Dans un contexte marqué par des phénomènes hydrométéorologiques de plus en plus extrêmes, la résilience face aux catastrophes hydriques et climatiques ne peut se limiter à des remèdes techniques. Elle nécessite une compréhension véritable des dynamiques de genre afin de promouvoir efficacement l'égalité dans la manière dont les populations font face aux catastrophes naturelles.

Mieux comprendre les dimensions sexospécifiques en rapport avec les ressources en eau et le changement climatique peut contribuer à atteindre l'égalité des genres dans la gestion des risques de catastrophe naturelle comme dans le relèvement après une telle catastrophe (SIWI/AGWA, 2017). Favoriser le leadership des femmes dans la gestion des situations de catastrophe et la fourniture de services hydrométéorologiques permet de renforcer la résilience des communautés (Dogulu et al., 2024 ; UNDRR/OMM, 2024 ; Walia et Sundarapandian, 2024).

Il est temps que les stratégies relatives aux problématiques de genre n'incluent plus seulement les femmes et les filles mais toutes les personnes aux identités de genre diverses. Les talents, l'énergie et les compétences de toutes celles-ci sont autant d'atouts souvent sous-exploités pour soutenir l'action climatique alors qu'ils pourraient être mis à profit, quel que soit le contexte géographique ou institutionnel.

Les systèmes qui tiennent compte des problématiques de genre et ont une action sur celles-ci peuvent renforcer la résilience face aux catastrophes de façon efficace et durable. L'intégration des problématiques de genre à toutes les étapes de la gestion des risques de catastrophe naturelle et de l'adaptation au changement climatique revêt une importance capitale pour les secteurs centrés sur l'eau[15], qui dépendent fortement de la disponibilité, de la répartition et de la gouvernance de cette ressource. Une telle intégration est susceptible d'améliorer l'efficacité, la légitimité et la durabilité des politiques et des interventions sur le long terme. En outre, elle pourrait être soutenue par une collaboration intersectorielle entre les gouvernements, les ONG, les communautés et les donateurs. Ce faisant, priorité pourrait être donnée à l'alignement sur les plans nationaux d'adaptation au changement climatique (PNACC), sur les mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique et sur les engagements pris dans le cadre des ODD.

Les systèmes qui tiennent compte des problématiques de genre et ont une action sur celles-ci peuvent renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles

L'encadré 5.3 présente les principaux objectifs du *Plan d'action pour l'égalité des genres visant à soutenir la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)* (UNDRR/FNUAP/ONU-Femmes, 2024).

Les gouvernements sont invités à prendre en considération les mesures pratiques initiales, classées par ordre croissant de difficulté :

- Désigner des points focaux pour l'égalité des genres au sein des ministères concernés (environnement, ressources en eau, gestion des catastrophes naturelles, lutte contre le changement climatique) et prévoir un budget suffisant pour mettre en œuvre les mesures (voir chapitre 9).

- Concevoir des cours de formation sur l'intégration des problématiques de genre à l'intention des services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et des agences nationales de gestion des catastrophes naturelles.

[15] On peut citer comme exemples l'urbanisme et les infrastructures, l'alimentation en eau et l'assainissement, l'agriculture et l'irrigation, l'énergie, la santé, l'environnement et les services écosystémiques.

- Rendre obligatoire la collecte de données ventilées par sexe (dans le cadre de toutes les évaluations sectorielles relatives aux catastrophes hydrométéorologiques).

- Promouvoir la recherche sexospécifique afin de constituer une base de données scientifiques aux fins de la conception de stratégies performatives sur les problématiques de genre (Dominelli, 2024).

- Intégrer la responsabilité en matière d'égalité des genres à tous les niveaux institutionnels (national, régional et local) et au sein de toutes les organisations concernées (SMHN, agences nationales de gestion des catastrophes naturelles et ONG).

- Intégrer des mandats conséquents en matière d'égalité des genres dans les politiques nationales de gestion des risques de catastrophe naturelle, de gestion intégrée des ressources en eau et de lutte contre le changement climatique (tant dans les PNACC que dans les contributions déterminées au niveau national) (Duncanson et al., 2022), en accord avec les plans d'action nationaux en matière d'égalité des genres.

- Financer et surveiller des infrastructures de gestion des risques et une gouvernance des catastrophes naturelles inclusives en mettant l'accent sur la fourniture de services hydrométéorologiques.

Ce n'est que grâce à des efforts concertés, collaboratifs et soutenus dans tous les secteurs et à tous les niveaux de gouvernance qu'il sera possible de bâtir un avenir véritablement résilient au changement climatique, qui inclut de manière équitable toutes les personnes.

Encadré 5.3 Principaux objectifs en matière d'égalité des genres issus du Plan d'action pour l'égalité des genres visant à soutenir la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)

1. Accroître la disponibilité des données ventilées par sexe, âge, revenu et handicap ainsi que d'informations qualitatives sur le genre et les risques de catastrophe.

2. Réaliser des analyses des questions de genre pour produire et mettre en œuvre des connaissances sur les risques de catastrophes dans les processus décisionnels.

3. Intégrer l'égalité des genres dans les lois, les politiques, les stratégies, les plans et les institutions liés à la réduction des risques de catastrophe, en s'appuyant sur les traités et accords internationaux pertinents.

4. Favoriser la participation effective et l'autonomisation des femmes et des parties prenantes intéressées par l'égalité des genres dans la gouvernance des risques de catastrophe.

5. Intégrer les critères d'égalité des genres dans les investissements en faveur d'un développement tenant compte des risques et de la réduction des risques de catastrophe.

6. Accroître la disponibilité et l'accès aux financements en faveur des initiatives de réduction des risques de catastrophe qui font progresser l'égalité des genres.

7. Mettre en place, de bout en bout, des systèmes d'alerte précoce et des mesures préventives inclusifs, multirisques et tenant compte des questions de genre.

8. Planifier des processus de relèvement, de remise en état et de reconstruction en cas de catastrophe tenant compte des questions de genre.

9. Garantir l'accès à la santé sexuelle et reproductive et aux droits connexes, ainsi que la prévention des violences basées sur le genre dans les contextes de catastrophe et de réponse à ces dernières.

Source : UNDRR/FNUAP/ONU-Femmes (2024).

Références

Acciari, L., Fordham, M., Le Masson, V., Saran, A., Walmsley, O. et Yadav, P. 2021. « Gender identities and expression, sexual orientations and disasters ». *Gender and Disaster: Bibliography and Reference Guide — Volume 1*. Deuxième édition. Centre pour le genre et les catastrophes, Département de la réduction des risques et des catastrophes, University College London, p. 76 à 80. www.ucl.ac.uk/risk-disaster-reduction/sites/risk_disaster_reduction/files/reference_guide_volume_1_2nd_edition.pdf.

Adger, W. N., Pulhin, J. M., Barnett, J., Dabelko, G. D., Hovelsrud, G. K., Levy, M., Oswald Spring, Ú. et Vogel, C. H. 2014. « Human security ». C. B. Field, V. R. Barros, D. J. Dokken, K. J. Mach, M. D. Mastrandrea, T. E. Bilir, M. Chatterjee, K. L. Ebi, Y. O. Estrada, R. C. Genova, B. Girma, E. S. Kissel, A. N. Levy, S. MacCracken, P. R. Mastrandrea et L. L. White (éds), *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects*. Contribution du Groupe de travail II au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Cambridge, Royaume-Uni/New York, Cambridge University Press, p. 755 à 791. www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/SREX-Chap12_FINAL.pdf.

Awiti, A. O. 2022. « Climate change and gender in Africa: A review of impact and gender-responsive solutions ». *Frontiers in Climate*, vol. 4, article 895950. doi.org/10.3389/fclim.2022.895950.

Ayeb-Karlsson, S. 2020a. « When the disaster strikes: Gendered (im)mobility in Bangladesh ». *Climate Risk Management*, vol. 29, article 100237. doi.org/10.1016/j.crm.2020.100237.

——. 2020b. « "I do not like her going to the shelter": Stories on gendered disaster (im)mobility and wellbeing loss in coastal Bangladesh ». *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 50, article 101904. doi.org/10.1016/j.ijdrr.2020.101904.

Brown, S., Budimir, M., Sneddon, A., Lau, D., Shakya, P. et Upadhyay Crawford, S. 2019. *Gender Transformative Early Warning Systems: Experiences from Nepal and Peru*. Document de travail. Rugby, Royaume-Uni, Practical Action. reliefweb.int/report/nepal/gender-transformative-early-warning-systems-experiences-nepal-and-peru.

CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). 2022. *Dimensions and examples of the gender-differentiated impacts of climate change, the role of women as agents of change and opportunities for women*. Rapport de synthèse établi par le Secrétariat. Cinquante-sixième session, FCCC/SBI/2022/7 (anglais). unfccc.int/documents/494455.

CEDAW (Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes). 2018. Recommandation générale nº 37 (2018) relative aux aspects liés au genre de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte des changements climatiques. CEDAW/C/GC/37. docs.un.org/fr/CEDAW/C/GC/37.

Cigala, V., Roder, G. et Kreibich, H. 2022. « Invited perspective: "Natural hazard management, professional development and gender equity: Let's get down to business" ». *Natural Hazards and Earth System Sciences*, vol. 22, nº 1, p. 85 à 96. doi.org/10.5194/nhess-22-85-2022.

Cocina-Díaz, V., Dema-Moreno, S. et Llorente-Marrón, M. 2025. « Gender inequalities in contexts of disasters of natural origin: A systematic review ». *International and Multidisciplinary Journal of Social Sciences*, vol. 14, nº 2, p. 83 à 112. doi.org/10.17583/rimcis.14808.

Dogulu, N., Ransom, C. et Chasco, M. J. 2024. « The pearl of climate action: Gender equality and women's empowerment ». *World Meteorological Organization Bulletin*, vol. 73, nº 2, p. 36 à 39. library.wmo.int/idurl/4/69067.

Dominelli, L. 2024. « Climate change: A gendered experience ». *Gender and Sustainability in the Global South*, vol. 1, nº 1, p. 6 à 22. doi.org/10.1515/gsgs-2024-2002.

Dominey-Howes, D., Rushton, A., Leonard, W., Cianfarani, M., Overton, L. et Wu, H. 2025. *Queering Disasters, Climate Change and Humanitarian Crises*. Collection sur les objectifs de développement durable. Singapour, Springer Nature Singapore. doi.org/10.1007/978-981-96-3857-4.

Dube, E. et Mhembwe, S. 2019. « Heightening gender considerations for women in flood disaster response through resource allocation and distribution in Zimbabwe ». *International Journal of Disaster Risk Reduction*, nº 40, article 101281. doi.org/10.1016/j.ijdrr.2019.101281.

Duncanson, C., Bastick, M. et Funnemark, A. 2022. *International Climate Justice, Conflict and Gender*. Étude de cadrage. Édimbourg, Royaume-Uni, ClimateXChange. dx.doi.org/10.7488/era/1880.

ECOSOC (Conseil économique et social). 2022. Réalisation de l'égalité des genres et avancement de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophes. Soixante-sixième session, E/CN.6/2022/L.7. docs.un.org/fr/E/CN.6/2022/L.7.

Erman, A., De Vries Robbé, S. A., Thies, S. F., Kabir, K. et Maruo, M. 2021. *Gender Dimensions of Disaster Risk and Resilience: Existing Evidence*. Washington, Groupe de la Banque mondiale. hdl.handle.net/10986/35202.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2016. *A Gender-Responsive Approach to Disaster Risk Reduction (DRR) Planning in the Agriculture Sector: Guidance for Supporting Rural Women and Men to Build Resilience in the Face of Disasters*. FAO. openknowledge.fao.org/items/c5b823b4-25ad-4fa8-8829-b029e5b0be42.

Faruk, M., Ashraf, S. A. et Ferdaus, M. 2018. « An analysis of inclusiveness and accessibility of Cyclone Shelters, Bangladesh ». *Procedia Engineering*, vol. 212, p. 1099 à 1106. https://doi.org/10.1016/j.proeng.2018.01.142.

FICR (Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge). 2021. *A Practical Guide to Gender-sensitive Approaches for Disaster Management*. IFRC. pgi.ifrc.org/resources/practical-guide-gender-sensitive-approaches-disaster-management.

FICR/UNICEF (Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge/Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2021. *Gender Responsive Disaster Risk Management: An Analysis of Gender Integration in National and Regional Disaster Risk Management Frameworks in Eastern and Southern Africa*. IFRC/UNICEF. www.ifrc.org/sites/default/files/2021-11/Gender-responsive-DRM-ESAR-IFRC-UNICEF-Africa_NEW.pdf.

FIDA (Fonds international de développement agricole). 2022. *Comment intégrer le Système de formation action pour l'égalité femmes hommes (GALS) dans les opérations du FIDA*. Note pratique. FIDA. www.ifad.org/documents/48415603/49780660/HTDN_FR.pdf/63880b76-269a-c9dd-8951-18dd7ffff36f?t=1764086701984.

Fordham, M. 2003. « Gender, disaster and development: The necessity for integration ». M. Pelling (éd.), *Natural Disaster and Development in a Globalizing World*. Londres, Routledge, p. 57 à 74.

Gaillard, J. C., Sanz, K., Balgos, B. C., Dalisay, S. N. M., Gorman-Murray, A., Smith, F. et Toelupe, V. 2017. « Beyond men and women: A critical perspective on gender and disaster ». *Disasters*, vol. 41, nº 3, p. 429 à 447. doi.org/10.1111/disa.12209.

GFDRR (Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement). 2018. *Gender Equality and Women's Empowerment in Disaster Recovery*. Série de guides sur le relèvement post-catastrophe. GFDRR. www.gfdrr.org/en/publication/gender-equality-and-womens-empowerment-disaster-recovery.

Haworth, B. T., McKinnon, S. et Eriksen, C. 2022. « Advancing disaster geographies: From marginalisation to inclusion of gender and sexual minorities ». *Geography Compass*, vol. 16, nº 11, article e12664. doi.org/10.1111/gec3.12664.

Kadir, S. B. 2021. « Viewing disaster resilience through gender sensitive lens: A composite indicator based assessment ». *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 62, article 102398. doi.org/10.1016/j.ijdrr.2021.102398.

Kaya, E., Onal, E. I. et Erbaydar, N. P. 2025. « Exploring gender-inclusive approaches in Turkish disaster risk management: Insights from decision-makers, service providers, and NGOs ». *Journal of Gender Studies*, vol. 34, nº 1, p. 147 à 162. doi.org/10.1080/09589236.2024.2348492.

Matikainen, T. 2023. *Gender-Responsive Disaster Risk Reduction: Challenges and Solutions in UNDRR Policy-making*. Mémoire indépendant, niveau licence, Université d'Uppsala. urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:uu:diva-503446.

Miletto, M., Pangare, V. et Thuy, L. 2019. *Outil 1 — Indicateurs sexospécifiques pour évaluer, surveiller et rendre compte des ressources en eau*. Boîte à outils du WWAP de l'UNESCO pour le suivi et l'évaluation de données sur l'eau ventilées par sexe. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385543.

Ngcamu, B. S. 2023. « Climate change effects on vulnerable populations in the Global South: A systematic review ». *Natural Hazards*, vol. 118, p. 977 à 991. doi.org/10.1007/s11069-023-06070-2.

OMM (Organisation météorologique mondiale). 2024. *Rapport sur l'état des ressources en eau dans le monde 2023*. OMM, nº 1362. Genève, OMM. library.wmo.int/idurl/4/69033 (en anglais).

——. 2025. *Rapport sur l'état des ressources en eau dans le monde 2024*. OMM, nº 1380. Genève, OMM. doi.org/10.59327/WMO/WATER/2024 (en anglais).

——. s.d. « Early Warnings for All ». Site web de l'OMM. earlywarningsforall.org/site/early-warnings-all.

OMM/K&I (Organisation météorologique mondiale/Knowledge-Innovation). 2024. *Mainstreaming Gender into End-to-End Flood Forecasting and Early Warning Systems and Integrated Flood Management*. Manuel de formation et guide de l'animateur. www.floodmanagement.info/floodmanagement/wp-content/uploads/2025/01/GenderManual-VB.pdf.

ONU (Organisation des Nations Unies). 2025. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2025 — Montagnes et Glaciers : des châteaux d'eau*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000393073.

ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2021a. *Time to Act on Gender, Climate Change and Disaster Risk Reduction: An Overview of Progress in the Pacific Region with Evidence from the Republic of Marshall Islands, Vanuatu and Samoa*. ONU-Femmes. wrd.unwomen.org/sites/default/files/2021-11/B6.%20unw-time-to-act%20on%20gender%20CC%20DRR.pdf.

——. 2021b. *Training Manual on Gender and Climate Resilience*. Centre de ressources et de recherche pour les femmes de l'Asie-Pacifique (ARROW)/Bureau régional d'ONU-Femmes pour l'Asie et le Pacifique. asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/01/training-manual-on-gender-and-climate-resilience.

——. 2023. *Gender and Disaster Early Warning Systems in Bangladesh*. ONU-Femmes. asiapacific.unwomen.org/sites/default/files/2023-08/gender-and-disaster-early-warning-systems-s2.pdf.

——. 2024. *Cross-Border Analysis of the Gendered Impacts of Climate Induced Hazards in Malawi, Mozambique and Zimbabwe*. ONU-Femmes. africa.unwomen.org/sites/default/files/2024-12/cross_border_gendered_impacts_of_disasters_in_malawi_mozambique_and_zimbabwe_1.pdf.

——. 2025. Les corrélations entre les inégalités de genre et le changement climatique. Site web d'ONU-Femmes, 21 avril 2025. www.unwomen.org/fr/articles/article-explicatif/les-correlations-entre-les-inegalites-de-genre-et-le-changement-climatique.

Onyango, E. A., Banwell, N., Mose, T. M. et Ogallo, L. A. 2023. « Editorial: Gendered impacts of climate change: Women and transformative research, policy and practice ». *Frontiers in Climate*, vol. 5, article 1215661. doi.org/10.3389/fclim.2023.1215661.

Otto, I. M., Reckien, D., Reyer, C. P. O., Marcus, R., Le Masson, V., Jones, L., Norton, A. et Serdeczny, O. 2017. « Social vulnerability to climate change: A review of concepts and evidence ». *Regional Environmental Change*, vol. 17, p. 1651 à 1662. doi.org/10.1007/s10113-017-1105-9.

Parsons, E. S., Jowell, A., Veidis, E., Barry, M. et Israni, S. T. 2025. « Climate change and inequality ». *Pediatric Research*, vol. 98, p. 1238 à 1245. doi.org/10.1038/s41390-024-03153-z.

Pincha, C. 2008. *Gender Sensitive Disaster Management: A Toolkit for Practitioners*. Mumbai, Inde, Earthworm Books pour Oxfam America et NANBAN Trust.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2024. *Gender and Recovery Toolkit: Advancing Gender Equality and Women's Empowerment in Crisis and Recovery Settings*. Mise à jour 2024. PNUD. www.undp.org/publications/undp-gender-and-recovery-toolkit.

PNUD/OCHA (Programme des Nations Unies pour le développement/Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires) 2021. *Gender, Disaster Management and the Private Sector: Mapping and Analysis of Existing Resources and Previous Interventions*. PNUD/OCHA. wrd.unwomen.org/sites/default/files/2021-11/1CBIGE~1.PDF.

Prakash, A., Ley, D. et Thamari, M. 2024. « How gender-sensitive are environmental institutions, climate adaptation, and mitigation actions? A narrative from the Global south ». *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 49, p. 449 à 474. doi.org/10.1146/annurev-environ-121322-073202.

Pudmenzky, C., Lisk, I., Vitols, L., Ribero, C., Millar, B., Steinbach, R., Bannon, V., Drew, R., Allis, E., Sjaavik, L., Gallasch, S., Tripathi, R. et Tapia, B. 2022. « L'égalité hommes-femmes dans le contexte des systèmes d'alerte précoce multidangers et de la réduction des risques de catastrophe ». *Alertes précoces et actions rapides*. *Bulletin de l'Organisation météorologique mondiale*, vol. 71, nº 1, p. 27 à 33. library.wmo.int/viewer/46869/download?file=WMO_Bulletin_71_1__fr.pdf&type=pdf&navigator=1.

Sagala, S., Azhari, D., Nailah, N., Vicri, R. N., Paramitasari, D., Herdiansyah, A. R. et Patricia, C. 2024. « Transformative participation in inclusive disaster risk reduction ». *Oxford Research Encyclopedia of Natural Hazard Science*. doi.org/10.1093/acrefore/9780199389407.013.522.

Shrestha, M. S., Kafle, S., Gurung, M., Nibanupudi, H. K., Khadgi, V. R. et Rajkarnikar, G. 2014. *Flood Early Warning Systems in Nepal: A Gendered Perspective*. Document de travail de l'ICIMOD 2014/4. Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD). lib.icimod.org/records/sv2a5-1c530.

SIWI/AGWA (Institut international de l'eau à Stockholm/Alliance for Global Water Adaptation). 2017. *The Gender Dimension of Water and Climate Change*. Document d'orientation. SIWI/AGWA. siwi.org/publications/gender-dimension-water-climate-change/.

Thomas, K., Hardy, R. D., Lazrus, H., Méndez, M., Orlove, B., Rivera-Collazo, I., Roberts, J. T., Rockman, M., Warner, B. P. et Winthrop, R. 2019. « Explaining differential vulnerability to climate change: A social science review ». *Wiley Interdisciplinary Reviews (WIREs): Climate Change*, vol. 10, nº 2, article e565. doi.org/10.1002/wcc.565.

UNDRR (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe). 2023. *Gender-Responsive and Disability-Inclusive Early Warning and Early Action in the Pacific Region*: *Findings and Recommendations for Future Action*. Genève, UNDRR. www.undrr.org/publication/gender-responsive-and-disability-inclusive-early-warning-and-early-action-pacific.

Photo: © Nutt/Shutterstock.com*

UNDRR/FNUAP/ONU-Femmes (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe/Fonds des Nations Unies pour la population/Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2024. *Plan d'action pour l'égalité des genres visant à soutenir la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)*. ONU. www.undrr.org/media/94647/download?startDownload=20260115.

UNDRR/OMM (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe/Organisation météorologique mondiale). 2024. *Global Status of Multi-Hazard Early Warning Systems*. Genève, UNDRR. www.undrr.org/reports/global-status-MHEWS-2024.

UNISDR/PNUD/UICN(Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe/Programme des Nations Unies pour le développement/Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources). 2009. *Intégration de la dimension de genre dans la réduction des risques de catastrophes : Politiques et directives pratiques*. Genève, UNISDR/PNUD/UICN. www.preventionweb.net/files/9922_publicationintgrationdugenredanslar.pdf?startDownload=true.

VFDM (Volta Flood and Drought Management). 2021a. Atelier de formation pour l'intégration du genre dans les systèmes d'alerte précoce de bout en bout pour la prévision des crues (E2E-EWS-FF) et la gestion des risques d'inondation (IFRM) dans le bassin de la Volta au Ghana. Projet VFDM : « Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta » (Projet VFDM). Wa, Ghana, 11-14 octobre 2021. www.floodmanagement.info/floodmanagement/wp-content/uploads/2022/08/Report-_VFDM-Workshop_Wa_Ghana_VFinal.pdf (en anglais).

——. 2021b. Atelier de formation pour l'intégration du genre dans les systèmes d'alerte précoce de bout en bout pour la prévision des crues (E2E-EWS-FF) et la gestion des risques d'inondation (IFRM) dans le bassin de la Volta au Ghana. Projet VFDM : « Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta » (Projet VFDM). Tamale, Ghana, 18-21 octobre 2021. www.floodmanagement.info/floodmanagement/wp-content/uploads/2022/08/Report-_VFDM-Workshop_Tamale_Ghana_Final.pdf.

Walia, A. et Sundarapandian, K. 2024. « Gender and climate sensitive disaster risk management ». A. K. Gupta, A. Gupta et P. Acharya (éds), *Disaster Risk and Management Under Climate Change*. Singapour, Springer Nature Singapore, p. 391 à 402. doi.org/10.1007/978-981-99-4105-6_19.

Zaidi, R. Z. et Fordham, M. 2021. « The missing half of the Sendai Framework: Gender and women in the implementation of global disaster risk reduction policy ». *Progress in Disaster Science*, vol. 10, article 100170. doi.org/10.1016/j.pdisas.2021.100170.

Chapitre 6

Écosystèmes

PHI de l'UNESCO
Sarantuyaa Zandaryaa

Avec les contributions
de Julie Van Offelen (PNUE),
Carla Kay Kraft (ONU-Femmes),
Maggie White (SIWI),
Sharon Oseku-Frainier
(Secrétariat de la
Convention de Ramsar),
Nicolas Franke (OMM)
et Ruth Katui Nguma
(PHI de l'UNESCO)

Les écosystèmes fournissent des biens et des services essentiels et remplissent des fonctions indispensables, qui tous dépendent de la disponibilité, de la qualité et de la gestion des ressources en eau douce. Les écosystèmes aquatiques et ceux dépendants de l'eau subissent lourdement les effets du changement climatique (voir chapitre 5) ; ils subissent aussi les changements non durables d'affectation des terres et la pollution, ce qui entraîne une perte de biens et de services écologiques comme de biodiversité. La dégradation des écosystèmes, qui se répercute sur la santé et les moyens de subsistance des femmes d'abord, peut aggraver les inégalités de genre et les inégalités sociales.

Dans toutes les cultures et les communautés, les femmes contribuent à la protection et à la gestion des écosystèmes depuis des siècles — notamment par l'établissement et la transmission, de génération en génération, des savoirs locaux et traditionnels. Garantir aux femmes le même accès aux services écosystémiques ainsi qu'une participation à la gestion des écosystèmes peut favoriser la réduction des inégalités de genre et renforcer l'égalité et la résilience au sein des communautés.

6.1 La dégradation des écosystèmes

Les écosystèmes aquatiques — tels les lacs, les fleuves, les cours d'eau, les zones humides et les estuaires côtiers — fournissent des services vitaux, allant de l'apport d'eau, du stockage de l'eau, de la purification par l'eau à la régulation des inondations, en passant par les loisirs et le transport fluvial. Ils constituent des habitats pour les espèces aquatiques et terrestres tout comme ils abritent une riche biodiversité de faune et de flore d'une grande valeur écologique, culturelle et économique. Ces écosystèmes sont connectés par l'écoulement des flux d'eau, qu'il s'agisse des précipitations et des ruissellements ou d'infiltration et d'évacuation, formant un système dynamique qui relie les eaux de surface, les eaux souterraines et les écosystèmes terrestres. Préserver les flux environnementaux, c'est garantir la santé des écosystèmes aquatiques, et donc la quantité et la qualité des eaux de surface et souterraines.

La dégradation des écosystèmes aquatiques peut entraîner une perte de biodiversité et de services écosystémiques, contribuant à la pénurie d'eau et à la détérioration de sa qualité. Elle peut également réduire la résilience des écosystèmes et des communautés face au changement climatique.

La dégradation des écosystèmes, qui se répercute sur la santé et les moyens de subsistance des femmes d'abord, peut aggraver les inégalités de genre et les inégalités sociales

Près de 40 % des espèces animales et végétales de la planète, dont 30 % des espèces de poissons, dépendent des zones humides. Depuis les années 1970, près de 35 % des zones humides mondiales ont été perdues et les zones humides qui demeurent disparaissent trois fois plus vite que les forêts. Les facteurs à l'origine de la perte des zones humides comprennent le changement climatique, l'assèchement et le remblaiement à grande échelle aux fins de l'agriculture et de la construction, la pollution, la surexploitation des ressources (la surpêche par exemple) et les espèces invasives (Convention de Ramsar, 2021).

Au nombre des principaux facteurs responsables de la dégradation des écosystèmes aquatiques et de la perte de biodiversité figurent le changement climatique, le changement d'affectation des terres et la pollution (IPBES, 2018). Analyser les liens complexes qui existent entre ces différents facteurs sous l'angle de l'égalité des genres permet de mieux comprendre leurs incidences spécifiques et souvent inégales sur les femmes et les hommes, mais aussi de mettre en évidence les rôles respectifs de celles-ci et de ceux-ci dans la gestion des ressources en eau et des écosystèmes, tout en contribuant à l'égalité des genres.

Les ressources en eaux souterraines alimentent divers écosystèmes, notamment les zones humides, les tourbières, les sources et les estuaires, et permettent la survie de nombreuses espèces végétales et animales. Les services écosystémiques qu'elles fournissent comprennent l'approvisionnement en eau et le stockage de l'eau, la prévention des inondations et des sécheresses, la filtration des polluants, la fourniture d'habitats, le soutien à la biodiversité et la valeur culturelle. Néanmoins, un prélèvement excessif de ces ressources entraîne une baisse du niveau des nappes phréatiques, provoquant l'assèchement d'écosystèmes, telles les zones humides et les sources, et une perturbation du débit des cours d'eau. De nombreux écosystèmes terrestres dépendent également des eaux souterraines et peuvent être menacés par leur prélèvement (Link et al., 2023). Ainsi, environ 60 % des écosystèmes dépendant des eaux souterraines sont associés à des pâturages (Rohde et al., 2024). Qu'elle soit d'origine agricole ou industrielle, la pollution contamine les eaux souterraines, ce qui nuit au biote aquatique et dégrade la qualité des masses d'eau de surface connectées (ONU, 2022).

6.2 Impacts sexospécifiques de la dégradation des écosystèmes

De nombreuses personnes, en particulier celles issues de communautés rurales ou autochtones, dépendent directement de services écosystémiques vitaux pour leur approvisionnement en nourriture, en eau, en bois de chauffage, en plantes médicinales et en autres ressources naturelles (Kiørboe et al., 2005 ; Meinzen-Dick et al., 2025). De fait, les répercussions de la dégradation des écosystèmes sur les ressources en eau peuvent exacerber les inégalités liées au genre. Par exemple, la diminution des ressources en eau disponibles en raison de la dégradation des écosystèmes d'eau douce peut augmenter le temps et les efforts consacrés par les femmes et les filles à la collecte de l'eau, en l'absence d'alimentation en eau dans le foyer (PNUE, 2024 ; voir chapitre 2). La santé et l'alimentation des personnes peuvent également être affectées par la dégradation des écosystèmes, notamment du fait de la diminution de l'accès aux plantes médicinales ou aux sources de nourriture locales. Là encore, cela peut avoir des conséquences importantes selon les genres, en particulier lorsque les femmes et les filles assument une part disproportionnée des responsabilités liées aux soins et à la préparation des repas.

La diminution des ressources en eau disponibles en raison de la dégradation des écosystèmes hydriques peut augmenter le temps et les efforts consacrés par les femmes et les filles à la collecte de l'eau, en l'absence d'alimentation en eau dans le foyer

Un déclin des services écosystémiques peut, en outre, compromettre les activités génératrices de revenus, en particulier pour les personnes travaillant dans l'agriculture, réduisant ainsi les revenus des foyers (Midler, 2022). Qui plus est, la dégradation des écosystèmes se traduit par une exposition accrue aux catastrophes naturelles et aux risques sanitaires liés à l'eau (notamment ceux causés par la pollution de l'eau), qui touchent souvent de manière disproportionnée les femmes et les filles issues de milieux sociaux et économiques défavorisés.

Au niveau communautaire, les rapports de pouvoir, qu'ils soient au niveau politique ou social, peuvent avoir une incidence considérable sur l'usage et l'accès aux ressources comme sur les gains financiers rapportées par celles-ci, en particulier lorsque l'accès aux terres ou aux ressources communes est limité sur la base de discriminations fondées sur le genre et ancrées dans les normes socioculturelles (voir chapitre 9). Au Bengale occidental par exemple, les croyances culturelles peuvent particulièrement désavantager les femmes issues des classes sociales défavorisées lorsque la dégradation des écosystèmes affecte la disponibilité de ces ressources (Chowdhury et Behara, 2021).

Compte tenu du manque de données et de recherches, il est difficile de procéder à une analyse exhaustive des impacts sexospécifiques de la dégradation des ressources en eau et des écosystèmes. Les publications se concentrent surtout sur les impacts sexospécifiques d'un accès insuffisant à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi que sur les effets de la participation des femmes aux décisions relatives à la répartition et à la gestion des ressources en eau (Crider et Ray, 2022). Souvent, les recherches ne traitent pas des impacts plus généraux de la dégradation des écosystèmes sur les femmes, ni des différences sexospécifiques dans l'emploi, la valorisation et la gestion des services écosystémiques. De telles données et analyses sont pourtant nécessaires si l'on veut parvenir à une meilleure compréhension des usages des écosystèmes et des impacts de leur dégradation d'un point de vue sexospécifique. Elles fourniraient des informations essentielles à partir desquelles donner la priorité aux programmes de gestion et de conservation des écosystèmes qui favorisent l'autonomie des femmes et réduisent les inégalités.

6.3 Intégrer l'égalité des genres dans la gestion des écosystèmes

Les approches qui comprennent et traitent les disparités entre genres dans la gestion des ressources en eau et celle des écosystèmes peuvent contribuer à la réduction des inégalités sociales entre les femmes et les hommes, tout en renforçant l'adaptation au changement climatique et en améliorant la santé et la résilience des écosystèmes. Ce pour quoi il importe d'intégrer l'égalité des genres dans la gestion des écosystèmes à tous les niveaux, tant au sein des politiques et des pratiques de gestion que dans la recherche et l'éducation sur l'eau.

En 2018, les parties contractantes à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar) ont adopté la résolution XII.18 sur l'égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides. Il s'agissait de la première résolution reconnaissant explicitement l'importance de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans la mise en œuvre de la convention (Convention de Ramsar, 2018).

Si elle est conçue et mise en œuvre en tenant compte des dimensions sociales et des différences sexospécifiques, la gestion des ressources en eau et des écosystèmes peut apporter de multiples bénéfices qui, ensemble, contribuent à l'égalité des genres.

6.3.1 Solutions fondées sur la nature

Les solutions fondées sur la nature appliquées à la gestion des ressources en eau de façon concrète — tels le reboisement, la collecte des eaux de pluie et la restauration des zones humides — ont permis de revitaliser avec succès des sources d'eau locales, améliorant l'accès à l'eau et la résilience écologique tout en générant des débouchés économiques (Tejada et MacGillivray, 2022 ; Sharma et al., 2024). Ces solutions peuvent présenter d'autres bénéfices parmi lesquels la réduction des risques en matière de santé publique, le renforcement du développement économique et la mise en place de moyens de subsistance durables (WWAP/ONU-Eau, 2018). Ce faisant, elles sont susceptibles de contribuer à réduire les inégalités sociales qui touchent les femmes et les groupes défavorisés, en particulier au sein des zones et communautés rurales.

Dans le cadre des dispositifs de compensation pour les services écosystémiques, les paiements peuvent fournir des mécanismes financiers aux fins de la restauration et de la protection des services écosystémiques au sein des bassins versants. Ce qui peut profiter aux usagers en aval, en garantissant la fourniture et la durabilité de services écosystémiques indispensables tels que la disponibilité et la qualité de l'eau tout en offrant des incitations financières aux parties prenantes en amont. À cet effet, dans le cadre des diagnostics, des analyses sexospécifiques doivent être menées avant toute conception et mise en œuvre pour déterminer précisément à **qui** bénéficie ces dispositifs et **comment** la répartition des paiements est décidée.

Encadré 6.1 Le rôle des peuples autochtones dans la préservation des écosystèmes et des ressources en eau douce

Les territoires des peuples autochtones abritent des écosystèmes aquatiques et terrestres, notamment des sources d'eau, des zones humides d'importance mondiale, des « châteaux d'eau » et de vastes prairies pastorales (Garnett et al., 2018). Cependant, on connait peu de choses sur le rôle des territoires des peuples autochtones dans le cycle mondial de l'eau en dépit du fait qu'ils contribuent a priori aux flux d'humidité atmosphérique, à la recharge des aquifères et au débit de base des bassins transfrontaliers et nationaux. Ce manque de savoir de base a conduit à une sous-évaluation de l'importance des territoires des peuples autochtones dans les dialogues politiques internationaux (Rockström et al., 2024).

Dans nombre de sociétés autochtones, la responsabilité de la collecte de l'eau, de son usage domestique et des installations sanitaires revient d'abord aux femmes, ce qui en fait les principales gestionnaires des ressources en eau au niveau domestique et communautaire (Sorenson et al., 2011 ; ONU-Femmes, 2023). Les femmes autochtones ont donc une connaissance traditionnelle des systèmes hydriques, notamment la purification, la conservation et les cycles saisonniers, mais les systèmes de gouvernance de l'eau ont souvent négligé celle-ci (McGregor, 2012). Ces systèmes sont généralement dominés par des hommes, excluant les femmes des processus de décision. Il faut donc des mécanismes qui apportent, de façon proactive et cohérente, les perspectives et les valeurs culturelles des peuples autochtones, y compris celles des femmes, tant au niveau local que dans le discours international en matière de politique de l'eau.

Source : Maggie White (SIWI).

6.3.2 Approches fondées sur les droits humains

La réalisation de plusieurs droits humains, qui sont notamment relatifs à l'eau, à l'alimentation, à la santé et à un environnement sain, ainsi que les droits des peuples autochtones aux ressources naturelles dépendent des services écosystémiques. Les approches fondées sur les droits humains en matière de gestion des ressources en eau et des écosystèmes peuvent donc contribuer à renforcer l'accès des populations à l'eau et aux ressources naturelles, à la terre et aux services écosystémiques, améliorant ainsi leur santé et leurs moyens de subsistance, y compris pour les personnes en situation de vulnérabilité. En outre, les analyses et évaluations d'impact sexospécifiques (voir chapitre 8) peuvent fournir des informations cruciales pour le financement de la gestion des écosystèmes liés à l'eau et celui des subventions techniques en faveur des communautés.

6.3.3 Intégration des savoirs autochtones et locaux

L'intégration des savoirs traditionnels, autochtones et locaux dans la gestion des ressources en eau et des écosystèmes est essentielle à l'établissement d'un leadership local ainsi qu'aux initiatives de restauration et de gestion communautaires des ressources et des écosystèmes (encadré 6.1). Les peuples autochtones détiennent des savoirs précieux en matière de cohabitation durable avec la nature (Burgos-Ayala et al., 2020), qui incluent des pratiques traditionnelles d'emploi et de gestion des ressources en eau et des écosystèmes.

6.4 Conclusions

Face aux défis provoqués par la dégradation des ressources en eau et des écosystèmes, une approche globale en faveur de l'égalité des genres garantira, à terme, des solutions équitables et durables. Dans ce but, il convient d'intégrer les problématiques de genre dans la gestion des ressources en eau et des écosystèmes, de combler les lacunes en matière de recherche et de données grâce à des évaluations

sexospécifiques d'impact et des données ventilées par sexe. Il convient aussi de renforcer l'autonomie des femmes en leur permettant de participer, de manière significative et sur un pied d'égalité avec les hommes, à la gestion des ressources en eau et des écosystèmes ainsi qu'à la prise de décision.

Adopter des approches sexospécifiques peut permettre d'élaborer des stratégies plus inclusives, résilientes et innovantes en matière de gestion des écosystèmes dépendants de l'eau grâce à la prise en compte des réalités propres aux femmes et aux filles. Si les femmes subissent, de façon disproportionnée, la dégradation des écosystèmes en raison de leur genre, d'un accès limité à l'eau et aux ressources naturelles, et des inégalités sociales, elles jouent un rôle actif en tant que membres et leaders de leur communauté, détentrices de précieux savoirs qui peuvent contribuer à la résilience, à la productivité et à un développement durable des communautés.

Références

Burgos-Ayala, A., Jiménez-Aceituno, A., Torres-Torres, A. M., Rozas-Vásquez, D. et Lam, D. P. M. 2020. « Indigenous and local knowledge in environmental management for human-nature connectedness: A leverage points perspective ». *Ecosystems and People*, vol. 16, nº 1, p. 290 à 303. doi.org/10.1080/26395916.2020.1817152.

Chowdhury, K. et Behera, B. 2021. « Economic significance of provisioning ecosystem services of traditional water bodies: Empirical evidences from West Bengal, India ». *Resources, Environment and Sustainability*, vol. 5, article 100033. doi.org/10.1016/j.resenv.2021.100033.

Convention de Ramsar (Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau). 2018. Résolution XIII.18 : Égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides. Treizième session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides, « Les zones humides pour un avenir urbain durable » Dubaï, Émirats arabes unis, 21 au 29 octobre 2018. www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf.

——. 2021. *Les zones humides et la biodiversité*. Fiche d'information. Convention de Ramsar. www.ramsar.org/sites/default/files/ramsar_50_factsheet_biodiversity_french_v7.pdf.

Crider, Y. et Ray, I. 2022. « Water and Development: A Gender Perspective ». *Oxford Research Encyclopedia of Environmental Science*. Oxford University Press. doi.org/10.1093/acrefore/9780199389414.013.685.

Garnett, S. T., Burgess, N. D., Fa, J. E., Fernández-Llamazares, Á., Molnár, Z., Robinson, C. J., Watson, J. E., Zander, K. K., Austin, B., Brondizio, E. S. et Collier, N. F. 2018. « A spatial overview of the global importance of Indigenous lands for conservation ». *Nature Sustainability*, vol. 1, nº 7, p. 369 à 374. doi.org/10.1038/s41893-018-0100-6.

IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques). 2018. *Résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation thématique sur la dégradation et la restauration des terres de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques*. R. Scholes, L. Montanarella, A. Brainich, N. Barger, B. ten Brink, M. Cantele, B. Erasmus, J. Fisher, T. Gardner, T. G. Holland, F. Kohler, J. S. Kotiaho, G. Von Maltitz, G. Nangendo, R. Pandit, J. Parrotta, M. D. Potts, S. Prince, M. Sankaran et L. Willemen (éds). Bonn, Allemagne, Secrétariat de l'IPBES. www.ipbes.net/assessment-reports/ldr.

Kiørboe, E., Vinding, D., Salazar, M., Tuxen, V. et Munk-Ravnborg, H. 2005. *Integrating Indigenous and Gender Aspects in Natural Resource Management — Guidelines for Practitioners*. Fonds mondial pour la nature (WWF)/Groupement international de travail pour les affaires indigènes(IWGIA). iwgia.org/images/publications/0579_Guidelines_for_Practitioners.pdf.

Link, A., El-Hokayem, L., Usman, M., Conrad, C., Reinecke, R., Berger, M., Wada, Y., Coroama, V. et Finkbeiner, M. 2023. « Groundwater-dependent ecosystems at risk — global hotspot analysis and implications ». *Environmental Research Letters*, vol. 18, nº 9, article 094026. doi.org/10.1088/1748-9326/acea97.

McGregor, D., 2012. « *Traditional knowledge: Consideration for protecting water in Ontario* ». *International Indigenous Policy Journal*, vol. 3, nº 3, p. 1 à 21. doi.org/10.18584/iipj.2012.3.3.11.

Meinzen-Dick, R., Doss, C., Flintan, F., Knight, R., Larson, A. M. et Monterroso, I. 2025. « Women's tenure security on collective lands: A conceptual framework ». *Journal of Rural Studies*, vol. 118, article 103694. doi.org/10.1016/j.jrurstud.2025.103694.

Midler, E. 2022. *Environmental Degradation: Impacts on Agricultural Production — How Will Environmental Degradation Impact Food Security in Europe and Why We Need to Act Now to Secure Food in the Future*. Document d'orientation. Institut pour une politique européenne de l'environnement (IEEP). ieep.eu/publications/environmental-degradation-impacts-on-agricultural-production/.

ONU (Organisation des Nations Unies). 2022. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2022 — Eaux souterraines : rendre visible l'invisible*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380723.

ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2023. *From Commodity to Common Good: A Feminist Agenda to Tackle the World's Water Crisis. Spotlight on Goal 6*. New York, ONU-Femmes. doi.org/10.18356/27092372-5.

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2024. *Progress on Water-Related Ecosystems: Mid-Term Status of SDG Indicator 6.6.1 and Acceleration Needs with a Special Focus on Biodiversity*. PNUE. wedocs.unep.org/20.500.11822/46107.

Rockström, J., Kotzé, L., Milutinović, S., Biermann, F., Brovkin, V., Donges, J., Ebbesson, J., French, D., Gupta, J., Kim, R., Lenton, T., Lenzi, D., Nakicenovic, N., Neumann, B., Schuppert, F., Winkelmann, R., Bosselmann, K., Folke, C., Lucht, W., Schlosberg, D., Richardson, K. et Steffen, W. 2024. « The planetary commons: A new paradigm for safeguarding Earth-regulating systems in the Anthropocene ». *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 121, nº 5, article e2301531121. doi.org/10.1073/pnas.2301531121.

Rohde, M. M., Albano, C. M., Huggins, X., Klausmeyer, K. R., Morton, C., Sharman, A., Zaveri, E., Saito, L., Freed, Z., Howard, J. K., Job, N., Richter, H., Toderich, K., Rodella, A., Gleeson, Huntington, J., Chandanpurkar, H. A., Purdy, A. J., Famiglietti, J. S., Bliss Singer, M., Roberts, D. A., Caylor, K. et Stella, J. C. 2024. « Groundwater-dependent ecosystem map exposes global dryland protection needs ». *Nature*, vol. 632, p. 101 à 107. doi.org/10.1038/s41586-024-07702-8.

Sharma, G., TelWala, Y. et Chettri, P. 2024. « Integrating nature-based solutions for water security in fragile mountain ecosystems: Lessons from Dhara Vikas in Sikkim, India ». *Nature-Based Solutions*, vol. 6, article 100169. doi.org/10.1016/j.nbsj.2024.100169.

Sorenson, S. B., Morssink, C. et Campos, P. A. 2011. « Safe access to safe water in low income countries: Water fetching in current times ». *Social Science & Medicine*, vol. 72, nº 9, p. 1522 à 1526. doi.org/10.1016/j.socscimed.2011.03.010.

Tejada, T. D. et MacGillivray, M. 2022. « An Introduction to Nature-based Solutions ». Site web de MACC Hub. macchub.co.uk/knowledge-base/nature-based-solutions/an-introduction-to-nature-based-solutions/#:~:text=-Nature%2Dbased%20solutions%20such%20as,introduction%20to%20climate%20change%20adaptation.

WWAP/ONU-Eau (Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau/ONU-Eau). 2018. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2018 — Les solutions fondées sur la nature pour la gestion de l'eau*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261605_fre.

Chapitre 7

Perspectives régionales

7.1 CEA
Charles Akol, Thandile Gule, Gonzaque André Rosalie et Ding Hua

7.2 CESAP
Aneta Nikolova, Anshuman Varma, Yi-Ann Chen et Michael Koch

Avec les contributions de Jessica Henn (CESAP), Alice Bouman-Dentener (DiploriA), Maria Ana Borges et Vishwaranjan Sinha (UICN)

7.3 CEPALC
Silvia Saravia Matus, Natalia Sarmanto, Lisbeth Naranjo et Alba Llavona

7.4 Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe
Samuel Tetteh Partey et Armagan Sena Atasayar

7.5 CESAO
Sara Lynn Hess, Rania Bou Said et Ziad Khayat

7.1 Afrique subsaharienne

L'eau est au cœur du développement économique, de la cohésion sociale et de la durabilité environnementale en Afrique, où elle alimente divers secteurs aux fins d'usages domestiques, agricoles, de la construction et de l'industrie. En 2021, 79 % de l'eau douce située sur le continent était destinée à l'agriculture (FAO, s.d.a), laquelle emploie plus de 45 % de main-d'œuvre africaine et dépend fortement des précipitations et des eaux souterraines (FAO, 2025). L'eau est également un catalyseur essentiel au développement industriel, lui servant de ressource première pour des opérations tels le refroidissement et le nettoyage.

On estime que 1,8 milliard de personnes vivront dans des régions en situation de pénurie absolue[16] d'eau d'ici à 2025 (FAO, s.d.b). En 2022, le Tchad, le Niger et la Somalie étaient considérés comme les pays d'Afrique les plus menacés en termes de sécurité hydrique (UNU-INWEH, 2022).

En Afrique subsaharienne, l'accès à une eau propre et salubre reste un défi majeur, l'accès aux services élémentaires d'eau étant estimé à 58 % en 2024 et l'accès aux services élémentaires d'assainissement à 47 % (OMS/UNICEF, 2024). Environ 115 personnes meurent toutes les heures en Afrique de maladies liées au manque d'assainissement, à une mauvaise hygiène ou à une eau contaminée (OMS, s.d.).

Certaines des régions mondiales les plus touchées par la pénurie d'eau se trouvent en Afrique. La charge de la collecte et de la gestion de l'eau pèse de manière disproportionnée sur les femmes et les filles. Les inégalités persistent entre femmes et hommes en ce qui concerne les droits à l'eau car les disparités en matière d'accès, de distribution, de collecte et de qualité n'ont pas disparu. Les disparités régionales, les limitations de la gouvernance et le cloisonnement entre secteurs continuent d'entraver l'intégration des politiques du Forum économique mondial et les investissements qui y sont associés.

7.1.1 Tendances, problèmes émergents, opportunités et défis

Disparités entre genres dans l'accès à l'eau

Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les femmes et les filles sont les principales responsables de la collecte d'eau au sein des foyers ruraux, contrairement aux hommes. Au Soudan du Sud par exemple, 90 % des membres des foyers ruraux qui collectent l'eau sont des femmes et des filles contre 84 % au Malawi et au Mozambique, 81 % au Burkina Faso, 78 % au Burundi et 76 % en République centrafricaine (Banque mondiale, 2024 ; figure 7.1). Les femmes et les filles sont souvent contraintes de renoncer à d'autres activités importantes (voir chapitre 2) telles que l'éducation ou un travail rémunéré ou de réduire celles-ci (Libanda et al., 2024). Elles peuvent également être exposées à des agressions et à du harcèlement sexuels sur les chemins isolés et aux points d'eau où se rendent beaucoup de personnes (Tallman et al., 2023).

Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les femmes et les filles sont les principales responsables de la collecte d'eau au sein des foyers ruraux

On estime qu'un accès à des services élémentaires d'alimentation en eau permettrait aux femmes d'économiser l'équivalent de 77 millions de jours de travail par an (WaterAid, 2023). Ce phénomène est particulièrement marqué dans les 80 % des foyers ruraux qui sont éloignés des sources d'eau (UNICEF/OMS, 2019). En raison de la charge émotionnelle, physique et temporelle liée à la collecte de l'eau, les femmes peuvent choisir de limiter leur propre consommation d'eau, y compris pour l'alimentation, la boisson et l'hygiène personnelle, afin de donner la priorité aux besoins de leurs enfants et de leur conjoint (Nounkeu et Dharod, 2022).

[16] La *pénurie absolue d'eau* est définie comme une situation où la disponibilité annuelle en eau douce renouvelable est en dessous de 500 m^3 par personne et par an (Falkenmark, 1989).

Figure 7.1 Répartition par genre (en pourcentage) de la responsabilité première de la collecte d'eau dans les zones rurales d'Afrique au sein des foyers pour lesquels l'eau doit être collectée à l'extérieur, 2015

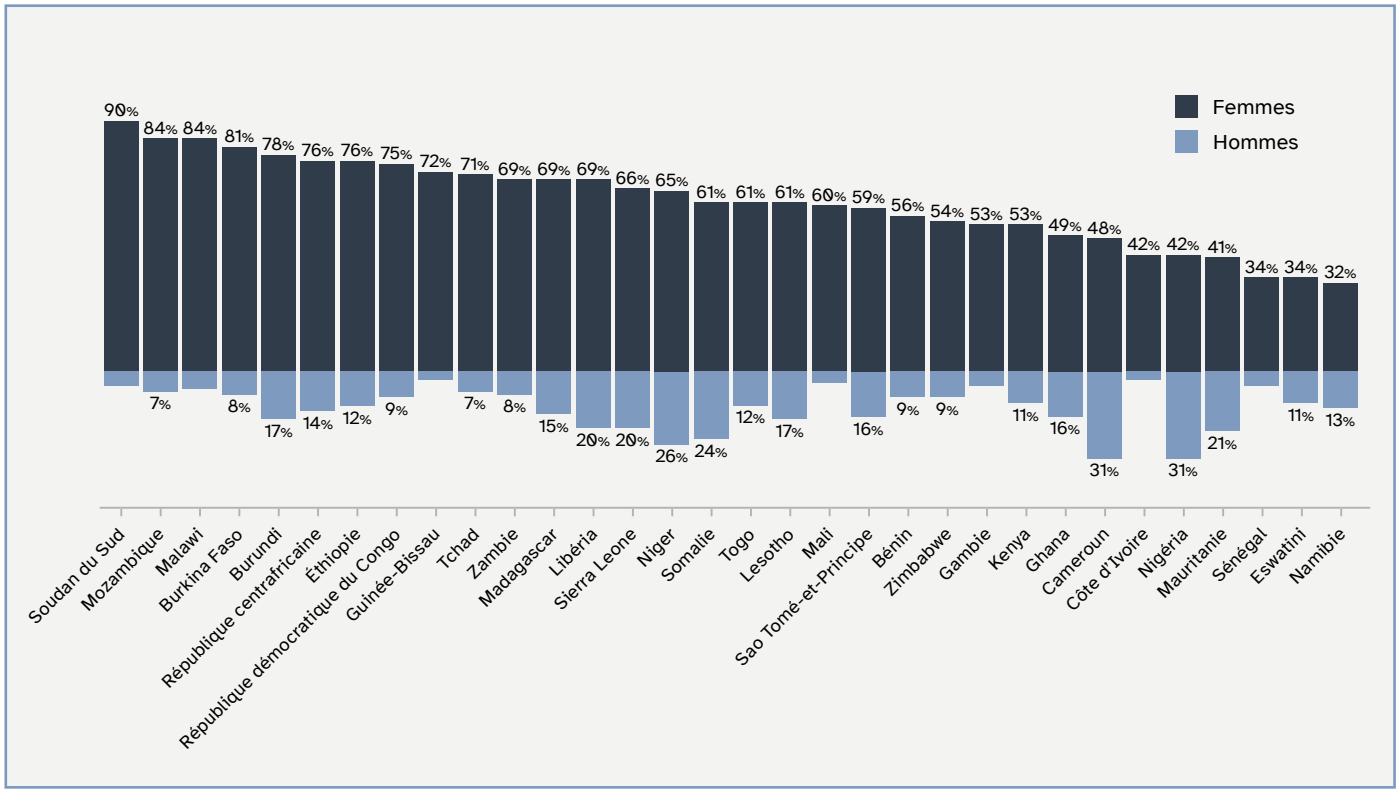

Remarque : les données ne totalisent pas 100 % car tous les ménages ne collectent pas de l'eau et les données pour certains ménages ne sont pas disponibles.

Source : Banque mondiale (2024, figure 1, d'après des données de la Banque mondiale et de l'UNICEF).

L'absence de latrines avec accès à l'eau peut constituer un obstacle important pour les personnes ayant leurs règles, en limitant leur mobilité et leur pleine participation à la vie publique. De nombreuses écolières restent souvent à la maison pour gérer leurs règles, manquant ainsi plusieurs jours d'école (McMahon et al., 2011).

Gouvernance et leadership

Si l'Afrique subsaharienne est confrontée à de profonds défis liés au genre en matière d'accès à l'eau, de gouvernance de cette ressource et d'assainissement, la région fait également preuve d'un leadership aux conséquences réelles. La Vision africaine de l'eau pour 2025, approuvée par l'Union africaine, place l'égalité des genres au centre de la sécurité hydrique sur le continent (Union africaine/CEA/BAD, 2000). Cependant, sa mise en œuvre est lente, moins de 30 % des pays africains ayant intégré des objectifs liés au genre dans leurs politiques nationales de l'eau en 2022 (CMAE/Union africaine, 2022).

Les normes culturelles et les croyances qui accordent la priorité aux hommes en tant que décideurs sur les questions liées à l'eau empêchent souvent les femmes de participer activement aux discussions importantes, même lorsqu'elles sont présentes. Les femmes assument souvent la majeure partie des tâches ménagères liées à l'eau (voir chapitre 2), mais elles sont nettement sous-représentées dans le secteur de l'eau (voir chapitre 10 et figure 4.1), n'y détenant que 20 % des emplois en 2019 (Banque mondiale, 2019). Par rapport aux hommes, elles ont généralement un accès moindre aux ressources productives tels l'eau, la terre et le bétail (voir chapitre 3).

Partout en Afrique, les femmes peuvent être victimes de discrimination lorsqu'elles expriment leur opinion dans un contexte professionnel, en raison de normes et de pratiques socioculturelles qui attribuent aux hommes la responsabilité des décisions communautaires. Au Malawi, au sein des AUE urbaines, les femmes occupent principalement des postes peu rémunérés dans les kiosques à eau et sont exclues des espaces de prise de décision comme les conseils d'administration (Adams et al., 2018).

Malgré une augmentation du nombre de femmes diplômées du supérieur dans les disciplines concernées, on continue de considérer que les professions ayant trait aux ressources en eau et à la consolidation de la paix sont des « domaines réservés aux hommes », ce qui entrave la progression des femmes dans leurs études et leurs carrières (Dube, 2010). Selon des stéréotypes fréquents, les femmes auraient une éducation, une expérience de gestion et de leadership limitées tout comme elles manqueraient de temps, de capitaux et de réseaux sociaux. Les disparités éducatives, en partie alimentées par ces stéréotypes dominants, empêchent souvent les filles et les femmes d'acquérir les savoirs et les compétences nécessaires pour prétendre à des postes de direction dans ce domaine. Ces stéréotypes peuvent être renforcés par les systèmes éducatifs existants qui découragent les filles de s'intéresser aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM), limitant ainsi davantage leur accès aux carrières techniques dans le secteur de l'eau (Mugo et al., 2025). Les lacunes persistantes des cadres juridiques et institutionnels, en particulier des lois nationales, qui ne comportent souvent pas de dispositions sexospécifiques, exacerbent le statu quo (ELI/RRI, 2020).

Une analyse du contenu de certains documents de politiques relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) au Ghana, au Kenya et en Ouganda a révélé que celles-ci ne reconnaissent pas suffisamment la violence sexiste et sexuelle (VSS) liée aux services WASH et accordent peu d'attention aux relations complexes entre genre et services WASH (Dogoli et al., 2023). Au-delà des témoignages des victimes, les femmes africaines ont initié des mouvements populaires qui contestent les inégalités structurelles. Des mouvements tels qu'Akina Mama wa Afrika et le Réseau de développement et de communication de la femme africaine (FEMNET) plaident en faveur d'une justice intersectionnelle relativement aux ressources en eau, d'une aide décolonisée et de cadres écologiques féministes qui placent les Africains, en particulier les femmes, au cœur de la prise de décision, du leadership et des savoirs.

En Afrique subsaharienne, différentes initiatives ont permis de recenser les obstacles juridiques à des réformes tenant compte des problématiques de genre. Le projet *Horn of Africa Groundwater for Resilience*, développé en coopération avec l'équipe Problématiques de genre et engagement communautaire du Global Water Practice de la Banque mondiale, a permis d'identifier les inégalités entre les genres et de mettre en œuvre des actions afin d'y remédier (Banque mondiale, 2023). À Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, l'Association africaine de l'eau et de l'assainissement a organisé une formation régionale sur le leadership à destination des réseaux de professionnelles afin de remédier à la sous-représentation des femmes dans les compagnies publiques d'eau et d'assainissement (AAEA, s.d.). Cette formation a réuni des réseaux de femmes de quinze pays africains pour leur donner des compétences essentielles en matière de leadership, de plaidoyer, d'estime de soi et de mentorat, dans le but qu'elles puissent contribuer à une gouvernance plus inclusive et diversifiée, à une prise de décision plus équilibrée, à une plus grande innovation et à des services mieux adaptés aux besoins des communautés.

Lancé en 2017, le Réseau des femmes dans la diplomatie de l'eau (WWDN) dans le bassin du Nil est une autre initiative importante qui vise à accroître la participation des femmes aux processus diplomatiques de haut niveau en lien avec l'eau et à améliorer l'égalité des genres dans la gestion transfrontalière des ressources en eau (SIWI, 2022). Au Zimbabwe, les principales autorités responsables de la gestion des ressources en eau (GRE) ont désigné des points focaux chargés d'examiner les politiques et les préoccupations en matière de genre (Centre PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes, 2025).

Eau, écosystèmes et changement climatique

En Afrique subsaharienne, les précipitations irrégulières et les sécheresses se font de plus en plus fréquentes, aggravant la pénurie d'eau. La dégradation des zones humides et des forêts peut compromettre la capacité des populations à s'approvisionner en eau et en nourriture, ce qui touche de manière disproportionnée les femmes qui en sont généralement les principales responsables pour leur foyer (ONU-Femmes, 2023). Malgré leur rôle central pour l'adaptation au changement climatique, les femmes ne fournissent souvent que la main-d'œuvre aux projets d'adaptation tandis que les hommes occupent généralement les postes techniques et décisionnels d'après une étude menée en Afrique subsaharienne. Cette situation peut limiter l'influence des femmes sur les stratégies destinées à accroître la résilience des écosystèmes et des ressources en eau (Mutanda et Nhamo, 2024).

De nombreux pays d'Afrique subsaharienne, en particulier les états fragiles, sont confrontés à des défis en matière de gouvernance et à des contraintes fortes sur leurs ressources, qui peuvent entraver l'efficacité des efforts d'adaptation au changement climatique et de la gestion de l'eau. Face à ces défis, un ensemble de solutions à faible impact est à l'étude pour traiter simultanément les problèmes de pénurie d'eau et de dégradation des écosystèmes, et pour renforcer la résilience climatique (Banque mondiale, 2025). La Vision africaine de l'eau pour l'après-2025 contribue à faire progresser l'égalité des genres en soulignant l'importance d'intégrer une dimension sexospécifique à la gouvernance de l'eau. Elle reconnaît que la participation égale et significative des femmes aux processus de décision et à la gestion des ressources en eau (GRE) peut conduire à un accès plus équitable à ces ressources et à un développement durable.

Technologie et innovation

Plusieurs problèmes émergents remettent en cause l'intégration du genre et de la technologie au sein des politiques de gestion de l'eau, notamment la disparité persistante entre genres dans les filières STIM. Cela peut affecter la capacité des femmes à contribuer à l'élaboration d'innovations technologiques susceptibles d'améliorer la conception, le suivi et la mise à l'échelle de solutions fondées sur la nature pour la gestion des ressources en eau. En Afrique subsaharienne, l'inclusion numérique constitue un défi majeur en matière d'égalité des genres. Par exemple, pour 100 hommes qui maîtrisent les tableurs informatiques, seules 40 à 44 femmes ont des compétences équivalentes, et moins d'un diplômé en STIM sur trois est une femme (UNESCO, 2024).

Les initiatives visant à accroître la participation des femmes aux filières STIM, comme l'initiative sur les eaux souterraines au Sahel, visent à lever les obstacles à l'éducation et à créer des environnements de travail propices aux femmes dans ces domaines. Des projets menés dans la région des Grands Lacs, tels que la formation à la gouvernance transfrontalière des ressources en eau dans une perspective sexospécifique dispensée par la Coopération pour les eaux internationales en Afrique (CIWA), ont également montré l'importance de recueillir les contributions des femmes et des organisations locales pour renseigner les stratégies de gestion des ressources en eau (Hagerman, 2021). La décentralisation des systèmes solaires d'alimentation en eau au niveau communautaire ainsi que les dispositifs de financement de l'irrigation à partir de la téléphonie mobile se multiplient rapidement en Afrique, offrant des solutions adaptables et en phase avec le nexus (GSMA, 2024 ; CCNUCC, 2025).

Les jeunes femmes intéressées par l'innovation sont des moteurs essentiels aux secteurs de gestion de l'eau et du climat en Afrique — qu'il s'agisse de développer des applications d'irrigation intelligentes sur le plan climatique ou de diriger des associations dans le domaine de la gestion de l'hygiène menstruelle. Cependant, leur participation est souvent limitée par le manque de financement, de mentorat et de représentation dans les organes décisionnaires. Des investissements ciblés dans des solutions axées sur le nexus et élaborées par des jeunes pourraient accélérer les progrès vers les objectifs de développement durable (ODD) tout en comblant l'écart entre les générations en matière d'égalité des genres (PNUD, 2025).

Les programmes de renforcement des capacités et de formation sont essentiels pour que progresse une gouvernance de l'eau tenant compte des problématiques de genre en Afrique subsaharienne

Renforcement des capacités

Les programmes de renforcement des capacités et de formation sont essentiels pour que progresse une gouvernance de l'eau tenant compte des problématiques de genre en Afrique subsaharienne. Des initiatives telles que celles de l'Institut de gestion des eaux souterraines (Groundwater Management Institute) de la Communauté de développement

de l'Afrique australe (SADC) jouent un rôle déterminant dans la promotion de l'égalité des genres. Elles s'intéressent à la diversité dans les professions liées aux eaux souterraines et veillent à ce que les femmes et les jeunes soient inclus dans les activités de renforcement des capacités, afin d'accroître leurs compétences techniques, professionnelles et de leadership (Huang et Hagerman, 2023). Des projets, telle l'initiative *Résilience climatique et sécurité de l'eau* en Angola, qui soutiennent la participation des femmes aux organisations communautaires et à la gestion de l'alimentation en eau, contribuent également à ces efforts (Aguero et al., 2023).

La formation des femmes et des filles aux compétences numériques dans les zones fragiles, en conflit ou violentes du Nigeria est un exemple d'initiative qui vise à améliorer l'autonomie des femmes et leur accès aux opportunités économiques (Lawal et Robinson, 2025). De tels programmes peuvent fournir aux femmes les compétences et les savoirs nécessaires pour être leader et prendre des décisions éclairées ayant trait au secteur de l'eau.

Financement de l'eau

La Banque africaine de développement a estimé que l'investissement annuel nécessaire pour atteindre les objectifs liés aux services WASH en Afrique subsaharienne s'élevait à 64 milliards de dollars EU, mais les investissements actuels n'atteignaient qu'entre 10 et 19 milliards de dollars par an (Union africaine, 2023). L'Afrique subsaharienne, confrontée à une perception exagérée des risques de la part de potentiels investisseurs que vient compliquer sa dépendance à l'égard de projets pilotes financés par des donateurs, pourrait devoir se tourner vers des mécanismes de financement au niveau national. Les modèles de financement mixte, les systèmes régionaux de mutualisation des risques climatiques, les obligations détenues par la diaspora et le fonds Africa50 pourraient offrir des options gazelles qui réduisent la dépendance à l'égard de l'aide étrangère (Fondation Mo Ibrahim, 2025). Les investisseurs ont tendance à considérer les investissements dans le secteur de l'eau comme plus risqués et moins attrayants que ceux réalisés dans d'autres secteurs en raison des longs délais de réalisation des projets, des coûts d'immobilisation élevés, des incertitudes réglementaires, des rendements faibles ou imprévisibles, de la complexité technique et de l'exposition aux risques environnementaux et climatiques. Dans ces conditions, attirer des investissements peut être plus difficile (Farnault et Sarr, 2024).

Dans toute l'Afrique subsaharienne, les prix des compagnies des eaux sont nettement inférieurs aux coûts de recouvrement ; moins de la moitié des pays africains sont en mesure de récupérer plus de 80 % des coûts d'exploitation et de maintenance des services WASH grâce aux seuls paiements des usagers (Farnault et Sarr, 2024). Le recouvrement total des coûts est rare dans les zones urbaines comme rurales du continent (voir figure 7.2), mais les zones rurales sont particulièrement sous-financées, de nombreux pays ne récupérant que moins de la moitié des coûts. Cette situation met en évidence les inégalités persistantes entre zones urbaines et zones rurales en matière de financement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, les populations rurales étant plus exposées aux défauts d'investissement.

Le secteur de la distribution d'eau et de l'assainissement est loin derrière des secteurs attirant fortement les capitaux de financement privés, n'ayant reçu en moyenne que 2 % des investissements privés en Afrique entre 2012 et 2020 (Farnault et Sarr, 2024). Les autres voies de financement du secteur de l'eau, tels les impôts, les aides ou prêts multilatéraux, sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants du secteur. Par conséquent, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ne disposent pas des infrastructures nécessaires pour capter, stocker et distribuer l'eau de manière efficace. L'insuffisance des investissements dans les infrastructures hydrauliques peut alourdir la charge de travail domestique non rémunéré, ce qui peut avoir un impact disproportionné sur les femmes de la région.

Il est possible d'augmenter le financement des partenariats public-privé (PPP) dans le secteur de l'eau en regardant plus loin que les seules transactions financières. Des pays comme la Côte d'Ivoire et le Gabon ont mis en œuvre de multiples réformes, notamment « la présentation d'une législation protégeant les femmes contre la discrimination fondée sur le genre dans les services financiers et contre la violence domestique ainsi que l'instauration d'une rémunération égale pour un travail de valeur égale » (Tavares et Benetatos, 2023).

Figure 7.2 Niveaux de recouvrement des coûts d'assainissement et de distribution d'eau potable (au travers des tarifs) en Afrique, 2021

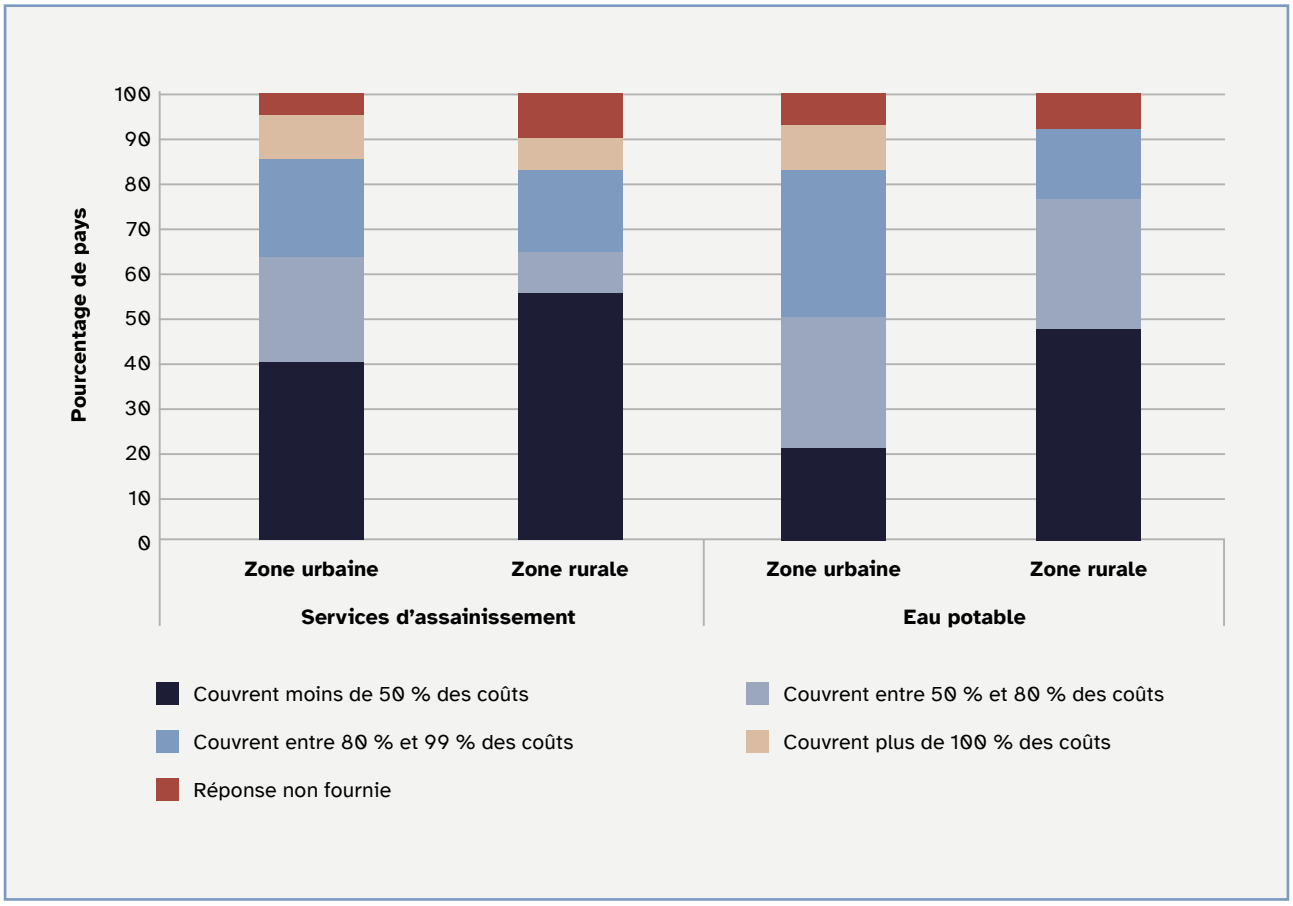

Remarque : l'étude a été menée dans 47 pays. Les coûts sont les coûts d'exploitation et de maintenance.
Source : à partir de Farnault et Sarr (2024, figure 2.1, p. 22).

7.1.2 Conclusions

En Afrique subsaharienne, les barrières socio-économiques, les coutumes et les traditions comme les droits de succession qui favorisent les hommes exacerbent les inégalités d'accès aux ressources en eau. De fait, les personnes d'identités de genre diverses ne participent pas toutes sur un pied d'égalité à l'exploitation des ressources en eau et à la lutte contre le changement climatique tout comme elles n'en subissent pas les mêmes conséquences. Renforcer les structures de gouvernance peut contribuer à garantir un accès plus équitable aux ressources en eau et aux services WASH, en reconnaissant le rôle essentiel des femmes dans la gestion et les processus de décision tout en intégrant les savoirs autochtones.

Les initiatives de renforcement des capacités peuvent également contribuer à rendre plus autonomes les femmes et les jeunes à travers l'éducation et l'évolution professionnelle, favorisant l'égalité des genres dans les métiers du secteur de l'eau. Afin de prévenir les disparités d'accès à l'eau, les campagnes de sensibilisation, le suivi et l'évaluation sont susceptibles d'entraîner des changements comportementaux en matière de participation et d'usages au sein des communautés. Par l'intégration des problématiques de genre dans la gestion des ressources en eau et dans les efforts de résilience climatique, l'Afrique subsaharienne peut obtenir des avancées plus équitables et plus durables en matière de développement.

L'Afrique subsaharienne souffre d'un manque de financement dans le secteur de l'eau. Il est nécessaire d'augmenter les investissements afin de soutenir les initiatives tenant compte des problématiques de genre. Un financement inclusif et sexospécifique peut aider à relever les défis liés à l'eau dans cette région. Le recours à des technologies de paiement mobile pour le recouvrement des

factures, la promotion des partenariats public-privé et la mise en œuvre de stratégies de marketing et de communication ciblées sont des éléments essentiels pour renforcer la confiance et attirer les investissements indispensables à l'amélioration des infrastructures et des services.

Dans le secteur de l'eau, l'innovation peut être stimulée par des financements tenant compte des problématiques de genre lorsque ceux-ci encouragent l'élaboration de solutions qui répondent aux besoins spécifiques des femmes et des groupes marginalisés. Les gouvernements, les organisations internationales et les acteurs du secteur privé doivent être unis dans leurs efforts pour mobiliser assez de ressources et garantir des mécanismes de financement inclusifs et équitables en Afrique subsaharienne.

Références

AAEA (Association africaine de l'eau et de l'assainissement). s.d. « Renforcement du leadership féminin : l'AAEA organise une formation pour les femmes du secteur de l'eau et de l'assainissement ». Site web de l'AAEA. afwasa.org/fr/renforcement-du-leadership-feminin-laaea-organise-une-formation-pour-les-femmes-du-secteur-de-leau.

Adams, E. A., Juran, L. et Ajibade, I. 2018. « 'Spaces of exclusion' in community water governance: A feminist political ecology of gender and participation in Malawi's urban water user associations ». *Geoforum*, vol. 95, p. 133 à 142. doi.org/10.1016/j.geoforum.2018.06.016.

Aguero, M. A., Grabinsky, J. et Macheve, B. 2023. « Ending Sectoral Gender Gaps: At the Forefront of the Water and Sanitation Agenda in Angola ». Blogs du Groupe de la Banque mondiale, 7 mars 2023. blogs.worldbank.org/en/water/ending-sectoral-gender-gaps-forefront-water-and-sanitation-agenda-angola.

Banque mondiale. 2019. *Participation des femmes dans les compagnies des eaux : Comment surmonter les obstacles*. Washington, Banque mondiale. doi.org/10.1596/32319.

——. 2023. « Vers un monde plus égalitaire pour les femmes et les hommes dans le domaine de la gestion des eaux transfrontalières en Afrique subsaharienne ». Afrique. Blogs du Groupe de la Banque mondiale, 8 mars 2023. blogs.worldbank.org/fr/water/vers-un-monde-plus-egalitaire-pour-les-femmes-et-les-hommes-dans-le-domaine-de-la-gestion-des.

——. 2024. « The Gendered Burden of Water Collection in Sub-Saharan Africa ». Site web de la Banque mondiale, 13 mars 2024. www.worldbank.org/en/data/interactive/2024/03/13/gendered-burden-of-water-collection-in-afe-afw-sub-saharan-africa#:~:text=Fetching%20water%20is%20a%20demanding,primary%20responsibility%20for%20water%20collection.

——. 2025. « Nature-Based Solutions for Resilience in Sub-Saharan Africa: Where Do We Stand and What Is Needed? ». Site web de la Banque mondiale, 21 février 2025. www.worldbank.org/en/topic/disasterriskmanagement/publication/nature-based-solutions-for-resilience-in-sub-saharan-africa-where-do-we-stand-and-what-is-needed.

CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). 2025. *Decentralized Solar-Water Systems for Climate Resilience in African Agricultural Communities*. CCNUCC. unfccc.int/documents/647183.

Centre PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes (Centre de collaboration sur l'eau et l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Institut hydraulique danois/Partenariat mondial pour l'eau/Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2025. *Mainstreaming Gender Equality in Water Resources Management Global Status and 7 Pathways to Progress*. Note d'orientation. PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes. unepdhi.org/wp-content/uploads/sites/2/2025/03/Mainstreaming-gender-equality-in-water-resources-management_2025_EN.pdf.

CMAE/Union africaine (Conseil des ministres africains de l'eau/Union africaine). 2022. *Rapport 2022 sur l'eau et l'assainissement en Afrique : Tirer parti des partenariats pour assurer une disponibilité durable de l'eau à toutes fins utiles*. Abuja, CMAE. amcow.ams3.cdn.digitaloceanspaces.com/resources/FR_Single%20page_AMCOW_R2022_v2_compressed.pdf.

Dogoli, M. A., Nunbogu, A. M. et Elliott, S. J. 2023. « Attention to the needs of women and girls in WASH: An analysis of WASH policies in selected Sub-Saharan African countries ». *Global Public Health*, vol. 18, nº 1, article 2256831. doi.org/10.1080/17441692.2023.2256831.

Dube, B. 2010. « The challenges facing women in the water sector profession ». *Africanus*, vol. 40, nº 2, p. 40 à 52. www.researchgate.net/publication/283665621_The_challenges_facing_women_in_the_water_sector_profession.

ELI/RRI (Environmental Law Institute/Initiative des droits et ressources). 2020. *Whose Water: A Comparative Analysis of National Laws and Regulations Recognizing Indigenous Peoples', Afro-Descendants', and Local Communities' Water Tenure*. Washington, RRI/ELI. rightsandresources.org/wp-content/uploads/2020/02/WhoseWater.pdf.

Falkenmark, M. 1989. « The massive water scarcity now threatening Africa: Why isn't it being addressed? ». *Ambio*, vol. 18, nº 2, p. 112 à 118.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2025. *Employment Indicators 2000-023 — July 2025 Update*. Note technique de FAOSTAT, nº 110. Rome, FAO. doi.org/10.4060/cd5821en.

——. s.d.a. Prélèvements d'eau douce annuels pour l'agriculture (en % des ressources en eau renouvelables totales) — Afrique subsaharienne. AQUASTAT — Système d'information mondial de la FAO sur l'eau et l'agriculture. Site web de la FAO. data.apps.fao.org/aquastat/?lang=fr (consulté le 7 novembre 2025).

——. s.d.b. Land & Water. Water Scarcity. Site web de la FAO. www.fao.org/land-water/water/water-scarcity/en/.

Farnault, A. et Sarr K. 2024. *Diversifying Sources of Finance for Water in Africa*. Document de travail sur l'environnement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) nº 248. Paris, Éditions OCDE. doi.org/10.1787/114791fd-en.

Fondation Mo Ibrahim. 2025. *Financing The Africa We Want*. Rapport du forum, juillet 2025. Fondation Mo Ibrahim. mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2025-07/2025-forum-report.pdf.

GSMA. 2024. « Digital Payments in Water: Findings from Two New Research Projects ». Site web de GSM Association. www.gsma.com/solutions-and-impact/connectivity-for-good/mobile-for-development/blog/digital-payments-in-water-findings-from-two-new-research-projects/?utm_source=chatgpt.com.

Hagerman, E. 2021. « On the International Day of Rural Women, Spotlighting Water Sector Projects that Enhance African Women's Participation and Professional Development ». Blogs du Groupe de la Banque mondiale, 20 octobre 2021. blogs.worldbank.org/en/water/international-day-rural-women-spotlighting-water-sector-projects-enhance-african-womens.

Huang, A. et Hagerman, E. 2023. « CIWA lance le forum des champions masculins afin de lutter contre les inégalités de genre dans le domaine des eaux transfrontalières ». Blogs du Groupe de la Banque mondiale, 22 août 2023. blogs.worldbank.org/fr/water/ciwa-lance-le-forum-des-champions-masculins-afin-de-lutter-contre-les-inegalites-de-genre.

Lawal, N. et Robinson, D. 2025. « Transforming Lives: Digital Skills for Girls and Women in Northern Nigeria ». Blogs du Groupe de la Banque mondiale, 22 avril 2025. blogs.worldbank.org/en/nasikiliza/transforming-futures-digital-skills-for-girls-and-women-in-northern-nigeria.

Libanda, B., Rand, E., Gyang, G. N., Sindano, C. T., Simwanza, L. et Chongo, M. 2024. « Recent and future exposure of water, sanitation, and hygiene systems to climate-related hazards in Zambia ». *Journal of Water and Climate Change*, vol. 15, nº 3, p. 958 à 977. doi.org/10.2166/wcc.2024.392.

McMahon, S. A., Winch, P. J., Caruso, B. A., Obure, A. F., Ogutu, E. A., Ochari, I. A. et Rheingans, R. D. 2011. « 'The girl with her period is the one to hang her head' Reflections on menstrual management among schoolgirls in rural Kenya ». *BMC International Health and Human Rights*, vol. 11, p. 1 à 10. doi.org/10.1186/1472-698X-11-7.

Mugo, A., Gule, T. T., Mose, C. et Moejes, F. 2025. *The Status of African Women in Research*. Rapport. Nairobi, Institut Mawazo. mawazoinstitute.org/status-of-african-women-in-research.

Mutanda, G. W. et Nhamo, G. 2024. « Gendered perspective on water security, rights and conflicts in Sub-Saharan Africa: A systematic review ». *Frontiers in Water*, vol. 6, article 1399415. doi.org/10.3389/frwa.2024.1399415.

Nounkeu, C. D. et Dharod, J. M. 2022. « Water fetching burden: A qualitative study to examine how it differs by gender among rural households in the west region of Cameroon ». *Health Care for Women International*, vol. 43, nº 9, p. 1023 à 1041. doi.org/10.1080/07399332.2021.1931225.

OMS (Organisation mondiale de la Santé). s.d. Overview (Water). Site web de l'OMS pour la région Afrique. www.afro.who.int/node/5707.

OMS/UNICEF (Organisation mondiale de la Santé/Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2024. *Eau, assainissement, hygiène, nettoyage de l'environnement et gestion des déchets dans les établissements de santé : mise à jour des données 2023 et attention particulière portée aux soins de santé primaires*. Genève/New York, OMS/UNICEF. washdata.org/reports/jmp-2024-wash-hcf.

ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2023. *Spotlight on Goal 6 — From Commodity to Common Good: A Feminist Agenda to Tackle the World's Water Crisis*. New York, ONU-Femmes. doi.org/10.18356/27092372-5.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2025. « Women Can Lead Africa's Climate Adaptation and Ensure the Sustainability of Livelihoods ». Site web du PNUD. www.undp.org/africa/press-releases/women-can-lead-africas-climate-adaptation-and-ensure-sustainability-livelihoods.

SIWI (Institut international de l'eau à Stockholm). 2022. *A Path Forward for Women, Water, Peace, and Security: The Women in Water Diplomacy Network Nile and Beyond Global Strategy 2022-2027*. Stockholm, SIWI. siwi.org/publications/a-path-forward-for-women-water-peace-and-security/.

Tallman, P. S., Collins, S., Salmon-Mulanovich, G., Rusyidi, B., Kothadia, A. et Cole, S. 2023. « Water insecurity and gender-based violence: A global review of the evidence ». *Wiley Interdisciplinary Reviews (WIREs): Water*, vol. 10, nº 1, article e1619. doi.org/10.1002/wat2.1619.

Tavares, P. et Benetatos, D. 2023. « Gender Equality Gains Momentum in Sub-Saharan Africa ». Blogs du Groupe de la Banque mondiale, 14 novembre 2023. blogs.worldbank.org/en/developmenttalk/gender-equality-gains-momentum-sub-saharan-africa.

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2024. *Rapport mondial de suivi de l'éducation 2024 — Rapport sur l'égalité des genres — La technologie à ses conditions : égalité des genres et inclusion*. Paris, UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000391984.

UNICEF/OMS (Fonds des Nations Unies pour l'enfance/Organisation mondiale de la Santé). 2019. *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages 2000-2017 : gros plan sur les inégalités*. New York/Genève, UNICEF/OMS. iris.who.int/handle/10665/333540.

Union africaine. 2023. *La montée en puissance des investissements en Afrique : Plan d'action pour l'investissement. Comment mobiliser 30 milliards de dollars par an pour assurer la sécurité de l'eau et l'assainissement durable en Afrique*. Afrique du Sud, Panel international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique. aipwater.org/wp-content/uploads/2024/03/Investment-Action-Plan-Final-FR-2024.pdf.

Union africaine/CEA/BAD (Union africaine/Commission économique pour l'Afrique/Banque africaine de développement). 2000. *Vision Africaine de l'eau pour 2025 : Exploitation équitable et durable de l'eau aux fins de développement socio-économique*. Nairobi, CEA. www.ircwash.org/sites/default/files/vision_africaine_de_leau_pour_2025.pdf.

UNU-INWEH (Institut de l'Université des Nations Unies pour l'eau, l'environnement et la santé). 2022. *Annual Report 2022*. Hamilton, Canada, UNU-INWEH. collections.unu.edu/eserv/UNU:10019/UNU-INWEH_annual_report_2022.pdf.

WaterAid. 2023. *Mission-Critical: Invest in Water, Sanitation and Hygiene for a Healthy and Green Economic Recovery*. WaterAid. www.wateraid.org/us/sites/g/files/jkxoof291/files/mission-critical-invest-in-wash-for-a-healthy-green-recovery---en-digital.pdf.

7.2 Asie et Pacifique

La région Asie-Pacifique compte 4,7 milliards d'habitants, soit environ 60 % de la population mondiale (CESAP, 2024). Elle présente une grande diversité culturelle, socio-économique et environnementale, qui détermine la manière dont les populations accèdent aux ressources naturelles, notamment l'eau, les gèrent et en tirent profit. Si l'on constate des différences dans les dynamiques de genre selon les contextes, les femmes et les filles jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources en eau tant pour les besoins domestiques que pour les activités productives. Dans la région, elles sont pourtant confrontées à des défis qui leur sont spécifiques : il s'agit notamment d'un accès limité et inégal aux ressources en eau, des risques supplémentaires sur la santé, la sécurité, l'éducation, les opportunités d'emploi et de subsistance, une sous-représentation dans la gouvernance de l'eau et des menaces croissantes dues au changement climatique.

Les inondations et les sécheresses ont entraîné une augmentation des tâches ménagères et de la violence sexiste et sexuelle, ce qui exacerbe les risques et les menaces propres au genre

Il est essentiel de mettre en évidence ces interconnexions car la région est loin d'avoir atteint les ODD d'ici à 2030 (CESAP, 2025). Un avenir où les problématiques de genre sont prises en compte dans la gestion des ressources en eau de la région est possible si une approche performative, incluant des processus ascendants et descendants, est adoptée pour intégrer le genre dans l'élaboration des politiques et modifier les mentalités et les normes sociales.

7.2.1 Changement climatique, eau et vulnérabilités propres au genre

La région rassemble certains des pays les plus vulnérables au changement climatique, notamment dans les zones du Pacifique, d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Ouest et d'Asie du Sud-Est (ND-GAIN, s.d.), où les femmes et les filles peuvent être touchées de manière disproportionnée par ses effets. La plupart des victimes de catastrophes hydrauliques liées au changement climatique sont des femmes. Au Myanmar en 2008, les décès causés par le cyclone Nargis étaient pour 61 %, ceux de femmes. Dans certains villages en Inde et en Indonésie, 70 % à 80 % des décès enregistrés à la suite du tsunami de 2004 dans l'océan Indien et 91 % des décès provoqués par le cyclone de 1991 au Bangladesh concernaient des femmes (PNUD, 2013). Ces taux de mortalité élevés s'expliquent en partie par le fait que les femmes tendent à rester sur place pour s'occuper des enfants et des proches en raison des normes sociales et par le fait qu'elles sont moins susceptibles d'avoir appris à nager ou à escalader, ce qui est bien davantage enseigné aux garçons (Oxfam, 2005 ; Alam et Rahman, 2014 ; SIWI, 2017). Les inondations et les sécheresses ont entraîné une augmentation des tâches ménagères et de la violence sexiste et sexuelle, ce qui exacerbe les risques et les menaces propres au genre (ONU-Femmes, 2024).

Bien que les femmes représentent plus de la moitié de la main-d'œuvre dans les systèmes agroalimentaires de certaines sous-régions d'Asie (FAO, 2023a), elles détiennent moins de 20 % des terres agricoles dans certains pays d'Asie (Shen, 2024). Associées aux conséquences du changement climatique, ces inégalités économiques et ces dépendances propres au genre risquent de s'intensifier (ONU-Femmes, 2022a ; Oxfam, 2023). Dans les pays asiatiques où le mariage infantile est encore répandu et favorisé d'un point de vue socio-culturel, une corrélation a été établie entre une augmentation des taux d'aridité et un nombre plus élevé de filles mariées avant l'âge de 18 ans (ONU-Femmes, 2022b ; figure 7.3).

Figure 7.3 Proportion de femmes âgées de 18 à 49 ans qui ont été mariées avant l'âge de 18 ans en fonction de l'indice d'aridité dans certains pays d'Asie et du Pacifique, 2015 (en %)

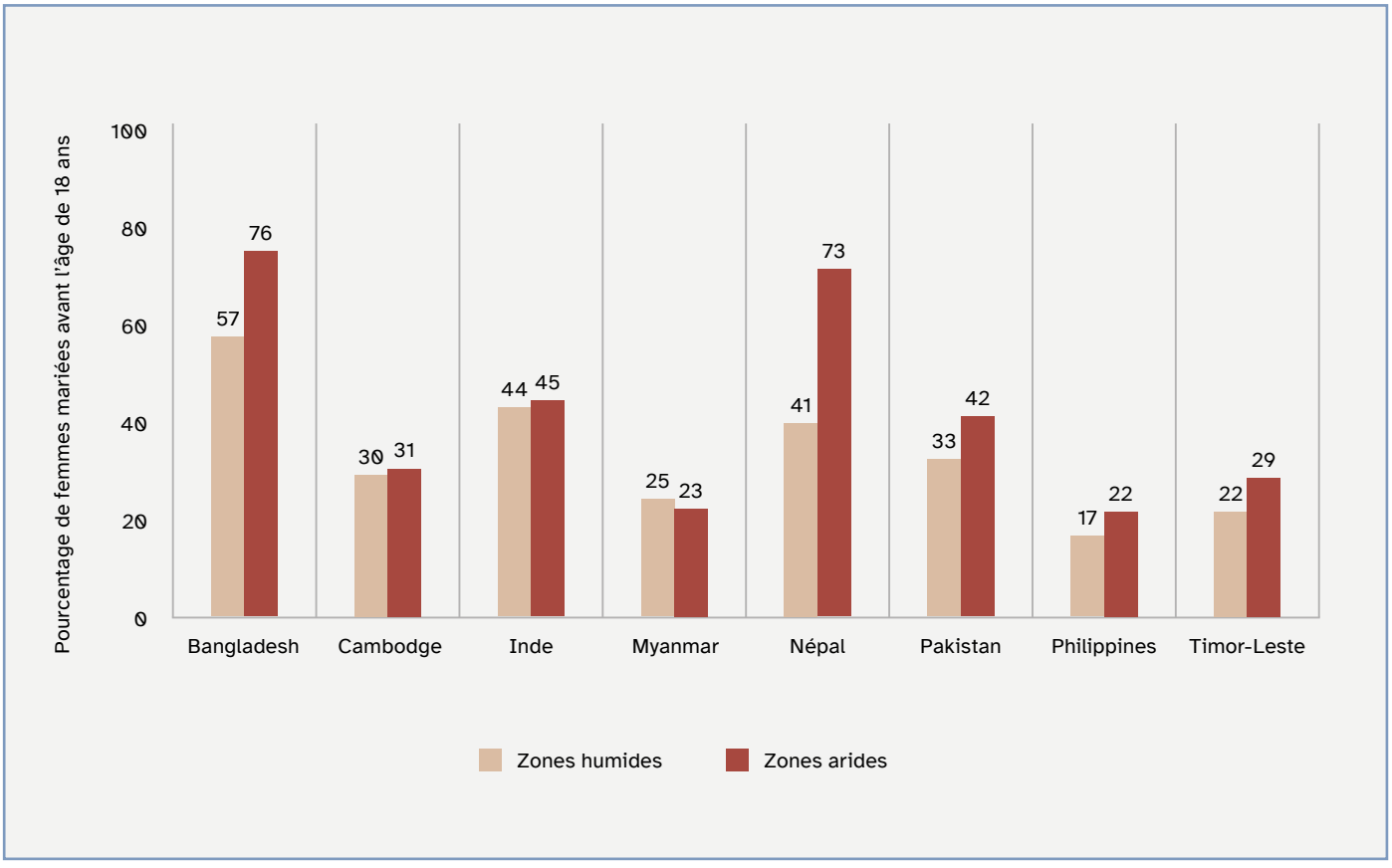

Source : à partir d'ONU-Femmes (2022b, figure 10, p. 12).

Les petits États insulaires en développement (PEID) d'Asie et du Pacifique ont connu de graves pénuries d'eau potable et des problèmes d'irrigation en raison de l'augmentation de la consommation en eau, conjuguée aux effets du changement climatique tels que les sécheresses prolongées, les précipitations extrêmes et l'élévation du niveau de la mer (UNESCO, 2015). De plus, l'élévation du niveau de la mer et la surexploitation des nappes phréatiques entraînent une intrusion d'eau salée dans les aquifères côtiers, aggravant la pénurie d'eau dans toute la région (Kumar, 2012 ; Islam et al., 2019).

Au Bangladesh, où plus de 44 millions de personnes vivent sur les zones côtières (Ahsan et al., 2024), les femmes doivent souvent parcourir de longues distances à pied pour aller chercher l'eau douce indispensable à leur famille, car les nappes phréatiques ont été salinisées. Elles s'exposent parfois également à des risques sanitaires spécifiques à leur genre. La consommation d'eau souterraine salée est notamment associée à un risque beaucoup plus élevé d'hypertension lors de la grossesse. Par ailleurs, l'emploi d'eau souterraine salée pour le lavage de serviettes hygiéniques ou pour la toilette peut augmenter fortement le risque de contracter des infections gynécologiques (Khanam et al., 2023).

Au Népal, l'organisation Practical Action a adopté une approche dite des voix manquantes (*Missing Voices*) qui a favorisé l'inclusion réelle des femmes et d'autres groupes à risque ou marginalisés au sein des stratégies de réduction des risques de catastrophe naturelle et la planification des systèmes d'alerte précoce (Brown et al., 2019). Au Vietnam, un recueil de données ventilées par sexe, âge et handicap a été créé, permettant d'améliorer le suivi des données afin de mieux comprendre les impacts des catastrophes naturelles, y compris les impacts des risques liés à l'eau sur les femmes et les filles au sein des communautés vulnérables (CESAP/ONU-Femmes, 2024). Aux Fidji, Women's Weather Watch utilise la radio communautaire pour fournir aux femmes des informations météorologiques actualisées ainsi que des informations sur la sensibilisation et la préparation aux catastrophes naturelles. L'organisation en fait ainsi les premières intervenantes en cas d'aléas telles les inondations (femLINKpacific, 2020).

Dans toute la région, plusieurs initiatives visent à rendre plus autonomes les femmes afin qu'elles puissent faire face aux risques climatiques liés à l'eau et renforcer leur résilience. Au Bangladesh, le projet *Reducing Vulnerability of Women Affected by Climate Change through Viable Livelihood Options* (Réduire la vulnérabilité des femmes touchées par le changement climatique grâce à des choix de subsistance viables) lancé par le BRAC (Bangladesh Rural Advancement Committee) vise à rendre autonomes les femmes afin qu'elles puissent mettre en œuvre des initiatives d'adaptation au changement climatique dans leurs communautés. Pour ce faire, elles reçoivent des formations sur les pratiques agricoles durables et la préparation aux catastrophes naturelles (BRAC, s.d.). En Inde, les agricultrices sont formées à l'emploi et à l'entretien du système Bhungroo, qui permet une recharge artificielle des aquifères afin d'alimenter les systèmes d'irrigation pendant les périodes de sécheresse. Ce système a été reproduit dans d'autres parties de l'Asie et de l'Afrique, en utilisant des matériaux locaux et en comptant sur l'implication des usagers dans la construction et l'entretien (Groupe Femmes et genre, 2018). Au Pakistan, le projet de la FAO *Transforming the Indus Basin with Climate Resilient Agriculture and Water Management* (Transformer le bassin de l'Indus grâce à une agriculture et une gestion de l'eau résilientes au climat) prévoit d'atteindre un quota de 10 % de techniciennes dans les secteurs de l'agriculture et de la GRE, traditionnellement dominés par les hommes. Il fournit, directement ou indirectement, des formations à l'agriculture résiliente au climat et aux pratiques de gestion des ressources en eau sur les exploitations agricoles à 48 000 femmes et jeunes par l'établissement d'un millier de centres de formation agricoles ouverts aux femmes entre 2020 et 2026 (FAO, 2023b). Le Bangladesh, le Népal et le Pakistan ont également répondu à l'appel de l'Accord de Paris en faveur d'une adaptation au changement climatique tenant compte des problématiques de genre et ont élaboré des plans d'action climatique, sensibles au genre et mettant fortement l'accent sur l'eau (UICN, 2012 ; Ministère de l'environnement, des forêts et du changement climatique de la République populaire du Bangladesh, 2013 ; UICN Pakistan, 2022).

7.2.2 Égalité des genres et eau potable, assainissement et hygiène

Les progrès significatifs réalisés dans le domaine des services WASH dans la région Asie et Pacifique ne doivent pas occulter les défis qui subsistent en

zones rurales et dans les établissements informels, où les femmes et les filles sont encore les plus affectées. En 2000, 107 millions de femmes et de filles en Asie centrale buvaient de l'eau provenant de sources d'eau de surface non améliorées. Ce nombre est ensuite passé à 61 millions en 2015 puis à 31 millions en 2022. En Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est, ce nombre est passé de 188 millions en 2000 à 73 millions en 2015 puis à 30 millions en 2022. Cependant, dans les PEID du Pacifique, le nombre correspondant de femmes et de filles est resté stable à 2 millions entre 2000 et 2015, puis est passé à 3 millions en 2022 (ONU-Femmes/DAES, 2023).

Dans plusieurs pays de la région Asie et Pacifique, les femmes et les filles marchent plus longtemps et dépensent plus de temps pour collecter l'eau que les hommes

En 2018, dans toute la région, les femmes consacraient 4,1 fois plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et aux soins non rémunérés, principalement en raison des normes sociales et de genre traditionnelles (OIT, 2018). Les tâches telles que la cuisine, le ménage et les soins aux malades, qui nécessitent toutes une consommation d'eau importante, incombent souvent aux femmes. En Asie centrale, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Ouest, 24 % de la population a recours à la collecte d'eau hors site ; dans plus des deux tiers des cas, ce sont les femmes et les adolescentes qui s'en chargent (CESAP/ONU-Femmes, 2024).

Dans plusieurs pays de la région Asie et Pacifique, les femmes et les filles marchent plus longtemps et dépensent plus de temps pour collecter l'eau que les hommes (figure 7.4). Cette situation peut empêcher les filles d'aller à l'école et limiter la capacité des femmes à se livrer à d'autres activités productives. Elles sont également exposées à des risques d'agression et de harcèlement (CESAP/ONU-Femmes, 2024). Une méta-analyse réalisée en 2016 a par ailleurs révélé qu'un quart des filles en Inde n'allaient pas à l'école pendant leurs règles (Van Eijk et al., 2016), ce qui peut être attribué à un manque de toilettes adaptées. Cependant, l'augmentation du nombre de toilettes adaptées et spécifiques à chaque sexe dans les écoles a entraîné une hausse significative du taux de scolarisation des filles pubères (Adukia, 2017).

Divers projets et approches ont été mis en œuvre dans la région pour lutter contre les disparités entre les genres en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Au Timor-Leste, des investissements dans les infrastructures ont été menés en parallèle d'un engagement communautaire à travers des discussions sur les services WASH, sur les rôles liés au genre et les rapports de force, ce qui a permis d'améliorer les pratiques d'assainissement et d'accroître la participation des femmes. Cela s'est appliqué à la GRE et a également permis aux femmes d'accéder à des rôles de leadership au sein de la communauté (WaterAid/WSUP/UNICEF, 2018). Au Bangladesh, le projet *Rural Water, Sanitation, and Hygiene for Human Capital Development* (Eau, assainissement et hygiène en milieu rural pour le développement du capital humain) a permis aux femmes d'accéder à des microcrédits et à des subventions pour l'assainissement afin d'améliorer les installations WASH dans les foyers. Il a notamment permis de fournir des financements à 150 entrepreneures afin de les aider à mieux commercialiser et vendre du savon, des désinfectants et des produits d'hygiène menstruelle directement auprès des foyers, garantissant un accès à ces produits aux femmes qui hésitaient à les acheter sur les marchés (Banque mondiale, s.d.). De même, au Cambodge, le Water for Women Fund, SHE Investments et International Development Enterprises ont organisé des incubateurs d'entrepreneuriat pour soutenir les femmes propriétaires d'entreprises d'assainissement (Water for Women Fund, s.d.). Aux Philippines, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a mis en œuvre un projet pour réduire la charge de travail non rémunéré qui revient, de manière disproportionnée, aux femmes et aux filles. Ce projet a donné lieu à l'élaboration d'un règlement sur les soins au niveau local, règlement visant à réduire le temps consacré aux tâches domestiques non rémunérées, en particulier dans les zones reculées ou défavorisées, en engageant les autorités locales à investir dans l'amélioration des infrastructures hydrauliques (pompes à jet, systèmes d'alimentation en eau) ainsi que dans d'autres équipements permettant de gagner du temps et de réduire la pénibilité du travail, telles les machines à laver et les cuisinières (CESAP, 2022).

Figure 7.4 Répartition des ménages selon la personne chargée d'aller chercher l'eau et temps médian pour se rendre à la source pour les ménages sans eau sur place, dernière année disponible en fonction des pays de la région Asie et Pacifique (pourcentage, minutes)

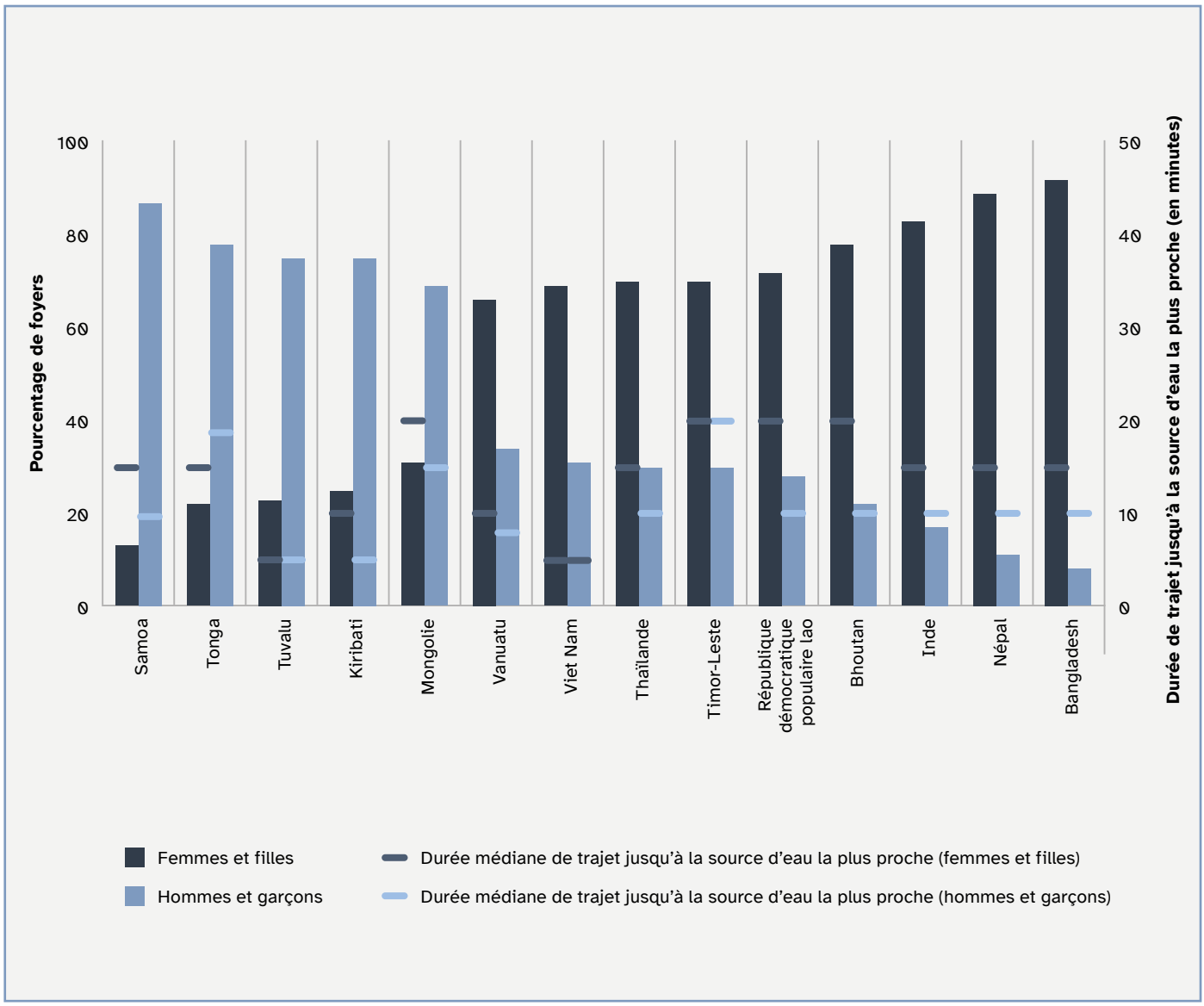

Remarque : tous les pays pour lesquels des données sont disponibles à partir de 2000 dans les bases de données des enquêtes à indicateurs multiples et des enquêtes démographiques et de santé ont été inclus.

Source : à partir d'ONU-Femmes (2022b, figure 5, p. 7).

7.2.3 Femmes et gouvernance des ressources en eau

Plusieurs études ont montré que l'intégration des problématiques de genre dans les projets et politiques liés à l'approvisionnement en eau comme la participation des femmes améliore l'efficacité et la durabilité de ces projets et politiques ainsi que le partage équitable des bénéfices qu'ils peuvent engendrer (Gross et al., 2001 ; Bouman-Dentener, 2015). Les femmes, y compris celles issues des communautés autochtones et locales, possèdent des compétences et des savoirs ainsi que des expériences, des idées et des points de vue uniques, indispensables à l'élaboration des politiques et des programmes, à la répartition des financements et au dialogue international relativement aux ressources en eau. L'inclusion des femmes permet également à un projet ou à une politique de mieux refléter les réalités, les rôles et les dynamiques décisionnelles propres au genre et spécifiques à chaque contexte au sein des communautés locales.

Des études de cas menées dans la région Asie et Pacifique ont montré que le fait de ne pas reconnaître ces dynamiques de genre particulières au lieu ou ne pas en tenir compte entrave grandement l'avancée des projets de développement et des projets d'exploitation des ressources en eau (GCRAI/ICRISAT, 2019). Néanmoins, les femmes restent largement sous-représentées au sein des organes décisionnaires, en particulier aux niveaux communautaire et régional (Grant et al., 2019). La prise en compte du genre d'une manière significative est un processus de transformation sociale lent, qui se joue à plusieurs niveaux et à travers plusieurs secteurs, et nécessite plus que le leadership individuel de femmes. Il requiert également la montée en puissance des femmes dans la société civile afin que cette dernière puisse dialoguer, de manière significative, avec les décideurs, les praticiens, les hommes et les garçons. Le renforcement des groupes de femmes au sein des communautés peut garantir que leur participation ne soit pas juste « symbolique », mais qu'elle s'inscrive dans le cadre de partenariats d'action à l'appui de solutions qui tiennent compte des problématiques de genre (Bouman-Dentener et Schuster-Wallace, 2024).

La collecte de données ventilées par sexe est nécessaire pour suivre l'évolution de la place des femmes au sein de la gouvernance des ressources en eau, mais aussi pour permettre une gouvernance efficace qui s'attaque aux inégalités et aux vulnérabilités spécifiques au genre grâce à des politiques et à des projets tenant compte des problématiques de genre. Sans ces données, les défis uniques auxquels sont confrontés les femmes et les groupes marginalisés risquent de rester invisibles. Cependant, la région Asie-Pacifique a du mal à collecter des données ventilées par sexe (Open Data Watch/Data2X/CESAP, 2021). Même si les données sont suffisantes pour la plupart des indicateurs de l'ODD 6, la ventilation par sexe fait largement défaut ou les informations ont été collectées de manière fragmentée et non coordonnée à travers la région.

Quelques cas de renforcement d'une gouvernance des ressources en eau tenant compte du genre ont eu des issues positives. Aux Philippines, la Charte pour les femmes (Magna Carta of Women) adoptée en 2009 a imposé une représentation des femmes de 40 % au sein des conseils de développement (PCW, 2010) qui supervisent la planification des services WASH et la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). En outre, depuis 1995, les agences publiques et départements gouvernementaux de tous niveaux doivent consacrer au moins 5 % de leur budget à des programmes ayant trait aux problématiques de genre et de développement (Ministère du budget et de la gestion de la République des Philippines, 2024). De même, en République de Vanuatu, l'amendement de 2016 à la loi sur la gestion des ressources en eau requiert une représentation de 40 % des femmes dans tous les comités ruraux chargés de ces ressources, l'application de l'amendement étant garantie par un enregistrement des membres des comités (République de Vanuatu, 2016). En Australie et dans certains PEID du Pacifique, des femmes autochtones ont pris des positions de pouvoir dans la gouvernance de l'eau, favorisant l'intégration des savoirs traditionnels dans la gestion des ressources en eau (Jiménez et al., 2014). En Asie centrale et en Afghanistan, le projet *Women, Water Management and Conflict Prevention* (Femmes, gestion de l'eau et prévention des conflits) a permis de rendre autonomes les femmes travaillant dans le secteur de l'eau en soutenant leur évolution de carrière et leur recours à des réseaux professionnels. Il a également favorisé le partage d'expériences et d'apprentissages afin de sensibiliser davantage aux pratiques de gouvernance et de diplomatie de l'eau qui tiennent compte du genre (OSCE, s.d.). En Inde, l'organisation Parmarth Samaj Sevi Sansthan a lancé la campagne Jal Saheli Abhiyan dans le Bundelkhand, une région sujette à la sécheresse. Cette initiative a permis d'impliquer les femmes en tant que gestionnaires de l'eau et leaders communautaires en leur apprenant des méthodes traditionnelles et durables de restauration des étangs et des puits ainsi qu'à surveiller les barrages pour la recharge des nappes phréatiques. Les femmes se sont activement impliquées dans l'élaboration de plans pour l'alimentation en eau des villages et participent aux conseils de village concernant l'eau (Tripathi, 2025).

Dans toute la région, des projets et des initiatives ont vu le jour pour améliorer la collecte de données ventilées par sexe. Dans le Pacifique, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Banque asiatique de développement ont lancé un projet visant à rendre les futurs politiques et projets relatifs à l'eau plus inclusifs en matière de genre. L'une des principales

mesures mises en place consiste à améliorer la disponibilité des données ventilées par sexe dans quatorze États insulaires du Pacifique. Ces données étaient auparavant très rares (Imburgia et al., 2025). En Asie du Sud-Est, le Secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et ONU-Femmes ont lancé, en 2023, le Groupe de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire de l'ASEAN sur les statistiques de genre permettant de suivre les progrès réalisés dans la réalisation des ODD et au-delà. Grâce à la collaboration et au partage des connaissances, ce mécanisme visait à stimuler la production et l'emploi de données sexospécifiques tout en soutenant la mise en œuvre de la Vision de la communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et le suivi des ODD dans une perspective sexospécifique. Il a permis de renforcer les efforts continus de l'ASEAN, notamment la publication de l'*ASEAN Gender Outlook*, pour mettre en évidence les disparités de genre et orienter les politiques relatives aux ODD (ONU-Femmes, 2023 ; ASEAN/ONU-Femmes, 2024).

7.2.4 Conclusions

Garantir l'égalité des genres dans l'accès à l'eau comme dans la gouvernance et la gestion des ressources en eau n'est pas seulement une question de justice sociale mais aussi une condition préalable au développement durable et à la résilience climatique. Les défis relatifs au genre et aux ressources hydriques auxquels sont confrontés les pays d'Asie et du Pacifique nécessitent de faire évoluer les mentalités et les normes sociales, ainsi que de réformer les systèmes de données, les politiques et les investissements. Divers exemples à travers la région illustrent la manière dont les responsables politiques et les praticiens peuvent renforcer la gouvernance de l'eau en améliorant les approches qui tiennent compte des problématiques de genre, la prise de décision inclusive et les interventions ciblées qui reconnaissent le rôle clé des femmes et des filles en tant qu'agents du changement. De façon générale, l'ODD 5 et l'ODD 6 ne peuvent être atteints l'un sans l'autre. En favorisant une gouvernance de l'eau tenant compte du genre, la région Asie-Pacifique pourrait s'assurer un avenir plus juste et plus durable, garant d'une plus grande sécurité hydrique.

Références

Adukia, A. 2017. « Sanitation and education ». *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 9, nº 2, p. 23 à 59. doi.org/10.1257/app.20150083.

Ahsan, N., Khatun, F., Abedin, N., Oni, F. A., Alam, I. et Khatun, A. 2024. « Adapting to adversity: Unraveling the nexus between vulnerability and well-being in coastal Bangladesh ». *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 112, article 104798. doi.org/10.1016/j.ijdrr.2024.104798.

Alam, K. et Rahman, M. H. 2014. « Women in natural disasters: A case study from southern coastal region of Bangladesh ». *International Journal of Disaster Risk Reduction,* vol. 8, p. 68 à 82. doi.org/10.1016/j.ijdrr.2014.01.003.

ASEAN/ONU-Femmes (Association des nations de l'Asie du Sud-Est/Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2024. *ASEAN Gender Outlook: Achieving the SDGs for All and Leaving no Woman or Girl Behind 2024*. Jakarta/Bangkok, ASEAN/ONU-Femmes. asean.org/book/asean-gender-outlook-2024-achieving-the-sdgs-for-all-andleaving-no-woman-or-girl-behind/.

Banque mondiale. s.d. « BD Rural Water, Sanitation and Hygiene for Human Capital Development Project ». Site web du Groupe de la Banque mondiale. projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P169342.

Bouman-Dentener, A. M. 2015. *Women as Agents of Change in Water: Reflections on Experiences from the Field*. Women for Water Partnership/Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes/Programme d'ONU-Eau pour le plaidoyer et la communication dans le cadre de la Décennie (WfWP/ONU-Femmes/d). iwlearn.net/documents/32531.

Bouman-Dentener, A. M. et Schuster-Wallace, C. J. 2024. « Advancing gender equity through water (SDG 5) ». A. Mukherjee (éd.), *Water Matters: Achieving the Sustainable Development Goals*. Elsevier. doi.org/10.1016/B978-0-443-15537-6.00015-X.

BRAC (Bangladesh Rural Advancement Committee). s.d. *Climate Change Programme*. www.brac.net/program/climate-change-programme/ (consulté le 17 juin 2025).

Brown, S., Budimir, M., Lau, D., Nizama, J., Ordoñez, M., Sneddon, A. et Crawford Upadhyay, S. 2019. *Missing Voices: Experiences of Marginalized Gender Groups in Disaster in Nepal and Peru*. Rugby, Royaume-Uni,

Practical Action. practicalaction.org/knowledge-centre/resources/missing-voices-experiences-of-marginalized-gender-groups-in-disaster-in-nepal-and-peru/.

CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique). 2022. *Valuing and Investing in Unpaid Care and Domestic Work: Country Case Study: Philippines*. Organisation des Nations Unies. repository.unescap.org/handle/20.500.12870/4705.

——. 2024. *ESCAP Population Data Sheet 2024*. Organisations des Nations Unies. www.unescap.org/kp/2024/escap-population-data-sheet-2024.

——. 2025. *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2025: Engaging Communities to Close the Evidence Gap*. Organisation des Nations Unies. www.unescap.org/kp/2025/asia-and-pacific-sdg-progress-report-2025.

CESAP/ONU-Femmes (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique/Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2024. *Charting New Paths for Gender Equality and Empowerment: Asia-Pacific Regional Report on Beijing+30 Review*. Organisation des Nations Unies. asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/11/charting-new-paths-for-gender-equality-and-empowerment-asia-pacific-regional-report-on-beijing30-review.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2023a. *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome, FAO. doi.org/10.4060/cc5343fr.

——. 2023b. *Gender Asia Pacific Newsletter*, novembre 2023, nº 2. Rome, FAO. openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc8517en.

femLINKpacific. 2020. « Women's Weather Watch Amplifies Women's Role as First Responders ». Site web de femLINKpacific. www.femlinkpacific.org.fj/newsupdates/womens-weather-watch-amplifies-womens-role-as-first-responders (consulté le 17 juin 2025).

GCRAI/ICRISAT (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale/Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides). 2019. *Gender- and Social- Inclusion Approach in Watershed Project: Insights on Gender Norms and Gender Relations in Parasai-Sindh Watershed, India*. GCRAI/ICRISAT. gender.cgiar.org/publications/gender-and-social-inclusion-approach-watershed-project-insights-gender-norms-and.

Grant, M., Willetts, J. et Huggett, C. 2019. Gender Equality & Goals 6: *The Critical Connection — An Australian Perspective*. Canberra, Partenariat australien pour l'eau. waterpartnership.org.au/publications/gender-equality-goal-6-critical-connection/.

Gross, B., Van Wijk, C. et Mukherjee, N. 2001. *Linking Sustainability with Demand, Gender and Poverty: A Study in Community-Managed Water Supply Projects in 15 Countries*. Delft, Royaume des Pays-Bas, Centre international de l'eau et de l'assainissement (IRC). www.ircwash.org/sites/default/files/Gross-2001-Linking.pdf.

Groupe Femmes et genre. 2018. *Bhungroo — Small Women Farmers Owning and Developing an Innovative Rainwater Saving Technology*. womengenderclimate.org/wp-content/uploads/2020/01/NaireetaServicesPrivateLimited_2018.pdf.

Imburgia, L., Fusi, A., Shiwangni, S., Hoyte, W. et Thuy, L. 2025. *The Interconnected Nature of Water, Gender and Climate: Case Studies from the Pacific Small Island Developing States*. Dans le cadre du projet de la Banque asiatique de développement (BAsD) et du WWAP de l'UNESCO intitulé « Developing Capacity for Gender-Transformative Water Policies and Plans under Climate Uncertainties and Risks in the Pacific SIDS ». Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). doi.org/10.54679/HXZZ8803.

Islam, M. A., Hoque, M. A., Ahmed, K. M. et Butler, A. P. 2019. « Impact of climate change and land use on groundwater salinization in southern Bangladesh — Implications for other Asian deltas ». *Environmental Management*, vol. 64, nº 5, p. 640 à 649. doi.org/10.1007/s00267-019-01220-4.

Jiménez, A., Cortobius, M. et Kjellén, M. 2014. « Water, sanitation and hygiene and Indigenous Peoples: A review of the literature ». *Water International*, vol. 39, nº 3, p. 277 à 293. doi.org/10.1080/02508060.2014.903453.

Khanam, D., Kabir, Z., Dina, S. A. et Islam, A. R. M. T. 2023. « Experiencing the impacts of climate change-induced salinity by women in coastal region of Bangladesh ». *Journal of Climate Action, Research, and Policy*, vol. 1. doi.org/10.1142/S2972312424500012.

Kumar, C. P. 2012. « Climate change and its impact on groundwater resources ». *International Journal of Engineering and Science*, vol. 1, nº 5, p. 43 à 60.

Ministère de l'environnement et des forêts du Gouvernement de la République populaire du Bangladesh. 2013. *Bangladesh Climate Change and Gender Action Plan*. Dhaka, Ministère de l'environnement et des forêts du Gouvernement de la République populaire du Bangladesh. portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/bangladesh.pdf.

ND-GAIN (Notre Dame Global Adaptation Initiative). s.d. Rankings. gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/ (consulté le 17 juin 2025).

Ministère du budget et de la gestion de la République des Philippines. 2024. « Investing in WPS Initiatives Key to Strengthening Gender Equality and Global Security ». Site web du Ministère du budget et de la gestion de la République des Philippines. www.dbm.gov.ph/index.php/the-secretary-2/speeches/3064-investing-in-wps-initiatives-key-to-strengthening-gender-equality-and-global-security.

OIT (Organisation internationale du travail). 2018. *Prendre soin d'autrui : Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*. Genève, OIT. www.ilo.org/fr/publications/major-publications/prendre-soin-dautrui-un-travail-et-des-emplois-pour-lavenir-du-travail.

ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2022a. *Gender, Peace and Security in Natural Resource Management: Land, Forest and Water Management in the Asia Pacific*. Rapport d'analyse. Bangkok, ONU-Femmes. asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/12/gender-peace-and-security-in-natural-resource-management.

——. 2022b. *Women and the Environment: An AsiaPacific Snapshot*. ONU-Femmes. data.unwomen.org/publications/women-environment-asia-pacific.

——. 2023. *Asia and the Pacific* — Women Count Phase II — In Brief. ONU-Femmes. data.unwomen.org/sites/default/files/documents/Women%20Count/Women_Count_Asia_and_the_Pacific.pdf.

——. 2024. *Gendered Impacts of Heat Waves and Drought in Asia and the Pacific: A Review in the Context of El Niño*. Note d'orientation. ONU-Femmes. asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2024/04/a-review-in-the-context-of-el-nino.

ONU-Femmes/DAES (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes/Département des affaires économiques et sociales). 2023. *Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2023*. New York, ONU-Femmes/DAES. www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2023/09/progress-on-the-sustainable-development-goals-the-gender-snapshot-2023.

Open Data Watch/Data2X/CESAP(Open Data Watch/Data2X/Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique). 2021. *Bridging the Gap: Mapping Gender Data Availability in Asia and the Pacific — Technical Report*. Open Data Watch/Data2X/CESAP. opendatawatch.com/publications/bridging-gender-data-gaps-in-asia-and-the-pacific-technical-report/.

OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). s.d. Women, Water Management and Conflict Prevention — Phase III. Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE. Site web de l'OSCE. www.osce.org/node/503986.

Oxfam. 2005. *The Tsunami's Impact on Women*. Note de synthèse d'Oxfam. Oxfam International. oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/115038/bn-tsunami-impact-on-women-250305-en.pdf.

——. 2023. *Pertes et dommages en lien avec les terres — Témoignages d'Asie*. Oxford, Royaume-Uni, Oxfam International. doi.org/10.21201/2023.621531.

PCW (Commission philippine sur les femmes, Bureau du Président de la République des Philippines). 2010. *Magna Carta of Women, Implementing Rules and Regulations*. RA 9710. Manille, PCW. faolex.fao.org/docs/pdf/phi132948.pdf.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2013. *Gender and Disaster Risk Reduction*. Note d'orientation nº 3. New York, PNUD. www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/PB3-AP-Gender-and-disaster-risk-reduction.pdf.

République de Vanuatu. 2016. *Water Resources Management (Amendment), Act No. 32 of 2016*. faolex.fao.org/docs/pdf/van189684.pdf.

Shen, K. 2024. « Water and gender: Putting women at the centre of the water-energy-food nexus ». E. Lee, B. Böer, L. Surendra, J. A. Chun et M. Taniguchi (éds), *The Water, Energy, and Food Security Nexus in Asia and the Pacific*. Cham, Suisse, Springer. doi.org/10.1007/978-3-031-12495-2_12.

SIWI (Institut international de l'eau à Stockholm). 2017. *The Gender Dimension of Water and Climate Change*. Document d'orientation. Stockholm, SIWI. siwi.org/publications/gender-dimension-water-climate-change/.

Tripathi, P. 2025. *Jal Saheliyon Ki Jal Yatra*. parmarthindia.com/wp-content/uploads/2025/07/Jal-saheliyon-ki-jal-yatra-Booklet-English.pdf.

UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). 2012. *Climate Change Gender Action Plan for the Government of Nepal*. UICN. portals.iucn.org/union/sites/union/files/doc/nepal.pdf.

UICN Pakistan(Union internationale pour la conservation de la nature au Pakistan). 2022. *Climate Change Gender Action Plan of the Government and People of Pakistan*. UICN Pakistan. genderandenvironment.org/climate-change-gender-action-plan-of-the-government-and-people-of-pakistan/.

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2015. *GRAPHIC — Eaux souterraines et changement climatique : Petits États insulaires en développement (PEID)*. Paris, UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000242861_fre.

Van Eijk, A. M., Sivakami, M., Thakkar, M. B., Bauman, A., Laserson, K. F., Coates, S. et Phillips-Howard, P. A. 2016. « Menstrual hygiene management among adolescent girls in India: A systematic review and meta-analysis ». *BMJ Open*, vol. 6, n° 3, article e010290. doi.org/10.1136/bmjopen-2015-010290.

Water For Women Fund. s.d. « Strengthening and Sustaining Sanitation Gains and Beyond in Climate-Vulnerable Cambodian Communities ». Site web de Water for Women Fund. www.waterforwomenfund.org/en/project/ide-in-cambodia.aspx (consulté le 9 septembre 2025).

WaterAid/WSUP/UNICEF (WaterAid/Water and Sanitation for the Urban Poor/Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2018. *Des toilettes publiques et communautaires adaptées aux femmes et aux filles : guide à l'intention des urbanistes et des décideurs*. WaterAid/WSUP/UNICEF. washmatters.wateraid.org/sites/g/files/jkxoof256/files/guide-aux-toilettes-adaptes-aux-femmes-et-aux-filles.pdf.

7.3 Amérique latine et Caraïbes

L'eau est essentielle à l'accomplissement des soins et des tâches domestiques — des responsabilités qui, en Amérique latine et dans les Caraïbes, incombent principalement aux femmes et ne sont généralement ni rémunérées ni reconnues comme essentielles. Malgré les engagements internationaux et régionaux en faveur de l'égalité des genres et du développement durable, la gouvernance des ressources en eau dans la région continue de refléter de profondes inégalités structurelles. Les femmes et les filles, en particulier dans les communautés rurales, autochtones et à faible revenu, prennent en charge une part disproportionnée des responsabilités relativement à l'eau, ce qui limite leur accès à l'éducation, à l'emploi et aux opportunités de leadership.

En 2014, au Panama, 63 % des foyers aux revenus les plus faibles comptaient sur les femmes pour aller chercher l'eau contre seulement 30 % dans les foyers les plus aisés (Borja-Vega et Grabinsky, 2020). De plus, l'absence d'installations sanitaires adéquates expose les femmes et les filles à des risques sanitaires et à des violences, notamment des agressions physiques et sexuelles, lorsqu'elles parcourent de longues distances pour aller chercher de l'eau (CEPALC, 2021).

7.3.1 Travail et éducation : approvisionnement en eau et assainissement

Dans la région, 25 % des écoles ne disposent pas de services élémentaires d'alimentation en eau potable, soit environ 37 millions d'élèves. Par ailleurs, 39 % des écoles ne disposent pas d'installations permettant de se laver les mains, ce qui concerne plus d'un tiers des élèves, soit jusqu'à 59 millions d'enfants (UNICEF, 2025). L'insuffisance des installations sanitaires peut réduire considérablement la fréquentation scolaire des filles, en particulier pendant les périodes de règles, et limiter leur participation aux activités communautaires.

Le manque d'accès à ces services élémentaires peut également limiter la participation des femmes à l'éducation, au travail, aux réunions familiales,

aux offices religieux ou à d'autres rassemblements publics. En 2018, 17 % des femmes surinamiennes déclaraient s'abstenir de participer à des activités pendant leurs règles en raison de l'insuffisance des installations sanitaires de même que 6,7 % des Costariciennes, avec une prévalence plus élevée en zones rurales qu'en zones urbaines. Ce taux atteignait 16,1 % lorsque le chef de famille n'avait pas suivi d'enseignement primaire (MS/INEC/UNICEF, 2018 ; Ministère des affaires sociales et du logement du Suriname, 2019).

Bien que l'importance de politiques tenant compte du genre en matière de services WASH soit de plus en plus reconnue, les progrès en Amérique latine et dans les Caraïbes restent inégaux (figure 7.5). En 2021, moins de la moitié des pays de la région disposaient de politiques et de plans prévoyant des mesures spécifiques destinées aux femmes et aux filles : 46 % pour l'eau potable, 46 % pour l'assainissement et 38 % pour l'hygiène. Un nombre encore moindre de pays déclaraient suivre les progrès réalisés dans l'extension de ces services aux femmes et aux filles : seulement 23 % pour l'hygiène, 20 % pour l'eau potable et 18 % pour l'assainissement. En matière de financement, seuls 19 % des pays ont appliqué de manière cohérente des mesures spécifiques pour allouer des fonds aux services d'hygiène destinés aux femmes et aux filles et 38 % pour l'eau potable et l'assainissement. Ces lacunes en matière de planification, de financement et de suivi soulignent la nécessité d'un engagement institutionnel plus important et d'investissements ciblés pour garantir que les services WASH répondent véritablement aux besoins des femmes et des filles dans divers contextes (OMS, 2022).

Figure 7.5 Proportion de pays d'Amérique latine et des Caraïbes mettant en œuvre des mesures WASH tenant compte du genre, 2021

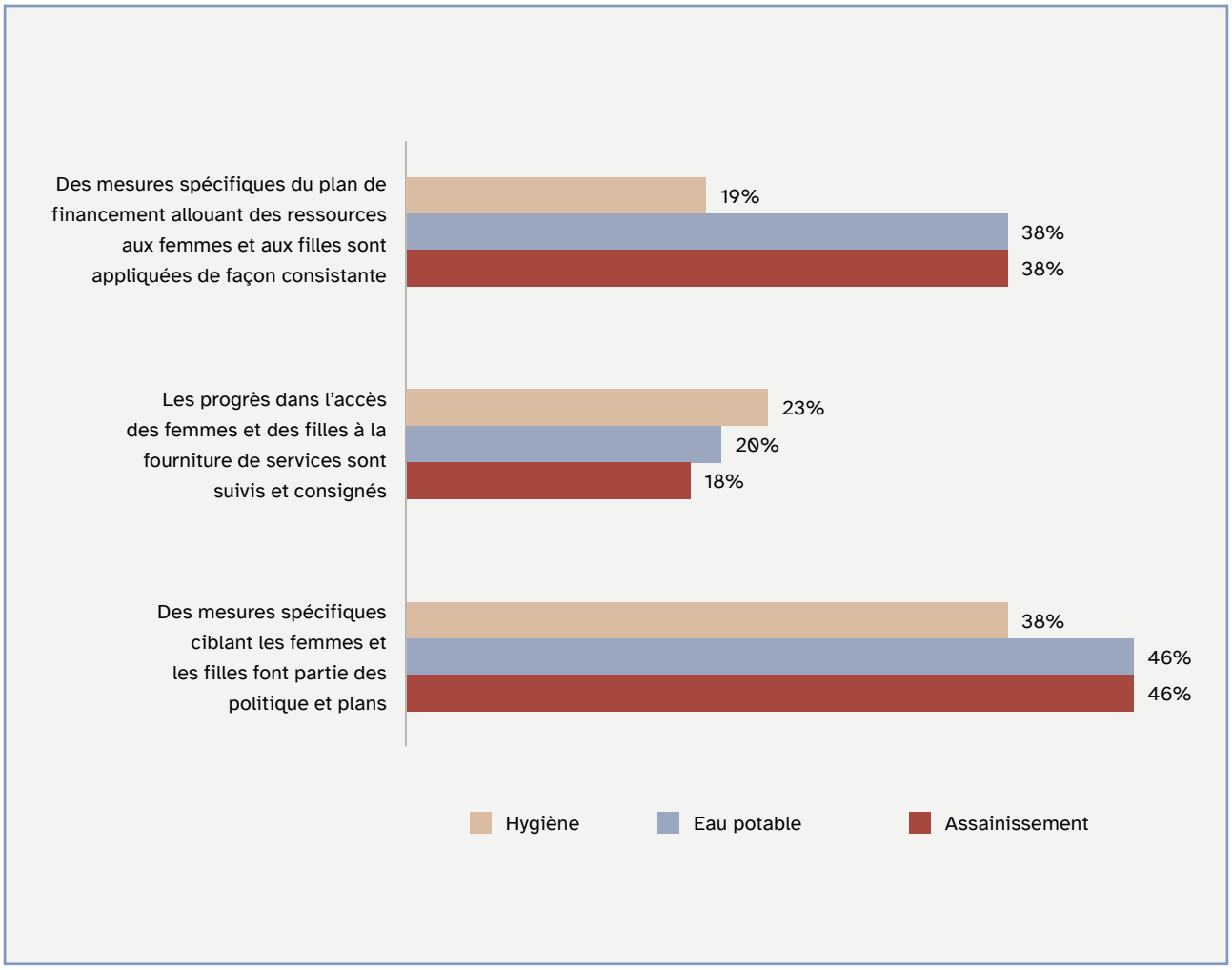

Source : auteurs, sur la base des informations fournies par l'OMS (2022).

Pour combler les écarts présentés sur la figure 7.5, il faudrait notamment accorder la priorité aux investissements dans les services WASH au niveau des zones mal desservies, en particulier dans les écoles rurales dépourvues de toilettes et dans les communautés où les femmes et les filles marchent pendant des heures pour aller chercher de l'eau, de même qu'adopter des mesures de protection (encadré 7.1). Il s'agit notamment de mettre en place des programmes de sécurisation des routes afin de permettre aux filles et aux jeunes femmes de se rendre aux toilettes ou aux points d'eau sans crainte comme d'installer des éclairages et des clôtures autour des installations sanitaires communautaires pour prévenir les VSS (Saravia Matus et al., 2022).

7.3.2 L'accès aux ressources en eau pour l'agriculture

En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'accès aux ressources en eau pour l'agriculture est étroitement lié au régime foncier, qui constitue souvent une condition juridique préalable à l'obtention de droits d'usage sur l'eau. Or, en zones rurales, seuls environ 30 % des femmes détiennent des titres fonciers, ce qui limite leur accès aux systèmes d'irrigation, aux subventions et à l'assistance technique. Le suivi de cette situation reste difficile en raison du manque de données actuelles. Les chiffres disponibles montrent que dans des pays comme Haïti ou le Pérou, les femmes géraient environ 30 % des terres agricoles tandis qu'au Guatemala et au Honduras, cette proportion était nettement inférieure, avec respectivement environ 19 % et 14 % (FAO, 2025)[17]. Au-delà des droits fonciers et des droits d'usage de l'eau, les femmes peinent également à accéder au crédit, à la technologie, à la location et à la formation, des défis qui s'ajoutent au fardeau des tâches domestiques non rémunérées.

Encadré 7.1 Davantage d'autonomie pour les femmes wixárika grâce à l'accès à l'eau : le projet Ha Ta Tukari

Mené de 2010 à 2019 dans les communautés wixárika de Mezquitic, dans l'État de Jalisco au Mexique, le projet Ha Ta Tukari a contribué à l'autonomisation des femmes au travers d'un meilleur accès à l'eau. Grâce à l'installation de 56 systèmes de collecte d'eaux de pluie, la disponibilité quotidienne de cette ressource est passée de 6 litres à 17,7 litres par personne. Ce volume reste inférieur aux quantités minimales recommandées par l'Organisation mondiale de la Santé, mais il représente un changement concret pour les foyers isolés. Avant la mise en œuvre du projet, les femmes consacraient jusqu'à deux heures par jour pour récupérer l'eau dans des sources contaminées. La réduction de cette charge de travail (une diminution de 88 % du temps consacré à la collecte d'eau) leur a permis de se consacrer au jardinage, à l'artisanat et à des programmes d'éducation sanitaire, ce qui a contribué directement à la génération de revenus et à l'amélioration du bien-être de toute la communauté. Les résultats en matière de santé ont été également très positifs avec une baisse de moitié des maladies diarrhéiques. Grâce à leur formation et leur participation à des ateliers sur la maintenance et la durabilité des systèmes, les femmes sont devenues des gestionnaires actives de l'eau au sein de leurs communautés, renforçant leur rôle de premier plan dans les décisions environnementales et domestiques.

Source : Lobo (2019).

Si certaines politiques d'irrigation mises en place dans la région[18] visent à améliorer la productivité agricole et l'accès aux terres, souvent ces instruments ne permettent pas de remédier pleinement aux limitations d'accès des femmes rurales à la technologie et aux financements, perpétuant les inégalités de genre en matière de productivité et de bien-être. En Argentine, le programme *En Nuestras Manos*, lancé en 2015, visait à financer, par des fonds non remboursables, un transfert de technologies, des équipements et des fournitures pour des projets coopératifs menés par des femmes issues de

[17] Données provenant du Guatemala en 2015, d'Haïti en 2016, du Honduras en 2012 et du Pérou en 2019.

[18] On peut citer le *Programa Mas Inversiones para Riego*, *le Programa Nacional de Riego con Enfoque de Cuenca* (2014) dans l'État plurinational de Bolivie et le *Programa Nacional para la Igualdad entre Mujeres y Hombres* (2020-2024) au Mexique.

communautés agricoles familiales, rurales et autochtones. Grâce à onze comités fédéraux et à la collaboration des autorités de vingt-deux provinces, 182 projets complets ont été approuvés en 2021 pour un montant total de plus de 807 millions de dollars EU, bénéficiant directement à plus de 2700 femmes (Ministère argentin de l'économie, s.d.).

En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'accès aux ressources en eau pour l'agriculture est étroitement lié au régime foncier

Au Chili, la loi nº 18.450 sur la promotion des investissements privés dans les ouvrages d'irrigation et de drainage (Congrès national du Chili, 1985) visait à augmenter la superficie irriguée du pays en encourageant un usage plus efficace des ressources en eau et en intégrant de nouveaux terrains aux surfaces agricoles. Le 2 août 2023, une nouvelle loi sur l'irrigation a été promulguée, modifiant et prolongeant la loi nº 18.450 pour une durée de sept ans. La réforme stipule explicitement que la distribution de ses bénéfices sera réalisée au travers d'une méthode inclusive d'un point de vue du genre afin de favoriser la participation des femmes. Parmi les effets notables de cette modification, on peut citer l'allocation de 2 milliards de pesos chiliens (environ 2 millions de dollars EU) en 2024 pour soutenir des projets d'irrigation réalisés par des agricultrices à travers le pays ainsi que le lancement du premier cours en ligne destiné aux ingénieures du secteur agricole qui traite de la conception de systèmes d'irrigation alimentés par des cellules photovoltaïques (Congrès national du Chili, 2023 ; INDAP, 2024).

Cependant, le manque persistant d'investissements dans des politiques agricoles qui tiennent compte du genre au niveau des pays de la région continue de freiner le renforcement des capacités et de limiter les opportunités pour les femmes dans ce secteur. Ce sous-investissement se traduit par un accès réduit à des ressources essentielles tels les services financiers, les programmes de vulgarisation et d'apprentissage technique. Ces éléments sont pourtant cruciaux pour renforcer le rôle des femmes dans les systèmes agroalimentaires et favoriser leur pleine participation à l'économie (FAO, 2023).

7.3.3 La gouvernance inclusive des ressources en eau

La dynamique complexe entre pouvoir, traditions et cadres de politiques peut affecter la participation des femmes à la gouvernance des ressources en eau en Amérique latine et dans les Caraïbes. Si les structures de gouvernance officielles restent souvent dominées par des hommes (voir chapitre 9), les expériences locales montrent que les femmes jouent un rôle important, bien que souvent informel, dans la gestion et la répartition des ressources en eau.

Une étude de cas menée à Cochabamba, dans l'État plurinational de Bolivie, a révélé que si les hommes dominaient les structures officielles de gouvernance des ressources en eau, les femmes détenaient un pouvoir collectif grâce auquel la distribution d'eau aux membres les plus vulnérables de la communauté était assurée. Leurs décisions étaient respectées par l'autorité officielle en majorité composée d'hommes (Wutich, 2012).

Cependant, au Chiapas au Mexique, une étude a révélé que seulement 17 % des membres des comités de gestion de l'eau étaient des femmes, leur participation étant souvent entravée par des obstacles juridiques et normatifs. Les femmes dépourvues de titre foncier ont souvent été jugées inéligibles par leurs communautés et les contraintes socioculturelles limitent leur engagement public, leurs propositions étant souvent rejetées car elles ne correspondent pas aux normes de comportement des hommes (Gutiérrez Villalpando et al., 2013). En Amérique centrale, la gouvernance de l'eau (eaux de surface et eaux souterraines) est assurée par des associations d'usagers ou des agences locales. En 2016, 1120 personnes participaient à cette gouvernance, dont seulement 27 % de femmes (PHI de l'UNESCO, 2016). L'absence de politiques de suivi et d'investissements ciblés peut compromettre les efforts visant à améliorer la participation des femmes à la gouvernance des ressources en eau.

Certains pays ont pris des mesures concrètes pour remédier à ces déséquilibres. Au Brésil, l'Agência Nacional de Águas e Saneamento Básico (Agence

Photo: © Ruslana Lurchenko/Shutterstock.com*

nationale de l'eau) a créé, en 2016, la *Comissão Permanente de Equidade de Gênero* (Commission permanente pour l'égalité des genres) afin de mettre en œuvre le Plan de politique nationale pour les femmes. Cette initiative visait à éliminer les inégalités de genre en matière d'accès à l'eau et de gestion de l'eau en encourageant la prise de responsabilités des femmes. Des stratégies ont ainsi été mises en place pour accroître la représentation des femmes aux postes de direction et améliorer l'égalité des genres dans la gouvernance de l'eau (ANA, 2021).

Le Costa Rica est un pionnier en matière d'intégration de la dimension de genre au sein de sa politique de l'eau. Depuis 2021, la politique d'égalité des genres de l'Autoridad Reguladora de Servicios Públicos (Autorité régulatrice des services publics, ARESEP) garantit l'égalité d'accès aux services publics et à la prise de décision aux femmes. Début 2025, l'ARESEP a déclaré avoir formé 1 895 femmes à la connaissance de leurs droits en tant qu'usagères des services publics. La formation concernait le dépôt de plainte auprès des prestataires de services, l'interprétation des factures d'eau et d'électricité, les conditions de coupure de services et autres procédures pratiques, ces efforts s'inscrivant dans le cadre de la politique générale de l'ARESEP en matière d'égalité des genres. En collaboration avec l'Institut national pour les femmes, l'ARESEP a signé un protocole d'accord visant à promouvoir une réglementation des services publics tenant compte du genre et à protéger les droits des femmes (ARESEP, 2025).

Le rôle des femmes dans la préservation des écosystèmes et la résilience climatique

En Amérique latine et dans les Caraïbes, les femmes sont souvent à l'avant-garde des mouvements de défense de l'environnement et du territoire, jouant un rôle essentiel dans la protection des écosystèmes, des savoirs traditionnels et du bien-être des communautés. Cependant, leur rôle de leader les expose souvent à des situations dangereuses et les rend très vulnérables. L'Amérique latine et les Caraïbes sont l'une des régions les plus dangereuses au monde pour les défenseurs des droits environnementaux et fonciers. En 2021, sur 200 défenseurs tués dans le monde, 20 étaient des femmes dont 16 vivaient en Amérique latine et dans les Caraïbes (Global Witness, 2022). Cette disproportion met en évidence les risques auxquels les femmes militantes sont exposées ainsi que la perte considérable que leur disparition fait subir aux communautés qui dépendent de leur leadership, de leurs savoirs ancestraux et de leurs pratiques culturelles. Ces femmes qui défendent les droits environnementaux protègent la terre et l'eau mais aussi un patrimoine et une durabilité pour les générations futures.

Face à ces risques et à la nécessité urgente de soutenir les militantes écologistes, diverses initiatives ont été lancées dans toute la région pour renforcer le rôle des femmes dans la gouvernance de l'eau et de l'environnement à tous les niveaux. L'exemple du Chocó en Colombie (encadré 7.2) est représentatif d'un projet de premier plan au niveau territorial. On peut aussi citer, au niveau régional, l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes (Accord d'Escazú ; ONU, 2018).

Encadré 7.2 Renforcer la participation des femmes à la gouvernance environnementale au Chocó (Colombie)

En 2018, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a lancé un projet pilote dans la région colombienne du Chocó afin de renforcer la participation des femmes à la gouvernance environnementale et d'instaurer une voie vers une paix plus durable. Cette initiative, axée principalement sur la gestion de l'eau et la résilience climatique, reconnaît le rôle essentiel que les femmes jouent dans la protection des ressources naturelles et la reconstruction des territoires après un conflit. Au cœur de ce projet se trouvait un programme diplômant appelé *Women, Biodiversity, and Peacebuilding in Chocó* (Femmes, biodiversité et consolidation de la paix dans le Chocó) qui a fourni aux femmes les outils nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des projets communautaires en lien avec l'environnement, en particulier pour améliorer l'accès à l'eau, la gestion de l'emploi et l'adaptation au changement climatique. Le programme a ensuite été reproduit dans douze communautés et a permis de dispenser une formation à la résolution des conflits et au leadership.

Les participantes ont témoigné d'un gain de confiance et de capacités à participer à la gouvernance de l'eau et de l'environnement. La participation des femmes aux processus locaux de décision a augmenté, notamment dans le cadre de l'application de la décision T-622/16 de la Cour constitutionnelle colombienne, qui a reconnu le fleuve Atrato comme sujet de droits. Ainsi les perceptions, tant chez les femmes qu'au sein des institutions, de la capacité des femmes à jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance de l'eau et des ressources naturelles ont changé. Le programme a également contribué à renforcer la capacité des institutions publiques et des organisations de la société civile à soutenir une gouvernance de l'eau tenant compte du genre. Malgré les risques auxquels les femmes qui défendent les droits humains et environnementaux sont toujours confrontées, le projet a démontré que l'autonomie des femmes est essentielle pour bâtir des communautés dont l'approvisionnement en eau, la résilience et la paix sont assurés.

Source : Grupo Regional de Trabajo sobre Género y Medio Ambiente (2022).

7.3.4 Conclusions

L'intégration de l'égalité des genres dans les politiques relatives à l'eau des pays d'Amérique latine et des Caraïbes est non seulement possible mais aussi porteuse de changement. Cependant, elle progresse lentement et à une échelle insuffisante. Les femmes, notamment celles issues des communautés rurales et autochtones, jouent un rôle essentiel bien que souvent méconnu dans la distribution et la gestion des ressources en eau comme dans la protection environnementale. Lorsqu'elles sont soutenues par des politiques et des programmes inclusifs, leur leadership peut contribuer à une gouvernance de l'eau plus équitable et plus durable. Des obstacles structurels persistent néanmoins. Les inégalités de genre ne cessent d'être renforcées par les restrictions sur l'accès à des services WASH sécurisés, par un partage inégal des terres et des ressources ainsi que par le manque de représentation des femmes à des postes de direction. À ceci s'ajoute le fait que les femmes effectuent des tâches en rapport avec l'eau de façon non rémunérée, ce qui limite leurs possibilités d'éducation, d'emploi et de participation à la vie communautaire.

Des initiatives prometteuses ont été mises en place. Elles pourraient être reproduites en tenant compte des contextes locaux, puis adaptées et transposées à l'échelle régionale. La reconnaissance et l'intégration des savoirs traditionnels et locaux, en particulier ceux des communautés autochtones, sont cruciales à l'élaboration de politiques de l'eau qui soient culturellement pertinentes et durables. Parvenir à l'égalité des genres dans la gouvernance des ressources en eau passe par un changement systémique qui inclut la collecte de données ventilées par sexe, la suppression des barrières institutionnelles, l'investissement dans des infrastructures de distribution d'eau en zones rurales et le renforcement de la participation des femmes à la gestion de l'eau et à d'autres secteurs connexes telles la gestion foncière et la technologie. Ces actions sont incontournables pour garantir la justice sociale et bâtir des communautés résilientes dont l'alimentation en eau soit assurée dans toute la région.

Références

ANA (Agence nationale de l'eau et de l'assainissement au Brésil). 2021. « ANA é reconhecida pelo GWP por criar Comitê Pró-Equidade de Gênero » [ANA est reconnue par le Partenariat mondial pour l'eau pour avoir créé un comité en faveur de l'égalité des genres]. Site web du Gouvernement du Brésil. www.gov.br/ana/pt-br/assuntos/noticias-e-eventos/noticias/ana-e-reconhecida-pelo-gwp-por-criar-comite-pro-equidade-de-genero (en portugais).

ARESEP (Autoridad Reguladora de los Servicios Públicos). 2025. « ARESEP capacitó a 1895 mujeres sobre derechos en los servicios públicos » [L'ARESEP a formé 1 895 femmes aux droits en relation avec les services publics]. Site web de l'Autorité régulatrice des services publics du Brésil (ARESEP). aresep.go.cr/noticias/aresep-capacito-a-1895-mujeres-sobre-derechos-en-los-servicios-publicos/ (en espagnol).

Borja-Vega, C. et Grabinsky, J. 2020. « Low-Income Households in Latin America More Likely to Burden Women with Responsibilities of Fetching Water ». Blogs du Groupe de la Banque mondiale, 4 mai 2020. blogs.worldbank.org/en/water/low-income-households-latin-america-more-likely-burden-women-responsibilities-fetching-water.

CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes). 2021. « Implications of Gender Roles in Natural Resource Governance in Latin America and the Caribbean ». Site web de la CEPALC, 18 janvier 2021. www.cepal.org/en/insights/implications-gender-roles-natural-resource-governance-latin-america-and-caribbean.

Congrès national du Chili. 1985. *Ley nº 18.450 — Normas para el Fomento de la Inversión Privada en Obras de Riego y Drenaje* [Loi nº 18.450 — Normes pour la promotion des investissements privés dans les travaux d'irrigation et de drainage]. www.fao.org/faolex/results/details/en/c/LEX-FAOC021821/ (en espagnol).

——. 2023. *Ley nº 21.597 — Modifica y Prorroga la Vigencia de la Ley nº 18.450, que Aprueba Normas para el Fomento de la Inversión Privada en Obras de Riego y Drenaje* [Loi nº 21.597 — Loi modifiant et prorogeant la Loi nº 18.450, qui approuve les normes visant à promouvoir les investissements privés dans les travaux d'irrigation et de drainage.]. www.fao.org/faolex/results/details/en/c/LEX-FAOC221567 (en espagnol).

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2023. *La Situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rapport complet. Rome, FAO. doi.org/10.4060/cc5343fr.

——. 2025. « Indicateur 5.a.1 — (a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe ; (b) proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par type de droit. FAO Data Explorer. dataexplorer.fao.org/vis?pg=0&hc[Sustainable%20Development%20Goals%20(SDGs)]=&hc[Area]=&snb=25&vw=ov&df[ds]=ds-release&df[id]=DF_SDG_5_A_1&df[ag]=FAO&df[vs]=1.0&dq=A.....&pd=2020%2C2023&to[TIME_PERIOD]=-false&lc=fr (consulté le 18 juin 2025).

Global Witness. 2022. *Decade of Defiance: Ten Years of Reporting Land and Environmental Activism Worldwide*. Global Witness. gw.cdn.ngo/media/documents/Decade_of_defiance_EN_-_September_2022.pdf.

Grupo Regional de Trabajo sobre Género y Medio Ambiente. 2022. *Mapeo de Actores y Sistematización de Experiencias sobre la Integración del Enfoque de Género en Temas Ambientales en América Latina y el Caribe* [Cartographie des acteurs et systématisation des expériences relatives à l'intégration des problématiques de genre dans les questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes]. Grupo Regional de Trabajo sobre Género y Medio Ambiente del Foro de Ministros y Ministras de Medio Ambiante de América Latina y el Caribe. Panama. bvearmb.do/handle/123456789/3047 (en espagnol).

Gutiérrez Villalpando, V., Nazar Beutelspacher, A., Zapata Martelo, E., Contreras Utrera, J. et Salvatierra Izaba, B. 2013. « Género y participación de las mujeres en la gestión del agua en las subcuencas Río Sabinal y Cañón del Sumidero, Berriozábal, Chiapas » [Genre et participation des femmes à la gestion de l'eau dans les sous-bassins du Rio Sabinal et du Cañón del Sumidero, Berriozábal, Chiapas]. *La Ventana: Revista de Estudios de Género*, vol. 4, nº 38. doi.org/10.32870/lv.v4i38.533 (en espagnol).

INDAP (Instituto de Desarrollo Agropecuario). 2024. « Gobierno dispuso recursos por $2.000 millones para apoyar los proyectos de riego de las agricultoras del país » [Le Gouvernement a alloué 2 milliards de pesos pour soutenir les projets d'irrigation pour les agricultrices du pays]. Site web de l'Institut de développement agricole du Chili (INDAP), 10 juin 2024. www.indap.gob.cl/noticias/gobierno-dispuso-recursos-por-2000-millones-para-apoyar-los-proyectos-de-riego-de-las (en espagnol).

Lobo, T. 2019. *Ha Ta Tukari: Agua, Salud y Sostenibilidad para el Pueblo Wixárika, Memoria 2010-2019* [Ha Ta Tukari: eau, santé et durabilité pour le peuple Wixárika, rapport 2010-2019]. Isla Urbana. islaurbana.org/wp-content/uploads/2022/09/sistemas-campo-hatatukari-memoria-2010-2019.pdf (en espagnol).

Ministère argentin de l'économie. s.d. En Nuestras Manos: Plan Integral para las Mujeres de la Agricultura Familiar Campesina e Indígena [Entre nos mains : Plan global pour les femmes issues de l'agriculture familiale paysanne et autochtone]. Site web du Secrétariat à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche du Ministère argentin de l'économie. magyp.gob.ar/ennuestrasmanos/ (en espagnol).

Ministère des affaires sociales et du logement du Suriname. 2019. *Multiple Indicator Cluster Survey 2018. Survey Findings Report*. Paramaribo, Suriname, Ministère des affaires sociales et du logement. mics.unicef.org/sites/mics/files/2024-08/Suriname%202018%20MICS%20Survey%20Findings%20Report_English.pdf.

MS/INEC/UNICEF (Ministère de la santé du Costa Rica/Institut national de statistique et de recensement/Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2018. *Encuesta de Mujeres, Niñez y Adolescencia 2018 (EMNA) — Encuesta de indicadores múltiples por conglomerados. Informe de resultados de la encuesta.* [Enquête auprès des femmes, des enfants et des adolescents (EMNA)— Enquête à indicateurs multiples par grappes. Rapport de résultats]. San José, MS/INEC/UNICEF. www.unicef.org/costarica/media/436/file/Encuesta-de-mujeres-ninez-y-adolescencia-2018.pdf (en espagnol).

OMS (Organisation mondiale de la Santé). 2022. Équité. Portail de données — Analyse et évaluation mondiales d'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS). glaas.who.int/fr/glaas/key-findings/equity (consulté le 17 juin 2025).

ONU (Organisation des Nations Unies). 2018. *Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes* (Escazú). Recueil des traités, vol. 3388C.N.195.2018. Organisation des Nations Unies. treaties.un.org/pages/viewdetails.aspx?src=treaty&mtdsg_no=xxvii-18&chapter=27&clang=_fr.

PHI de l'UNESCO (Programme hydrologique intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2016. *Governance of Groundwater Resources in Transboundary Aquifers (GGRETA) Project — Main Achievements and Key Findings*. Paris, PHI de l'UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245266.

Saravia Matus, S., Gil Sevilla, M., Sarmanto, N., Blanco, E., Llavona, A. et Naranjo, L. 2022. *Brechas, Desafíos y Oportunidades en Materia de Agua y Género en América Latina y el Caribe* [Lacunes, défis et opportunités dans le domaine de l'eau et du genre en Amérique latine et dans les Caraïbes]. Série Recursos Naturales y Desarrollo nº 211, LC/TS.2022/170. Santiago, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). www.cepal.org/es/publicaciones/48605-brechas-desafios-oportunidades-materia-agua-genero-america-latina-caribe (en espagnol).

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2025. « Agua, mujeres y niñas: Un legado para el mañana ». Données présentées lors du webinaire organisé par le Foro Centroamericano y República Dominicana de Agua Potable y Saneamiento (Focard-APS) et le Système d'intégration centraméricain (SICA) (en espagnol).

Wutich, A. 2012. « Gender, water scarcity, and the management of sustainability tradeoffs in Cochabamba, Bolivia ». M. L. Cruz-Torres et P. McElwee (éds), *Gender and Sustainability: Lessons from Asia and Latin America*. University of Arizona Press, p. 97 à 120.

7.4 Europe

En Europe, l'eau fait pleinement partie des composantes sociales, économiques et institutionnelles de la vie quotidienne. Un accès sûr, fiable et abordable à l'eau est essentiel au bien-être humain et au développement durable. D'importantes extensions en matière d'infrastructures ont permis à de nombreuses personnes en Europe de disposer d'une alimentation en eau et d'un assainissement à leur domicile. Cependant, des disparités entre les genres persistent, notamment en matière de prise de décision, de répartition des tâches, d'exposition aux risques climatiques et de reconnaissance au sein des systèmes de gouvernance et de savoirs (Crider et Ray, 2022 ; UNICEF/OMS, 2023).

7.4.1 L'égalité des genres dans la gouvernance de l'eau : situations et lacunes

L'évolution de la gouvernance de l'eau en Europe a été notamment orientée par la Directive-cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau de l'Union européenne et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). L'égalité des genres reste toutefois insuffisamment intégrée à une bonne part des stratégies de gestion des ressources en eau au niveau national et au niveau des bassins hydrographiques.

La seule représentation formelle n'a pas permis aux femmes, en particulier celles issues de zones rurales ou de minorités, d'exercer une influence significative. La limitation de cette influence dépend aussi de facteurs intersectionnels : le statut socio-économique, l'origine ethnique, l'âge, le handicap, la situation matrimoniale et la stigmatisation sociale peuvent influer sur les possibilités de participation significative à la gouvernance des ressources en eau et sur l'accès aux postes de direction. Les femmes issues de groupes ethniques marginalisés ou les femmes mariées avec des responsabilités familiales sont souvent confrontées à de multiples obstacles qui peuvent limiter leur participation aux processus de décision (Filčák et al., 2017 ; Crider et Ray, 2022).

L'éligibilité aux subventions est souvent liée à la détention de titres fonciers et à l'adhésion à des associations d'usagers d'eau où les hommes sont fréquemment majoritaires

Pour parvenir à une participation réelle, les approches en matière de politiques doivent aller au-delà d'une simple représentation symbolique et adopter des stratégies intersectionnelles qui reconnaissent la diversité des expériences afin de permettre aux femmes d'accéder à des postes de direction et de prise de décision importants. Des analyses ont montré que des facteurs socio-économiques et démographiques peuvent aggraver les vulnérabilités, soulignant l'importance cruciale de politiques qui s'attachent aux problématiques de genre et au cumul des inégalités face à la gouvernance de l'eau (Anthonj et al., 2020). Les inégalités structurelles peuvent s'aggraver dans les situations de déplacement et de migration, où l'accès à l'eau et à l'assainissement devient encore plus précaire. Dans les centres d'accueil des îles grecques, l'insuffisance d'installations WASH adaptées au genre a accru les risques sanitaires et aggravé l'exposition à la violence sexiste et sexuelle à l'encontre des femmes et des filles. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés rapporte que les salles de bains et les latrines sont considérées comme dangereuses après la tombée du jour et que certaines femmes évitent de prendre une douche pendant des mois par crainte d'être agressées (HCR, 2018).

Une étude sur les projets participatifs dans le secteur de l'eau en Europe centrale et orientale a révélé que, bien que des instances multipartites existent, les points de vue des femmes et des groupes marginalisés sont rarement pris en compte lors des décisions finales (Biancardi Aleu et al., 2022 ; Crider et Ray, 2022). Les aléas climatiques liés à l'eau, telles les sécheresses, les inondations et les contaminations, peuvent toucher tout le monde mais la perception du danger et des vulnérabilités varie selon le genre. Des enquêtes menées à l'échelle européenne indiquent que les femmes sont plus préoccupées et plus disposées à adopter des comportements de préservation des ressources en eau que les hommes. Cette différence est souvent liée aux responsabilités familiales et à la conscience des risques (Ergun et al., 2024).

Une gouvernance de l'eau qui tient compte du genre peut se heurter à la prédominance de processus de décision et de pratiques techniques qui ont été façonnés principalement par des hommes et qui négligent souvent les savoirs locaux et empiriques des femmes. Dans de nombreux pays européens, les départements d'ingénierie et d'hydrologie, qui conçoivent la planification de la gestion des ressources en eau et son évaluation, sont largement dominés par des hommes. Les connaissances situées des femmes, à savoir par exemple l'observation de l'épuisement de certains aquifères ou l'apparition de nouveaux besoins d'assainissement, manquent de légitimité institutionnelle (Crider et Ray, 2022). Cette hiérarchie épistémique peut être renforcée lors de la planification de l'adaptation au changement climatique, où les modèles quantitatifs excluent souvent les déterminants sociaux et culturels. En Hongrie et en Slovaquie, des projets pilotes ont permis de constater que la présence de femmes dans la surveillance participative des ressources hydriques pouvait améliorer la qualité et la pertinence de la planification locale. Pourtant, ces projets restent limités et sous-financés (GGCA/PNUD, 2011).

Les disparités entre régions peuvent aggraver ces écarts. L'Europe de l'Est et l'Europe du Sud ont connu des cycles de sécheresse intenses qui ont eu des impacts importants sur l'agriculture paysanne. Cependant, les initiatives d'adaptation renforcent

souvent les disparités entre les genres. Dans la région méditerranéenne, des études ont montré que les programmes d'irrigation économes en eau profitaient davantage, et de façon disproportionnée, aux exploitations agricoles commerciales dirigées par des hommes, tandis que les femmes, souvent engagées dans des travaux non rémunérés ou dans l'agriculture à petite échelle, étaient exclues des mécanismes de consultation et de financement (Minoia, 2007). Cette situation reflète une tendance plus générale dans la politique agricole européenne, où l'éligibilité aux subventions est souvent liée à la détention de titres fonciers et à l'adhésion à des associations d'usagers d'eau où les hommes sont fréquemment majoritaires.

L'eau est au cœur des soins et des tâches domestiques, qui sont effectués par les femmes dans toute l'Europe. Dans des pays comme l'Espagne et la Türkiye, les femmes contribuent souvent beaucoup plus que les hommes aux économies d'eau, au recyclage et à l'adaptation aux contraintes d'approvisionnement (Tong et al., 2016 ; Granda et al., 2024). Cependant, les politiques de l'eau et la conception des infrastructures tiennent rarement compte de ce travail. Les barèmes de tarification et les évaluations de qualité de services considèrent généralement chaque foyer comme une unité uniforme, sans prendre en considération les dynamiques internes et le coût de la collecte de l'eau, de la gestion de l'hygiène et de l'entretien des installations sanitaires qui diffère selon les genres (Minoia, 2007). Dans les zones rurales de Roumanie et dans certaines parties des Balkans occidentaux, l'insuffisance des infrastructures impose des contraintes physiques et psychiques disproportionnées aux femmes, en particulier aux femmes âgées et à celles qui vivent dans des foyers dirigés par une femme (Crider et Ray, 2022). Il en résulte un décalage persistant entre la logique des investissements publics et les réalités de gestion et de valorisation de l'eau dans la vie quotidienne des personnes.

7.4.2 Vers une gouvernance inclusive de l'eau

Au-delà des disparités structurelles, une gouvernance inclusive de l'eau nécessite des approches qui reconnaissent les inégalités de genre tout en créant activement des opportunités pour la participation et le leadership des femmes. Partout en Europe, des pratiques émergentes montrent la manière dont l'intégration des perspectives de genre dans la gestion des ressources en eau peut renforcer la résilience et l'équité. En Albanie par exemple, des projets de gestion des bassins versants, soutenus par la communauté internationale, ont offert aux femmes de vraies opportunités de surveillance, de formation et de leadership dans le domaine du reboisement (ADA/CEE/GWP-Med, 2021). Ils ont permis d'améliorer la résilience des écosystèmes et l'égalité des genres, montrant que des approches intégrées peuvent remédier aux exclusions historiques.

Les investissements dans le secteur de l'eau en Europe dépendent rarement de cadres budgétaires ou de suivi tenant compte des problématiques de genre. Par conséquent, les projets peuvent involontairement accroître les inégalités en ignorant, par exemple, qui sont les bénéficiaires ou qui endosse les coûts. La modernisation des infrastructures hydrauliques qui entraîne une hausse des tarifs sans mesures progressives de mise à niveau financier peut affecter de manière disproportionnée les foyers dirigés par des femmes et les foyers à faibles revenus (Rachunok et Fletcher, 2023).

Les investissements dans le secteur de l'eau en Europe dépendent rarement de cadres budgétaires ou de suivi tenant compte des problématiques de genre

L'Autriche fait figure de modèle progressiste, car des outils de budgétisation tenant compte du genre sont utilisés dans la planification du fonctionnement des infrastructures hydrauliques municipales. Des données ventilées peuvent aider les responsables politiques à identifier et à corriger les disparités de genre en matière d'accès, de sécurité et d'infrastructures sanitaires publiques, ce qui profite particulièrement aux femmes âgées et aux foyers monoparentaux (Minoia, 2007). Transformer la culture institutionnelle des organismes de gestion de l'eau et investir dans des systèmes de ressources humaines tenant compte du genre sont des moyens d'accentuer les changements.

Photo: © Fotopogledi/Shutterstock.com*

Des outils tels que l'Échelle d'évaluation de la prise en compte du genre, mise au point par l'OMS pour l'évaluation des politiques, ou encore les réformes budgétaires au niveau municipal en Autriche, offrent des modèles pour intégrer l'égalité des genres dans le financement des ressources en eau tout en garantissant des bénéfices sociaux et économiques. Le déploiement de ces outils à l'échelle des pays et des secteurs nécessite toutefois un engagement politique, un renforcement des capacités et des incitations institutionnelles. Des stratégies inclusives et adaptables en matière de gestion des ressources en eau peuvent être mises en place en reconnaissant la validité de multiples systèmes de savoirs, y compris les connaissances empiriques et traditionnelles des femmes.

À cet égard, l'Outil d'évaluation 2.0 concernant l'équité en matière d'accès (CEE/OMS-Europe, 2024) est un outil pratique d'autoévaluation élaboré dans le cadre du Protocole sur l'eau et la santé. Utilisé dans quinze pays, dont récemment l'Albanie (octobre 2023 à juin 2024), la Géorgie (décembre 2024 à septembre 2025) et le Monténégro (janvier à juillet 2023), il a aidé les instances publiques à collecter des données ventilées par sexe, à identifier les inégalités de genre dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et à renseigner les mesures politiques, notamment pour améliorer l'assainissement des écoles et les initiatives en matière d'hygiène menstruelle. Ces exemples illustrent la manière dont des instruments de suivi structurés peuvent catalyser des réformes de politiques et des actions tenant compte des problématiques de genre dans le secteur de l'eau ainsi que fournir des modèles concrets à d'autres pays qui cherchent à renforcer l'égalité au sein des services WASH.

7.4.3 Conclusions

Bien que l'Europe ait réussi à étendre la distribution d'eau et l'assainissement à la quasi totalité de son territoire, des disparités entre genres persistent dans ce secteur à plusieurs niveaux. Malgré des progrès notables en matière d'égalité des genres au sein des institutions européennes, les femmes restent sous-représentées aux postes techniques comme aux postes de direction et de décision. Des obstacles structurels, tels le manque de mentorat, des attentes professionnelles dépendantes du genre et le déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée, peuvent contribuer à l'attrition des femmes et à la limitation de leur évolution de carrière.

De telles inégalités entre genres ne résultent pas seulement de déficits techniques ; elles résultent de véritables angles morts qui persistent aux niveaux institutionnel et socioculturel dans la conceptualisation, la gouvernance et le financement des systèmes de distribution d'eau. Le rôle des femmes dans les travaux impliquant des ressources en eau, notamment les tâches et les soins domestiques, reste sous-évalué et largement invisibilisé dans la planification et la budgétisation de l'emploi de ces ressources. Afin de garantir une participation significative des femmes aux processus de décision, il convient de mettre en place des procédures de recherche et des méthodes d'élaboration des politiques au sein desquelles les femmes sont considérées comme sujets actifs.

Repenser l'intégration des analyses sexospécifiques dans la gouvernance de l'eau pourrait contribuer à surmonter ces obstacles. Les institutions pourraient notamment collecter et utiliser, de manière systématique, des données ventilées par sexe lors de la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques relatives à l'eau. De même, la valorisation des soins et des tâches domestiques non rémunérés au sein des systèmes de distribution d'eau et des barèmes tarifaires aiderait à la pleine reconnaissance de la contribution économique des femmes à la gestion de l'eau. Les connaissances empiriques et situées des femmes devraient être abordées comme un élément essentiel de la prise de décisions sur les ressources en eau, en particulier dans le cadre de la planification de l'adaptation au changement climatique et de la gestion des risques de catastrophe naturelle.

En prenant en compte les réalités intersectionnelles liées au genre, à l'âge, à l'origine ethnique et à la situation économique — qui, toutes ensemble, déterminent la vulnérabilité aux problèmes liés à l'eau —, les évaluations des risques pourraient contribuer à l'inclusivité. Aux niveaux national et européen, le recours à des outils de budgétisation tenant compte des problématiques de genre encouragerait les investissements dans le secteur de l'eau afin de promouvoir l'efficacité technique, l'égalité sociale et la durabilité à long terme.

En définitive, la gouvernance de l'eau en Europe doit dépasser ses limites technocratiques pour refléter les réalités vécues par toutes les personnes qui dépendent de l'eau, et ce non seulement pour que progresse l'égalité des genres mais aussi pour que soit renforcée la résilience et préparé un avenir véritablement durable autant pour les populations que pour les écosystèmes naturels.

Références

ADA/CEE/GWP-Med (Agence autrichienne pour le développement/Commission économique des Nations Unies pour l'Europe/Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée). 2021. *Report on the Technical Workshop on Gender Equality in Nexus Sectors in Albania*. GWP-Med. www.gwp.org/globalassets/global/gwp-med-files/list-of-programmes/see-nexus/gender-activities/report-on-the-technical-workshop-on-ge-in-nexus-sectors-in-albania.pdf.

Anthonj, C., Setty, K. E., Ezbakhe, F., Manga, M. et Hoeser, C. 2020. « A systematic review of water, sanitation and hygiene among Roma communities in Europe: Situation analysis, cultural context, and obstacles to improvement ». *International Journal of Hygiene and Environmental Health*, vol. 226, article 113506. doi.org/10.1016/j.ijheh.2020.113506.

Biancardi Aleu, R., Kløcker Larsen, R. et Methner, N. 2022. « Participation and marginalization in water governance: Probing the agency of powerholders ». *Ecology and Society*, vol. 27, n° 4, article 33. doi.org/10.5751/es-13680-270433.

CEE/OMS-Europe (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe/Organisation mondiale de la Santé Europe). 2024. *Outil d'évaluation 2.0 concernant l'équité en matière d'accès — Orienter les politiques relatives à l'eau et à l'assainissement en vue de réaliser les droits humains à l'eau et à l'assainissement*. Genève, ONU. unece.org/sites/default/files/2025-12/2422488_F_ECE_MP_WH_25_WEB_72%20%281%29.pdf.

Crider, Y. S. et Ray, I. 2022. « Water and development: A gender perspective ». *Oxford Research Encyclopedia of Environmental Science*. Oxford University Press. doi.org/10.1093/acrefore/9780199389414.013.685.

Ergun, S. J., Karadeniz, Z. D. et Rivas, M. F. 2024. « Climate change risk perception in Europe: Country-level factors and gender differences » *Humanities and Social Sciences Communications*, vol. 11, n° 1, article 1573. doi.org/10.1057/s41599-024-03761-4.

Filčák, R., Szilvasi, M. et Škobla, D. 2017. « No water for the poor: The Roma ethnic minority and local governance in Slovakia ». *Ethnic and Racial Studies*, vol. 41, n° 7, p. 1390 à 1407. doi.org/10.1080/01419870.2017.1291984.

GGCA/PNUD (Alliance mondiale sur le genre et le climat/Programme des Nations Unies pour le développement). 2011. *Ensuring Gender Equity in Climate Change Financing*. PNUD. www.undp.org/publications/ensuring-gender-equity-climate-change-financing.

Granda, L., Moya-Fernández, P. J., Soriano-Miras, R. M. et González-Gómez, F. 2024. « Pro-environmental behaviour in household water use. A gender perspective ». *Sustainable Water Resources Management*, vol. 10, article 49. doi.org/10.1007/s40899-023-01027-6.

HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2018. Les femmes et les enfants réfugiés sont davantage exposés aux agressions sexuelles dans le climat de tensions et de surpopulation régnant dans les centres d'accueil des îles grecques. Points de presse. Site web du HCR. www.unhcr.org/fr/actualites/briefing-notes/les-femmes-et-les-enfants-refugies-sont-davantage-exposes-aux-agressions (consulté le 20 novembre 2025).

Minoia, G. 2007. « Gender issue and water management in the Mediterranean basin, Middle East and North Africa ». Document de travail de la Fondazione Eni Enrico Mattei (FEEM) nº 49. *SSRN Electronic Journal,* janvier 2007. doi.org/10.2139/ssrn.984472.

Rachunok, B. et Fletcher, S. 2023. « Socio-hydrological drought impacts on urban water affordability ». *Nature Water*, vol. 1, nº 1, p. 83 à 94. doi.org/10.1038/s44221-022-00009-w.

Tong, Y., Liangxin F. et Niu, H. 2016. « Water conservation awareness and practices in households receiving improved water supply: A gender-based analysis ». *Journal of Cleaner Production*, vol. 141, p. 947 à 955. doi.org/10.1016/j.jclepro.2016.09.169.

UNICEF/OMS (Fonds des Nations Unies pour l'enfance/Organisation mondiale de la Santé). 2023. *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages 2000-2022 : Gros plan sur les questions de genre*. Genève/New York, UNICEF/OMS. www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/les-femmes-et-les-filles-sont-les-plus-touchees-par-la-crise-de-leau.

7.5 Région arabe

La région arabe compte parmi les régions les plus pauvres en eau du monde. Sur les 22 États arabes, 19 répondent aux critères officiels de pénurie d'eau et 13 répondent aux critères officiels de pénurie absolue d'eau[19] (CESAO, 2024). Le changement climatique, les conflits et les bouleversements socio-économiques et politiques peuvent en outre exacerber les problèmes liés à l'eau. En 2017, l'Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socio-économique dans la région arabe prévoyait une augmentation de la durée et de la fréquence des sécheresses dans la région (CESAO, 2017).

Les femmes et les filles supportent souvent, de manière disproportionnée, les effets de ces impacts étant donné qu'elles peuvent être des membres vulnérables de la communauté, tenus d'exercer les rôles traditionnels dévolus à leur genre. On estime que 15 % des établissements scolaires de la région arabe ont un accès limité ou nul à l'eau tandis que 18 % ne disposent pas de services élémentaires d'assainissement (OMS/UNICEF, s.d.). En période de pénurie d'eau ou lorsque les infrastructures WASH sont inexistantes ou insuffisantes, les adolescentes peuvent être obligées de manquer l'école si elles ne disposent pas des installations nécessaires à leur cycle menstruel (voir chapitre 2). De plus, il arrive que les familles gardent leurs filles à la maison lors des périodes de crise, comme les sécheresses et les inondations, car elles sont censées s'occuper des enfants plus jeunes (UNICEF/Karama, 2023).

La pénurie d'eau peut également affecter la participation des femmes au marché du travail et leur indépendance financière. Environ 14 % de tous les emplois détenus par des femmes dans la région arabe concernent le secteur agricole, très vulnérable aux pénuries d'eau (Banque mondiale, s.d.). Dans plusieurs des pays les moins avancés (PMA) et des États touchés par des conflits de la région, les femmes sont les principales responsables de la collecte de l'eau (figure 7.6). Au fur et à mesure que

[19] Une *pénurie d'eau* est avérée lorsque le volume des ressources en eau renouvelables annuelles disponibles passe en dessous de 1 000 m^3 par personne et par an. Une *pénurie absolue d'eau* est avérée lorsque le volume des ressources en eau renouvelables annuelles disponibles passe en dessous de 500 m^3 par personne et par an.

la pénurie d'eau s'intensifie, cette tâche devient de plus en plus longue et dangereuse, obligeant souvent les femmes à parcourir de plus longues distances pour accéder à des sources d'eau potable.

7.5.1 Le leadership selon le genre, les rôles techniques et les tendances en matière d'intégration

Bien que l'impact de la pénurie d'eau sur les femmes de la région arabe soit réel, celles-ci n'occupent pas nécessairement des postes de décision très influents au sein des compagnies d'eau et d'assainissement, n'étant qu'en nombre limité aux postes techniques et de direction (tableau 7.1).

Dans la région arabe, le nombre de femmes occupant des postes de responsable politique dans le secteur de l'eau et les secteurs connexes (y compris les femmes ministres de l'eau et de secteurs connexes) est limité mais augmente (figure 7.7). Le rapport d'étape 2024 sur la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau dans la région arabe, rapport qui couvre 19 pays, établit que l'intégration des problématiques de genre au sein de la GIRE est limitée. Il s'agissait pour les États arabes de rendre compte des activités et des résultats en matière d'intégration des problématiques de genre dans la GIRE et de la manière dont ces activités et ces résultats avaient été réalisés, examinés et revus selon des mécanismes de responsabilisation. Si, d'après ces auto-évaluations, les pays du Conseil de coopération du Golfe ont obtenu de bons résultats, la plupart des autres États de la région ont obtenu des résultats moyens ou faibles (tableau 7.2). Certains PMA (les Comores, Djibouti, la Somalie, le Soudan et le Yémen) ont obtenu des scores particulièrement faibles (CESAO/Centre PNUE-DHI, 2025).

Figure 7.6 Responsabilité première de la collecte d'eau dans les zones rurales de certains pays arabes, par sexe, 2015

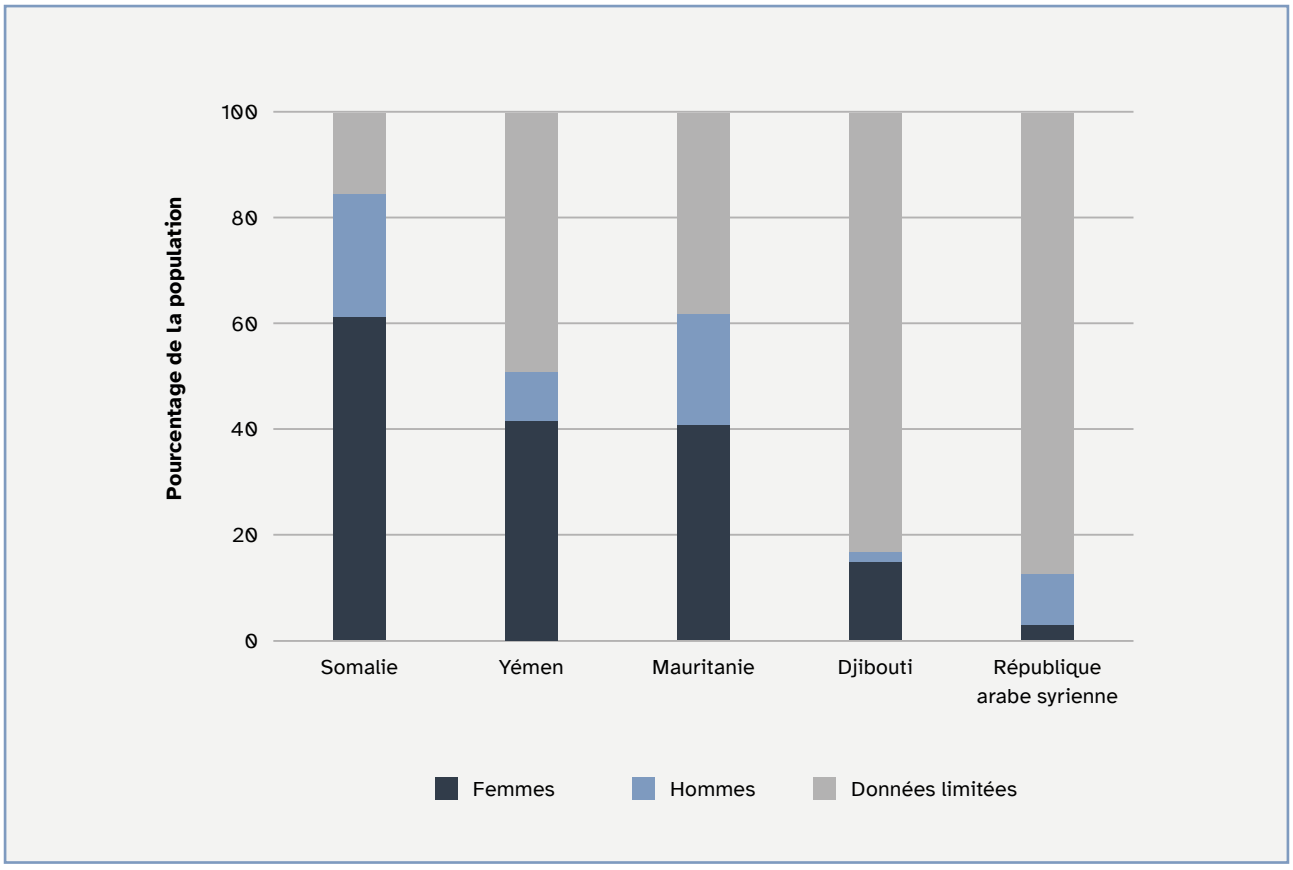

Remarque : *données limitées* signifie que la collecte d'eau est une activité qui ne concerne pas tous les foyers et que les données ne sont pas disponibles pour tous.

Source : CESAO (2025, p. 2), sur la base des données de l'UNICEF/OMS (2017).

Tableau 7.1 Les femmes dans les compagnies d'eau et d'assainissement dans certains pays arabes, vers 2015

Pourcentage de femmes parmi les employés des services d'eau et d'assainissement	Pays
0 %-9 %	État de Palestine, Égypte
10 %-19 %	Algérie, Tunisie
20 %-29 %	Iraq

Source : à partir de données de la Banque mondiale (2019, figure 1.2, p. 5).

Figure 7.7 Nombre de femmes ministres de l'eau et de secteurs connexes dans la région arabe, 2015-2025

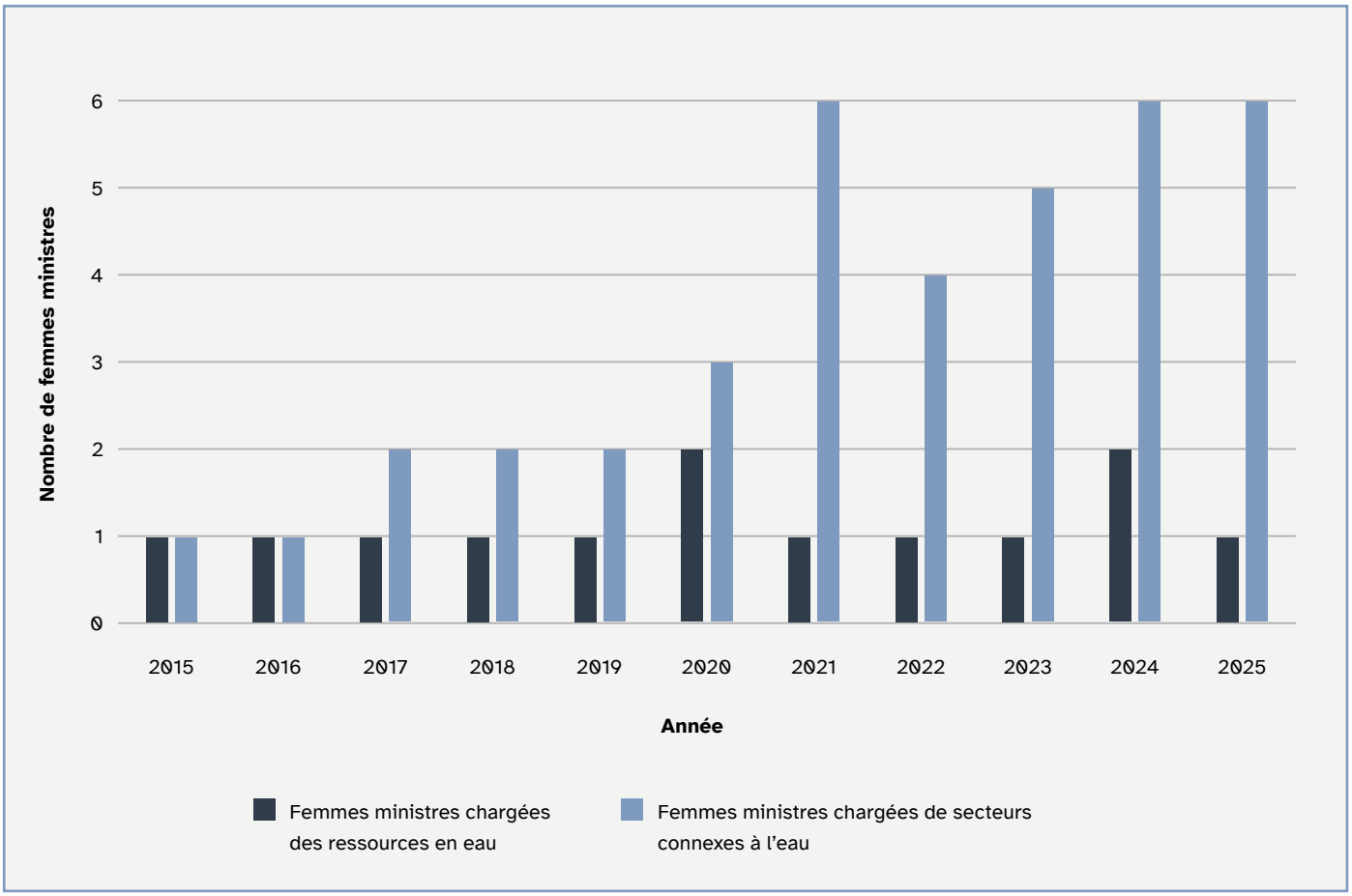

Remarque : Ce graphique à barres groupées montre la proportion de femmes occupant des postes de direction au sein des ministères de l'eau des États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ainsi que dans les ministères dont les attributions comprennent certains aspects de la gouvernance de l'eau ou de la fourniture de services relatifs à l'eau. Les chiffres sur l'axe des ordonnées représentent le nombre de femmes ministres ayant occupé leurs fonctions pendant au moins un mois au cours de l'année indiquée. L'inclusion de données provenant des secteurs connexes s'explique par le fait que, dans certains pays, la gestion des ressources en eau est répartie entre deux ministères. Par exemple au Maroc, le Ministère du transport et de la logistique et le Ministère de la transition énergétique et du développement durable (qui englobe « l'énergie, les mines, l'eau et l'environnement ») ; à Oman, le Ministère des municipalités régionales et des ressources en eau et le Ministère de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau ; aux Émirats arabes unis, le Ministère de l'énergie et des infrastructures (qui s'occupe des barrages et des voies navigables) et le Ministère du changement climatique et de l'environnement (qui comprend la vie marine et le développement vert).

Source : auteurs d'après les sites web des ministères, LinkedIn, la FAO et des articles de presse.

Tableau 7.2 Scores de l'indicateur 6.5.1 des objectifs de développement durable concernant l'intégration de la dimension de genre dans la gestion intégrée des ressources en eau (institutions et participation) dans les sous-régions arabes, 2023

	Conseil de coopération du Golfe	Maghreb	Machreq	Sud	Région arabe
Intégration des problématiques de genre dans la gestion intégrée des ressources en eau	**Élevée (88)**	**Intermédiaire à élevée (60)**	**Intermédiaire à élevée (57)**	**Faible à intermédiaire (40)**	**Intermédiaire à élevée (61)**

Remarque : « élevé » signifie que certains objectifs de gestion durable de l'eau ont été atteints (proches de la cible) ; « intermédiaire à élevée » signifie que la mise en œuvre a commencé mais qu'elle n'est pas toujours efficace ; « faible à intermédiaire » signifie que les dispositions ont été généralement approuvées et institutionnalisées mais que leur mise en œuvre est limitée.

Source : adapté de CESAO/Centre PNUE-DHI (2025, tableau 5, p. 24).

Malgré les défis, il existe de nombreuses opportunités et d'efforts considérables pour promouvoir l'inclusion des femmes aux postes de direction et de prise de décision dans le secteur de l'eau de la région arabe. Ceci peut permettre de mettre en lumière les impacts différentiels des pénuries d'eau sur les femmes et de trouver des solutions pour y remédier.

7.5.2 Politiques et pratiques d'inclusion

Plusieurs éléments essentiels peuvent accroître la participation des femmes dans le secteur de l'eau. Grâce à l'éducation et à la formation, il est possible de doter les femmes et les filles des savoirs et des compétences nécessaires pour exercer une influence. Des politiques d'intégration des problématiques de genre peuvent contribuer à favoriser l'insertion des femmes dans le secteur de l'eau aux niveaux national et territorial. Des politiques pourraient aussi faciliter la mise en place de programmes et de projets créant des opportunités de participation des femmes au secteur. Il importe de mettre en place des mécanismes robustes de suivi et de compte rendu — ainsi que de partager les bonnes pratiques, les réussites et les enseignements — afin d'orienter les initiatives futures visant à promouvoir la place prépondérante des femmes dans les secteurs de la gestion de l'eau et des services WASH comme dans les processus de décision tout en combattant les stéréotypes sexistes qui peuvent entraver leur participation.

Renforcement des capacités et formation

En ce qui concerne l'éducation, les données de l'UNESCO pour la période 2020-2024 (ISU, s.d.) montrent que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à obtenir un diplôme dans les filières STIM, qui sont les filières d'études les plus adaptées à la gestion des ressources en eau et à l'assainissement (figure 7.8).

Selon une étude réalisée en 2021, cette faible proportion de femmes dans les programmes d'enseignement des STIM se reflète sur le monde du travail. En Jordanie, les femmes représentaient 11 % de l'effectif total dans le secteur de la GRE et occupaient 17,5 % des postes de direction et de supervision, sans qu'aucune n'atteigne le niveau décisionnaire. Au Maroc, le taux d'emploi des femmes au sein des services publics, y compris le Ministère de l'eau, était d'environ 34,5 %. Dans l'État de Palestine, le pourcentage de femmes employées dans le secteur public était de 31,4 %, la gestion des ressources en eau au niveau supérieur étant considérée comme un rôle d'homme alors que les femmes sont souvent considérées comme plus aptes à effectuer des tâches administratives et de bureau. En Égypte, bien que le nombre de femmes diplômées en STIM soit inférieur à celui de la Jordanie et du Maroc, 41 %

Figure 7.8 Pourcentage moyen de diplômé.e.s des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques par sexe dans la région arabe, 2020-2024

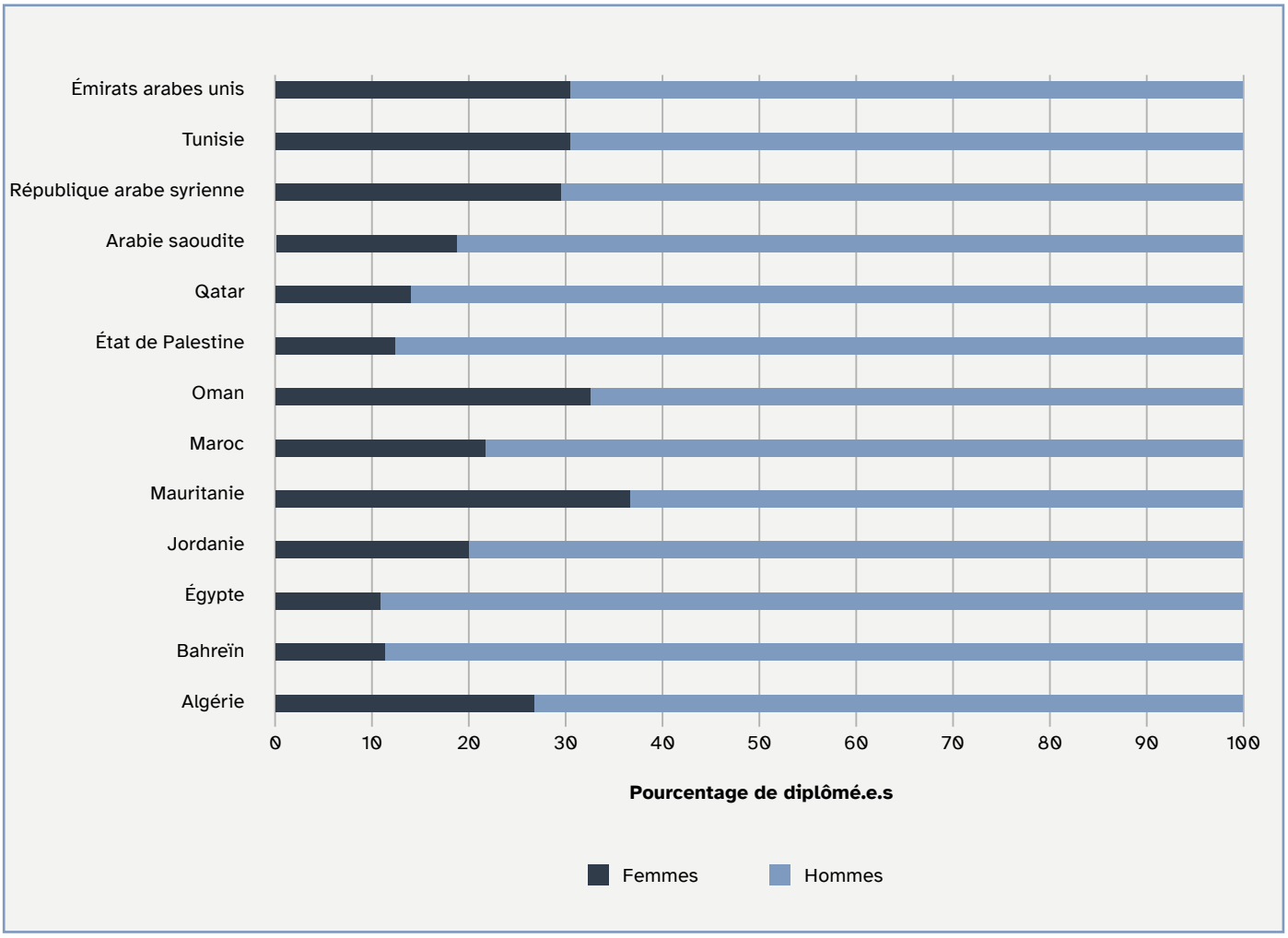

Source : auteurs d'après les données de l'ISU (s.d.).

des ingénieurs du Ministère des ressources en eau et de l'irrigation étaient des femmes, dont 15 % occupaient des postes à haute responsabilité (Afailal et al., 2021).

Au Maroc, le projet de renforcement des capacités H2O Maghreb, soutenu par l'Agence des États-Unis pour le développement international, a été mis en œuvre de 2017 à 2022 dans le cadre d'un partenariat public-privé de développement établi entre le Gouvernement marocain, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable et d'autres entités. L'objectif initial, qui était de fournir des contenus de formation relatifs aux ressources en eau, a été élargi pour se concentrer spécifiquement sur la formation technique des femmes dans ce secteur. Sur les 112 stagiaires inscrits au projet H2O Maghreb, 76 % étaient des femmes. Les résultats du programme ont montré que 47 % des participantes avaient trouvé un emploi dans le secteur de la gestion des ressources en eau et des services WASH contre 50 % des participants (ONUDI, 2022).

À l'échelle territoriale, l'initiative *Water Wise Women*, financée par l'Agence de coopération allemande pour le développement (GIZ) et mise en œuvre par le Fonds hachémite jordanien pour le développement humain, a permis à plus de 300 femmes vivant en milieu rural en Jordanie de suivre une formation pour renforcer leurs capacités de gestion des ressources en eau au sein de leur foyer et d'échange avec les fonctionnaires locaux. Les femmes responsables communautaires qui y participaient ont suivi une formation intensive sur des sujets tels l'efficacité des services WASH, les relations entre usagers de l'eau et prestataires publics et privés, la plomberie ou le stockage de l'eau (Ibáñez Prieto, 2018). Le module de formation en plomberie visait à aider les participantes à réduire la consommation d'eau de leur

foyer et à les encourager à utiliser ces nouvelles compétences en plomberie pour générer des revenus. Les participantes au programme *Water Wise Women* ont déclaré avoir créé des entreprises de plomberie avec leur conjoint et utilisé la formation pour construire de nouveaux systèmes d'irrigation durables dans leurs jardins familiaux[20].

Politiques nationales visant à promouvoir le rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau

Si la formation et le renforcement des capacités peuvent contribuer à l'autonomie des femmes, des politiques nationales sont également nécessaires pour que celles-ci puissent traduire leurs apprentissages en actes. Au Maroc, des dispositions relatives à l'égalité des genres ont été intégrées aux lois sur l'eau et au Plan national de l'eau. La loi 36-15 sur l'eau stipule qu'au moins un quart des sièges des principaux organes de gouvernance des ressources en eau — notamment le Conseil supérieur de l'eau et du climat, les agences de bassin hydrographique et les commissions préfectorales ou provinciales de l'eau — doivent être réservés aux femmes (Royaume du Maroc, 2016).

Dans d'autres États de la région, les femmes sont mentionnées dans les politiques nationales de l'eau, mais aucune stratégie claire n'a été définie pour assurer leur participation. La loi sur l'eau de l'Arabie saoudite, qui fait partie la Vision 2030 saoudienne — le plan national du gouvernement pour le progrès et la diversification économiques et sociaux — ne mentionne les femmes que pour déclarer que « chaque femme a le droit d'obtenir une eau propre et salubre qui réponde aux spécifications approuvées » (Royaume d'Arabie saoudite, 2016).

Certains pays arabes intègrent l'autonomie des femmes dans des stratégies nationales de développement plus larges sans toutefois mettre spécifiquement l'accent sur la GRE. Le programme Vision 2040 Oman, visant à moderniser le pays, souligne la nécessité de programmes d'autonomisation socio-économique en faveur des femmes qui comprennent l'octroi d'aide financière aux associations de femmes omanaises, qui jouent un rôle essentiel dans la promotion du développement communautaire. Cependant, malgré ces efforts, il n'existe aucune disposition spécifique visant à promouvoir directement la participation des femmes à la GRE (Sultanat d'Oman, s.d.).

De même, le programme Vision 2035 du Koweït, également connu sous le nom de « Nouveau Koweït », met l'accent sur l'autonomisation des femmes comme pilier essentiel de son développement. Le gouvernement souhaite que les femmes occupent 35 % des postes à responsabilité. Des lois, des accords internationaux et un engagement politique à assurer la place des femmes dans la société soutiennent cette vision (PNUD, 2022). Toutefois, pour évaluer véritablement l'efficacité de ces initiatives, il est essentiel de surveiller leur impact et d'en rendre compte afin de déterminer si elles ont conduit à une augmentation significative de la participation des femmes à la gestion des ressources en eau et d'identifier les lacunes ou les possibilités de soutien supplémentaire.

Dans l'ensemble, si l'on constate un progrès dans l'inclusion des femmes dans la GRE par le biais des nouvelles politiques ainsi que dans le nombre croissant de femmes occupant des postes de direction dans le secteur de l'eau, des études menées en Jordanie, au Liban, au Maroc et dans l'État de Palestine font état d'obstacles et de préoccupations communs relativement aux problématiques de genre. À ce propos, il faut noter que les femmes ont le sentiment que les stéréotypes de genre entravent leur participation à la gestion des ressources en eau comme en témoignent les questions discriminatoires posées lors des entretiens d'embauche. Les participantes à des études antérieures sur l'inclusion des femmes dans la GRE ont indiqué qu'elles estimaient qu'un plus grand anonymat (lorsque les recruteurs n'ont aucune connaissance du genre du candidat) lors des premières étapes du recrutement augmentait leurs chances de trouver un emploi dans ce secteur (ONUDI, 2022). Les sociétés patriarcales où prévalent des perceptions négatives du leadership féminin sont profondément ancrées dans la région. Des efforts sérieux de la part des responsables politiques et de la société dans son ensemble sont nécessaires pour surmonter ces perceptions (Carmi et al., 2019).

[20] Information fournie par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et l'Agence de coopération allemande pour le développement (GIZ), communication personnelle, 19 Mai 2025.

Photo: © Rawpixel.com/Shutterstock.com*

7.5.3 Conclusions

Les défis liés à l'eau dans la région arabe sont immenses et se multiplient du fait du changement climatique et des crises complexes tels les conflits et les bouleversements socio-économiques. Dans ce contexte, la pénurie d'eau et d'autres problèmes liés à l'eau sont susceptibles de toucher les membres vulnérables de la communauté, telles les femmes, de manière disproportionnée. Il est donc essentiel que les femmes leaders jouent un rôle actif dans l'identification et l'expression des difficultés qu'engendrent les problèmes liés à l'eau pour les femmes comme dans l'élaboration de solutions.

Si des progrès ont été réalisés vers plus d'inclusion des femmes dans la gestion des ressources en eau, cette dynamique doit encore être renforcée. Cela peut se faire en faisant connaître des cas de réussite en ce sens mais aussi en continuant à encourager les femmes à s'inscrire à des programmes de formation à l'ingénierie. Il est également important d'établir et de mettre en œuvre des politiques nationales encourageant la participation des femmes tout en suivant de près la mise en œuvre des visions et des stratégies des États arabes visant à intégrer, au fil du temps, les femmes dans la gestion des ressources en eau. En outre, il est nécessaire de disposer de données ventilées par sexe dans le domaine de la gestion de l'eau et des services WASH afin de montrer l'impact des crises hydriques sur les femmes et les filles et de suivre les progrès réalisés en matière d'intégration.

Compte tenu de la diversité des contextes sociaux, politiques et économiques qui caractérisent les États arabes, une approche tenant compte des spécificités de chaque pays peut s'avérer plus efficace qu'un modèle unique, étant donné que les différences de statut économique et d'accès aux ressources des

femmes sont importantes dans la région. Si certains pays ont franchi des étapes cruciales, d'autres continuent d'être confrontés à des normes sociales profondément ancrées qui limitent la participation des femmes. Les solutions doivent donc être holistiques, en intégrant les projets, les formations, les politiques, les visions et les évaluations mais en restant suffisamment souples pour s'adapter au rythme et aux réalités propres à chaque État.

Les stéréotypes sexistes constituent un obstacle persistant à l'inscription des femmes dans les filières STIM et à leur obtention de postes d'encadrement dans le secteur de l'eau. De nombreuses mesures dont des procédures d'embauche plus équitables et des programmes visant à accroître l'influence des femmes pourraient être appliquées pour y parvenir. Ainsi les jeunes générations de femmes verraient que le changement est possible et qu'elles ont leur place dans les secteurs des ressources en eau et des services WASH (ONUDI, 2022).

Références

Afailal, C., Brouma, A., Carmi, N., Al Sayegh, M., Sileet, T. M. et Zoubi, M. 2021. *Autonomisation des femmes dans la diplomatie de l'eau au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Étude comparative sur l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Palestine)*. Partenariat mondial pour l'eau-Méditerranée/Geneva Water Hub. www.genevawaterhub.org/fr/resources/comparative-study-empowering-women-water-diplomacy-middle-east-and-north-africa-mena (en anglais).

Banque mondiale. 2019. *Participation des femmes dans les compagnies des eaux : comment surmonter les obstacles — Résumé*. Washington, Groupe de la Banque mondiale. documents.worldbank.org/curated/en/166011566504966480.

——. s.d. Employées, agriculture, femmes (% d'emploi des femmes). Organisation internationale du travail, Indicateurs clés du marché du travail. Site web de la Banque mondiale. donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.AGR.EMPL.FE.ZS (consulté en avril 2025).

Carmi, N., Alsayegh, M. et Zoubi, M. 2019. « Empowering women in water diplomacy: A basic mapping of the challenges in Palestine, Lebanon and Jordan ». *Journal of Hydrology*, vol. 569, p. 330 à 346. doi.org/10.1016/j.jhydrol.2018.12.011.

CESAO (Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale). 2017. *RICCAR Arab Climate Change Assessment Report — Main Report*. Beyrouth, ONU. www.unescwa.org/publications/riccar-arab-climate-change-assessment-report.

——. 2024. *The Water Action Decade (2018-2028): Midterm Review in the Arab Region*. Dixième rapport de la CESAO sur la mise en valeur des ressources en eau. Beyrouth, ONU. www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/escwa-water-development-report-10-english_0.pdf.

——. 2025. *A Gender Snapshot of the Arab Region 2024: Policy Brief*. Beyrouth, ONU. www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/gender-snapshot-arab-region-2024-policy-brief-english.pdf.

CESAO/Centre PNUE-DHI (Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale/Centre de collaboration sur l'eau et l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Institut hydraulique danois). 2025. *2024 Progress Report on the Implementation of Integrated Water Resources Management in the Arab Region: Midterm Status of Sustainable Development Goal Indicator 6.5.1*. Beyrouth, ONU. www.unescwa.org/sites/default/files/pubs/pdf/2024-progress-report-implementation-integrated-water-resources-management-arab-region-english.pdf.

Falkenmark, M. 1989. « The massive water scarcity now threatening Africa: Why isn't it being addressed? ». *Ambio*, vol. 18, n° 2, p. 112 à 118.

Ibáñez Prieto, A. V. 2018. « JOHUD's 'Water Wise Women' Wins Best Water Conservation Project ». *The Jordan Times*, 9 mai 2018. jordantimes.com/news/local/johud%E2%80%99s-water-wise-women%E2%80%99-wins-best-water-conservation-project (consulté le 20 mai 2025).

ISU (Institut de statistique de l'UNESCO). s.d. Pourcentage de diplômés des filières scientifiques, technologiques, d'ingénierie et mathématiques (STIM) dans l'enseignement supérieur, par sexe [Ensemble de données]. Site web de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. databrowser.uis.unesco.org/ (consulté le 20 mai 2025).

OMS/UNICEF (Organisation mondiale de la Santé/Fonds des Nations Unies pour l'enfance). Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP) : Données WASH, 2017-2023. Site web du JMP. washdata.org/data/downloads (en anglais, consulté le 20 mai 2025).

ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel). 2022. *H2O Maghreb: Final Report — Project No. 150259, April 2017-February 2022*. Vienne, ONUDI. downloads.unido.org/ot/34/41/34419290/H2O%20Maghreb%20150259%20-%20Final%20Report%20-%202022.pdf.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2022. « Women Economic Empowerment Platform in Kuwait ». Site web du PNUD Koweït. www.undp.org/kuwait/news/women-economic-empowerment-platform-kuwait#:~:text=Khalid%20Mahdi%2C%20stressed%20that%20the,in%20the%20development%20plan%20to (consulté le 20 mai 2025).

Royaume d'Arabie saoudite. 2016. مشروع نظام المياه: [Projet de loi sur l'eau]. Décret royal nº M/60 de 2017. Base de données FAOLEX. Rome, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). www.fao.org/faolex/results/details/en/c/LEX-FAOC171544 (en arabe).

Royaume du Maroc. 2016. Loi 36-15 du 10 août 2016 relative à l'eau. Bulletin officiel nº 6506. Royaume du Maroc. faolex.fao.org/docs/pdf/mor178261_2016.pdf.

Sultanat d'Oman. s.d. Oman Vision 2040. Oman, Sultanat d'Oman. www.oman2040.om/VisionDocument?lang=en (consulté le 20 mai 2025).

UNICEF/Karama (Fonds des Nations Unies pour l'enfance/Karama). 2023. *Climate Change: Impact on Adolescent Girls*. Note de plaidoyer. Amman, Bureau régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. www.unicef.org/mena/media/23806/file/Climate%20Change%20Impact%20on%20Adolescent%20Girls%20-%20Advocacy%20Brief%20.pdf.

UNICEF/OMS (Fonds des Nations Unies pour l'enfance/Organisation mondiale de la Santé). 2017. *Safely Managed Drinking-Water — Thematic Report on Drinking-Water 2017*. Genève, OMS. www.who.int/publications/i/item/9789241565424.

Chapitre 8

Données, éducation et renforcement des capacités

WWAP de l'UNESCO
Isha Ray et Laura Verónica Imburgia

Avec la contribution de
Epifania Amoo-Adare (WWAP de l'UNESCO)

Afin de lutter contre les inégalités liées au genre dans le secteur de l'eau, des données de qualité, l'éducation et le renforcement des capacités sont indispensables à plusieurs niveaux de décision. La ventilation des données selon des critères pertinents, notamment le sexe, permet d'analyser les inégalités sociales selon les rôles tenus, les coûts endossés et les bénéfices tirés de la gestion et de l'usage des ressources en eau. La réduction des inégalités liées au genre dans l'éducation et le renforcement des capacités peut contribuer à l'élaboration de solutions plus durables dans le secteur de l'eau, susceptibles d'avoir des retombées positives sur les plans social, économique et environnemental.

Les données collectées en rapport avec la participation au marché du travail, l'éducation, la santé et l'alimentation sont généralement ventilées par sexe. Toutefois, les données sur l'accès à l'eau ou sur les tâches relatives à l'eau sont rares et lorsque disponibles, elles sont souvent récoltées et présentées au niveau du foyer (Miletto et al., 2019 ; Caruso, 2023). Pourtant, le foyer constitue une unité sociale au sein de laquelle existent des inégalités de pouvoir. Les données récoltées au niveau d'un foyer ne reflètent pas qui, au sein de ce foyer, a accès à l'eau, ni le type d'efforts nécessaires pour accéder et gérer cette ressource, ou qui effectue ce travail, qui en retire des bénéfices, ou qui utilise l'eau et à quelles fins (Crider et Ray, 2022).

Collecter et présenter des données de qualité ventilées par sexe sur l'accès à l'eau, la répartition et la gestion de celle-ci pourrait permettre de :

- obtenir des ratios d'analyse coûts-bénéfices et des ratios d'accessibilité financière plus réalistes lors de l'évaluation d'une nouvelle technologie hydraulique ou d'un nouveau système de gestion des ressources en eau, étant donné que c'est au sein du foyer — où les inégalités de pouvoir peuvent être défavorables aux femmes — que se décident les dépenses à engager et par qui elles seront payées (Cherukumilli et al., 2023).

- estimer de manière plus réaliste le fardeau invisible, assumé de façon disproportionnée par les femmes, que représente le temps consacré à une technologie hydraulique ou au traitement de l'eau afin de promouvoir des technologies qui réduisent le travail non rémunéré et d'éviter celles qui l'aggravent (les technologies dites « bon marché » peuvent involontairement accroître le travail non rémunéré par exemple) (Caruso et al., 2023).

- mieux estimer les avantages de services d'alimentation en eau plus accessibles et plus abordables étant donné que les coûts non reconnus et sexospécifiques des services d'alimentation en eau de mauvaise qualité peuvent conduire à un sous-investissement dans ces services.

- identifier les occasions de soutenir la participation et le leadership des femmes, en particulier lorsque celles-ci peuvent contribuer à un emploi et à une gestion plus durables ou plus productifs des ressources en eau (Caruso et Sinharoy, 2019).

Il apparaît donc nécessaire de récolter, d'analyser et d'utiliser des données ventilées par sexe pour les évaluations et les statistiques relatives à l'eau (FAO, s.d.a ; WWAP de l'UNESCO, s.d.). La collecte, l'analyse et la diffusion régulières de données ventilées par sexe sur l'eau permettraient de lutter contre des idées reçues profondément ancrées, selon lesquelles le travail des femmes a fondamentalement peu de valeur ou selon lesquelles les besoins des foyers et ceux des femmes sont si peu dissociables qu'il n'est pas nécessaire de les évaluer séparément (Nussbaum, 2001) — autant de préjugés qui entravent à la fois l'égalité des genres et la gestion durable des ressources en eau.

Les hypothèses et les évaluations qui ne sont pas réalistes conduisent à l'élaboration de politiques et d'approches dans le secteur de l'eau qui ne sont ni adoptées ni durablement mises en œuvre ; de nombreux projets infructueux en témoignent (De Wit et al., 2024). Il ne faut pas sous-estimer la contribution de toutes les personnes, quelle que soit leur identité de genre, à la gestion des ressources en eau, au risque de freiner sinon les efforts visant à développer des capacités et des politiques inclusives afin de gérer les ressources en eau au sein des communautés, des exploitations agricoles et des services publics (Miletto et al., 2019 ; WWAP de l'UNESCO, 2021). Le rôle central que jouent les femmes dans la gestion des ressources en eau au sein des foyers et des communautés a été

officiellement reconnu à de multiples reprises, y compris par les Principes de Dublin de 1992 (ICWE, 1992), sans que leur contribution soit pour autant valorisée.

Le présent chapitre rend compte des efforts en cours pour collecter des données ventilées par sexe dans le secteur de l'eau et pour utiliser des indicateurs permettant de mesurer les accès et les usages aux fins de l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'hygiène (WASH) ainsi qu'au sein du secteur de la gestion des ressources en eau (GRE). Il examine les capacités humaines nécessaires pour collecter et analyser les données relatives à l'eau afin que les savoirs et les pratiques puissent évoluer vers une plus grande égalité entre les genres. Il aborde également les besoins des femmes en matière d'éducation et de formation afin qu'elles puissent participer de manière significative aux décisions relatives au secteur de l'eau, la question de la formation de toutes les personnes, quelle que soit leur identité de genre, sur les façons d'intégrer les besoins des femmes et les financements qui pourraient rendre ce type d'initiative plus fréquemment possible.

8.1 Données, informations et analyses

Le manque de données dans le secteur WASH comme dans celui de la GRE fait qu'il est difficile de calculer tous les coûts et bénéfices des services d'approvisionnement en eau, qu'ils soient de bonne ou de mauvaise qualité. Dans le secteur WASH, des écarts sexospécifiques particulièrement importants ont été relevés, notamment en ce qui concerne :

a) le temps et les coûts d'opportunité des tâches relatives à l'eau — collecte, stockage, traitement, rationnement (Cherukumilli et al., 2023) ;

b) le temps nécessaire aux tâches domestiques non relatives à l'eau — qui limite le temps disponible pour de nouvelles initiatives pour l'eau ;

c) les coûts liés à la santé des personnes chargées de transporter l'eau — troubles musculo-squelettiques par exemple (Geere et al., 2018) ;

d) les coûts liés à la santé mentale, y compris les conflits interpersonnels en cas d'accès non sécurisé aux services WASH (Wutich et Ragsdale, 2008 ; Bisung et Elliott, 2017).

En outre, sous-estimer les bénéfices peut conduire à sous-estimer le rapport entre les coûts et les bénéfices sociaux tirés d'un investissement dans des services d'alimentation en eau fiables.

Des études de cas menées dans plusieurs pays montrent que la ventilation des données permet de mieux évaluer la qualité des services WASH

Des études de cas menées dans plusieurs pays montrent que la ventilation des données permet de mieux évaluer la qualité des services WASH. En Zambie par exemple, l'accès à des infrastructures d'adduction d'eau fiables en zone rurale a permis aux femmes de consacrer plus de temps à la production alimentaire dans leurs potagers (Winter et al., 2021). Au Brésil, les femmes ont déclaré que les économies de temps réalisées leur permettaient de se reposer davantage et de s'occuper de leurs enfants (Silva et al., 2020). Au Ghana, des données ont montré que l'assiduité scolaire des filles avait augmenté de manière notable grâce à la réduction du temps consacré à la collecte de l'eau (Nauges et Strand, 2017).

S'agissant de la GRE, principalement appliquée au secteur agricole, les lacunes les plus importantes concernent les données relatives au travail agricole des femmes et à l'accès sécurisé à l'irrigation. Les femmes ne disposent pas toujours de droits officiels sur l'eau car ces droits sont souvent liés aux droits fonciers (voir chapitre 3). Les données sur le travail agricole des femmes sont également limitées car elles proviennent généralement d'enquêtes auprès des foyers — la plupart des agricultrices travaillant dans des unités de production familiales, leurs activités spécifiques ne sont pas prises en compte lors des collectes de données conventionnelles.

En 2016, une étude sur les rendements agricoles ventilés par parcelles exploitées par des femmes ou par des hommes a révélé des écarts de rendement atteignant en moyenne 20 % à 30 % dans les pays à revenu ffaible et intermédiaire (PRFI) (FAO, 2016). En revanche, dans les systèmes agricoles mixtes où les femmes jouent un rôle important dans la prise de décision, on constate une productivité plus élevée lorsque l'eau et les autres ressources sont partagées équitablement (Van Koppen, 2001 ; Van Koppen et Hussain, 2007). Il convient toutefois de tenir compte du fait que la manière dont la productivité est mesurée au sein des foyers (par culture, par exploitation, par parcelle ou par productivité du travail) peut influer les données sexospécifiques (Doss, 2025).

En matière de GRE, les données ventilées par sexe peuvent permettre d'axer les politiques sur les exploitations agricoles gérées par des femmes, sur l'équité dans les régimes fonciers et les droits sur l'eau ainsi que sur la participation des hommes et des femmes aux coopératives de producteurs et aux AUE (FEM, 2018 ; Imburgia et al., 2020a). Les données ventilées par sexe peuvent également guider les financements et les initiatives nouvelles là où elles sont les plus nécessaires ou les plus susceptibles de bénéficier à un grand nombre de personnes et de communautés.

8.1.1 Quels indicateurs pour des données ventilées par sexe

Des instruments largement utilisés, telles les enquêtes en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et les enquêtes démographiques et de santé, fournissent surtout des données sur l'accès aux services WASH (ou leur coût) principalement au niveau du foyer, même lorsqu'ils comprennent des questions sur la collecte de l'eau et les personnes qui s'en chargent. Certaines initiatives récentes visant à collecter des données plus nuancées sur l'insécurité de l'alimentation en eau des foyers comportent également des questions concernant l'ensemble du foyer — « Est-ce que vous ou un membre de votre foyer… ? » par exemple (Young et al., 2019).

Encadré 8.1 Favoriser la collecte de données ventilées par sexe et le renforcement des capacités grâce à la coopération internationale

Afin de répondre au besoin de données ventilées par sexe dans le secteur de l'eau et de renforcer les capacités en matière de collecte et d'emploi de celles-ci, le WWAP de l'UNESCO a mené des projets de formation intensive axés sur la collecte et l'analyse de données ventilées dans le secteur de l'eau et l'emploi d'indicateurs tenant compte des problématiques de genre (WWAP de l'UNESCO, s.d.) dans le but de se servir de ces données pour concevoir des politiques performatives sur les problématiques de genre et de mener des analyses « d'apprentissage par la pratique » qui établissent des liens entre l'eau, le climat, le genre et les moyens de subsistance.

Par exemple, l'élaboration et la mise en œuvre de formations et d'évaluations de terrain sur la participation des femmes à la gestion des ressources en eau dans l'agriculture au Belize et en Jamaïque ont mis en évidence les contraintes spécifiques auxquelles les femmes sont confrontées en raison de l'imperfection du régime foncier en Jamaïque comme les améliorations qui se produisent dans la gestion de l'eau lorsque les femmes occupent des postes de responsables au sein des associations des usagers de l'eau au Belize (UNESCO, 2023a ; UNESCO, 2023b). Des études sur les différents impacts de la variabilité climatique sur l'accès et la gestion des ressources en eau par les femmes et les hommes ont permis de générer de nouvelles données ventilées par sexe et de fournir des outils pratiques afin de faire progresser l'égalité des genres dans des contextes hydrologiques vulnérables au changement climatique en Amérique du Sud et en Amérique centrale (Imburgia et al., 2025a) ainsi que dans les petits États insulaires en développement du Pacifique (Imburgia et al., 2025b). Dans le second cas, les indicateurs tenant compte des problématiques de genre du WWAP de l'UNESCO ont permis à l'Autorité des eaux et au Service météorologique des Fidji d'analyser conjointement, pour la première fois, des données sur l'eau ventilées par sexe et issues d'enquêtes de terrain, et des séries de données nationales sur les précipitations. Cette étude a donné lieu à des recommandations importantes pour améliorer le programme national de formation du pays en matière de gestion des eaux pluviales.

Toutefois, l'importance de la collecte de données ventilées par sexe tend à être davantage reconnue tout comme les outils et les méthodes applicables à cet effet. Dans le secteur WASH, une nouvelle étude soutenue par le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène intègre des instruments sexospécifiques avec de nouveaux indicateurs prioritaires concernant le temps, le travail et les risques liés à la collecte de l'eau, ainsi que l'eau disponible pour l'hygiène menstruelle, ventilés par sexe et par âge (OMS/UNICEF, 2025). Des questions très courtes, distinctes pour les hommes et les femmes et portant uniquement sur l'assainissement, ont également été proposées et testées (Akter et al., 2025). Ces indicateurs et d'autres similaires peuvent être adaptés à de nombreux contextes socio-économiques.

Cependant, certaines des tâches relatives à l'eau effectuées par les femmes restent peu étudiées. Ainsi, si la collecte de l'eau constitue une corvée bien connue pour laquelle existent des données, le stockage et le traitement de l'eau à domicile (après la collecte ou après l'utilisation d'un robinet qui fonctionne par intermittence) prennent également beaucoup de temps. Des techniques de traitement de l'eau bon marché sont régulièrement promues sans que l'on sache qui, au sein du foyer, paie (et gère le budget) ou subvient aux autres besoins fondamentaux du foyer. De telles données qui concernant le foyer même sont plus difficiles à collecter qu'il l'est de mesurer le temps consacré à la collecte de l'eau à partir d'un point de collecte.

En ce qui concerne la GRE et les problématiques de genre, les agences de l'ONU ont mis au point plusieurs outils de collecte de données qu'elles ont ensuite validés dans le cadre d'études de cas menées en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Grâce à AQUASTAT notamment, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) diffuse des données statistiques et des études de cas sexospécifiques sur la répartition des tâches et l'accès aux systèmes d'irrigation à l'échelle mondiale (FAO, s.d.b). Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies a, quant à lui, proposé un ensemble minimal d'indicateurs sensibles au genre pour les données nationales (DAES, 2020).

Le Programme mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) a mis au point des outils complets de gestion des données tels que la Boîte à outils pour le suivi et l'évaluation de données sur l'eau ventilées par sexe et des indicateurs sexospécifiques (Miletto et al., 2019), applicables à un large éventail de secteurs du développement (encadré 8.1). La mise en œuvre de ces approches analytiques a permis au WWAP de l'UNESCO d'évaluer, de documenter et de mettre en évidence l'accès des femmes à l'eau et leur usage de cette ressource (Imburgia, 2024) ainsi que la participation des femmes à la gestion et à la gouvernance de l'eau (Imburgia et al., 2020b ; Imburgia et al., 2025a ; Imburgia et al., 2025b).

L'Initiative d'ONU-Eau pour le suivi intégré de l'ODD 6 s'est dotée d'un cadre d'indicateurs relatifs au genre et d'outils connexes qui ont été élaborés et testés afin de contextualiser les problématiques de genre lors du suivi et de la communication des résultats sur cet objectif (ONU-Eau, 2023). Les recherches menées par l'Institut international de gestion des ressources en eau ont débouché sur la création de méthodes de collecte de données qui établissent une distinction entre, d'une part, les femmes pratiquant l'irrigation et ayant un pouvoir décisionnel et, de l'autre, celles qui travaillent dans les exploitations agricoles familiales, ainsi que d'indicateurs du partage des bénéfices entre les hommes et les femmes dans l'agriculture irriguée (Merrey et Lefore, 2018).

Dans des secteurs autres que celui de l'eau, les indicateurs relatifs à l'autonomie et au leadership des femmes peuvent servir à orienter la collecte de données pour la GRE. À l'inverse, le secteur de l'eau peut s'inspirer d'outils de collecte d'informations sexospécifiques utilisés dans des secteurs proches de la GRE, telles l'agriculture et l'alimentation, et les adapter (Alkire et al., 2013).

Deux considérations d'ordre pratique doivent guider l'analyse des données et l'élaboration d'indicateurs. Premièrement, la viabilité de la collecte de données supplémentaires et de la réalisation de nouvelles enquêtes est aussi essentielle à l'élimination des lacunes qu'à l'élaboration d'indicateurs. La conception d'indicateurs sur l'intégration des problématiques de genre doit être issue d'un compromis entre maniabilité et exhaustivité. Si des ensembles d'indicateurs vastes et complexes peuvent rendre

compte fidèlement des dynamiques de genre, un ensemble d'indicateurs restreint est davantage susceptible d'être utilisé, de façon régulière, dans les contextes défavorisés. Deuxièmement, la plupart des travaux sur le genre et les ressources en eau sont présentés sous forme d'études de cas à petite échelle provenant de sites géographiques et socio-économiques très divers, ce qui rend difficiles la comparaison et la généralisation aux fins de l'élaboration d'indicateurs. Des exemples bien connus où des « principes de conception » communs ont été tirés de multiples études de cas peuvent servir de feuilles de route pour dégager des principes généraux applicables à la collecte et à l'analyse de données sur les femmes et l'eau (Ostrom, 1990). Renforcer les compétences en matière de collecte et d'analyse de données ventilées par sexe, en particulier pour mettre au jour les données « cachées » au niveau des foyers et des petites exploitations agricoles, pourrait être rendu possible grâce à des investissements dans des initiatives d'éducation, de formation et de renforcement des capacités.

8.2 Éducation, formation et renforcement des capacités

Toutes les personnes, peu importe leur identité de genre, devraient avoir les mêmes chances de participer aux décisions en matière de gestion et de gouvernance des ressources en eau. L'implication des femmes dans la gestion de l'eau peut non seulement promouvoir l'égalité des genres mais aussi apporter de nouvelles perspectives dans un secteur où les femmes occupant des postes à responsabilité restent minoritaires dans la plupart des pays (Banque mondiale, 2019). Il est donc nécessaire de former et de renforcer les capacités de toutes et tous afin que les femmes puissent assumer des rôles de direction et de prise de décision au sein des institutions éducatives, professionnelles et politiques. Le renforcement des capacités des femmes et la suppression des normes qui entravent leurs potentiels doivent être menés de front.

8.2.1 Le secteur éducatif formel

Le secteur de l'éducation formelle désigne l'enseignement (primaire, secondaire et supérieur) institutionnalisé, dans lequel les compétences de base sont développées selon des critères normés. Si la plupart des pays ont réalisé des progrès considérables en matière de scolarisation des filles et des garçons dans l'enseignement primaire et secondaire, les filles sont globalement toujours moins nombreuses que les garçons à terminer leurs études secondaires dans les régions à faible revenu : 36 % contre 41 % en Asie du Sud et 25 % contre 31 % en Afrique subsaharienne en 2022 (Sosale et al., 2023 ; Rapport GEM de l'UNESCO/ISU, 2024). Les disciplines les plus pertinentes pour la gestion de l'eau, telles l'ingénierie, l'économie ou l'agronomie, correspondent à des spécialisations généralement accessibles après le secondaire. Or, dans 87 % des pays qui communiquent des données sur les inscriptions dans les filières de sciences, technologie, ingénierie et mathématique (STIM), les écarts entre genres sont visibles dès le secondaire (Straza, 2024). La faible participation des femmes à la gestion et à la gouvernance des ressources en eau s'explique, au moins partiellement, à leur faible niveau de formation aux postes techniques et de direction dans ce secteur (WWAP de l'UNESCO, 2021). Même lorsqu'elles s'inscrivent dans les filières STIM, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de faire carrière dans l'ingénierie, la fabrication et la construction (Straza, 2024). En Argentine, une étude nationale réalisée en 2020 a révélé que 65 % des étudiants inscrits et 67 % des diplômés universitaires issus de cursus directement liés aux processus hydriques et aux infrastructures hydrauliques, comme l'hydrologie, le génie hydraulique, le génie civil et l'agronomie, étaient des hommes (Imburgia et al., 2020b).

L'achèvement des études secondaires permet de disposer d'une solide base de savoirs dans les STIM. Certains éléments indiquent également que terminer ses études secondaires contribue à renforcer la confiance en soi et la connaissance de ses droits (Unterhalter, 2012). Dans de nombreux pays, des stéréotypes négatifs entravent les femmes qui souhaitent poursuivre une carrière dans les STIM ou une carrière scientifique. Selon plusieurs études, la scolarisation des adolescentes et l'accroissement des opportunités professionnelles

Photo: © MalikNalik/Shutterstock.com*

pour les jeunes diplômées crée un cercle vertueux : les filles sont plus susceptibles de terminer leurs études secondaires si celles-ci leur assurent de nouvelles opportunités de carrière et davantage d'opportunités de carrière (dans le secteur de l'eau et au-delà) s'offrent aux filles lorsqu'elles terminent leurs études supérieures. Des enquêtes de terrain laissent entendre que la présence d'une installation sanitaire plus accessible dans les écoles et les communautés est associée à l'amélioration du taux de scolarisation des enfants (Koolwal et Van de Walle, 2013), en particulier des filles.

Au-delà du secondaire, les inscriptions dans les filières STIM de l'enseignement supérieur restent insuffisantes par rapport aux besoins du marché du travail de nombreux pays (IWA, 2014). À l'échelle mondiale, les femmes actives sont moins nombreuses que les hommes à se former ou à travailler dans ces filières. Cette disparité est encore plus marquée dans des régions telles que l'Asie du Sud, où la participation des femmes à la population active déclarée est généralement faible (Sosale et al., 2023). Néanmoins, comme pour l'enseignement secondaire, l'accroissement des opportunités pour les femmes sur le marché du travail et l'augmentation du nombre de femmes inscrites dans les filières STIM au sein de l'enseignement supérieur peuvent se renforcer mutuellement (Özler, 2015). Les efforts pour promouvoir l'inscription des femmes dans les filières STIM (telles les bourses d'études), ouvrir des opportunités de carrière aux personnes aux identités de genre diverses et lutter contre les préjugés qui découragent les femmes de se former aux STIM sont autant de moyens d'inciter davantage de femmes à travailler dans la gouvernance de l'eau (Banque mondiale, s.d.).

8.2.2 L'enseignement et la formation techniques et professionnels

Au-delà du système éducatif conventionnel, l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) institutionnalisés peuvent jouer un rôle majeur dans le renforcement des capacités. L'EFTP et son système de certification peuvent permettre de combler les écarts entre les compétences

requises pour exploiter les réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement, et la main-d'œuvre possédant ces compétences. Toutefois, bon nombre de ces dispositifs n'ont pas encore pleinement intégré les problématiques de genre, l'EFTP étant largement considéré comme s'adressant aux hommes (Bray-Collins et al., 2022). Des exemples positifs au Cameroun et en Sierra Leone montrent que lorsque les programmes d'EFTP sont conçus non seulement pour dispenser une formation technique, mais aussi pour renforcer la confiance en soi et les capacités de gestion du temps comme lutter contre la discrimination, ils peuvent lever les obstacles qui entravent depuis longtemps l'égalité des genres face à l'emploi (Wignall et al., 2023). De même, au Mexique, la formation et le soutien systématiques des femmes occupant des postes de direction et de techniciennes au sein des services de distribution d'eau ont prouvé qu'ils contribuaient à augmenter rapidement le nombre de femmes travaillant dans le secteur de l'eau (ANEAS, s.d.). En 2023, l'Asociación Nacional de Entidades de Agua y Saneamiento (ANEAS) a formé 5 554 femmes travaillant dans les services de distribution d'eau du Mexique (soit 33 % du nombre total de participants) ; en 2024, ce nombre est passé à 9 675 et représentait 40 % du nombre total de participants[21].

8.2.3 La formation pratique

Grâce à une formation non officielle, mais structurée, sur les problèmes liés à l'eau, les usagers bénéficient d'un même accès à l'information et peuvent renforcer leurs capacités. Une telle formation peut être conçue de façon à cibler spécifiquement les femmes. Pour être efficaces, ces initiatives éducatives doivent être pensées comme des processus bidirectionnels dans lesquels a) les savoirs sur l'eau et la gestion des ressources en eau sont mises à disposition dans des formats faciles d'utilisation ; b) les formateurs et les animateurs tirent des enseignements au contact des femmes qui gèrent l'eau au sein des foyers ou des exploitations agricoles, ce qui permet de reconnaître leurs connaissances tacites et empiriques (FAO, 2016 ; FEM, 2018).

Dans certains contextes, il peut être opportun d'organiser des formations pratiques et des activités de renforcement des capacités dans la langue locale, car la maîtrise de cette langue peut être nécessaire pour mener à bien les initiatives de développement durable au niveau communautaire (Trudell, 2009 ; Trudell, 2010). La participation active des femmes à l'enrichissement des savoirs, de la formation et des compétences présente plusieurs avantages : elle met en évidence les connaissances des femmes, rendues souvent invisibles par la répartition du travail ; elle favorise le développement de capacités pertinentes et utiles ; elle contribue à réduire les inégalités de pouvoir (Biancardi Aleu et al., 2022). En outre, les femmes qui participent aux initiatives de formation ont tendance à s'investir dans leur apprentissage dès le début, malgré le temps inévitablement requis pour ce faire.

De nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) à travers le monde, qu'elles aient une portée internationale, nationale ou régionale, œuvrent en faveur de l'éducation et du renforcement des capacités des usagers et des gestionnaires (officiels et non officiels) des ressources en eau dans une perspective d'égalité des genres (GRAVIS, 2017 ; CSE, s.d.; The Mvula Trust, s.d. ; Sukarya, s.d. ; Tsogang Water and Sanitation, s.d.).

Outre d'être plus que nécessaire, la réforme des services publics de vulgarisation et de conseil aux petits exploitants agricoles (dont beaucoup sont des femmes) nécessite, entre autres, d'adapter les dispositifs institutionnels aux besoins actuels, de mettre en place des mécanismes de financement efficaces et durables, de renforcer les capacités humaines et de favoriser diverses formes de partenariats public-privé, tout en garantissant la mise en œuvre de politiques appropriées (Yang et Ou, 2022). Ces réformes ont tout particulièrement leur importance dans des régions telles que l'Afrique australe et septentrionale, l'Asie de l'Est et du Sud, ainsi que les Caraïbes, où ces services sont dominants.

Ces formes d'éducation et de formation continues nécessitent une collaboration avec les représentants des autorités locales et régionales, même si celle-ci peut s'avérer difficile et frustrante. En effet, il arrive, d'une part, que les ONG ne bénéficient pas

[21] Informations fournies par le Directeur général de l'ANEAS, juillet 2025, communication personnelle.

d'une réelle autonomie vis-à-vis du gouvernement dans de nombreux PRFI. D'autre part, la révision des programmes d'éducation continue et de formation pratique dans le secteur WASH et celui de la GRE dépend, dans une large mesure, du soutien des autorités locales et de leur volonté d'appropriation. Enfin, l'intégration systématique des problématiques de genre dans les politiques relatives à l'eau nécessite un cadre juridiquement contraignant, que les acteurs non étatiques ne peuvent fournir.

8.2.4 La formation professionnelle continue

Historiquement, seuls les pays dotés d'un secteur de l'eau professionnel et réglementé ont réussi à atteindre une couverture quasi universelle des services WASH et à fournir des services d'irrigation fiables (même si l'accès à ces services et leur qualité varient) (Ray et Smith, 2021). S'il est certain que les foyers, les entreprises, les communautés et les fournisseurs indépendants continueront de jouer un rôle constructif dans les années à venir, l'essor de services d'alimentation en eau professionnels et d'agences spécialisées dans la GRE constitue une étape cruciale vers la mise en place d'une distribution fiable et universelle. Par le passé, les services d'alimentation en eau employaient principalement des hommes et, bien que cette situation soit en train de changer, cela reste vrai même dans les pays à revenu élevé (Banque mondiale, 2019 ; voir chapitre 4). Il est possible de remédier à ce déséquilibre, pour favoriser l'égalité des genres et — potentiellement — améliorer la gestion des ressources en eau, en mettant en place des programmes de formation continue professionnelle, destinés aux employés mais aussi aux dirigeants, quelle que soit leur identité de genre.

Garantir un accès équitable à la formation en management et à la création d'entreprise au sein des agences de l'eau prend du temps, mais de nombreux exemples prouvent que des efforts ciblés peuvent donner des résultats positifs. Ainsi, le WWAP de l'UNESCO a travaillé en collaboration avec Manila Water, une entreprise reconnue pour avoir instauré la parité des genres aux postes de direction (Escosio, 2025) ; avec ANEAS Mexico pour accroître la présence de femmes dirigeantes dans le secteur de l'eau (UNESCO, s.d.) ; avec l'agence brésilienne de l'eau, qui a mis en place des programmes visant à garantir la prise en compte des points de vue des femmes dans la planification et la prise de décision dans les compagnies des eaux (ANA, s.d.). En Afrique du Sud, le réseau Women in Water & Sanitation Network met en place des initiatives menées par des femmes au sein des services d'eau et d'assainissement (IWA, s.d.). Parallèlement, aux États-Unis, l'Association des commissaires de régulation des services publics (NARUC), avec le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), a largement collaboré avec les compagnies des eaux des PRFI afin d'intégrer des considérations spécifiques au genre aux cadres politiques et réglementaires (NARUC, s.d.).

La collecte de données ventilées par sexe, la formation et le perfectionnement professionnel comme la promotion d'initiatives de renforcement des capacités en faveur de l'égalité des genres dans le secteur de l'eau requièrent des financements ciblés

La formation professionnelle continue des cadres supérieurs, quelle que soit leur identité de genre, peut contribuer à améliorer la faible représentation des femmes dans les compagnies des eaux. Dans certains pays, la formation continue des femmes au sein des agences WASH et des services d'irrigation se heurte à des obstacles tels que les stéréotypes qui voudraient que les femmes soient plus aptes à accomplir des tâches administratives et que les hommes ne supportent pas d'avoir une supérieure hiérarchique, le harcèlement sexuel qui reste impuni ou encore l'absence de toilettes sûres sur les chantiers de construction et les sites d'étude sur le terrain (Burt et al., 2020 ; Ambassa et Bidiasse, 2025). Mettre l'accent sur l'importance d'embaucher des femmes qualifiées et de créer un environnement et des conditions de travail qui favorisent l'égalité des genres devrait permettre d'améliorer la gouvernance des agences et des compagnies des eaux.

8.3 Financer la collecte de données, la formation et le renforcement des capacités

La collecte de données ventilées par sexe, la formation et le perfectionnement professionnel comme la promotion d'initiatives de renforcement des capacités en faveur de l'égalité des genres dans le secteur de l'eau requièrent des financements ciblés. Toutefois, il est rare que le coût de ces activités soit pris en compte dans les budgets et la planification des projets relatifs à l'eau. Dans la pratique, si les donateurs internationaux conditionnent souvent leurs aides à la mise en place d'activités de renforcement des capacités locales et de systèmes de suivi et d'évaluation sensibles aux problématiques de genre pour les projets relatifs à l'eau, ils ne prévoient pour celle-ci que peu de temps et d'argent. Si les besoins sont toujours plus nombreux que les capacités financières, le financement de l'information, de l'éducation et de la formation est crucial pour atteindre la parité dans le secteur de l'eau.

Mobiliser l'aide internationale et *cibler* la répartition de fonds publics limités, sur la base du principe d'égalité des genres, sont des priorités. Hiérarchiser les actions évoquées ci-dessus en fonction de leur impact durable et de leurs retombées est aussi un passage obligé. Le chapitre 10 traite des questions plus générales de financement ; la section suivante se concentre, elle, sur les aspects financiers de l'éducation, de la formation et du renforcement des capacités.

8.3.1 Des sources de financement internes et externes

Le financement de l'éducation et du renforcement des capacités repose généralement sur le versement direct de fonds publics (état ou territoires), provenant d'impôts et d'obligations (si la notation de la dette le permet). Lorsque le rapport impôts/produit intérieur brut est faible (inférieur à 10 %), il peut être nécessaire d'augmenter l'assiette fiscale, ce qui est difficile sur le plan politique et/ou financier, en particulier pour les pays pauvres. Les impôts peuvent également être redirigés vers le financement d'initiatives en faveur de la parité dans le secteur WASH et celui de la GRE. Outre les impôts, d'autres options peuvent être envisagées, telles que l'annulation de la dette, l'aide au développement (de la FAO, de l'UNICEF ou de l'OMS par exemple) spécifiquement affectée au renforcement des capacités, à la collecte de données (enquêtes démographiques et de santé financées par l'USAID par exemple) et à la formation des femmes, ou encore une déclinaison de la « taxe sur la fortune » telle que promue par des économistes influents (Saez et Zucman, 2019), étant donné que les améliorations dans le secteur de l'eau constituent souvent une adaptation au changement climatique. En matière d'aide étrangère au développement, les subventions sont préférables aux prêts car lorsque les services sociaux sont réduits pour rembourser la dette nationale, la charge du travail non rémunéré des femmes a tendance à augmenter.

8.3.2 Priorités de financement

Définir des priorités de financement en matière de développement signifie allouer des ressources publiques limitées de manière efficace et équitable, conformément aux conventions relatives aux droits humains, au droit du travail et au droit de l'environnement. Comme tout ne peut pas être financé en même temps, le financement de la collecte de données et du renforcement des capacités peut permettre de déterminer les activités qui auront le plus grand impact par rapport à l'investissement requis et de leur donner la priorité, d'orienter les politiques des organismes gouvernementaux, des ONG, du secteur privé et des citoyens et enfin d'avoir des retombées positives au-delà du secteur de l'eau. Au nombre des priorités, on compte le financement de la formation et du renforcement des compétences au niveau national aux fins de la collecte et de l'utilisation de données ventilées par sexe, la mise en place de formations dans les filières STIM plus particulièrement destinées aux filles, aux femmes et aux groupes sous-représentés afin d'élargir leurs possibilités de participation professionnelle, et l'octroi de petites subventions spécifiques pour le renforcement des capacités dans le cadre d'initiatives menées par des femmes et des communautés, en particulier dans les zones rurales et à faibles revenus (Schalatek et Nakhooda, 2015).

8.3.3 Exemples d'initiatives de financement tenant compte des problématiques de genre

La collecte de données et les projets d'éducation et de formation en faveur de l'égalité des genres revêtent une importance qui leur est propre, mais ils permettent aussi d'estimer plus précisément les coûts et les bénéfices de la main-d'œuvre et des technologies, et (potentiellement) de mettre en place une gestion des ressources en eau plus représentative et plus réactive. Bien que la collecte de données et le renforcement des capacités souffrent généralement d'un manque de financement, plusieurs exemples positifs viennent confirmer l'intérêt de les financer.

Le Fonds vert pour le climat a été l'une des premières initiatives internationales à généraliser l'intégration des problématiques de genre et la réalisation d'évaluations sexospécifiques au sein de tous ses projets d'adaptation (FVC, s.d.). De même, le Fonds pour l'environnement mondial a intégré la collecte de données et le renforcement des capacités dans sa politique d'évaluation sexospécifique pour l'ensemble de ses projets (FEM, 2018). Compte tenu du fait que les progrès enregistrés sont inégaux, le FEM renforce les critères d'utilisation d'indicateurs tenant compte des problématiques de genre et améliore les compétences des gestionnaires de projets afin qu'ils puissent mettre en œuvre des approches intégrant les problématiques de genre tout au long du cycle de vie des projets (IW:LEARN du GEF/WWAP de l'UNESCO, à paraître).

Les programmes de formation du WWAP de l'UNESCO visant à aider les pays dans leurs efforts pour collecter et utiliser des données ventilées par sexe sur l'eau (encadré 8.1) ont obtenu des résultats grâce à des partenariats établis en coopération avec des organismes de financement internationaux et des institutions des États membres, notamment le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, la Banque asiatique de développement et le Ministère espagnol de la transition écologique et du défi démographique.

En partenariat avec des organisations d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique, le réseau mondial Community of Women in Water renforce les capacités et les compétences des femmes afin qu'elles puissent exercer des professions liées au secteur WASH dans les zones rurales et urbaines à travers le monde (CWiW, s.d.). En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'organisation à but non lucratif Green Empowerment œuvre à la promotion des rôles de leadership au sein des programmes communautaires ruraux relatifs à l'eau et à l'énergie. Ses programmes de formation s'appuient sur les savoirs traditionnels des populations autochtones et des femmes (Green Empowerment, s.d.). Ces initiatives sont certes nécessaires, mais elles ne suffisent pas à garantir la réussite des femmes en tant que gestionnaires de l'eau et responsables des politiques (voir chapitre 9). À mesure que de nouvelles initiatives de ce type voient le jour, davantage de données peuvent être tirées de leurs cas et servir à définir les actions prioritaires afin de financer l'inclusion des femmes dans la gestion des ressources en eau à tous les niveaux.

Afin de parvenir à une gestion plus équitable et efficace des ressources en eau, il importe de renforcer, au niveau national, les compétences et les capacités qui permettront la surveillance et l'évaluation des programmes relatifs à l'eau sous un angle sexospécifique

8.4 Conclusions

Afin d'améliorer la vie des femmes et des hommes partout dans le monde et de parvenir à un développement durable au-delà du secteur de l'eau, il est essentiel de garantir que toutes et tous ont accès aux ressources en eau et à la gestion de celles-ci, de disposer de données sur les progrès réalisés en matière d'égalité des genres comme de cursus d'éducation et de renforcement des capacités qui favorisent l'égalité.

La demande en données ventilées par sexe dans le secteur de l'eau n'est pas nouvelle. Ce type de données est régulièrement collecté dans d'autres secteurs, même si les méthodes de mesure du temps consacré par les femmes à des tâches considérées comme mineures, pour autant qu'elles existent, restent peu employées. Au mieux, les lacunes en matière de données sexospécifiques représentent des occasions manquées de réduire les disparités dans le secteur de l'eau. Au pire, elles font que les communautés considèrent comme acquis le travail « gratuit » des femmes de même que le considèrent les chercheurs, les donateurs et les responsables politiques qui continuent de concevoir et de promouvoir des technologies dites, à tort, bon marché alors qu'en réalité, si l'on tient compte des coûts de main-d'œuvre associés, ces technologies sont onéreuses.

Afin de parvenir à une gestion plus équitable et efficace des ressources en eau, il importe de renforcer, au niveau national, les compétences et les capacités qui permettront la surveillance et l'évaluation des programmes relatifs à l'eau sous un angle sexospécifique. La formation des femmes, grâce à un accès plus égalitaire aux filières et aux opportunités professionnelles liées aux STIM, peut leur permettre de prendre part et de diriger la production de savoirs et la prise de décision relatives à la gestion des ressources en eau à tous les niveaux. Les femmes doivent être encouragées à acquérir des compétences (et à obtenir des diplômes) afin de remédier à leur surreprésentation dans des emplois peu rémunérés et peu valorisés du secteur de l'eau ainsi qu'à leur sous-représentation aux postes d'encadrement mieux rémunérés. Historiquement, les États ont porté la responsabilité de ce renforcement des capacités, mais le secteur privé et les partenariats de la société civile peuvent apporter un soutien technique, administratif et financier considérable. Des financements internes et externes, guidés par des principes de durabilité et d'équité dans l'accès et la gestion, peuvent contribuer à faciliter la transition vers un secteur de l'eau plus équitable et plus efficace.

Références

Akter, F., Banze, N., Capitine, I., Chidziwisano, K., Chipungu, J., Cubai, C., Cumming, O., Dreibelbis, R., Katana, P. V., Manhiça, C., Panulo, M., Rampal, P., Sharma, A., Simiyu, S., Tafesse, A., Ben Tidwell, J. B., Viegas, E., White, B. et Ross, I. 2025. « Validity and reliability of the Sanitation-related Quality of Life index (SanQoL-5) in six countries ». *Nature Water*, vol. 3, p. 571 à 579. doi.org/10.1038/s44221-025-00434-7.

Alkire, S., Meinzen-Dick, R., Peterman, A., Quisumbing, A., Seymour, G. et Vaz, A. 2013. « The women's empowerment in agriculture index ». *World Development*, vol. 52, p. 71 à 91. doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.06.007.

Ambassa, L.-F. et Bidiasse, H. 2025. « Gender norms and female labor supply in Sub-Saharan Africa: A dynamic panel quantile regression analysis ». *Journal of Knowledge Economy*, vol. 16, nº 2, p. 9512 à 9535. doi.org/10.1007/s13132-024-02281-5.

ANA (Agência Nacional de Águas e Saneamento Básico). s.d. Tools for Gender Equality in the Formulation of Water Management Policies, Plans, Programs and Projects. Site web de l'ANA. ava.ana.gov.br/#/instituicao/ana/curso/215/informacoes.

ANEAS (Asociación Nacional de Entidades de Agua y Saneamiento de México A.C.). s.d. Iniciativa Cascos Rosas. Site web d'ANEAS. www.aneas.com.mx/iniciativa-cascos-rosas/ (en espagnol).

Banque mondiale. 2019. *Participation des femmes dans les compagnies des eaux : Comment surmonter les obstacles*. Washington, Banque mondiale. doi.org/10.1596/32319.

——. s.d. Réduire l'inégalité des sexes dans le métier de l'eau. Site web de World Bank Water Data. wbwaterdata.org/breakingbarriers/fr/home/ (consulté en juillet 2025).

Biancardi Aleu, R., Kløcker Larsen, R. et Methner, N. 2022. « Participation and marginalization in water governance: Probing the agency of powerholders ». *Ecology and Society*, vol. 27, nº 4, article 33. doi.org/10.5751/ES-13680-270433.

Bisung, E. et Elliott, S. J. 2017. « Psychosocial impacts of the lack of access to water and sanitation in low- and middle-income countries: A scoping review ». *Journal of Water and Health*, vol. 15, nº 1, p. 17 à 30. doi.org/10.2166/wh.2016.158.

Bray-Collins, E., Andrade, N. et Wanjiru, C. 2022. « Gender and TVET in Africa: A review of the literature on gender issues in Africa's TVET sector ». *FECUN – Futures of Education, Culture and Nature*, vol. 1. doi.org/10.7146/fecun.v1i.130245.

Burt, Z., Stephen, A., Waititu, A. et Ramaswamy, A. 2020. *Barriers to Women Adopting Decision-making Roles in Sanitation-related Public Bodies and Attitudinal Differences Between Male and Female Decision-makers*. Rapport final. Londres, Water and Sanitation for the Urban Poor (WSUP). wsup.com/wp-content/uploads/2021/04/Barriers-and-Attitudes-final-report.pdf.

Caruso, B. A. 2023. « Water is life, particularly for women ». *Nature Water*, vol. 1, nº 124. doi.org/10.1038/s44221-023-00035-2.

Caruso, B. A. et Sinharoy, S. S. 2019. « Gender data gaps represent missed opportunities in WASH ». *The Lancet*, vol. 7, nº 12, article e1617. doi.org/10.1016/S2214-109X(19)30449-8.

Caruso, B. A., Chipungu, J., Kulkarni, S. et Ray, I. 2023. « Women, work, and water ». *The Lancet Global Health*, vol. 401, article 10383, p. 1139 à 1141. doi.org/10.1016/S0140-6736(23)00572-X.

Cherukumilli, K., Ray, I. et Pickering, A. J. 2023. « Evaluating the hidden costs of drinking water treatment technologies ». *Nature Water,* vol. 1, p. 319 à 327. doi.org/10.1038/s44221-023-00055-y.

Crider, Y. S. et Ray, I. 2022. « Water and development: A gender perspective ». *Oxford Research. Encyclopedia of Environmental Science*. doi.org/10.1093/acrefore/9780199389414.013.685.

CSE (Centre pour la science et l'environnement). s.d. « Rural Water and Sanitation ». Site web de CSE. www.cseindia.org/page/rural-water-and-sanitation.

CWiW (Community of Women in Water). s.d. « Resources ». Site web de CWIW. cwiw.org/resources/.

DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). 2020. *The World's Women 2020: Trends and Statistics*. Site web du DAES. www.un.org/en/desa/world%E2%80%99s-women-2020.

De Wit, S., Luseka, E., Bradley, D., Brown, J., Bhagwan, J., Evans, B., Freeman, M. C., Howard, G., Ray, I., Ross, I., Simiyu, S., Cumming, O. et Chandler, C. 2024. « Water, sanitation and hygiene (WASH): The evolution of a global health and development sector ». *BMJ Global Health*, vol. 9, nº 10, article e015367. doi.org/10.1136/bmjgh-2024-015367.

Doss, C. R. 2025. « Gender and Agricultural Productivity ». *Annual Review of Resource Economics*, vol. 17, p. 21 à 39. doi.org/10.1146/annurev-resource-112923-094322.

Escosio, J. 2025. « Manila Water: The Rise of Women Leaders in Water Management ». *Inquirer.net*, 29 mars 2025. business.inquirer.net/516364/manila-water-the-rise-of-women-leaders-in-water-management.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2016. *How Can Women Control Water? Increase Agriculture Productivity and Strengthen Resource Management*. Rome, FAO. openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/4c96a466-44ab-4513-a36b-5935237ac4e5/content.

——. s.d.a. « L'eau et le genre ». AQUASTAT, site web de la FAO. www.fao.org/aquastat/fr/data-analysis/water-gender.

——. s.d.b. « Étude de cas ». AQUASTAT, site web de la FAO. www.fao.org/aquastat/fr/data-analysis/water-gender/case-study.

FEM (Fonds pour l'environnement mondial). 2018. *Guidance to Advance Gender Equality in GEF Projects and Programs*. Washington, FEM. www.thegef.org/sites/default/files/publications/GEF_GenderGuidelines_June2018_r5.pdf.

FVC (Fonds vert pour le climat). s.d. « Gender ». Site web du FVC. www.greenclimate.fund/projects/sustainability-inclusion/gender.

Geere, J. L., Cortobius, M., Geere, J. H., Hammer, C. C. et Hunter, P. R. 2018. « Is water carriage associated with the water carrier's health? A systematic review of quantitative and qualitative evidence ». *BMJ Global Health*, vol. 3, nº 3, article e000764. doi.org/10.1136/bmjgh-2018-000764.

GRAVIS. 2017. « GRAVIS' Innovative Efforts to Improve the Lives of Rural Indian Women ». Site web de GRAVIS, 8 mars 2017. gravisindia.wordpress.com/2017/03/08/gravis-innovative-efforts-to-improve-the-lives-of-rural-indian-women.

Green Empowerment. s.d. Tackling the World's Most Pressing Issues at the Local Level. Site web de Green Empowerment. greenempowerment.org/our-story/.

ICWE (Conférence internationale sur l'eau et l'environnement). 1992. *Déclaration de Dublin et rapport de la Conférence*. Conférence internationale sur l'eau et l'environnement : Le développement dans la perspective du 21e siècle. Dublin, 26-31 janvier 1992. www.ircwash.org/sites/default/files/71-ICWE92-13393.pdf.

Imburgia, L. 2024. « Secured WEF and gender: Better data for equality and resilience ». A. Dansie, H. K. Alleway et B. Böer (éds), *The Water, Energy, and Food Security Nexus in Asia and the Pacific. Water Security in a New World*. Cham, Suisse, Springer. doi.org/10.1007/978-3-031-25463-5_13.

Imburgia, L., Fusi, A., Shiwangni, S., Hoyte, W. et Thuy, L. 2025b. *The Interconnected Nature of Water, Gender and Climate: Case Studies from the Pacific Small Island Developing States*. Dans le cadre du projet de la Banque asiatique de développement (BAsD) et du WWAP de l'UNESCO intitulé « Developing Capacity for Gender-Transformative Water Policies and Plans under Climate Uncertainties and Risks in the Pacific SIDS ». unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000392395?posInSet=3&queryId=7bc2d2a4-c9a9-47f0-9b90-76c1577b4678.

Imburgia, L., López, P. et Favilli, M. (éds). 2025a. *Agua, Género y Clima en América Latina y el Caribe: Mejores Datos para Mejores Estrategias de Adaptación – Estudios de casos* [Eau, genre et climat en Amérique latine et dans les Caraïbes : De meilleures données pour de meilleures stratégies d'adaptation — Études de cas]. Paris, UNESCO. doi.org/10.54679/KVGJ8696 (en espagnol).

Imburgia, L., López, P. et Rafaelli, S. 2020b. *Methodological Approach for Applying the UNESCO WWAP Water and Gender Indicators: An Example from Argentina*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374925.

Imburgia, L., Osbahr, H., Cardey, S. et Momsen, J. 2020a. « Inclusive participation, self-governance, and sustainability: Current challenges and opportunities for women in leadership of communal irrigation systems ». *Environment and Planning E: Nature and Space*, vol. 4, nº 3, p. 886 à 914. doi.org/10.1177/2514848620934717.

IW:LEARN du GEF/WWAP de l'UNESCO (Réseau international d'échange de connaissances et de ressources sur les eaux internationales du Fonds pour l'environnement mondial/Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau). À paraître. *How to Integrate Gender Equality, Women's Empowerment and Inclusion in GEF IW Projects*.

IWA (Association internationale de l'eau). 2014. *An Avoidable Crisis: WASH Human Resource Capacity Gaps in 15 Developing Economies*. Londres, IWA. www.ircwash.org/sites/default/files/1422745887-an-avoidable-crisis-wash-gaps.pdf.

——. s.d. *Women's network initiative to empower female professionals in WASH*. Avec la contribution de Ackun L. iwa-website-assets.s3.eu-west-2.amazonaws.com/11_Womens_network_initiative_to_empower_women_in_WASH_203638928b.pdf.

Koolwal, G. et Van de Walle, D. 2013. « Access to water, women's work, and child outcomes ». *Economic Development and Cultural Change*, vol. 61, nº 2, p. 369 à 405. doi.org/10.1086/668280.

Merrey, D. J. et Lefore, N. 2018. *How to Support Effective and Inclusive Irrigation Water Users' Associations: A Guide for Practitioners*. Collection « Recherche pour le développement » (R4D). Colombo, Institut international de gestion des ressources en eau (IWMI). doi.org/10.5337/2018.227.

Miletto, M., Pangare, V. et Thuy, L. 2019. *Outil 1 — Indicateurs sexospécifiques pour évaluer, surveiller et rendre compte des ressources en eau*. Boîte à outils du WWAP de l'UNESCO pour le suivi et l'évaluation de données sur l'eau ventilées par sexe. Paris, UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385543.

NARUC (Association des commissaires de régulation des services publics). s.d. Global Initiatives. Site web de NARUC. www.naruc.org/international/where-we-work/global-initiatives/.

Nauges, C. et Strand, J. 2017. « Water hauling and girls' school attendance: Some new evidence from Ghana ». *Environmental and Resource Economics*, vol. 66, p. 65 à 88. doi.org/10.1007/s10640-015-9938-5.

Nussbaum, M. C. 2001. « Symposium on Amartya Sen's philosophy: 5 adaptive preferences and women's options ». *Economics and Philosophy*, vol. 17, nº 1, p. 67 à 88. doi.org/10.1017/S0266267101000153.

OMS/UNICEF (Organisation mondiale de la Santé/Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2025. *Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000–2024: Special focus on inequalities*. Genève, Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP). www.who.int/publications/m/item/progress-on-household-drinking-water--sanitation-and-hygiene-2000-2024--special-focus-on-inequalities.

ONU-Eau. 2023. Webinaire d'ONU-Eau pour promouvoir la contextualisation du genre dans les indicateurs mondiaux de l'ODD 6. Site web d'ONU-Eau, 9 novembre 2023. www.unwater.org/news/un-water-webinars-promoting-gender-contextualization-sdg-6-global-indicators.

Ostrom, E. 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press. doi.org/10.1017/CBO9780511807763.

Özler, B. 2015. *Keeping Girls in School: A Review of the Global Evidence*. Note de synthèse : Zambie. Washington, Banque mondiale. doi.org/10.1596/K8487.

Rapport GEM de l'UNESCO/ISU (Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture/Institut de statistique de l'UNESCO). 2024. *Investir dans l'éducation des femmes et des filles : un investissement judicieux pour accélérer le développement*. #SonÉducationNotreAvenir. Paris, UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000388934_fre.

Ray, I. et Smith, K. R. 2021. « Towards safe drinking water and clean cooking for all ». *The Lancet Global Health*, vol. 9, nº 3, p. e361 à e365. doi.org/10.1016/S2214-109X(20)30476-9.

Saez, E. et Zucman, G. 2019. « Progressive wealth taxation ». *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 2019, nº 2, p. 437 à 533. doi.org/10.1353/eca.2019.0017.

Schalatek, L. et Nakhooda, S. 2015. *Gender and Climate Finance. Climate Change Fundamentals 10*. Heinrich Böll Stiftung North America. media.odi.org/documents/10065.pdf.

Silva, B. B., Sales, B., Lanza, A. C., Heller, L. et Rezende, S. 2020. « Water and sanitation are not gender-neutral: Human rights in rural Brazilian communities ». *Water Policy*, vol. 22, nº 1, p. 102 à 120. doi.org/10.2166/wp.2020.126.

Sosale, S., Harrison, G. M., Tognatta, N., Nakata, S. et Gala, P. M. 2023. *Engendering Access to STEM Education and Careers in South Asia* [S. Brown et P. Holtz (éds)]. Forum de développement de l'Asie du Sud. Banque mondiale. hdl.handle.net/10986/39486.

Straza, T. 2024. *Changing the Equation: Securing STEM Futures for Women*. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000391384.

Sukarya. s.d. Gender Equality Programme. Site web de Sukarya. sukarya.org/gender-equality-programme/

The Mvula Trust. s.d. Sustainable Water & Sanitation. Site web de The Mvula Trust. themvulatrust.org.za/programmes/duplicate-of-sustainable.html.

Trudell, B. 2009. « Local-language literacy and sustainable development in Africa ». *International Journal of Educational Development*, vol. 29, nº 1, p. 73 à 79. doi.org/10.1016/j.ijedudev.2008.07.002.

——. 2010. « Language, culture, development and politics: Dimensions of local agency in language development in Africa ». *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 31, nº 4, p. 403 à 419. doi.org/10.1080/01434632.2010.497216.

Tsogang Water and Sanitation. s.d. Projects. Site web de Tsogang Water and Sanitation. tsogang.org/projects/.

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2023a. *Water Management and Gender in the Jamaican Breadbasket*. Kingston, Éditions UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385494.

——. 2023b. *Water Management and Gender in the Rural Farming Ecosystem of Belize*. Kingston, Éditions UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385980.

——. s.d. Water and Equity: Converging Paths toward Sustainable Development. Site web de l'UNESCO. www.unesco.org/en/converging-paths#:~:text=It%20underscores%20the%20necessity%20of,and%20sustainable%20future%20for%20all.

Unterhalter, E. 2012. *Gender, Schooling and Global Social Justice*. Londres, Routledge. doi.org/10.4324/9780203965849.

Van Koppen, B. 2001. « Gender in integrated water management: An analysis of variation ». *Natural Resources Forum*, vol. 25, nº 4, p. 299 à 312. doi.org/10.1111/j.1477-8947.2001.tb00771.x.

Van Koppen, B. et Hussain, I. 2007. « Gender and irrigation: Overview of issues and options ». *Irrigation and Drainage*, vol. 56, nºs 2 et 3, p. 289 à 298. doi.org/10.1002/ird.296.

Wignall, R., Piquard, B. et Joel, E. 2023. « Up-skilling women or de-skilling patriarchy? How TVET can drive wider gender transformation and the decent work agenda in Sub-Saharan Africa ». *International Journal of Educational Development*, vol. 102, article 102850. doi.org/10.1016/j.ijedudev.2023.102850.

Winter, J. C., Darmstadt, G. L. et Davis, J. 2021. « The role of piped water supplies in advancing health, economic development, and gender equality in rural communities ». *Social Science & Medicine*, vol. 270, article 113599. doi.org/10.1016/j.socscimed.2020.113599.

Wutich, A. et Ragsdale, K. 2008. « Water insecurity and emotional distress: Coping with supply, access, and seasonal variability of water in a Bolivian squatter settlement ». *Social Science & Medicine*, vol. 67, nº 12, p. 2116 à 2125. doi.org/10.1016/j.socscimed.2008.09.042.

WWAP de l'UNESCO (Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau). 2021. *Taking Stock of Progress Towards Gender Equality in the Water Domain: Where do we stand 25 years after the Beijing Declaration?* Paris, UNESCO. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377601.

——. s.d. Addressing Gender Inequality in the Water Sector. Site web du WWAP de l'UNESCO. www.unesco.org/en/wwap/gender?hub=68313.

Yang, P. et Ou, Y. 2022. *Transforming Public Agricultural Extension and Advisory Service Systems in Smallholder Farming: Status Quo, Gaps, Way Forward*. Rome, FAO. doi.org/10.4060/cc2131en.

Young, S. L., Boateng, G. O., Jamaluddine, Z., Miller, J. D., Frongillo, E. A., Neilands, T. B., Collins, S. M., Wutich, A., Jepson, W. E. et Stoler, J. 2019. « The Household Water InSecurity Experiences (HWISE) scale: Development and validation of a household water insecurity measure for low-income and middle-income countries ». *BMJ Global Health*, vol. 4, nº 5, article e001750. doi.org/10.1136/bmjgh-2019-001750.

Chapitre 9

Gouvernance

ONU-Femmes
Seemin Qayum, Carla Kraft et
Bindu Bhandari

Avec les contributions de
Mariana Nogales Paez Buzance (AIDA),
Nathalie Dubler (FAO),
Narges Zohrabi (CIID),
Margreet Zwarteveen, Jenniver Sehring et
Gabriela Cuadrado Quesada (IHE-Delft),
Ruchika Shiva (IRCWash),
Darshan Karki (IWMI),
Céline Georgi (HCDH),
Maggie White (SIWI),
Tatiana Dmitrieva (UNESCO),
Isha Ray (WWAP de l'UNESCO),
Isis Oliver et Paul Glennie
(Centre PNUE-DHI),
Anu Paudyal Gautam (UNICEF),
Natalie Degger (ONUDI) et
Lesha Witmer (WfWP)

Promouvoir l'égalité des genres[22] et la participation pleine, égale et significative des femmes[23] ainsi que leur leadership dans la gouvernance de l'eau

La gouvernance de l'eau désigne « les systèmes politiques, sociaux, économiques et administratifs qui influent sur l'emploi et la gestion des ressources en eau » (SIWI, s.d.). Elle a une incidence directe sur la réalisation du droit humain à l'eau, en favorisant l'égalité d'accès à cette ressource et en permettant d'assurer sa durabilité pour les générations actuelles et futures.

Les normes et les cadres internationaux relatifs aux droits humains ont rendu explicite l'importance primordiale de la gouvernance de l'eau

Les normes et les cadres internationaux relatifs aux droits humains ont rendu explicite l'importance primordiale de la gouvernance de l'eau. Parmi ces textes, citons la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que les résolutions de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies sur le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement (Assemblée générale des Nations Unies, 2010) et sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement (Assemblée générale des Nations Unies, 2015a). D'autres textes font spécifiquement référence à l'égalité des genres comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Assemblée générale des Nations Unies, 1979), la Déclaration de Dublin sur l'eau dans la perspective d'un développement durable (ICWE, 1992), la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (FWCW, 1995) et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Assemblée générale des Nations Unies, 2015b), qui stipule l'interdépendance entre l'ODD 5 et l'ODD 6.

La gouvernance comme l'accès, la distribution, les services et l'approvisionnement pour les ressources en eau ont une incidence profonde sur les droits, la résilience, les moyens de subsistance, la santé et le bien-être des personnes ainsi que sur le développement durable dans son ensemble. Cela est particulièrement vrai pour les femmes, les filles, les personnes aux identités de genre diverses ainsi que les foyers et communautés auxquelles elles appartiennent (ECOSOC, 2022 ; ECOSOC, 2025 ; Assemblée générale des Nations Unies, 2023 ; ONU-Femmes, 2023a).

Depuis des décennies, des voix s'élèvent pour réclamer l'intégration des problématiques de genre dans la gestion des ressources en eau et la prise de décision afférente alors qu'il est prouvé que la participation des femmes est essentielle à la mise en œuvre de projets efficaces et durables dans le secteur de l'eau ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance locale de cette ressource (Jalal, 2014 ; ONU-Femmes, 2014 ; Jenniskens, 2022 ; Centre PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes, 2025). Des inégalités flagrantes entre les genres persistent pourtant au niveau de la gouvernance, de l'encadrement et du financement aux niveaux national, municipal et local, au sein des administrations gouvernementales, des services publics et privés de distribution d'eau ainsi que dans les groupes de gestion et les associations d'usagers de l'eau (voir chapitres 3 et 4).

Bien que la part de la population mondiale ayant accès à des services de distribution d'eau potable gérés de façon sûre soit passée de 69 % en 2015 à 73 % en 2022, 1,8 milliard de personnes ne disposent toujours pas d'un accès à l'eau potable à domicile et, dans deux tiers des foyers, les femmes et les filles sont chargées de l'approvisionnement en eau (ONU, 2024). Dans 53 pays pour lesquels

[22] Pour des précisions, en anglais, sur le vocabulaire *gender equality*, *gender mainstreaming*, *gender-responsive*, *gender-diverse* ainsi que d'autres termes et principes relatifs au genre, veuillez consulter ONU-Femmes (2022a).

[23] Ce libellé correspond à celui convenu par les États Membres de l'ONU dans de nombreux résolutions et documents de conclusion de l'ONU, et s'appuie sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.

on dispose de données, les femmes et les filles consacrent 250 millions d'heures par jour à la collecte de l'eau, soit trois fois plus que les hommes et les garçons (ONU-Femmes, 2024a). Ces données montrent combien la gouvernance de l'eau est loin d'être accessible à toutes et tous, en particulier aux communautés marginalisées qui ne disposent pas des ressources, des services et des infrastructures adéquats. Dans ces situations, la responsabilité de l'approvisionnement en eau et de la gestion de cette ressource revient souvent aux femmes et aux filles. Souvent, les femmes ne parviennent pas à faire valoir leurs droits sur les ressources en eau, à en contrôler l'accès et à en tirer profit. Le respect des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement comme les responsabilités quotidiennes liées à l'eau présentent des disparités notoires entre genres (Acevedo-Guerrero et al., 2024).

L'intégration des problématiques de genre et la participation des femmes et d'autres groupes marginalisés à la gouvernance des ressources en eau sont parfois très loin d'exister (Acevedo-Guerrero et al., 2024), alors même que l'eau est considérée comme l'« affaire des femmes » dans de nombreux pays en développement (Jalal, 2014). Selon une étude menée dans le cadre du suivi de l'indicateur 6.5.1 des ODD pour évaluer le degré d'intégration du genre dans les lois, politiques, plans ou stratégies de gestion des ressources en eau, le taux moyen est passé de 54 % à 58 % dans les pays ayant répondu entre 2020 et 2023. Cependant, en 2023, seuls 27 % des pays ont déclaré avoir atteint leurs objectifs en matière d'égalité des genres tandis que 15 % ne disposaient d'aucun mécanisme d'intégration des problématiques de genre et 31 % étaient confrontés à des limites en matière de mise en œuvre, de budget ou de suivi (Centre PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes, 2025 ; figure 9.1).

Lorsque les femmes et les jeunes participent à la gouvernance de l'eau, cette participation est souvent purement cosmétique. Dans ce cas, elle se résume à une inclusion symbolique ou figurative lors des réunions et des consultations accompagnée de la simple mention de leur présence, sans considération pour leurs obligations en matière de mobilité et pour leurs responsabilités dans les soins et les travaux domestiques non rémunérés, et sans non plus chercher à savoir s'ils participent activement ou influencent réellement les décisions ou les politiques (Eaton et al., 2021 ; Dickin et Caretta, 2022 ; Singaraju et al., 2025).

Figure 9.1 Niveau d'intégration des problématiques de genre dans la gestion des ressources en eau par pays, 2023

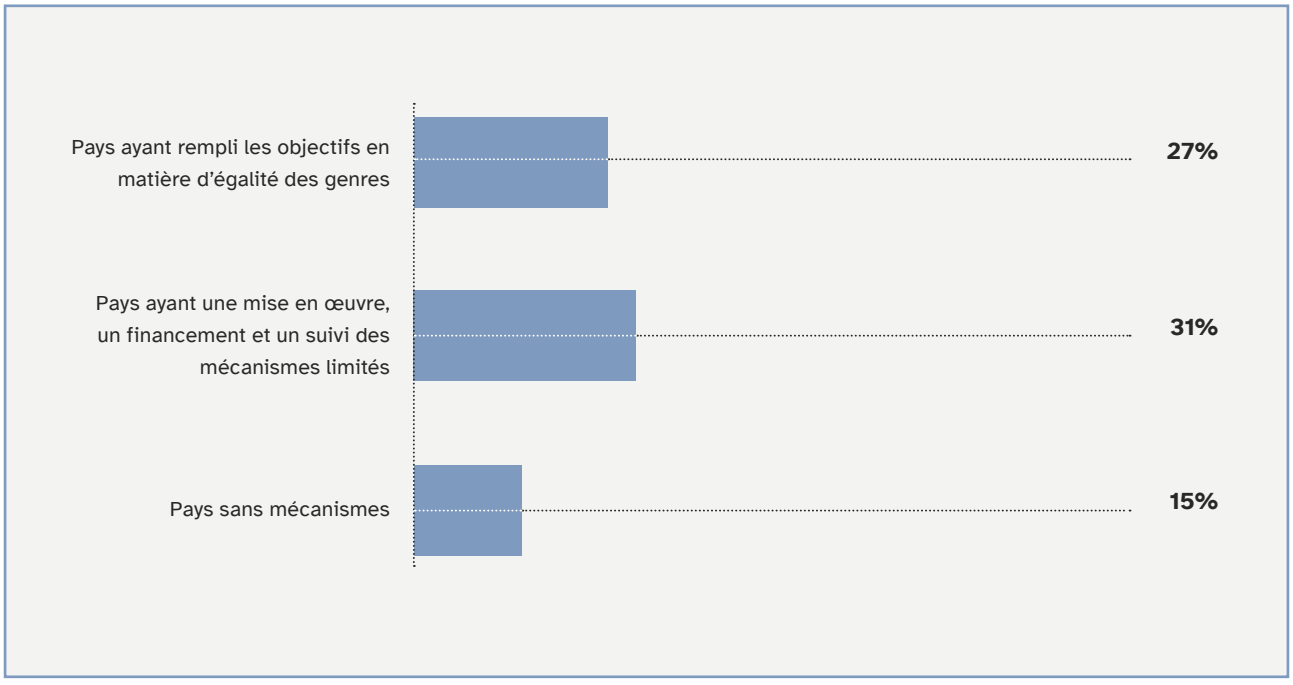

Source : à partir de Centre PNUE-DHI (s.d.).

Le présent chapitre présente les arguments en faveur d'une approche féministe de la gouvernance de l'eau telle que préconisée notamment par ONU-Femmes (2023a). Il reconnaît le rôle crucial qui revient aux femmes et aux filles dans l'approvisionnement et la gestion de l'eau au sein des établissements et des communautés tout en soulignant que l'exclusion des femmes de la gouvernance des ressources hydriques peut compromettre la gestion, la durabilité et l'égalité des accès et des bénéfices tant au niveau économique que social. La gouvernance de l'eau féministe[24] appelle à une participation égale et proportionnée des femmes à la prise de décision, à l'élaboration des politiques et au leadership dans le secteur de l'eau à tous les niveaux. Ce faisant, elle met en évidence les relations entre les droits des femmes, l'égalité des genres, l'équité globale et la durabilité d'une part, et l'eau potable et l'assainissement d'autre part (c'est-à-dire entre l'ODD 5 et l'ODD 6). Pour que cette gouvernance de l'eau féministe soit possible, une transformation des politiques et des institutions mais aussi des structures et des pratiques professionnelles est nécessaire dans le secteur de l'eau (Zwarteveen, 2017 ; ONU-Femmes, 2023a ; Joshi et Nicol, 2024).

Lorsque les femmes et les jeunes participent à la gouvernance de l'eau, cette participation est souvent purement cosmétique

9.1 Les défis d'une gouvernance de l'eau féministe

Les études de cas sur l'accélération des pays pour l'ODD 6, notamment celles de l'Arabie saoudite, du Bhoutan, du Brésil, du Ghana, de la Jordanie, du Rwanda, de Singapour et de la Tchéquie, ont montré qu'une véritable gouvernance de l'eau nécessite certaines conditions favorables qui incluent une volonté et un engagement politiques forts, des cadres juridiques, politiques et institutionnels fiables, ainsi qu'une conscience et une pratique locales et municipales de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) comme de la gestion des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène (WASH). Toutefois, ces études de cas ne tiennent pas compte des considérations liées au genre (ONU-Eau, s.d.).

De nombreux pays ont entrepris des réformes juridiques, politiques et institutionnelles en vue d'élargir les participations à la prise de décision et la décentralisation sur la base du principe de subsidiarité. Conformément à ce principe, les personnes qui dépendent des ressources en eau et les utilisent doivent prendre part à leur gouvernance au niveau le plus immédiat ou le plus bas qui convienne. Ceci concerne notamment l'utilisation durable de l'eau et la fourniture de services aux communautés et aux autorités locales, aux AUE publiques et privées, aux associations de la société civile, ou par celles-ci. L'application d'un tel principe exige un financement adéquat et ciblé (voir chapitre 10), des capacités renforcées, une réglementation appropriée mais aussi des mesures de responsabilisation afin de garantir l'application de la loi et de réduire la corruption (SIWI, s.d.). La Bosnie-Herzégovine, le Cambodge, la Jordanie et la République démocratique populaire lao (SIWI, 2023) comme l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, le Royaume des Pays-Bas et la Tunisie (OCDE, 2023) ont entrepris de telles réformes, sans faire cependant référence, ou très peu, aux femmes, à l'égalité des genres ou à l'intégration des problématiques de genre.

[24] Ce terme fait écho au concept de *politique étrangère féministe*, adopté au cours des dix dernières années par plusieurs gouvernements (ONU-Femmes, 2022b) et au concept de « justice climatique féministe », adopté par des universitaires et des militantes féministes entre autres (ONU-Femmes, 2023b).

Photo: © Creative Stock Footage/Shutterstock.com*

Une gouvernance de l'eau féministe pourrait contribuer à remédier aux disparités systémiques entre les genres, tant au niveau des lois, des politiques et des institutions que des pratiques dans ce secteur. Les inégalités de genre peuvent trouver leur origine dans des économies historiquement extractives qui pensent l'eau comme une ressource illimitée qui permet de générer des profits plutôt que comme un bien commun précieux, à employer avec prudence et de façon durable pour le bien de toutes et de tous comme pour celui de la planète.

Les rapports de pouvoir entre femmes et hommes comme la répartition inégale et genrée du travail au sein des foyers, des communautés, des sociétés et des économies peuvent aggraver l'extractivisme (Mies, 1986 ; Mellor, 1997 ; Salleh, 1997). Alors que bon nombre de responsabilités relatives à l'approvisionnement et à la gestion de l'eau reviennent aux femmes et aux filles, les hommes détiennent et exercent souvent des droits et un pouvoir nettement supérieurs aux leurs à tous les échelons de la gouvernance des ressources en eau. Ainsi, les hommes peuvent bénéficier d'une expertise et de savoirs reconnus, qui les place de façon privilégiée dans une position d'autorité et de prise de décision qui n'est pas remises en question — car normalisée et jugée naturelle (Liebrand et Udas, 2017).

La gouvernance de l'eau féministe peut reposer sur des préoccupations concernant une forme de justice épistémique : qui fournit les savoirs, qui orientent les lois, les politiques, les institutions et les pratiques de gestion dans le secteur de l'eau ? Quels savoirs, quel langage et quelle expertise sont considérés comme valides et importants ? Il n'est pas rare que les réponses à ces questions pointent, de manière implicite ou explicite, vers des hommes et des technocrates qui sont, dans ce cas, considérés comme les dépositaires et les agents du

savoir et du savoir-faire. Par rapport aux ressources en eau, les discours et les institutions subissent dès lors une empreinte masculine (ONU-Femmes, 2014 ; ONU-Femmes, 2023a ; Zwarteveen, 2017 ; Zwarteveen et Rap, 2017 ; Joshi et al., 2024). De plus, cette hiérarchie des genres peut se coupler, selon les contextes, à des inégalités de classe, de race, d'origine ethnique, d'âge, d'orientation sexuelle et de capacités, entraînant des formes multiples et croisées de discrimination auxquelles les femmes peuvent être confrontées dans la gouvernance de l'eau. Entre 2011 et 2021, les données recueillies dans 93 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire montrent que les femmes et les filles des foyers ruraux les plus pauvres bénéficient d'un accès à l'eau inférieur à la moyenne nationale et à celui des femmes des foyers urbains les plus riches. Lorsque les femmes et les filles issues de communautés autochtones, ethniques ou minoritaires sont en plus victimes de discrimination basée sur le revenu et le lieu de résidence, leur accès à l'eau est encore plus limité (ONU-Femmes, 2023a). Il s'agit là de situations complexes qui peuvent contribuer à renseigner la gouvernance de l'eau.

Selon l'étude menée dans le cadre du suivi de l'indicateur 6.5.1 des ODD, le manque de volonté politique et d'imputabilité des responsables concernés comme les manques de financement, de capacités et de formation qui tiennent compte des problématiques de genre (voir chapitres 8 et 10) ont entravé l'intégration de ces problématiques dans les dispositifs de gouvernance relatifs à l'eau. Sans une représentation significative des femmes aux postes techniques et décisionnels et sans données sexospécifiques et intersectionnelles, l'élaboration et le suivi de politiques qui soient fondées sur des données probantes et tiennent compte des problématiques de genre deviennent plus difficiles (Centre PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ ONU-Femmes, 2025).

En 2021-2022, alors que la plupart des politiques et plans nationaux relatifs aux ressources en eau cherchaient à prendre en considération les femmes et les filles, moins de la moitié d'entre eux comportaient des mesures de suivi et moins d'un quart disposaient du financement nécessaire à assurer les mesures prévues (OMS, 2022). Une telle situation peut être qualifiée de « biais d'intégration », c'est-à-dire que les ressources allouées à la promotion de la transformation du secteur de l'eau en matière d'égalité des genres sont limitées, voire inexistantes, et que l'intégration des problématiques de genre est considérée comme un aspect accessoire qui ne nécessite pas de ressources supplémentaires en termes de financement, de temps, d'efforts et de savoirs (Ndjiki et al., 2023).

Même lorsque des considérations de genre ont été intégrées aux cadres politiques nationaux relatifs à l'eau, la gouvernance de l'eau au niveau local ne se met pas à tenir compte des problématiques de genre pour autant. À titre d'exemple, le faible niveau de représentation des femmes à la tête des AUE a été associé à une gestion inefficace, à un manque d'équité, à une durabilité moindre ainsi qu'à un faible ancrage au sein des communautés (Imburgia et al., 2020). En outre, il arrive souvent que les femmes soient exclues des AUE et des prises de décision si elles ne détiennent pas de titre de propriété foncière ou n'ont pas le contrôle de terres, car les droits sur l'eau et la terre sont souvent liés (Jha et al., 2024). Les impacts persistants des normes et pratiques patriarcales, le fossé entre les lois officielles et les lois coutumières, le manque général d'application et d'imputabilité ainsi que les effets sans précédent et sexospécifiques du changement climatique et de la dégradation de l'environnement ont accru l'insécurité hydrique des femmes et des filles (Acevedo-Guerrero et al., 2024).

D'un point de vue historique, ce sont les ingénieurs de sexe masculin qui ont dominé les professions du secteur, instaurant certaines normes et attentes en matière de savoirs et d'expertise aux fins de la gouvernance et à la gestion de l'eau (Zwarteveen, 2017). D'après les données recueillies auprès de 64 compagnies d'eau et d'assainissement dans vingt-huit pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, moins d'un travailleur sur cinq est une femme et celle-ci est moins bien rémunérée que ses homologues masculins (Banque mondiale, 2019). En 2019, l'écart salarial entre hommes et femmes restait en moyenne proche de 20 % à l'échelle mondiale (OIT, 2019) tandis que les femmes ne constituent que 23 % des ingénieurs et des cadres. Un tiers des compagnies d'eau n'employaient pas d'ingénieures et 12 %, aucune femme cadre (Banque mondiale, 2019). Les femmes peuvent être majoritaires en revanche dans les emplois administratifs, peu valorisés ou peu qualifiés, et souvent reléguées à des tâches invisibles, dangereuses et stigmatisées dans de nombreux secteurs de l'économie informelle (Dickin et Caretta, 2022). En 2021-2022, les femmes occupaient moins de la moitié des postes

WASH dans la fonction publique de 79 sur 109 pays sondés et moins de 10 % de ces postes dans près d'un quart des pays (OMS, 2022). Une enquête menée auprès de 173 organisations du secteur de l'eau de pays en développement a montré que 36 % des femmes occupaient des postes moins qualifiés, 38 % des postes de niveau intermédiaire et seulement 26 % des postes de direction (Oluwasanya et al., 2024). Peut-être est-ce une tendance prometteuse. Toutefois, le ralentissement de la progression des femmes vers des postes de haut niveau reflète un écart obstiné entre les genres qui peut entraver une gouvernance équitable de l'eau (Oluwasanya et al., 2024).

Nombre de causes sous-jacentes peuvent expliquer la sous-représentation persistante des femmes dans toutes les professions et catégories d'emploi du secteur de l'eau. On peut citer l'enracinement profond de cultures institutionnelles discriminatoires et patriarcales, ou encore l'existence de politiques et de pratiques qui nuisent au recrutement, à la rétention et à la promotion des femmes (Banque mondiale, 2019). Il peut s'agir aussi de préférences sexospécifiques pour certaines disciplines qui conduisent à un nombre relativement faible de femmes diplômées dans les filières des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) par lesquelles on accède aux métiers du secteur de l'eau (voir chapitre 8).

Le peu de valorisation du travail, des savoirs et de l'expertise des femmes, comme les stéréotypes sexistes sur l'aptitude inférieure des femmes dans certains types d'emplois, notamment ceux impliquant des déplacements et du travail de terrain, contribuent à une ségrégation professionnelle et des écarts de rémunération entre femmes et hommes. Faute de politiques axées sur le respect et les soins, les femmes assument souvent une part disproportionnée des tâches domestiques et des soins non rémunérés. À cela peuvent s'ajouter des environnements de travail très fermés et un harcèlement sexuel systémique encore très répandu. Un audit public du Metropolitan Water District of Southern California a révélé des pratiques de harcèlement racial et sexuel, régulières et impunies, qui perdurent depuis des années à l'égard des femmes et des personnes racisées (Elmahrek, 2022).

Il arrive que la place des femmes dans la gouvernance des ressources en eau soit précaire et qu'elles soient exclues des institutions. L'hostilité de certains lieux de travail, l'absence d'égalité salariale, les difficultés d'accès aux postes de direction et d'encadrement ainsi que la difficulté à concilier les exigences professionnelles avec les responsabilités familiales et les tâches domestiques peuvent y contribuer (ONU-Femmes, 2019 ; Banque mondiale, 2019). Les femmes et les filles peuvent être exposées à une menace omniprésente de VSS ainsi qu'au harcèlement sexuel de même que dans de nombreux cas, au travail pénible et à l'usure physique causés par la collecte et le portage de l'eau. Tant et si bien que « le corps des femmes devient une partie intégrante de l'infrastructure de distribution d'eau, en lieu et place des canalisations » (ONU-Femmes, 2014, p. 96).

Certaines compagnies des eaux prennent des mesures en faveur d'une intégration des problématiques de genre

Les responsabilités domestiques et familiales non rémunérées des femmes par ailleurs actives ou occupant des postes à responsabilité ne sont souvent pas reconnues par les politiques et les pratiques alors même qu'elles posent de vrais enjeux. En outre, les femmes doivent parfois travailler plus dur que les hommes pour obtenir la reconnaissance de leurs pairs et exercer une influence sur la gouvernance de l'eau. Elles doivent également parfois jongler avec des charges de travail écrasantes, que ce soit dans leur vie professionnelle ou privée, en raison de contraintes liées à une « deuxième journée de travail » (Hochschild et Machung, 2012).

9.2 Représentation, participation et prise de décision tenant compte de la diversité des genres

Promouvoir la participation réelle et effective des femmes et des filles à la gouvernance de l'eau implique de mettre en œuvre des réformes juridiques et des politiques d'accompagnement, de sensibiliser aux problèmes, de plaider contre la discrimination et l'exclusion comme de renforcer les capacités des parties prenantes afin que celles-ci puissent influencer, en toute connaissance de cause, les processus de décision et l'élaboration des politiques aux niveaux local, national et international (IWRAW Asie-Pacifique, 2022 ; Shiva et Saha, 2025).

Dans certaines régions comme l'Amérique latine et les Caraïbes, plus de la moitié des politiques nationales relatives à l'eau analysées visaient à lutter directement et de diverses manières contre les inégalités de genre au sein de la gouvernance. Elles prévoyaient notamment le renforcement des capacités des AUE, un soutien au niveau territorial pour intégrer une perspective sexospécifique dans les politiques, les programmes et les projets, ainsi que des actions au niveau des communautés et des quartiers pour accroître la participation active des femmes et de leurs associations à la prise de décision au sein des organismes publics et privés (Saravia Matus et al., 2022). Au Pérou, la Direction des associations des usagers de l'eau a mis en place le *Plan de Fortalecimiento de las Capacidades para la Igualdad de Oportunidades de Hombres y Mujeres en las Organizaciones de Usuarios del Agua* (Plan de renforcement des capacités pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans les associations des usagers de l'eau ; Dirección de Organización de Usuarios de Agua, 2019). Ce plan comprend une évaluation de la participation des femmes à la gestion des AUE et aux formations proposées ainsi que des interventions visant à renforcer les capacités afin de faciliter le leadership des femmes (Saravia Matus et al., 2022).

Dans la région Asie-Pacifique, le Cambodge a mis en place un plan stratégique quinquennal sur les ressources en eau et la météorologie (2024-2028) ainsi que des projets relatifs aux ressources en eau qui prévoient une GIRE tenant compte des problématiques de genre, assortie de budgets spécifiques et d'indicateurs précis (Centre PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes, 2025). En Amérique du Nord, le Canada applique l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) en vue de faire progresser l'intégration des problématiques de genre au sein des politiques, de la planification et de la gestion des ressources en eau. À partir d'une approche intersectionnelle sont évalués les effets des politiques, programmes et initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes aux identités de genre diverses en tenant compte du sexe et du genre ainsi que de la race, de l'origine ethnique, de la religion, de l'âge et du handicap mental ou physique (PNUE, 2024).

Promouvoir l'accès des filles et des femmes aux filières STIM constitue une étape cruciale si l'on veut augmenter le nombre de femmes occupant des postes spécialisés, techniques et de direction dans le secteur de l'eau (Kemenkes/UNICEF, 2022), notamment au sein des instances décisionnaires, des organismes de réglementation et autres postes à responsabilité. À cet égard, le mentorat et le réseautage revêtent une importance non négligeable. L'adoption et la mise en œuvre de politiques et de pratiques en faveur de l'égalité des genres en matière de soins, de lutte contre le harcèlement sexuel, d'égalité salariale et de progression de carrière peuvent aider les institutions et les entreprises à recruter et à garder des femmes dans leurs effectifs (Banque mondiale, 2019).

Certaines compagnies des eaux prennent des mesures en faveur d'une intégration des problématiques de genre. En Ouganda, le service public d'eau, la National Water and Sewerage Corporation (NWSC), a délibérément « mis en place… des programmes d'amélioration des performances visant à assurer une prestation de services efficace » (NWSC, 2022, p. 33). Pour ce faire, elle a eu recours à des indicateurs d'équilibre entre genres au sein de la composition de son personnel et de son conseil d'administration. Dans son *Plan d'entreprise 2024-2027*, la NWSC met l'accent sur l'intégration des problématiques de genre comme élément constitutif d'une bonne gouvernance et indique que les femmes représentent environ 33 % des membres de son conseil d'administration et de son personnel (NWSC, 2024).

L'application de quotas de genre aux niveaux local et national s'est avérée un moyen efficace d'assurer l'équité et la durabilité au sein de la gouvernance des ressources en eau et d'autres ressources (ECOSOC, 2022 ; ECOSOC, 2025). Le nombre de femmes à la tête de ministères de l'environnement — dont dépend l'eau — est passé à 28 % en janvier 2024 contre 15 % en 2020 et 12 % en 2015 (UICN, 2021 ; figure 9.2). Cette évolution pourrait traduire l'efficacité potentielle des quotas dans le renforcement de la participation politique des femmes dans tous les pays et l'amélioration de la gouvernance de l'eau tenant compte des problématiques de genre. Il faut toutefois atteindre un « seuil critique » de femmes — au moins un tiers des effectifs, voire la moitié — dans différentes sphères et à différents niveaux de gouvernance pour que leur participation ne soit plus juste symbolique ou purement formelle. Cet objectif peut être atteint en favorisant la solidarité, le soutien mutuel, l'autonomie et les alliances stratégiques entre personnes, quelle que soit leur identité de genre, afin d'apporter des changements et de garantir l'application du principe de responsabilité envers les groupes concernés et les parties prenantes (Agarwal, 2023).

Au Maroc, le nouveau projet de loi sur l'eau fixe un seuil de représentation des femmes au sein du Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (CSEC), des conseils de bassin et des comités provinciaux de l'eau. En outre, les considérations liées au genre sont désormais prises en compte dans les budgets annuels et dans le plan national pour l'eau (Centre PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes, 2025). En Inde, les conseils de village, dont la composition prévoit une représentation obligatoire des femmes, sont particulièrement aptes à traduire les préoccupations des femmes en matière d'eau potable dans les décisions de politique et d'investissement qu'ils prennent (Chattopadhyay et Duflo, 2004 ; Agarwal, 2023). Au Vanuatu, l'amendement de la loi sur la gestion des ressources en eau requiert que tous les comités de l'eau locaux aient 40 % de femmes parmi leurs membres, les comités ne se conformant pas à cette exigence perdant leur accréditation (Centre PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes, 2025). En République-Unie de Tanzanie, la participation décisive des femmes dans la gestion autonome des bassins versants communs en milieu rural a conduit à une plus grande équité et une plus grande justesse du partage des ressources en eau en période d'abondance comme en période de pénurie, nonobstant le statut social des femmes par rapport à celui des hommes (Lecoutere et al., 2015).

Cependant, le suivi des effets d'une mise en place de quotas de genre atteste de résultats mitigés. Si ces quotas ont permis d'accroître la participation officielle des femmes aux associations de gestion de l'eau sur les zones côtières du Bangladesh, ce sont toujours les hommes qui dominent les décisions. Cet exemple souligne l'importance de stratégies visant une participation réelle, et non plus symbolique, et

Figure 9.2 Proportion de femmes à la tête de ministères de l'environnement, 2015-2024

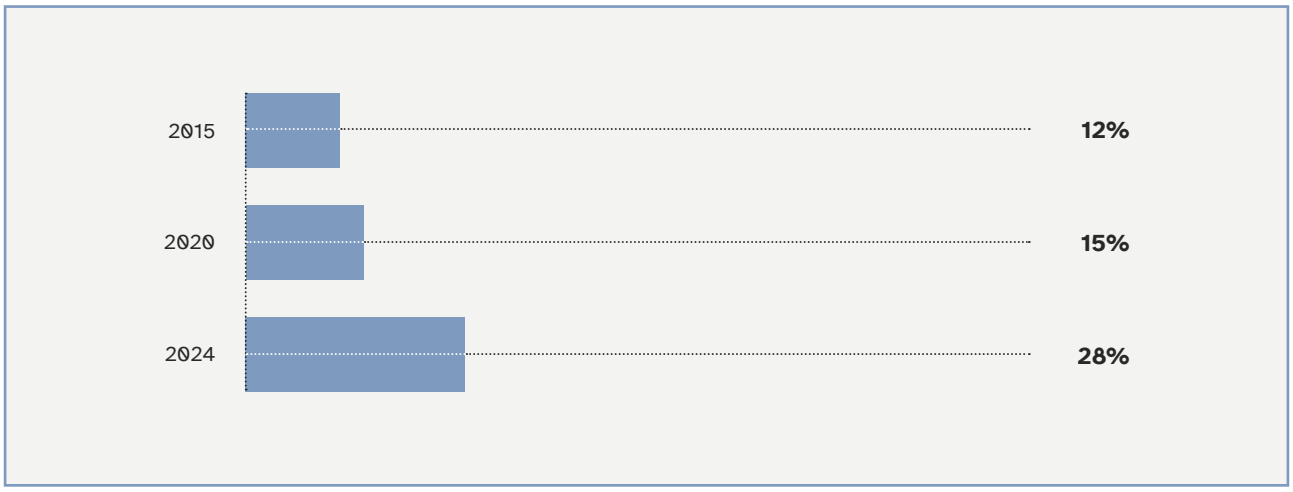

Source : à partir de UICN (2021) et ONU-Femmes (2024b).

Le suivi des effets d'une mise en place de quotas de genre atteste de résultats mitigés

de temps suffisant pour progresser concrètement vers une gouvernance équitable des ressources en eau (Singaraju et al., 2025). Au Népal, l'obligation d'avoir au moins 33 % de femmes dans les AUE et de recruter des femmes à des postes de gestion communautaire sont parmi les exigences qui ont permis de donner aux femmes leur place dans les politiques de l'eau. Pour que la participation des femmes à la prise de décision soit significative, des quotas de genre peuvent être portés par les plans d'action, les allocations budgétaires, le renforcement des capacités et le suivi systématique (Joshi et Ghimire, 2024). D'après des données provenant d'Afrique de l'Est, les quotas instaurés au niveau des villages ne sont pas toujours respectés ou échouent à renforcer le pouvoir de décision des femmes, car les normes et hiérarchies sexistes ancrées dans les institutions et reproduites par celles-ci portent atteinte aux droits des femmes et des filles tout comme elles discréditent leur voix et leur capacité d'action (Eaton et al., 2021). En République-Unie de Tanzanie, certaines interventions prometteuses visant à faire évoluer les normes de genre au niveau communautaire ont vu le jour grâce à des campagnes de communication, consistant à partager des connaissances via les réseaux sociaux. Les effets sur la participation des femmes à la prise de décision en ont été positifs, notamment lorsqu'elles impliquent les femmes et les hommes (aussi bien celles et ceux qui occupent des postes d'encadrement que celles et ceux qui n'en occupent pas), qu'elles tiennent compte de la crainte de représailles et qu'elles adoptent une perspective intersectionnelle. Toutefois, leur impact sur l'évolution de la gouvernance des ressources en eau au niveau local n'a pas été pleinement établi (Eaton et al., 2021).

Il convient de souligner le rôle essentiel des associations féministes et des associations de défense des droits des femmes dans la mobilisation en faveur d'une gouvernance de l'eau féministe. En République démocratique populaire lao, l'Union des femmes lao a mené une initiative pionnière visant à accroître la participation des femmes à la conception des systèmes de distribution d'eau, à faciliter leur intégration dans les structures locales de gestion d'eau et à garantir leur leadership dans la prise de décision (ONU-Habitat, 2025). Au Salvador, le Colectiva Feminista para el Desarrollo Local (Collectif féministe pour le développement local) a soutenu les efforts de la municipalité de Suchitoto pour défendre et garantir le droit humain à l'eau potable grâce à une gestion communautaire tenant compte des problématiques de genre (GAGGA, 2019). De même, le réseau Women and Rivers Network rassemble des femmes leaders, issues des communautés riveraines de cours d'eau et de communautés autochtones, de la société civile, du monde universitaire et de la sphère politique dans le but de relever les défis liés aux ressources en eau, à l'énergie et au changement climatique affectant les bassins fluviaux transfrontaliers ainsi que de renforcer le rôle des femmes dans la défense des cours d'eau à travers le monde (Women and Rivers Network, s.d.) L'encadré 9.1 traite également des aspects sexospécifiques de la coopération transfrontière dans le secteur de l'eau.

9.3 Conclusions

Le présent chapitre a examiné les défis liés à la mise en œuvre d'une approche féministe de la gouvernance de l'eau afin de surmonter les normes patriarcales traditionnelles, les disparités systémiques entre genres et les inégalités de pouvoir parfois instaurées par les lois, les politiques, les institutions et les pratiques qui régissent le secteur de l'eau. Une telle gouvernance est synonyme d'une pleine et égale participation comme d'un leadership significatif des femmes et des personnes aux identités de genre diverses dans la production et l'usage des savoirs ainsi que dans la prise de décision et l'élaboration de politiques à tous les niveaux. De même, elle implique l'application des principes de transparence et d'imputabilité dans la planification, le financement, la mise en œuvre et la répartition des bénéfices. Ce chapitre a également exposé les défis à relever pour y parvenir ainsi que des initiatives et des pratiques prometteuses qui peuvent montrer la voie à suivre.

Encadré 9.1 Intégration des problématiques de genre dans la coopération transfrontière dans le secteur de l'eau

Envisager la gestion de l'eau en tenant compte des problématiques de genre est indispensable à tous les niveaux de gouvernance, y compris dans le cas des cours d'eau, des lacs et des aquifères transfrontaliers. Historiquement, les hommes ont souvent dominé les institutions chargées de négocier et de mettre en œuvre les accords de coopération transfrontière pour les ressources en eau. Toutefois, la nécessité d'une meilleure répartition entre les genres de la prise de décisions relative aux eaux transfrontalières commence à s'imposer, notamment grâce aux institutions conjointes tels les organismes de bassin. En Afrique du Sud, plusieurs commissions de bassins fluviaux, de fleuves et de cours d'eau promeuvent ainsi des stratégies d'intégration des problématiques de genre, à l'instar de la Stratégie pour l'égalité des sexes et l'inclusion sociale (2021-2025) de la Commission du bassin du Limpopo.

Selon une analyse des rapports nationaux sur le suivi de l'indicateur 6.5.2 des ODD, seuls 19 % des organismes de gestion des bassins fluviaux prévoient la « promotion de l'égalité et de l'inclusion, y compris l'égalité des sexes » dans les accords de coopération sur les eaux transfrontalières. De même, seuls 15 % des organismes de gestion de bassins fluviaux spécifient que les « aspects de la gestion de l'eau liés au genre » font partie du mandat des organes conjoints. De plus, la participation des associations de femmes à la prise de décision de ces organes conjoints est faible. Les associations de femmes ont un statut d'observateur dans seulement 10 % des organismes de gestion des bassins fluviaux et un rôle consultatif, dans seulement 8 %. Par conséquent, d'importants efforts restent à fournir pour faire progresser l'égalité des genres dans la coopération transfrontière dans le secteur de l'eau.

Source : CEE/UNESCO/ONU-Eau (2024)

Remettre en question les normes et les pratiques patriarcales, repenser les systèmes de savoir et de gouvernance conçus par les hommes, et transformer les institutions pour adopter des modes de prise de décision plus égalitaires et plus collaboratifs exige un effort concerté de la part de l'ensemble de la société et des autorités publiques ainsi qu'une volonté politique et un engagement social sans précédent. Toutefois, on peut d'ores et déjà poser quelques jalons.

Shiva et Saha (2025) ont proposé une série d'éléments dont l'assemblage est susceptible de faire progresser la gouvernance de l'eau féministe à plusieurs échelles. Les voici sous une forme simplifiée et adaptée.

Lois et politiques :

- Les droits humains à l'eau sont inscrits dans les lois et politiques nationales.
- Aux niveaux national et territorial, les politiques, normes et directives relatives aux ressources en eau traitent de l'égalité des genres à partir de dispositions, d'objectifs et de budgets pertinents.
- La participation et l'engagement des femmes et des personnes aux identités de genre diverses sont favorisés dans la prise de décisions et la mise en œuvre des lois, politiques et programmes relatifs à l'eau.

Institutions et lieux de travail :

- Les institutions chargées de la gestion des ressources en eau — ministères, agences et départements publics, services de distribution, groupes de gestionnaires et d'usagers — s'engagent activement dans l'intégration des problématiques de genre afin de parvenir à un équilibre entre genres comme à une représentation et une participation égalitaires des femmes et des personnes aux identités de genre diverses dans les procédures de conception, de planification, de prise de décision, de mise en œuvre et de suivi des politiques, notamment par des interventions comme les quotas de genre.

- Un budget et d'autres mesures de financement public tenant compte des problématiques de genre sont adoptés et appliqués aux fins d'une intégration réelle des problématiques de genre dans la gouvernance des ressources en eau.

- Des initiatives de renforcement des capacités et de formation visant à encourager et à faciliter la participation des femmes et de leurs associations à la gouvernance de l'eau sont mises en place.

- Des activités de plaidoyer et de sensibilisation de la communauté au sens large contre les normes et pratiques discriminatoires dans le secteur de l'eau et de la gouvernance sont menées.

- Des politiques et pratiques visant à promouvoir l'égalité des genres sont adoptées et mises en œuvre en ce qui concerne les soins (conditions de travail flexibles, options de garde d'enfants et congé parental par exemple), le harcèlement sexuel (prévention, protection et réparation, codes de conduite et sanctions, hébergements sécurisés par exemple), l'amélioration des infrastructures de travail (installations sanitaires, vestiaires et salles d'allaitement séparés, sécurisés et privés par exemple), l'égalité salariale et l'évolution de carrière.

Transparence et responsabilité :

- Une autorité dédiée est mise en place pour réglementer les aspects susmentionnés, notamment par le biais d'audits sexospécifiques des politiques, des institutions, des budgets et des projets.

- Les données et statistiques sexospécifiques nécessaires au suivi sont accessibles au public.

De telles mesures pratiques et systémiques, conçues pour satisfaire une gouvernance de l'eau féministe, permettent de poser les bases nécessaires à la réalisation de l'égalité des genres, des droits humains, de l'équité et de la durabilité dans l'emploi et la gestion des ressources en eau.

Références

Acevedo-Guerrero, T., Bossenbroek, L., Leonardelli, I., Zwarteveen, M. et Kulkarni, S. 2024. *Routledge Handbook of Gender and Water Governance*. Abingdon, Royaume-Uni/New York, Routledge. doi.org/10.4324/9781003100379.

Agarwal, B. 2023. « Gender, presence and representation: Can presence alone make for effective representation? ». *Social Change*, vol. 53, nº 1, p. 34 à 50. doi.org/10.1177/00490857231158178.

Assemblée générale des Nations Unies. 1979. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Résolution adoptée par Assemblée générale le 18 décembre 1979. www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm.

——. 2010. Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 28 juillet 2010. Soixante-quatrième session, A/RES/64/292. docs.un.org/fr/A/RES/64/292.

——. 2015a. Les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 17 décembre 2015. Soixante-dixième session. A/RES/70/169. docs.un.org/fr/A/RES/70/169.

——. 2015b. Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015. A/RES/70/1. docs.un.org/fr/A/RES/70/1.

——. 2023. *Amélioration du sort des femmes et des filles en milieu rural*. Rapport du Secrétaire général. Soixante-dix-huitième session, A/78/220. docs.un.org/fr/a/78/220.

Banque mondiale. 2020. *Participation des femmes dans les compagnies des eaux : Comment surmonter les obstacles*. Banque mondiale, Washington. doi.org/10.1596/32319.

CEE/UNESCO/ONU-Eau (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe/Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture/ONU-Eau). 2024. *Progrès en matière de coopération dans le domaine des eaux transfrontières : Bilan à mi-parcours de l'indicateur 6.5.2 des ODD, avec une attention particulière accordée aux changements climatiques*. Paris, UNESCO. www.unwater.org/sites/default/files/2025-02/sdg652_2024_progress_report_final_fr.pdf.

Centre PNUE-DHI (Centre de collaboration sur l'eau et l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Institut hydraulique danois). s.d. Portail de données de la GIRE. Suivi de l'ODD 6.5.1. iwrmdataportal.unepdhi.org/data-collection (en anglais ; consulté en novembre 2025).

Centre PNUE-DHI/Partenariat mondial pour l'eau/ONU-Femmes (Centre de collaboration sur l'eau et l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Institut hydraulique danois/Partenariat mondial pour l'eau/Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2025. *Mainstreaming Gender Equality in Water Resources Management: Global Status and 7 Pathways to Progress*. Note d'orientation. www.unwomen.org/sites/default/files/2025-03/policy-brief-mainstreaming-gender-equality-in-water-resources-management-en.pdf.

Chattopadhyay, R. et Duflo, E. 2004. « Women as policy makers: Evidence from a randomized policy experiment in India ». *Econometrica*, vol. 72, p. 1409 à 1443. doi.org/10.1111/j.1468-0262.2004.00539.x.

Dickin, S. et Caretta, M. A. 2022. « Examining water and gender narratives and realities ». *Wiley Interdisciplinary Reviews (WIREs): Water*, vol. 9, nº 5, article e1602. doi.org/10.1002/wat2.1602.

Dirección de Organización de Usuarios de Agua. 2019. *Plan de Fortalecimiento de las Capacidades para la Igualdad de Oportunidades de Hombres y Mujeres en las Organizaciones de Usuarios del Agua* [Plan de renforcement des capacités pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans les associations des usagers de l'eau]. www.ana.gob.pe/enlace-interes/plan-de-fortalecimiento-de-hombres-y-mujeres-en-las-organizaciones-de-usuarios-de (en espagnol).

Eaton, J., Krishna, A., Sudi, C., George, J., Magomba, C., Eckman, A., Houck, F. et Taukobong, H. 2021. « Gendered social norms change in water governance structures through community facilitation: Evaluation of the UPWARD intervention in Tanzania ». *Frontiers in Sociology*, vol. 6, article 672989. doi.org/10.3389/fsoc.2021.672989.

ECOSOC (Conseil économique et social de l'ONU). 2022. Réalisation de l'égalité des genres et avancement de toutes les femmes et de toutes les filles dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophes. Rapport du Secrétaire général. Soixante-sixième session, 14-25 mars 2022, E/CN.6/2022/3. docs.un.org/fr/E/CN.6/2022/3.

——. 2025. Examen et évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Rapport du Secrétaire général. Soixante-neuvième session, 10-21 mars 2025, E/CN.6/2025/3. docs.un.org/fr/E/CN.6/2025/3.

Elmahrek, A. 2022. « State Audit Slams Powerful Water Agency for Workplace Discrimination, Harassment and More ». Site web du *Los Angeles Times*, 22 avril 2022.

FWCW (Quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix). 1995. Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Beijing, 4-15 septembre 1995. Organisation des Nations Unies. docs.un.org/fr/a/conf.177/20/rev.1.

GAGGA (Alliance mondiale pour une action verte et sexospécifique). 2019. « Women in El Salvador are Ensuring the Recognition of Water as a Human Right ». Site web de GAGGA, 1er novembre 2019. gaggaalliance.org/resource/women-in-el-salvador-are-ensuring-the-recognition-of-water-as-a-human-right/.

Hochschild, A. et Machung, A. 2012. *The Second Shift: Working Families and the Revolution at Home*. Version révisée et enrichie d'une nouvelle postface. New York, Penguin.

ICWE (Conférence internationale sur l'eau et l'environnement). 1992. *Déclaration de Dublin et Rapport de la Conférence*. www.ircwash.org/sites/default/files/71-ICWE92-13393.pdf.

Imburgia, L., Osbahr, H., Cardey, S. et Momsen, J. 2020. « Inclusive participation, self-governance, and sustainability: Current challenges and opportunities for women in leadership of communal irrigation systems ». *Environment and Planning E: Nature and Space*, vol. 4, nº 3, p. 886 à 914. doi.org/10.1177/2514848620934717.

IWRAW Asie-Pacifique (International Women's Rights Action Watch pour l'Asie-Pacifique). 2022. « Unpacking Feminism in Water Governance ». Site web de IWRAW Asie-Pacifique, 26 janvier 2022. www.iwraw-ap.org/feminism-in-water-governance/.

Jalal, I. 2014. *Women, Water, and Leadership*. Note d'information de la BAsD nº 24. Manille, Banque asiatique de développement (BAsD). www.adb.org/sites/default/files/publication/150953/women-water-and-leadership.pdf.

Jenniskens, A. 2022. *With Women Better Results in Water Management*. Alphen aan de Rijn, Royaume des Pays-Bas, Women for Water Partnership (WfWP). siwi.org/wp-content/uploads/2022/07/women-for-water-partnership-2.pdf.

Jha, S. K., Mumssen, Y. U., Talbi, A. et Livani, T. 2024. « Investir dans les femmes : un levier de changement pour une irrigation résiliente au climat ». Blogs de la Banque mondiale, 9 décembre 2024. blogs.worldbank.org/fr/water/investing-in-women--a-game-changer-in-climate-resilient-irrigati.

Joshi, D. et Nicol, A. 2024. « Beyond Inclusion: Moving Forward a Feminist Water Agenda on International Women's Day ». Site web de l'Institut international de gestion des ressources en eau, 7 mars 2024. www.iwmi.org/blogs/beyond-inclusion-moving-forward-a-feminist-water-agenda-on-international-womens-day/#:~:text=A%20feminist%20water%20agenda%20places,-decision%2Dmaking%20in%20public%20lif.

Joshi, D., Nicol, A., Peveri, V. et Mitra, A. 2024. « Editorial: Changing the discourse: From the rhetoric on women and water to a feminist water agenda ». *Frontiers in Human Dynamics*, vol. 6, article 1359613. doi.org/10.3389/fhumd.2024.1359613.

Joshi, S. et Ghimire, R. 2024. « Women in water resource management: A review of water policies of Nepal ». *World Water Policy*, vol. 10, nº 2, p. 566 à 582. doi.org/10.1002/wwp2.12194.

Kemenkes/UNICEF (Ministère de la santé de la République d'Indonésie/Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2022. *Women in WASH: Opportunities and Challenges for Women's Participation and Leadership in the Indonesian WASH Sector*. Conclusions d'une évaluation nationale. Jakarta, UNICEF Indonésie. knowledge.unicef.org/wash/resource/women-wash-opportunities-and-challenges-womens-participation-and-leadership-indonesian.

Lecoutere, E., D'Exelle, B. et Van Campenhout, B. 2015. « Sharing common resources in patriarchal and status-based societies: Evidence from Tanzania ». *Feminist Economics*, vol. 21, nº 3, p. 142 à 167. doi.org/10.1080/13545701.2015.1024274.

Liebrand, J. et Udas, P. B. 2017. « Becoming an engineer or a lady engineer: Exploring professional performance and masculinity in Nepal's Department of Irrigation ». *Engineering Studies*, vol. 9, nº 2, p. 120 à 139. doi.org/10.1080/19378629.2017.1345915.

Mellor, M. 1997. *Feminism and Ecology*. New York, New York University Press.

Mies, M. 1986. *Patriarchy and Accumulation on a Global Scale: Women in the International Division of Labour*. Londres, Zed Books.

Ndjiki, J., Blid, N., Mariezcurrena, V. et Earle, A. 2023. *Study into Gender Mainstreaming in Projects in the Water Sector in Mozambique*. Stockholm, Institut international de l'eau à Stockholm. siwi.org/wp-content/uploads/2024/08/study-into-gender-mainstreaming-in-projects-in-the-water-sector-in-mozambique_final-report-002.pdf.

NWSC (National Water and Sewerage Corporation). 2022. *Integrated Annual Report 2020/21*. Kampala, NWSC. www.nwsc.co.ug/wp-content/uploads/2023/03/NWSC-Annual-Report-202021-Final-May-2022.pdf.

——. 2024. *Corporate Plan 2024-2027. Theme: Water and Sanitation for all*. Kampala, NWSC. www.nwsc.co.ug/wp-content/uploads/2024/07/Corporate-Plan-2024-2027-Final.pdf.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2023. *Ten Years of the OECD Water Governance Initiative* [*Dix ans de l''initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau*]. Paris, Éditions OCDE. www.oecd.org/content/dam/oecd/en/topics/policy-sub-issues/water-governance/Brochure_10%20years%20of%20the%20OECD%20WGI_PRINT.pdf.

OIT (Organisation internationale du travail). 2019. *Une avancée décisive vers l'égalité entre hommes et femmes : Un meilleur avenir du travail pour tous*. Genève, OIT. www.ilo.org/fr/publications/major-publications/une-avancee-decisive-vers-legalite-entre-hommes-et-femmes-un-meilleur.

Oluwasanya, G., Omoniyi, A., Qadir, M. et Madani, K. 2024. « Quantifying women in the water workforce ». *Nature Water*, vol. 2, p. 805 à 806. doi.org/10.1038/s44221-024-00308-4.

OMS (Organisation mondiale de la Santé). 2022. *Strong Systems and Sound Investments: Evidence on and Key Insights into Accelerating Progress on Sanitation, Drinking-water and Hygiene. UN-Water Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking-water (GLAAS) 2022 Report*. Genève, OMS. iris.who.int/handle/10665/365297.

ONU (Organisation des Nations Unies). 2024. *The Sustainable Development Goals Report 2024*. New York, Organisation des Nations Unies. unstats.un.org/sdgs/report/2024/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2024.pdf.

ONU-Eau. s.d. Études de cas d'accélération par pays. Site web d'ONU-Eau. www.unwater.org/publications/country-acceleration-case-studies.

ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2014. *Gender Equality and Sustainable Development*. Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement. New York, ONU-Femmes. www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2014/10/world-survey-2014.

——. 2019. *Importance de la lutte contre la pauvreté de revenu et la pauvreté en temps des femmes au regard du développement durable*. Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement. Rapport du Secrétaire général. New York, ONU-Femmes. docs.un.org/fr/A/74/111.

——. 2022a. *Handbook on Gender Mainstreaming for Gender Equality Results*. New York, ONU-Femmes. www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/02/handbook-on-gender-mainstreaming-for-gender-equality-results.

——. 2022b. *Feminist Foreign Policies: An Introduction*. New York, ONU-Femmes. www.unwomen.org/sites/default/files/2022-09/Brief-Feminist-foreign-policies-en_0.pdf.

——. 2023a. *From Commodity to Common Good: A Feminist Agenda to Tackle the World's Water Crisis*. Spotlight on Goal 6. New York, ONU-Femmes. www.unwomen.org/sites/default/files/2023-07/from-commodity-to-common-good-a-feminist-agenda-to-tackle-the-worlds-water-crisis-en.pdf.

——. 2023b. *Feminist Climate Justice: A Framework for Action*. New York, ONU-Femmes. www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2023/11/feminist-climate-justice-a-framework-for-action.

——. 2024a. *Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2024*. New York, ONU-Femmes. www.unwomen.org/sites/default/files/2024-12/progress-on-the-sustainable-development-goals-the-gender-snapshot-2024-fr_0.pdf.

——. 2024b. *Women Political Leaders 2024*. New York, ONU-Femmes. www.unwomen.org/sites/default/files/2024-06/Poster-Women-political-leaders-2024-en.pdf.

ONU-Habitat (Programme des Nations Unies pour les établissements humains). 2025. *Stronger Women, Stronger Cities: UN-Habitat's Action for Change 2020-2025*. Nairobi, ONU-Habitat. unhabitat.org/sites/default/files/2025/03/un-habitats_action_for_change_2020_-_2025_13032025_compressed.pdf.

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2024. *Progress on Implementation of Integrated Water Resources Management: Mid-term Status of SDG Indicator 6.5.1 and Acceleration Needs, with a Special Focus on Climate Change*. PNUE. www.unwater.org/sites/default/files/2024-08/SDG6_Indicator_Report_651_Progress-on-Implementation-of-IWRM_2024_EN_0.pdf.

Salleh, A. 1997. *Ecofeminism as Politics: Nature, Marx and the Postmodern*. Londres, Zed Books.

Saravia Matus, S., Gil Sevilla, M., Sarmanto, N., Blanco, E., Llavona, A. et Naranjo, L. 2022. *Brechas, Desafíos y Oportunidades de Agua y Género en América Latina y el Caribe* [Lacunes, défis et opportunités dans le domaine de l'eau et du genre en Amérique latine et dans les Caraïbes]. Collection Recursos Naturales y Deasarrollo nº 211, LC/TS.2022/170. Santiago, Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). www.cepal.org/es/publicaciones/48605-brechas-desafios-oportunidades-materia-agua-genero-america-latina-caribe (en espagnol).

Shiva, R. et Saha, S. 2025. *Towards Gender Equity and Social Inclusion (GESI) Responsive WASH Systems Strengthening*. La Haye, Royaume des Pays-Bas, Centre international de l'eau et de l'assainissement (IRC). doi.org/10.17037/PUBS.04675052.

Singaraju, N., Sarker, M. R., Akter, R., Das, M., Batas, M. A., Mondal, M. K., Puskur, R. et Yadav, S. 2025. « What influences women's participation in water governance? Learning from polder zones of Bangladesh ». *Gender, Technology and Development*, vol. 29, nº 2, p. 211 à 239. doi.org/10.1080/09718524.2025.2496110.

SIWI (Institut international de l'eau à Stockholm). 2023. *Water Governance Processes: Examples Across Four Countries. Cases from Cambodia, Laos, Jordan and Bosnia and Herzegovina*. Fonds pour la gouvernance de l'eau du PNUD-SIWI. siwi.org/wp-content/uploads/2023/05/water-governance-processes.pdf.

——. s.d. What is Water Governance? Fonds pour la gouvernance de l'eau du PNUD-SIWI. Site web de SIWI. siwi.org/undp-siwi-water-governance-facility/what-is-water-governance?iproject=undp-siwi-water-governance-facility.

UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). 2021. « New Data Reveals Slow Progress in Achieving Gender Equality in Environmental Decision Making ». Site web de l'UICN, 1er mars 2021. iucn.org/news/gender/202103/new-data-reveals-slow-progress-achieving-gender-equality-environmental-decision-making.

Women and Rivers Network. s.d. Site web de Women and Rivers Network. www.womenandrivers.com/home.

Zwarteveen, M. 2017. « Hydrocracies, engineers and power: Questioning masculinities in water ». *Engineering Studies*, vol. 9, nº 2, p. 78 à 94. doi.org/10.1080/19378629.2017.1358730.

Zwarteveen, M. et Rap, E. 2017. « Guest editor's introduction: Engineering masculinities in water governance ». *Engineering Studies*, vol. 9, nº 2, p. 75 à 77. doi.org/10.1080/19378629.2017.1363019.

Chapitre 10

Financement et investissements

WWAP de l'UNESCO
Bhanu Neupane, Trevor Brooks[1] et Alka Tiwari[1]

Avec les contributions de
Dev Niyogi, Michael Young et Bridgette Scanlon (Université du Texas à Austin),
Safaa Loukili Idrissi (FVC),
Carla Kay Kraft (ONU-Femmes),
Claire Lyons et Katrina Green (Water.org)

[1] Université du Texas à Austin

Le financement, l'investissement et la réalisation de dépenses efficaces dans les infrastructures hydrauliques comme pour la gestion et la gouvernance des ressources en eau ont des incidences socio-économiques considérables sous l'angle de plusieurs objectifs de développement durable (encadré 10.1). Les décisions financières pèsent directement sur le choix des projets, dictant ainsi quelles personnes verront leurs besoins en eau traités en priorité. Le financement permet aux cadres de gouvernance (voir chapitre 9) d'être changés en mesures et programmes concrets, à condition que les fonds soient utilisés de manière équitable, pragmatique et efficace.

Beaucoup reste encore à faire pour prendre pleinement en compte les problématiques de genre à l'endroit d'intersection des secteurs de la finance et de la gouvernance. Selon le mode de levée et d'allocation des fonds, les inégalités peuvent être soit renforcées, soit activement combattues. Depuis plusieurs dizaines d'années, il ne fait plus de doute que l'égalité des genres et la gestion efficace des ressources en eau se renforcent mutuellement (Taukobong et al., 2016 ; Okesanya et al., 2024).

Appliquer ce principe dans la pratique nécessite de trouver des stratégies de financement créatives. Il faut également tout mettre en œuvre pour remettre en cause l'idée que les femmes et les filles ne seraient que des usagères vulnérables et pour, au contraire, les reconnaître en tant que potentielles investisseuses, innovatrices et vectrices d'efficacité en ce qui concerne la gestion de l'eau. Une telle évolution permettrait de démontrer que les investissements actifs et sensibles aux problématiques de genre dans le secteur de l'eau peuvent générer des rendements plus élevés.

Les décisions financières pèsent directement sur le choix des projets, dictant quelles personnes verront leurs besoins en eau traités en priorité

De nombreux projets et initiatives internationaux (parmi lesquels le sixième objectif de développement durable ne tiennent pas compte des problématiques de genre ni des réalités, besoins, savoirs et contributions spécifiques des femmes et des filles (Taing et Oluwasanya, 2022). Des études sur l'adaptation urbaine au changement climatique dans le domaine de l'eau en Afrique subsaharienne soulignent par exemple que les interventions font souvent abstraction des dynamiques de genre, des risques de violence et des inégalités dans l'obtention de compétences techniques (Tandon et al., 2022 ; Tallman et al., 2023 ; Mutanda et Nhamo, 2024). De ce fait, elles passent à côté d'opportunités qui permettraient d'améliorer l'impact et la rentabilité des initiatives dans le secteur de l'eau. Or, compenser ces opportunités ratées engendre des coûts qui risquent d'augmenter au fur et à mesure que les infrastructures vieillissent, que les risques climatiques s'accroissent et que la population mondiale s'accroît. La communauté internationale devra donc probablement réévaluer les méthodes de financement traditionnelles afin de mieux tenir compte des problématiques de genre. Ce faisant, elle pourra corriger le manque d'investissement historique à l'égard des priorités relatives au genre dans le secteur de l'eau tout en mettant en place une gestion des ressources en eau plus durable, plus inclusive et plus résiliente.

Encadré 10.1 Les dividendes sexospécifiques de l'eau et de l'assainissement

Les investissements dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement génèrent, a-t-il été prouvé, d'importants bénéfices financiers comme des avancées notables en matière d'égalité des genres. Au Bénin, au Kenya, au Nigéria, en Ouganda et en Sierra Leone, l'économie de l'assainissement pourrait générer près de 19 milliards de dollars EU d'ici à 2030, permettant la création d'emplois, le soutien aux industries circulaires de valorisation des déchets et la multiplication des opportunités pour les entreprises dirigées par des femmes (Economist Impact, 2023 ; SHF, 2023). Parallèlement, le manque d'accès à l'eau continue de causer des pertes économiques importantes, étant donné que les coûts liés à la collecte de l'eau s'élèvent à près de 10 % du revenu mensuel minimum par porteur d'eau (Schmidt et al., 2024) et que les femmes et les filles passent des milliards d'heures chaque année à collecter de l'eau alors qu'elles pourraient se consacrer à leur éducation ou à un emploi rémunéré (Water.org, s.d.).

10.1 Un déficit d'investissement de plusieurs milliards

En 2022, les investissements mondiaux dans les infrastructures hydrauliques et la gestion des ressources en eau s'élevaient à environ 300 milliards de dollars EU par an. Le déficit de financement à combler pour garantir la sécurité hydrique d'ici à 2030 était, lui, estimé à 700 milliards de dollars EU par an (OCDE, 2022). Si rien n'est fait pour accroître les niveaux d'investissement, les besoins de financement cumulés pour les infrastructures hydrauliques devraient atteindre 6 700 milliards de dollars EU d'ici à 2030 et 22 600 milliards de dollars EU d'ici à 2050 (Khemka et al., 2023 ; Voegele et al., 2024). Ce déficit mondial touche particulièrement les régions où l'accès à une eau et à un assainissement gérés de façon sûre reste le plus faible, notamment l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud (UNICEF/OMS, 2023).

Les réductions des budgets publics peuvent accroître le travail non rémunéré relatif aux ressources en eau

Bien qu'impérative, la mobilisation de financements est difficile. Les sources de financement traditionnelles, tels les tarifs, les taxes et les transferts, sont généralement insuffisantes. En outre, les réductions des budgets publics peuvent accroître le travail non rémunéré relatif aux ressources en eau. Même les compagnies des eaux peuvent subir des pertes financières en raison des manques d'efficacité, pertes estimées à environ 15 % de l'ensemble des coûts d'exploitation. Le financement du secteur de l'eau pose une série de défis — notamment la fragmentation des sources de financement, la solvabilité limitée des compagnies des eaux publiques et le manque de conditions propices — qui conduisent à s'interroger sur la capacité du secteur à atteindre ses objectifs dans un délai raisonnable (Joseph et al., 2024).

En 2023, le déficit de financement pour l'ensemble des ODD s'élevait à 4 000 milliards de dollars EU par an, dont une part significative concernait l'ODD 6 (ONU, 2024). Combler le déficit de financement dans le secteur de l'eau entraînerait des répercussions positives en cascade sur le programme de développement durable. Ainsi, en 2014, on estimait que chaque dollar EU investi dans le secteur de l'eau générerait environ 4,3 dollars EU de bénéfices grâce à la réduction des dépenses de santé (ODD 3), la diminution des niveaux de pollution (ODD 11 et 13) et l'augmentation de la fréquentation scolaire (ODD 5) (OMS/ONU-Eau, 2014).

10.1.1 Panorama du financement des ressources en eau

Le financement des ressources en eau (couvrant l'alimentation en eau et l'assainissement, l'irrigation, le transport de l'eau et la production hydroélectrique) provient principalement de fonds publics, les allocations budgétaires gouvernementales et les investissements réalisés par les entreprises publiques constituant la plupart des dépenses totales (Joseph et al., 2024). Les apports publics prennent généralement la forme de transferts de recettes fiscales issues des collectivités nationales, régionales et locales et visent à couvrir les dépenses en capital, à subventionner les prix ou à combler les déficits d'exploitation des services hydrauliques (Goksu et al., 2017). Elles sont complétées par l'aide publique au développement (APD), dont le montant engagé pour l'approvisionnement en eau et à l'assainissement a diminué de 9 % entre 2022 et 2023. Cependant, dans le même temps, l'intégration des objectifs relatifs à l'égalité de genre dans l'APD allouée au secteur de l'eau a progressé. La part de l'APD consacrée à l'eau et à l'assainissement comportant au moins un objectif majeur en matière d'égalité des genres a augmenté régulièrement pour atteindre 35 % en 2023 (OMS/UNICEF, 2025).

La part des investissements privés reste marginale car investir dans le secteur de l'eau comporte des défis importants, notamment les coûts initiaux élevés, les délais de rentabilisation longs et la faible solvabilité des bénéficiaires (Rodriguez et al., 2012). Compte tenu des pressions budgétaires croissantes et du recul de l'APD, une plus grande attention est désormais accordée à la mobilisation des capitaux privés en vue de combler les déficits

Photo: © Christian Vinces/Shutterstock.com*

de financement. Parmi les instruments de financement mixte courants, on peut citer les lignes de crédit concessionnelles, le rehaussement de crédit par émission de garanties, l'octroi de subventions, les investissements directs dans des entreprises et des entités à vocation spécifique, les participations au capital d'organismes de placement collectif ou le cofinancement (Machete et Marques, 2021). Dans ce contexte, les partenariats public-privé (PPP) dans le secteur de l'eau prennent également de l'ampleur : en 2017, 9 % des infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement avaient été financées par des PPP (Joseph et al., 2024).

De nouvelles sources de financement font aussi leur apparition. Les obligations à usage spécifique, telles les obligations vertes, les obligations bleues, les obligations climat et les obligations environnement, suscitent un intérêt croissant tout comme la création d'institutions et de fonds de financement dédiés à la mobilisation d'investissements dans le secteur de l'eau tels que les fonds renouvelables pour l'eau potable et l'assainissement aux États-Unis d'Amérique et la NWB Bank au Royaume des Pays-Bas (OCDE, 2022).

Dans le cas des installations hydrauliques à petite échelle telles que l'irrigation et le traitement des eaux usées communautaires, le microfinancement et les banques de détail peuvent également jouer un rôle majeur ((Khemka et al., 2023).

10.2 Le financement du nexus eau-genre

Outre le déficit d'investissement colossal évoqué plus haut, les modalités d'allocation et les modes d'accès aux financements revêtent une importance cruciale. Les dynamiques de genre, les inégalités sociales et les défis en matière de gouvernance peuvent en effet influer sur l'efficacité et le caractère inclusif des investissements dans le secteur de l'eau. Par conséquent, les mécanismes de financement qui tiennent compte de ces dynamiques peuvent contribuer à réduire les disparités existantes, en particulier pour les femmes et les groupes marginalisés susceptibles d'avoir à endosser, de façon disproportionnée, le coût de services d'alimentation en eau inadéquats.

10.2.1 Reconnaissance internationale des déficits de financement

Depuis plusieurs dizaines d'années, la communauté internationale a pris conscience de l'importance du rôle des femmes dans la lutte contre l'insécurité hydrique (ONU, 1990 ; Fong et al., 1996 ; Rathgeber, 1996). À travers leurs déclarations, un bon nombre de gouvernements ont apporté leur soutien à l'intégration des problématiques de genre dans la planification, l'évaluation et le financement des services d'eau potable, d'assainissement et

d'hygiène (WASH). Cependant, on constate encore des défauts de mise en œuvre. D'après une étude de 2015, seuls 16 % des plans nationaux relatifs aux ressources en eau désignaient explicitement les femmes comme parties prenantes essentielles ou participantes de premier plan à l'adaptation au changement climatique (Fletcher et Schonewille, 2015). Les déclarations de soutien à la participation des femmes ne se sont pas souvent transformées en allocations significatives de fonds et en engagements financiers ou institutionnels.

Dans les régions où les déficits de financement sont importants, les femmes et les filles peuvent endosser une part disproportionnée du travail relatif à l'eau. L'insuffisance des investissements dans les infrastructures hydrauliques risque donc d'accroître les inégalités de genre. Même dans les régions où les déficits de financement sont relativement faibles, comme en Amérique latine, la proportion de femmes et de filles assumant la charge des tâches liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène peut rester élevée, ce qui souligne la nécessité d'investissements ciblés par rapport aux problématiques de genre (UNICEF/OMS, 2023 ; Joseph et al., 2024).

Outre les déficits de financement, les problèmes de gouvernance, en particulier la corruption, peuvent limiter l'efficacité du financement sexospécifique dans le secteur de l'eau. La corruption prive les bénéficiaires visés de ressources et compromet la fourniture de services, ce qui peut exacerber de nombreuses formes d'inégalité. Elle se manifeste sous de multiples façons même si les données précises sur le sujet sont limitées. Au niveau des foyers, la corruption peut prendre la forme de pots-de-vin versés en échange de réparations, de falsification de relevés de compteurs ou de paiements illicites pour de nouveaux raccordements (Breen et Gillanders, 2024). Au niveau institutionnel, les fonds alloués aux services WASH sont parfois détournés ou alloués à tort, contribuant ainsi à la persistance des défaillances dans la fourniture de services (Ohwo, 2019).

Les manquements en matière de gouvernance peuvent renforcer les inégalités de genre, les femmes et les filles devant souvent compenser les défaillances des systèmes officiels (voir chapitre 9). Mobiliser de nouvelles ressources et protéger les investissements grâce à un suivi participatif, à une budgétisation tenant compte des problématiques de genre et à des systèmes de distribution transparents contribuerait à résoudre ces problèmes. Sans ces garde-fous, les engagements financiers risquent d'être compromis et les possibilités d'obtenir des transformations risquent de s'épuiser.

10.2.2 Financement tenant compte des problématiques de genre

Les déficits de financement dans le secteur de l'eau et leurs répercussions en cascade ont conduit à un appel en faveur d'un financement tenant compte des problématiques de genre (ou financement dans une perspective genrée). En l'occurrence, il s'agit de privilégier des investissements qui tiennent compte de la différence des besoins en eau et des rôles dans la gestion de l'eau selon les genres (Achampong, 2023). Cette approche s'inspire du concept de financement inclusif dont les composantes principales sont présentées dans la figure 10.1. Contrairement aux approches qui prévoient des impacts uniformes, le financement tenant compte des problématiques de genre reflète les différentes manières dont l'insécurité hydrique et la distribution d'eau ont des effets différents selon les personnes.

En zones rurales, la responsabilité de la collecte de l'eau revient souvent, de façon disproportionnée, aux femmes et aux filles ; en zones urbaines, les foyers dirigés par des femmes peuvent connaître des difficultés financières particulières quand les prix augmentent. Il est possible de mettre en place des dispositifs de financement à tous les niveaux, qu'il s'agisse de subventions de la part des collectivités locales ou de partenariats public-privé. Ce financement peut : a) s'appuyer sur une participation significative et inclusive des parties prenantes ; b) conduire à un partage équitable des bénéfices entre les genres (étayé par des données ventilées par sexe), afin de réduire spécifiquement les obstacles rencontrés par les femmes et les filles ; c) soutenir le leadership et l'autonomie des femmes à chaque échelon de la chaîne de valeur de l'eau. La section 10.4 fournit des exemples de financement tenant compte des problématiques de genre.

Si le financement tenant compte des problématiques de genre est indispensable pour renforcer l'égalité, il constitue également une stratégie d'investissement prudente, susceptible de générer des rendements importants. Mettre en place une stratégie de financement tenant compte des problématiques de genre permet en effet d'accroître

Figure 10.1 Composantes fondamentales d'un financement inclusif de l'eau

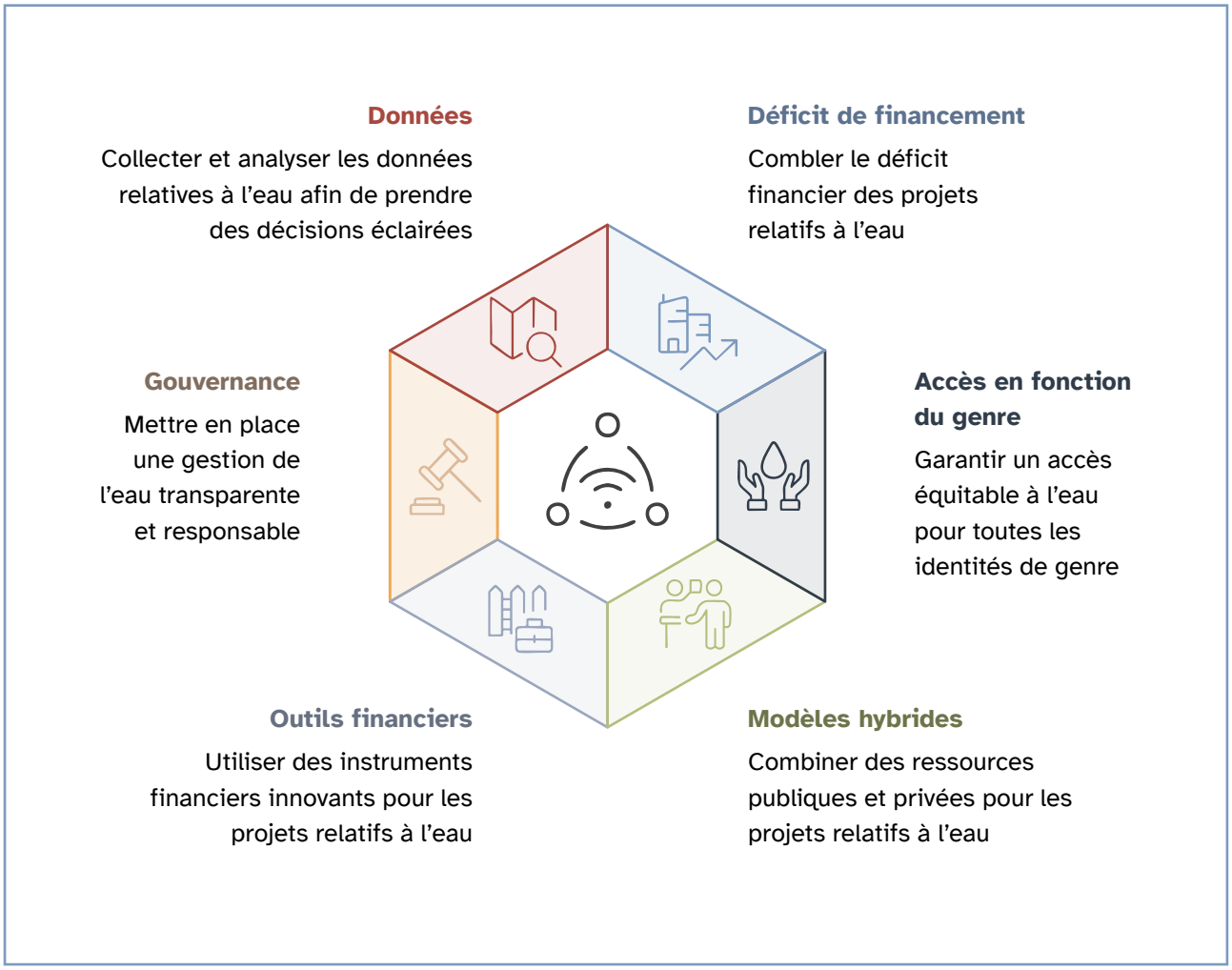

Source : auteurs.

les retours sur investissement. Certaines études ont ainsi montré que le recours à des approches participatives dans le développement communautaire améliorait considérablement l'efficacité des projets. Selon une étude consacrée à l'examen de 121 projets de distribution d'eau en milieu rural dans 49 pays, les projets mettant l'accent sur la participation communautaire étaient plus efficaces que ceux conçus et mis en œuvre avec une contribution locale minime (Narayan, 1995). Bien que l'étude n'ait pas porté spécifiquement sur le genre, elle a constaté que les femmes étaient souvent les plus actives dans ces projets en raison de leur rôle central dans la collecte et la gestion de l'eau au sein du foyer. Plus récemment, d'autres études ont confirmé que lorsque les points de vue des femmes sont pris en compte dans la planification et la prise de décision, les projets ont tendance à être plus durables et mieux adaptés aux besoins des communautés (Gross et al., 2001).

Un financement équitable peut contribuer à améliorer les sources de revenus. Une étude a ainsi révélé qu'en 2024, 90 % des investisseurs appliquant une stratégie d'investissement tenant compte des problématiques de genre avaient atteint ou dépassé leurs objectifs et 51 % faisaient état de résultats significatifs en termes d'impact et une amélioration de leurs performances financières (Hand et al., 2024). Selon cette même étude, ces résultats s'expliquaient par le fait que les projets tenant compte des problématiques de genre favorisent une plus grande diversité d'avis et d'idées, ce qui se traduit par de meilleures performances (Hand et al., 2024).

Un financement tenant compte des problématiques de genre peut également réduire les risques d'investissement. Les projets qui ne tiennent pas compte des besoins sexospécifiques peuvent se heurter à la résistance des communautés, à une sous-utilisation des infrastructures ou à un échec total, entraînant

Des études ont confirmé que lorsque les points de vue des femmes sont pris en compte dans la planification et la prise de décision, les projets ont tendance à être plus durables et mieux adaptés aux besoins des communautés

des coûts irrécupérables. Par contre, les cadres de financement inclusifs peuvent atténuer ces risques en favorisant l'appropriation et la responsabilisation des communautés, ce qui diminue la probabilité d'une refonte coûteuse des projets ou d'un remplacement prématuré des infrastructures (Mangai et De Vries, 2018). Les éléments ci-dessus constituent autant d'arguments solides en faveur d'une augmentation des financements qui tiennent compte des problématiques de genre dans le secteur de l'eau. Il s'agit là d'une stratégie financière prudente, susceptible de générer un retour sur investissement plus élevé que lorsque les problématiques de genre sont ignorées.

10.3 Au-delà du rendement financier

Au-delà des gains financiers immédiats, les organismes de financement et les donateurs peuvent choisir d'adopter une vision à long terme au moment de définir leurs priorités d'investissement. Les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales, les acteurs du secteur privé et les gouvernements ont certes des priorités différentes, mais tous recherchent généralement un rendement significatif de leurs investissements financiers. En raison des critères classiques de *financiabilité* utilisés par ces acteurs, seuls les projets promettant un retour sur investissement financier évident sont généralement financés (Ellis et Pillay, 2017). Cependant, le concept de *financiabilité* évolue et inclut désormais des dimensions sociales et économiques plus larges que le seul profit ou rendement direct (McCoy et Schwartz, 2023).

De fait, il devient essentiel d'évaluer le temps et les pertes financières qu'entraînent les activités domestiques relatives à l'eau pour les femmes et les filles. Investir dans des projets qui réduisent ces charges peut avoir un effet économique direct sur les communautés, en renforçant notamment le capital social. Dans le cadre de cette évolution des mentalités, la priorité pourrait être accordée aux projets ascendants qui combinent bénéfices sociaux et efficacité d'emploi des ressources hydriques étant donné que le calcul du retour sur investissement tient désormais compte des répercussions socio-économiques à long terme plutôt que des seuls résultats financiers. Leur mise en œuvre effective nécessiterait probablement de faire appel à des partenaires spécialisés dans les problématiques de genre afin que les investissements soient inclusifs et durables et qu'ils produisent de meilleurs résultats à long terme.

10.4 Intégration du genre dans les dépenses relatives aux ressources en eau

Investir en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomie des femmes contribue à accélérer la gouvernance durable de l'eau et la fourniture de services WASH. Les nouvelles modalités et stratégies de financement reconnaissent de plus en plus la valeur des approches tenant compte des problématiques de genre pour renforcer l'efficacité, la responsabilisation et les rendements à long terme. Les sections ci-dessous présentent des illustrations d'approches et de stratégies qui vont au-delà des mesures classiques de rentabilité et intègrent la valeur financière et sociale.

10.4.1 Financement par le secteur public et financement mixte

La budgétisation tenant compte des problématiques de genre repose sur une approche performative qui inclut une analyse sexospécifique dans l'allocation et l'exécution des budgets publics. À titre d'exemple, le Maroc a adopté, en 2014, une loi de finances tenant compte des problématiques de genre ; celle-ci requiert la publication de déclarations budgétaires annuelles sexospécifiques pour plus de vingt-sept services, dont ceux chargés de l'eau et des infrastructures (ONU-Femmes, 2014 ; Gouvernement du Maroc, 2025). Cette loi, qui intègre les problématiques de genre dans le financement de l'eau, a permis de fixer un quota de genre selon lequel au moins 25 % de femmes doivent siéger dans les comités régionaux de l'eau (ISDB, 2019). Ces efforts montrent que la prise en compte du point de vue des femmes peut modifier l'allocation des ressources et la prise de décision. L'encadré 10.2 présente un autre exemple, celui de l'Inde. Toutefois, il reste à relever certains défis dont le manque de données ventilées par sexe, la faiblesse de la volonté politique et les lacunes dans l'application des mesures — qui peuvent faire de la budgétisation tenant compte des problématiques de genre une mesure purement symbolique.

Le financement mixte — qui associe des capitaux publics, philanthropiques et privés de façon stratégique autour d'objectifs communs — peut influer fortement l'échelle des investissements comme l'égalité des genres, mais seulement si les critères de référence en matière d'égalité des genres font partie intégrante de la structure du dispositif de financement. Or, entre 2019 et 2024, les transactions tenant compte des problématiques de genre n'ont représenté que 28 % de l'ensemble des transactions de financement mixte pour le climat (Convergence 2025). Des initiatives, tel le Programme de financement de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène de l'Agence des États-Unis pour le développement international, ont connu un certain succès dans le cadre de ces dispositifs financiers, notamment en améliorant la solvabilité au Népal et en élargissant l'accès au financement en Afrique du Sud (Segura Consulting LLC, s.d.).

Pourtant, la plupart des financements mixtes donnent la priorité à des projets à faible risque et « finançables », qui souvent excluent les populations vulnérables (Attridge et Engen, 2019). De plus, les capitaux privés ne représentent que 38 % des financements mixtes (Convergence, 2025) tandis que 70 % des financements mixtes en faveur de l'action climatique sont destinés à des entreprises internationales, marginalisant ainsi les acteurs locaux (Mazzucato, 2025). Sans critères spécifiques en matière d'égalité des genres et sans inclusion significative des femmes, les priorités commerciales peuvent prendre le pas sur les objectifs d'égalité et, partant, limiter l'efficacité du financement.

Le financement tenant compte des problématiques de genre gagne également en notoriété dans le secteur de l'APD. Le Fonds vert pour le climat en est un excellent exemple. Pour chaque investissement, une évaluation de l'impact sexospécifique ainsi qu'un plan d'action en faveur de l'égalité des genres à l'échelle du projet sont exigés. Cela garantit que

Encadré 10.2 En Inde, des entreprises de distribution d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène détenues et gérées par des femmes

C'est en zone rurale que la *Maharashtra State Rural Livelihoods Mission* a lancé, grâce à un financement mixte, un projet pilote visant à mettre en place une usine modèle de traitement des eaux gérée de façon communautaire dans des régions où soit l'eau est polluée, soit les raccordements au réseau de distribution d'eau sont inexistants ou peu fiables (Anand, 2022). Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre des directives politiques de la Jal Jeevan Mission (ou *L'eau dans chaque foyer*) du Gouvernement indien, bénéficie du financement de groupes d'entraide de femmes, de femmes entrepreneures, d'institutions financières et de Water.org.

Ce projet a pour principe que les usines sont détenues et gérées par des femmes, ce qui permet de créer des entreprises sociales dirigées par des femmes, et fournissent de l'eau potable, à un prix raisonnable aux communautés mal desservies. Depuis 2021, 39 usines ont été installées dans le Maharashtra ; elles emploient 156 femmes, soit l'ensemble de leur personnel, avec 4 femmes en moyenne par usine. Ces usines alimentent 100 à 150 foyers en eau traitée de façon fiable et à un prix modéré. Le taux de remboursement des prêts est de 100 % et les usines deviennent généralement rentables au bout de deux ans (Water.org, 2025).

Photo: © Amorn Suriyan/Shutterstock.com*

les projets intègrent une analyse sexospécifique dès leur conception, fixent des objectifs ventilés par sexe et encouragent une même participation et un même leadership dès le départ (FVC, 2017). Au Vietnam, un projet de ce type a connu un succès retentissant : plus de 62 000 personnes en ont directement bénéficié de par la garantie d'accès à l'eau qu'il a fourni aux petits propriétaires agricoles et le soutien qu'il a apporté au leadership des femmes au sein des groupes d'usagers de l'eau et de gestion des étangs (Taishi, 2023).

Le financement selon résultats peut également se révéler un outil efficace pour garantir la sécurité hydrique et l'autonomie des femmes. Consistant à indexer la mise à disposition de financements sur des résultats vérifiés, telles la fiabilité des services ou l'égalité d'accès, ce financement vise à renforcer l'efficacité ainsi que l'application du principe de responsabilité (Castalia Strategic Advisors, 2015). À titre d'exemple, le Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats (GPRBA) de la Banque mondiale a soutenu de nombreux projets de distribution d'eau et d'assainissement (GPRBA, s.d.a ; GPRBA, s.d.b ; GPRBA, s.d.c). Fixer des objectifs spécifiques aux problématiques de genre pour les cadres de financement basé sur les résultats peut améliorer l'efficacité et l'équité en remédiant aux disparités en matière d'accès, d'autonomie et de bénéfices, tout en favorisant des interventions durables dans le secteur de l'eau. Cependant, le financement basé sur les résultats nécessite un suivi rigoureux et des données actualisées, ce qui peut s'avérer difficile dans des contextes où les fonds sont limités.

L'intégration d'une perspective de genre dans les PPP du secteur de l'eau permet de garantir que les besoins et les contributions des femmes sont pris en compte tout au long du cycle de vie des projets, depuis la conception et la passation des marchés jusqu'à la mise en œuvre et au suivi. La Banque mondiale souligne que l'application d'une perspective de genre aide à identifier les obstacles à la participation des femmes, à intégrer des objectifs tenant compte des problématiques de genre dans les documents d'appel d'offres et à garantir que les partenaires publics ou privés ont l'obligation de rendre compte d'une répartition équitable des bénéfices. Une telle approche peut renforcer les impacts sociaux et améliorer la durabilité à long terme des PPP dans le secteur de l'eau (Banque mondiale, 2024).

10.4.2 Investissements à petite échelle et services bancaires aux particuliers

La microfinance et le microcrédit à caractère sexospécifique permettent de proposer des instruments financiers flexibles à petite échelle, adaptés aux besoins et aux capacités de remboursement spécifiques des bénéficiaires. La microfinance sexospécifique privilégie les femmes en tant que clientes, reconnaissant ainsi que ces dernières ont toujours été exclues des institutions financières classiques dans les pays en développement, tout en soulignant leur impact crucial sur le développement de l'accès à l'eau. Ce dispositif finance généralement des projets telles la construction de latrines domestiques, la mise en place de systèmes de traitement des eaux et la fourniture de kits d'irrigation à petite échelle.

L'initiative WaterCredit de Water.org a été l'une des premières à mettre en place un programme de microcrédit dans les pays en développement (Banque mondiale, 2024). Lancée en 2004, elle a aidé, jusqu'en 2021, plus de 30 millions de personnes, dont 87 % de femmes, dans 13 pays (Damon et White, 2021). En Inde, des groupes d'entraide, composés principalement de femmes, ont ainsi mobilisé des capitaux importants pour améliorer l'assainissement. Dans l'État d'Odisha, l'initiative Mission Shakti a permis à des groupes de femmes d'exploiter et d'entretenir des systèmes d'assainissement tandis que le programme iJal a aidé des femmes à gérer de petites entreprises de distribution fournissant de l'eau potable à un prix abordable aux foyers ruraux (Dang et al., 2022 ; Safe Water Network, 2024). D'autres exemples similaires voient le jour dans d'autres régions de l'Inde, où des groupes de femmes solidaires jouent un rôle actif dans la gestion des ressources en eau et la planification de l'irrigation (IWMI, 2024).

Les cas présentés ci-dessus prouvent que les systèmes financiers communautaires dirigés par des femmes peuvent renforcer la fourniture de services, améliorer la situation sanitaire et la prise de responsabilité tout en réduisant la dépendance à l'égard des grandes infrastructures centralisées. Toutefois, l'expérience du Bangladesh montre que l'accès au financement ne suffit pas à garantir l'autonomie, les normes patriarcales pouvant limiter le contrôle des femmes sur les ressources (Shohel et al., 2021). D'après les données disponibles, les programmes qui intègrent à leur financement, des mesures qui protègent le pouvoir de décision, le renforcement des capacités et la participation à la gouvernance des femmes semblent plus susceptibles de produire des résultats positifs durables.

Il arrive que des entreprises gérées par des femmes, comme les kiosques à eau au Kenya (Siemens Stiftung, 2024), soient plus performantes que celles dirigées par des hommes en termes de recouvrement des coûts, de qualité de service et de gestion du crédit (Iskenderian, 2022). Malgré un retour sur investissement élevé, ces entreprises n'en restent pas moins confrontées à des obstacles systémiques tels les faibles apports en capital et l'accès limité au marché, ce qui souligne la nécessité de politiques de soutien et d'investissements de la part d'entités internationales et privées. Si les institutions financières commencent à donner la priorité à ce type d'entreprises, les inégalités qui pèsent sur les femmes et les filles depuis bien longtemps pourraient en être atténuées.

Les investissements qui privilégient les entreprises au service des femmes et qui remettent délibérément en cause les normes discriminatoires ont le potentiel de changer la donne en matière d'égalité des genres. En Inde, les distributeurs automatiques d'eau gérés par des femmes et les modèles de franchise de Piramal Sarvajal ont permis un meilleur accès à une eau potable de qualité et à un coût abordable aux communautés à faibles revenus tout en permettant aux femmes d'obtenir des franchises et d'opérer au sein du système (Piramal Sarvajal, s.d.). Au Kenya, le système d'assainissement par conteneurs de Sanivation emploie des femmes qui assurent la fourniture de services d'assainissement décentralisés, leur offrant ainsi des moyens de subsistance stables tout en améliorant l'accès à des installations sanitaires sûres dans les zones urbaines mal desservies. Ces exemples illustrent la manière dont des capitaux au service d'une mission peuvent apporter des solutions qui tiennent compte des problématiques de genre et soient inclusives socialement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

10.5 Conclusions

Le déficit de financement dans le secteur de l'eau reste considérable et nécessite de mobiliser près de 7 000 milliards de dollars EU d'ici à 2030 (Khemka et al., 2023 ; Voegele et al., 2024). Un financement effectif, tenant compte des problématiques de genre dans ce secteur, pourrait permettre d'augmenter les rendements et l'efficacité financière, d'offrir des services plus inclusifs, d'améliorer la viabilité financière et d'accélérer les progrès vers un accès universel à l'eau. De fait, sans une véritable intégration des considérations liées au genre dans le financement du secteur de l'eau, la réalisation des ODD, en particulier ceux relatifs à l'eau et à l'assainissement, restera hors de portée.

Une budgétisation sensible aux problématiques de genre doit être fortement encouragée et accompagnée par des mécanismes de responsabilisation clairs et une transparence totale. L'expérience a montré que les approches volontaires ou ponctuelles ne donnent généralement pas les résultats escomptés car elles tendent à se limiter à des répartitions de façade et à des investissements insuffisants et non durables. En conséquence de quoi, les femmes ne sont pas consultées ou n'ont qu'une influence marginale sur les décisions. Les considérations liées au genre peuvent être mises de côté au profit de la construction d'infrastructures de grande échelle. Néanmoins, tout prête à penser que la prise en compte des femmes peut améliorer les rendements financiers en améliorant la prise de décision, l'adhésion des populations et l'efficacité des projets. Afin de garantir l'intégration des priorités dès le début des projets, des politiques et des programmes pilotes sont nécessaires et doivent être éventuellement assortis d'une budgétisation tenant compte des problématiques de genre.

Mettre au point des évaluations qui ne se limitent pas aux calculs habituels de rentabilité financière mais qui s'inscrivent dans une perspective socio-économique plus large et plus longue pourrait aider les stratégies financières à refléter le rôle essentiel, mais souvent sous-évalué, des femmes et des filles dans les systèmes d'approvisionnement en eau. Ces évaluations pourraient inclure des éléments (les tâches domestiques non rémunérées relatives à l'eau ayant une valeur économique importante par exemple) devant être pris en compte dans les stratégies de financement. L'évaluation des effets en cascade et des valeurs à long terme, quoique difficile, est cruciale. Une participation significative au processus de financement peut, en outre, renforcer la confiance, la transparence et l'appropriation au sein de la communauté, ce qui peut améliorer la durabilité des investissements. Des modalités et des stratégies spécifiques et adaptées sont nécessaires pour surmonter les obstacles structurels, tel l'accès limité à la propriété foncière, aux services bancaires et au crédit, sans perpétuer les cycles d'endettement. Un financement tenant compte des problématiques de genre devrait éviter de renforcer la dépendance à l'égard de l'aide étrangère et permettre plutôt une participation à long terme sur un pied d'égalité à l'instauration de la sécurité hydrique. La dette des pays peut avoir des effets en cascade sur toutes les personnes et toutes les communautés.

Les femmes et les filles peuvent jouer un rôle important d'investisseuse, d'innovatrice et de vectrice d'efficacité dans la gestion de l'eau. Les investissements qui accordent la priorité aux femmes ont maintes fois permis d'obtenir des rendements nettement supérieurs à ceux des stratégies de financement traditionnelles dans le secteur de l'eau. La transition vers un développement durable grâce à l'eau peut être facilitée par un changement de positionnement au niveau international afin que toute personne soit davantage que juste un usager.

La généralisation d'un financement de l'eau tenant compte des problématiques de genre nécessite la participation des institutions financières internationales comme du secteur privé. À l'avenir, la mobilisation de capitaux internationaux, notamment par le biais d'institutions financières internationales, de PPP et d'acteurs privés, deviendra probablement encore plus cruciale. Des institutions, telles la Banque mondiale ou des entreprises multinationales, vont probablement jouer un rôle central, au cours des décennies à venir, dans le façonnement des flux de capitaux et des normes internationales de financement. Toutefois, des garde-fous sont nécessaires pour éviter que les prêts et les investissements n'aggravent le niveau déjà élevé d'endettement ainsi que la dépendance vis-à-vis des pays développés. Le système actuel d'endettement limite déjà l'autonomie budgétaire de nombreux pays en développement (Mohammed, 2025).

La lutte contre la corruption, l'amélioration de la transparence et la réduction de la dette historique pourraient accroître l'efficacité du financement de la distribution de l'eau. Les cadres de financement tenant compte des problématiques de genre peuvent être améliorés par l'intégration de mesures strictes de responsabilisation et de lutte contre la corruption. Une plus grande transparence des flux financiers pourrait protéger les apports tout en améliorant les résultats en matière d'égalité des genres dans le financement du secteur. Le financement tenant compte des problématiques de genre ne doit pas aggraver le poids de la dette des pays en développement ni créer de nouvelles dépendances financières qui compromettraient les progrès vers l'égalité des genres dans le secteur de l'eau.

Références

Achampong, L. 2023. *Gender-Responsive Climate Finance: The Key to Just Climate Action and Tackling Inequalities*. Document présenté lors de la 68e session annuelle de la Commission de la condition de la femme (CSW68). ONU-Femmes. www.unwomen.org/sites/default/files/2023-11/achampong.pdf.

Anand, A. 2022. « Maharashtra: SHG addresses the thirst of a water-stressed village ». A. Baroka et M. Kumar Sahoo (éds), *Jal Jeevan Samvad*. Dix-neuvième édition. New Delhi, National Jal Jeevan Mission, p. 15 à 16. jaljeevanmission.gov.in/sites/default/files/2025-05/JalJeevanSamvad-April-2022-en.pdf.

Attridge, S. et Engen, L. 2019. *Blended Finance in the Poorest Countries: The Need for a Better Approach*. Rapport d'ODI. Londres, ODI. odi.org/en/publications/blended-finance-in-the-poorest-countries-the-need-for-a-better-approach/.

Banque mondiale. 2024. *The Business Case for Gender in the Urban Water and Sanitation Sector*. Washington, Groupe de la Banque mondiale. documents.worldbank.org/curated/en/099435204022429392.

BID (Banque islamique de développement). 2019. *Country Gender Profile: Morocco. Women and Youth Empowerment Division, Resilience and Social Development Department*. Février 2019. Jeddah, Arabie saoudite, BID. www.isdb.org/women-empowerment/publications/country-gender-profile-morocco.

Breen, M. et Gillanders, R. 2024. « Money down the drain: Corruption and water service quality in Africa ». *Governance*, vol. 37, nº 1, p. 119 à 135. doi.org/10.1111/gove.12753.

Castalia Strategic Advisors. 2015. *Review of Results-Based Financing Schemes in WASH*. Rapport à la Fondation Bill & Melinda Gates. Washington, Castalia Strategic Advisors. www.ircwash.org/sites/default/files/rbf_in_wash_final_report_full_jan_2015.pdf.

Convergence. 2025. *State of Climate Blended Finance: Fall 2025*. Convergence. www.convergence.finance/resource/state-of-climate-blended-finance-2025/view.

Damon, M. et White, G. 2021. « Matt Damon and Gary White: Invest in Women to Solve the Water and Sanitation Crisis ». Site web de *Fortune*. fortune.com/2021/04/27/matt-damon-women-water-sanitation-crisis/ (consulté le 14 août 2025).

Dang, A., Mishra, C., Patil, I., Kumar, K. K., Chauhan, K. et Sarkar, R. 2022. « Learning from Collective-Led Sanitation Enterprises in Urban Odisha, Tamil Nadu and Telangana – Water, Sanitation and Waste Management ». Document de travail nº 55. New Delhi. Initiative internationale pour l'évaluation d'impact (3ie). doi.org/10.23846/WP0055.

Economist Impact. 2023. « Harnessing the Economic Benefits of WASH Investments in Africa ». Site web de Economist Impact. impact.economist.com/new-globalisation/harnessing-economic-benefits-investment-water-sanitation-and-hygiene-africa.

Ellis, C. et Pillay, K. 2017. *Understanding 'Bankability' and Unlocking Climate Finance for Climate Compatible Development*. Document de travail. Alliance pour le climat et le développement (CDKN). cdkn.org/resource/understanding-bankability-unlocking-climate-finance-development.

Fletcher, A. et Schonewille, R. 2015. *Overview of Resources on Gender-Sensitive Data Related to Water*. Collection genre et eau. Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000235389.

Fong, M. S., Wakeman, W. E. et Bhushan, A. 1996. *Toolkit on Gender in Water and Sanitation*. Collection Outils sur le genre nº 2. Washington, Banque mondiale. documents.worldbank.org/curated/en/457581468740416721.

FVC (Fonds vert pour le climat). 2017. *Mainstreaming Gender in Green Climate Fund Projects – A Practical Manual to Support the Integration of Gender Equality in Climate Change Interventions and Climate Finance*. Incheon, République de Corée, FVC. www.greenclimate.fund/document/mainstreaming-gender-green-climate-fund-projects.

Goksu, A., Trémolet, S., Kolker, J. et Kingdom, B. 2017. *Easing the Transition to Commercial Finance for Sustainable Water and Sanitation*. Washington, Banque mondiale. hdl.handle.net/10986/27948.

Royaume du Maroc. 2025. *Rapport sur le budget axé sur les résultats tenant compte de l'aspect genre*. Project de loi de finances pour l'année budgétaire 2025. Rabat, Direction des études et des prévisions financières (DEPF), Ministère de l'économie et des finances, Royaume du Maroc. www.chambredesrepresentants.ma/sites/default/files/2024-10/09-%20Rapport%20Genre_Fr_0.pdf.

GPRBA (Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats). s.d.a. « Honduras: National OBA Facility for Water and Sanitation Services ». Site web de GPRBA. www.gprba.org/activities/honduras-national-oba-facility-water-and-sanitation-services (consulté le 5 août 2025).

——. s.d.b. « Tanzania: Accelerating Solar Water Pumping via Innovative Financing ». Site web de GPRBA. www.gprba.org/activities/tanzania-accelerating-solar-water-pumping-innovative-financing (consulté le 5 août 2025).

——. s.d.c. « Burkina Faso: Improving Water Management and Irrigation Project ». Site web de GPRBA. www.gprba.org/activities/burkina-faso-smallholder-irrigation (consulté le 5 août 2025).

Gross, B., van Wijk, C. et Mukherjee, N. 2001. *Linking Sustainability with Demand, Gender and Poverty: A Study in Community-Managed Water Supply Projects in 15 Countries*. Programme pour l'eau et l'assainissement, Centre international de l'eau et l'assainissement (IRC). www.ircwash.org/sites/default/files/Gross-2001-Linking.pdf.

Hand, D., Sunderji, S., Ulanow, M., Remsberg, R. et Xiao, K. 2024. *In Focus: Gender and Impact Investing in 2024*. Réseau mondial pour l'investissement à retombées sociales (GIIN). thegiin.org/publication/research/in-focus-gender-and-impact-investing-in-2024.

Iskenderian M. E. 2022. *There's Nothing Micro about a Billion Women: Making Finance Work for Women*. Cambridge, États-Unis, MIT Press.

IWMI (Institut international de gestion des ressources en eau). 2024. How Self-Help Groups Are Empowering Women amid Out-Migration. Site web de l'IWMI. www.iwmi.org/blogs/how-self-help-groups-are-empowering-women-amid-out-migration/.

Joseph, G., Hoo, Y. R., Wang, Q., Bahuguna, A. et Andres, L. A. 2024. *Funding a Water-Secure Future: An Assessment of Global Public Spending*. Washington, Groupe de la Banque mondiale. documents1.worldbank.org/curated/en/099050624154572979/pdf/P172944-00adb1e8-ccd1-4542-88ab-d289e7f2f00b.pdf.

Khemka, R., Lopez, P. et Jensen, O. 2023. *Scaling Up Finance for Water: A WBG Strategic Framework and Roadmap for Action*. Washington, Banque mondiale. doi.org/10.1596/40225.

Machete, I. et Marques, R. 2021. « Financing the water and sanitation sectors: A hybrid literature review ». *Infrastructures*, vol. 6, nº 1, article 9. doi.org/10.3390/infrastructures6010009.

Mangai, M. S. et De Vries, M. S. 2018. « Co-production as deep engagement ». *International Journal of Public Sector Management*, vol. 31, nº 1, p. 81 à 96. doi.org/10.1108/IJPSM-03-2017-0084.

Mazzucato, M. 2025. *Reimagining Financing for the SDGs: From Filling Gaps to Shaping Finance*. Note d'orientation politique du DAES, nº 170, numéro spécial. New York/Londres, Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies/Conseil consultatif de haut niveau pour les affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies/Institut pour l'innovation et les politiques publiques de l'University College London. desapublications.un.org/policy-briefs/un-desa-policy-brief-no-170-special-issue-reimagining-financing-sdgs-filling-gaps.

McCoy, W. et Schwartz, K. 2023. « The water finance gap and the multiple interpretations of 'bankability' ». *Journal of Water, Sanitation and Hygiene for Development*, vol. 13, nº 1, p. 19 à 29. doi.org/10.2166/washdev.2022.201.

Mohammed, K. 2025. « The Global South Needs More Than Tinkering at a Conference: Debt Forgiveness is the Only Fair Way ». 28 juin 2025. *The Guardian*. www.theguardian.com/global-development/2025/jun/28/the-global-south-needs-more-than-tinkering-at-a-conference-debt-forgiveness-is-the-only-fair-way.

Mutanda, I. et Nhamo G. 2024. « Gendered perspective on water security, rights and conflicts in Sub-Saharan Africa: A systematic review ». *Frontiers in Water*, vol. 6. doi.org/10.3389/frwa.2024.1399415.

Narayan, D. 1995. *The Contribution of People's Participation: Evidence from 121 Rural Water Supply Projects*. Collection de publications hors-série sur le développement durable, nº 1. Washington, Banque mondiale. documents.worldbank.org/curated/en/750421468762366856.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2022. *Financing a Water Secure Future*. Études de l'OCDE sur l'eau. Paris, Éditions OCDE. doi.org/10.1787/a2ecb261-en.

Ohwo, O. 2019. « Dimensions of inequality in urban and rural water, sanitation and hygiene services in Sub-Saharan Africa ». *European Scientific Journal*, vol. 15, nº 8, p. 144 à 162. doi.org/10.19044/esj.2019.v15n8p144.

Okesanya, O. J., Eshun, G., Ukoaka, B. M., Manirambona, E., Olabode, O. N., Adesola, R. O., Okon, I. I., Jamil, S., Singh, A., Lucero-Prisno III, D. E., Ali, H. M. et Alauddin Chowdhurt, A. B. M. 2024. « Water, sanitation, and hygiene (WASH) practices in Africa: Exploring the effects on public health and sustainable development plans ». *Tropical Medicine and Health*, vol. 52, nº 1, article 68. doi.org/10.1186/s41182-024-00614-3.

OMS/UNICEF (Organisation mondiale de la Santé/Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2025. *State of Systems for Drinking-Water, Sanitation and Hygiene: Global Update 2025*. Genève, OMS/UNICEF. iris.who.int/handle/10665/384783.

OMS/ONU-Eau (Organisation mondiale de la Santé/ONU-Eau). 2014. *Investing in Water and Sanitation: Increasing Access, Reducing Inequalities. UN-Water Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking-Water (GLAAS) 2014 Report*. Genève, OMS. iris.who.int/handle/10665/139735.

ONU (Organisation des Nations Unies). 1990. *Promotion of Women's Participation in Water Resources Development: Report of the Seminar, Bamako, Mali, November 14–18 1988*. Collection Ressources naturelles/Eau nº 25. New York, ONU. www.ircwash.org/sites/default/files/202.1-90PR-6767.pdf.

——. 2024. *The Sustainable Development Goals Report 2024*. New York, ONU. unstats.un.org/sdgs/report/2024/.

ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2014. Budgets Respond to the Needs of Women in Morocco. Site web d'ONU-Femmes. www.unwomen.org/en/news/stories/2014/3/budgets-respond-to-the-needs-of-women-in-morocco.

Piramal Sarvajal. s.d. Water ATM. Site web de Piramal Sarvajal. www.sarvajal.com/water-atm.php. (consulté le 5 août 2025).

Rathgeber, E. 1996. « Women, men, and water-resource management in Africa ». E. Rached, E. Rathgeber et D. B. Brooks (éds), *Water Management in Africa and the Middle East: Challenges and Opportunities*. Ottawa, Canada, Centre de recherche pour le développement international (CRDI), p. 49 à 69. idrc-crdi.ca/en/books/water-management-africa-and-middle-east-challenges-and-opportunities.

Rodriguez, D. J., Van den Berg, C. et Mcmahon, A. 2012. *Investing in Water Infrastructure: Capital, Operations and Maintenance*. Documents sur l'eau. Washington, Banque mondiale. hdl.handle.net/10986/17252.

Safe Water Network. 2024. *2024 Health Impact Assessment of Safe Water Network iJAL Stations in Telangana, India*. docsend.com/view/jr3sh258pbm62h9d.

Schmidt, I., Juani, A. et Alam, M. 2024. « Transforming water security through women's leadership: Effective adaptation and stewardship amidst climate change and conflict ». *Foreign Policy Analytics*. fpanalytics.foreignpolicy.com/2024/04/10/women-water-security/.

Segura Consulting LLC. s.d. « Water, Sanitation & Hygiene Finance (WASH-FIN) ». Site web de Segura Consulting LLC. seguraconsulting.net/wash-fin (consulté en octobre 2025).

SHF (Fonds pour l'assainissement et l'hygiène). 2023. *From Human Waste to Prosperity: The Sanitation Economy*. Genève, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). www.shfund.org/sites/default/files/2024-04/SHFund_Flagship%20report-v8%20%282%29%20%281%29.pdf.

Shohel, T. A., Niner, S. et Gunawardana, S. 2021. « How the persistence of patriarchy undermines the financial empowerment of women microfinance borrowers? Evidence from a southern sub-district of Bangladesh ». *PLoS ONE*, vol. 16, nº 4, article e0250000. doi.org/10.1371/journal.pone.0250000.

Siemens Stiftung. 2024. *Leveraging Decentralized Entrepreneurial Approach to Safe Water. A Comprehensive Study on Safe Water Kiosks and Their Impact in Rural Kenya*. Nairobi, EED Advisory Limited. www.siemens-stiftung.org/wp-content/uploads/2024/03/study-onwaterkiosks-kenya-siemensstiftung.pdf.

Taing, L. et Oluwasanya, G. 2022. *Gender Blind Spots in the Water Sector*. Université des Nations Unies (UNU). unu.edu/article/gender-blind-spots-water-sector.

Taishi, Y. 2023. *Strengthening the Resilience of Smallholder Agriculture to Climate Change-Induced Water Insecurity in the Central Highlands and South-Central Coast Regions of Vietnam*. Fond vert pour le climat (FVC). www.greenclimate.fund/document/strengthening-resilience-smallholder-agriculture-climate-change-induced-water-insecurity-0.

Tallman, P. S., Collins, S., Salmon-Mulanovich, G., Rusyidi, B., Kothadia, A. et Cole, S. 2023. « Water insecurity and gender-based violence: A global review of the evidence ». *Wiley Interdisciplinary Reviews (WIRES): Water*, vol. 10, nº 1, article e1619. doi.org/10.1002/wat2.1619.

Tandon, I., Wallace, C., Caretta, M. A., Vij, S. et Irvine, A. 2022. « Urban water insecurity and its gendered impacts: On the gaps in climate change adaptation and Sustainable Development Goals ». *Climate and Development*, vol. 16, nº 3, p. 187 à 198. doi.org/10.1080/17565529.2022.2051418.

Taukobong, H. F., Kincaid, M. M., Levy, J. K., Bloom, S. S., Platt, J. L., Henry, S. K. et Darmstadt, G. L. 2016. « Does addressing gender inequalities and empowering women and girls improve health and development programme outcomes? ». *Health Policy and Planning*, vol. 31, nº 10, p. 1492 à 1514. doi.org/10.1093/heapol/czw074.

UNICEF/OMS (Fonds des Nations Unies pour l'enfance/Organisation mondiale de la Santé). 2023. *Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages 2000-2022 : Gros plan sur les questions de genre*. New York/Genève, UNICEF/OMS. www.unicef.org/fr/communiqués-de-presse/les-femmes-et-les-filles-sont-les-plus-touchees-par-la-crise-de-leau.

Voegele, J., Gouled, M. et Tafara, E. 2024. « Scaling Up Finance to Ensure a Water-Secure Future for All ». Blogs de la Banque mondiale. blogs.worldbank.org/en/voices/scaling-up-finance-to-ensure-a-water-secure-future-for-all.

Water.org. 2025. Community Water Purification Plants (CWPP) Program Monitoring Data, Inde. Données internes non publiées, 2025 (non publié).

——. s.d. « A Women's Crisis ». Site web de Water.org. water.org/our-impact/water-crisis/womens-crisis/.

Conclusions

WWAP de l'UNESCO
Richard Connor et Laura Verónica Imburgia

Photo: © Rjankovsky/Shutterstock.com*

Il existe des relations étroites entre l'eau et l'égalité des genres, qui touchent à presque tous les aspects du développement durable. Les inégalités dans l'accès aux services d'eau et d'assainissement ainsi qu'aux ressources en eau douce contribuent directement à maintenir les inégalités de genre dans de nombreux domaines.

Les résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives aux droits humains à l'eau potable et à l'assainissement (chapitres 1 et 2) demandent à ce que ces droits soient respectés pour toutes et tous, de façon égalitaire et sans discrimination. Cependant, malgré quelques progrès, des millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable et à l'assainissement au sein de leur foyer, à l'école, sur leur lieu de travail ou dans les établissements de santé. Ces manques touchent de façon disproportionnée les femmes et les filles en situation de pauvreté.

De même, les inégalités liées au genre dans l'accès aux ressources en eau douce à des fins productives peuvent désavantager certains groupes de personnes. Ainsi, l'accès aux ressources en eau (c'est-à-dire les *droits sur l'eau*) étant souvent dépendant de droits fonciers, certaines règles de la législation foncière, officielle ou coutumière, à caractère discriminatoire à l'encontre des femmes empêchent celles-ci d'obtenir des droits à l'irrigation.

Bien que la responsabilité de la gestion de l'eau au sein du foyer et à proximité — depuis la collecte de l'eau jusqu'aux divers emplois domestiques — revienne souvent aux femmes, celles-ci restent insuffisamment représentées, voire exclues, de la plupart des processus institutionnels de décision et de gouvernance relatifs à l'eau, notamment la répartition de l'eau entre différents usages ainsi que la conception et le contrôle des infrastructures hydrauliques. Elles sont ainsi privées de la liberté d'exprimer leurs préoccupations, de définir les priorités et de contribuer à l'amélioration de la gestion de l'eau au sein de leur foyer, de leur communauté, dans les champs, dans les industries et au-delà.

Aussi préoccupante que puisse paraître la situation actuelle, le présent rapport a mis en évidence certaines solutions qui, suivies individuellement ou collectivement, peuvent remédier aux divers déséquilibres entre genres dans le secteur de l'eau, pour le plus grand bénéfice de toutes et de tous.

Pour commencer, il faut reconnaître l'ampleur et les répercussions des inégalités liées au genre dans le secteur de l'eau et chercher à s'attaquer aux causes plutôt qu'aux symptômes. À titre d'exemple, même si l'amélioration de la parité entre les genres au sein des instances décisionnaires en matière de ressources en eau constitue une mesure légitime, il faut aussi traiter les causes socio-économiques sous-jacentes de cette disparité. À défaut, les initiatives visant à garantir une participation minimale des femmes n'auront qu'une valeur purement symbolique.

Au-delà des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement, la réalisation d'autres droits humains fondamentaux — notamment les droits au travail, à l'éducation, au logement et à un niveau de vie décent ainsi que le droit de ne pas faire l'objet de discrimination et le droit à un environnement propre, sain et durable — peut contribuer à faire progresser l'égalité des genres dans le secteur de l'eau. D'un point de vue légal, toute loi ou politique discriminatoire à l'encontre des femmes, que ce soit de manière directe ou indirecte, doit être révisée ou abolie. Sont concernés les cadres juridiques du régime foncier (chapitre 3) et du droit au logement (chapitre 2) ainsi que les politiques en matière d'éducation (chapitre 8) et d'emploi (chapitre 4). Il est également essentiel de prendre en compte les contextes culturels et socio-économiques dans lesquels s'inscrivent ces lois et politiques (chapitre 9), et de reconnaître comment et quand celles-ci peuvent entraver les progrès.

Partout dans le monde, on observe des évolutions encourageantes, qu'il s'agisse de programmes et d'activités au niveau des communautés locales ou de politiques et législations nationales visant à lutter contre la discrimination fondée sur le genre et à favoriser une inclusion significative. Leur portée varie, allant de tentatives particulières pour éliminer la violence sexiste et sexuelle liée à l'accès à l'eau à usage domestique (chapitre 2) à l'intégration des problématiques de genre dans la coopération transfrontière dans le secteur de l'eau et à d'autres initiatives régionales et internationales (chapitre 9). Ensemble, ces exemples d'approches tenant compte des problématiques de genre ou performatives sur ces dernières portent un message clair : des progrès considérables peuvent être réalisés grâce à une bonne compréhension, une législation effective et des mesures ambitieuses.

Le changement climatique et les catastrophes hydrométéorologiques, qui ne sont pas sans rapport avec l'eau ou l'égalité des genres, constituent une préoccupation puisqu'ils peuvent aussi renforcer les inégalités systémiques existantes entre les personnes aux identités de genre diverses (chapitre 5). Les cadres politiques internationaux tels l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) ont intégré des perspectives de genre, qui peuvent inspirer et guider des processus qui s'appliqueront spécifiquement au secteur de l'eau. En outre, d'autres approches qui tiennent compte et traitent des disparités de genres dans la gestion des ressources en eau et des écosystèmes peuvent contribuer à réduire les inégalités liées au genre tout en renforçant l'adaptation au changement climatique et en améliorant la santé comme la résilience des écosystèmes (chapitre 6).

Disposer de données et d'informations est essentiel pour renseigner (et, dans certains cas, réformer) les politiques, les processus de décision et les cadres juridiques (chapitre 8). Tout au long de ce rapport, ont été démontrés la nécessité et l'intérêt de collecter des données ventilées par sexe (dans le secteur de l'eau et au-delà) qui reflètent clairement les différences entre personnes aux identités de genre diverses comme les inégalités liées au genre. Par exemple, les données sur la participation des femmes à la gouvernance et à la prise de décision dans le secteur de l'eau (chapitre 9) ou sur leur emploi dans les compagnies des eaux (chapitre 4) prouvent qu'il existe des déséquilibres entre les genres dans ce secteur. Permettre aux filles de suivre des études dans les filières des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ainsi que promouvoir, pour les femmes, l'égalité des chances dans les carrières techniques en rapport avec l'eau peuvent corriger cette situation et, surtout, donner des résultats positifs (chapitre 8). Les femmes, notamment celles issues des communautés autochtones et locales, possèdent des compétences et des savoirs ainsi que des expériences, des idées et des points de vue uniques, indispensables à l'élaboration des politiques et des programmes, au financement des budgets et au dialogue international en relation avec l'eau (chapitre 7).

Pour atteindre tous ces objectifs, la volonté politique est indispensable et il faut, dans certains cas, que les normes culturelles et les idées reçues changent, en plus d'un financement approprié. Bien que le secteur de l'eau soit notoirement sous-financé, en particulier dans les pays à faible revenu, le présent rapport montre qu'il ne s'agit pas tant d'engager des dépenses supplémentaires que de restructurer les financements existants qui font obstacle à l'égalité des genres. Le financement tenant compte des problématiques de genre favorise la participation de toutes les parties prenantes, ce qui conduit à un partage équitable des bénéfices, en s'attaquant spécifiquement aux difficultés rencontrées par les femmes et les filles, et peut favoriser le leadership et l'autonomie des femmes à différents niveaux de la chaîne de valeur de l'eau (chapitre 10).

Atteindre, grâce à l'égalité des genres, l'objectif d'un accès à l'eau de toutes et tous nécessitera un effort concerté de la part de l'ensemble des parties prenantes, des praticiens locaux aux responsables les plus haut placés.

Il incombe aux autorités locales et aux gouvernements nationaux d'élaborer et d'appliquer des lois et des politiques qui privilégient les approches et les mesures tenant compte des problématiques de genre (chapitre 9). Parmi celles-ci figurent la suppression de toutes les formes de barrières spécifiques au genre tels certains régimes fonciers (chapitre 3), le soutien à l'entrepreneuriat des femmes dans le secteur des services d'eau (chapitre 4) et la promotion de programmes d'éducation et de formation adaptés aux besoins des femmes et des hommes (chapitre 8). Des politiques appropriées sont également nécessaires pour lutter contre les inégalités face au travail domestique non rémunéré (chapitres 2 et 8), qui comprend notamment les soins et l'approvisionnement en eau des foyers, ainsi que pour promouvoir une éducation inclusive, qui tienne compte des besoins spécifiques des filles et des jeunes femmes et qui élimine les obstacles auxquels elles font face. L'adoption et l'application d'une budgétisation tenant compte des problématiques de genre et d'autres mesures de financement public sont également essentielles aux fins d'une intégration réelle des problématiques de genre dans la gestion et la gouvernance des ressources en eau (chapitre 10).

Coda

L'égalité des genres est un facteur d'importance pour l'accès aux ressources en eau et la réalisation des droits humains à l'eau et à l'assainissement.

Bien que les femmes et les filles assument encore largement la responsabilité des tâches domestiques relatives à l'eau, elles sont touchées de manière disproportionnée par le manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services d'hygiène dans les écoles, sur les lieux de travail, dans les établissements de santé et au sein des foyers.

L'accès aux ressources en eau est généralement lié aux droits de propriété foncière, ce qui a une incidence directe sur la disponibilité de l'eau à des fins de production, notamment agricole, désavantageant certaines femmes et certains hommes d'un point de vue social et économique.

Le manque de données ventilées par sexe relativement à l'eau reste une lacune majeure qui masque les inégalités d'accès, de travail et de prise de décision. Il est important de combler cette lacune afin de garantir des politiques et des investissements efficaces et responsables dans le secteur de l'eau.

Les femmes y sont souvent sous-représentées en termes d'emplois et de prises de décision, ce qui compromet leur aptitude à contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources en eau. Toutefois, de nombreuses femmes issues de milieux socio-économiques, éducatifs et professionnels divers contribuent, depuis des décennies, à la gestion de l'eau. Le présent rapport s'appuie sur leur travail et présente des exemples qui pourront servir à réduire les disparités entre les genres dans ce domaine.

Lutter contre les inégalités de genre en rapport avec l'eau est essentiel si l'on veut réduire la pauvreté, garantir les droits humains à l'eau et à l'assainissement, et atteindre la plupart des objectifs de développement durable.

Lorsqu'il s'agit de l'eau, l'égalité des genres est source d'opportunités pour toutes et tous.

Acronymes

ANA	Agência Nacional de Águas e Saneamento Básico
ANEAS	Asociación Nacional de Entidades de Agua y Saneamiento
APD	Aide publique au développement
AQUASTAT	Système d'information mondial de la FAO sur l'eau et l'agriculture
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
AUE	Association des usagers de l'eau
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CIWA	Coopération pour les eaux internationales en Afrique
COP	Conférence des Parties
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FVC	Fonds vert pour le climat
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GIZ	Agence de coopération allemande pour le développement
GRE	Gestion des ressources en eau
IFI	Institution financière internationale
NARUC	Association des commissaire de régulation des services publics
ODD	Objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PEID	Petit(s) État(s) insulaire(s) en développement
PMA	Pays les moins avancés
PNA	Plan national d'adaptation
PNACC	Plans nationaux d'adaptation au changement climatique
PPP	Partenariat public-privé
PRFI	Pays à revenu faible et intermédiaire
RRC	Réduction des risques de catastrophe naturelle
ROI	Rendement de l'investissement
RRC	Réduction des risques de catastrophe naturelle
SHARP	Schéma holistique pour l'auto-évaluation paysanne de la résilience climatique
SIWI	Institut international de l'eau à Stockholm
SMHN	Service météorologique et hydrologique national
STIM	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VSS	Violence sexiste et sexuelle
WASH	Eau, assainissement et hygiène (services)
WWAP de l'UNESCO	Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau

RAPPORT MONDIAL DES NATIONS UNIES SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES EN EAU

ISBN 978-92-3-200337-9
© UNESCO 2025
196 pages
Prix : 55,00 EUR

UN WWDR 2025 En couleur, avec encadrés, figures, cartes, tableaux, notes, photographies, bibliographie, liste des acronymes ainsi que les avant-propos de la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, et du Président d'ONU-Eau et Président du FIDA, Alvaro Lario

ISBN 978-92-3-200369-0
© UNESCO 2026
208 pages
Prix : 55,00 EUR

UN WWDR 2026 En couleur, avec encadrés, figures, tableaux, notes, photographies, bibliographie, liste des acronymes ainsi que les avant-propos du Directeur général de l'UNESCO, Khaled El-Enany, et du Président d'ONU-Eau et Président du FIDA, Alvaro Lario

Pour télécharger, au format PDF, le rapport et les publications associées, les anciennes éditions du WWDR et d'autres supports d'information, consultez l'adresse suivante www.unesco.org/fr/wwap.

PUBLICATIONS ASSOCIÉES

Résumé — WWDR 2025

12 pages

Disponible en allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, hindi, italien, népalais, portugais, russe et vietnamien

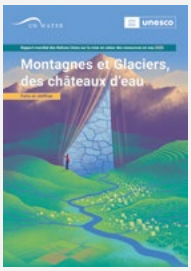

Faits et chiffres — WWDR 2025

12 pages

Available in English, French, Italian, Nepali, Portuguese and Spanish

Résumé — WWDR 2026

12 pages

Disponible en allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, hindi, indonésien, italien, k'iche', népalais, portugais, russe, q'anjob'al et vietnamien

Faits et chiffres — 2026

15 pages

Disponible en anglais, espagnol, français, italien, népalais et portugais

unesco
Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau

RAPPORTS D'ONU-EAU ET AUTRES PUBLICATIONS PERTINENTES

ONU-Eau coordonne les efforts des entités de l'Organisation des Nations Unies et des organisations internationales qui travaillent sur les questions relatives à l'eau et à l'assainissement. Ce faisant, ONU-Eau cherche à accroître l'efficacité de l'appui fourni aux États Membres dans leurs efforts pour parvenir à des accords internationaux sur l'eau et l'assainissement. Les publications d'ONU-Eau s'appuient sur l'expérience et l'expertise des membres et partenaires d'ONU-Eau.

Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau

Abordant un thème différent chaque année, le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau est le rapport phare d'ONU-Eau sur les problématiques liées à l'eau et à l'assainissement. Le rapport est publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) au nom d'ONU-Eau et sa production est coordonnée par le Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau. Il expose les principales évolutions de l'état, de l'utilisation et de la gestion des ressources en eau douce et de l'assainissement sur la base des travaux réalisés par les membres et les partenaires d'ONU-Eau. Publié à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le rapport met à disposition des décideurs des connaissances et des outils pour leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre des politiques durables en matière d'eau. Il présente aussi certaines des meilleures pratiques ainsi que des analyses approfondies, qui stimuleront les idées et galvaniseront les actions aux fins d'une meilleure gestion dans le secteur de l'eau et au-delà.

Stratégie en matière d'eau et d'assainissement à l'échelle du système de l'ONU

À la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution A/RES/77/334, « [prie] le Secrétaire général de présenter une stratégie en matière d'eau et d'assainissement à l'échelle du système des Nations Unies, en consultation avec les États Membres, avant la fin de sa soixante-dix-huitième session ». Cette stratégie a pour but d'améliorer la coordination et la mise en œuvre des priorités en matière d'eau au sein de l'ensemble du système des Nations Unies afin d'apporter un soutien plus stratégique, plus effectif, plus cohérent et plus efficace aux États Membres dans leurs efforts pour accélérer les progrès dans l'application des plans et priorités nationaux, vers les objectifs et cibles convenus au niveau international pour les ressources en eau et vers des solutions transformatrices pour répondre aux défis actuels et futurs liés à l'eau. La stratégie a été lancée en juillet 2024 lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable à New York.

Plan de mise en œuvre collaboratif

Le Plan de mise en œuvre collaboratif décrit les modalités de mise en œuvre conjointe que doit suivre l'ensemble du système des Nations Unies pour appliquer la Stratégie en matière d'eau et d'assainissement à l'échelle du système de l'ONU. Couvrant la période 2025-2028, il identifie des priorités et des mesures communes visant à renforcer la coordination, à harmoniser les plans de travail des différentes agences et à fournir un soutien plus cohérent et plus efficace aux États Membres.

Analyse et évaluation mondiales d'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS)

GLAAS est produite par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour le compte d'ONU-Eau. Il s'agit d'un compte-rendu actualisé des cadres politiques, des accords institutionnels, des ressources humaines et des flux financiers, internationaux et nationaux, concernant l'eau et de l'assainissement. Il contribue, de manière substantielle, aux activités relatives à l'assainissement et l'eau pour tous (SWA) ainsi qu'à l'élaboration du bilan de mise en œuvre du sixième objectif de développement durable (ODD 6).

Rapports d'activité du Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP)

Le JMP est affilié à ONU-Eau et assure le suivi mondial des progrès réalisés en vue d'atteindre les cibles de l'ODD 6, à savoir un accès universel à l'eau potable, sûr et abordable, ainsi qu'à un assainissement et une hygiène adéquats et équitables. Tous les deux ans, le JMP publie des estimations et des rapports d'activité actualisés sur les services WASH dans les foyers (dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'ODD 6), les écoles et les établissements de soins de santé.

Rapport de synthèse de l'ONU sur l'objectif de développement durable 6 relatif à l'eau et à l'assainissement

Le Rapport de synthèse sur l'objectif de développement durable 6 relatif à l'eau et à l'assainissement est une publication de l'Organisation des Nations Unies rédigée par ONU-Eau et dont la parution est stratégiquement programmée pour apporter une contribution à l'examen approfondi périodique de l'ODD 6 lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. En identifiant les manques, les tendances évolutives et les actions prioritaires, ce rapport aide les gouvernements, les entités de l'ONU et leurs partenaires à comprendre ce qui est requis pour accélérer les progrès et garantir un accès universel à l'eau et à l'assainissement comme leur gestion durable.

Études de cas sur l'accélération des pays publiées par ONU-Eau

Afin d'atteindre plus rapidement les cibles de l'ODD 6 conformément au Cadre mondial d'accélération de la réalisation de cet objectif, ONU-Eau publie des études de cas sur l'accélération des pays pour l'ODD 6, qui permettent d'examiner les méthodes adoptées par chaque pays pour progresser plus rapidement vers la réalisation de cet objectif au niveau national. Ces études de cas décrivent les bonnes pratiques à suivre pour atteindre les cibles de l'ODD 6 et examinent comment ces progrès peuvent être intensifiés dans un pays donné. Depuis 2022, des études de cas ont été publiées pour l'Arabie saoudite, le Bhoutan, Brésil, le Cambodge, le Costa Rica, le Ghana, la Jordanie le Pakistan, le Rwanda, le Sénégal et la Tchéquie.

Notes d'orientation et notes analytiques d'ONU-Eau

Les notes d'orientation d'ONU-Eau fournissent des conseils d'orientation des politiques, brefs et informatifs, sur les questions les plus pressantes liées à l'eau potable en s'appuyant sur les expertises combinées du système des Nations Unies. Les notes analytiques fournissent une analyse des problèmes émergents et peuvent servir de base à des recherches, des discussions et des décisions politiques futures.

PUBLICATIONS D'ONU-EAU À VENIR

- Note d'orientation d'ONU-Eau sur les eaux transfrontalières — mise à jour
- Note analytique d'ONU-Eau sur les innovations dans le secteur de l'eau
- Note d'orientation d'ONU-Eau sur le changement climatique, l'environnement et les droits humain

Pour de plus amples informations : www.unwater.org/unwater-publications/

LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU ET LE RAPPORT MONDIAL DES NATIONS UNIES SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES EN EAU

L'Organisation des Nations Unies désigne certaines journées, semaines, années et décennies pour en faire des occasions de marquer des évènements ou d'attirer l'attention sur des sujets particuliers dans le but de promouvoir, grâce à des activités de sensibilisation et des actions, ses objectifs.

Ces célébrations internationales sont l'occasion d'instruire le public sur des sujets de préoccupation, de galvaniser les volontés politiques, de mobiliser les ressources pour répondre aux problèmes mondiaux, ainsi que de célébrer et de renforcer les accomplissements de l'humanité.

La majorité de ces dates ont été établies par des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. La Journée mondiale de l'eau (22 mars) est issue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, lors de laquelle une célébration internationale de l'eau fut recommandée.

En réponse, l'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 22 mars 1993 comme la première Journée mondiale de l'eau. Elle est depuis célébrée chaque année, étant l'une des journées internationales les plus mobilisatrices avec la Journée internationale des femmes (8 mars), la Journée internationale de la paix (21 septembre) et la Journée des droits de l'homme (10 décembre).

Chaque année, ONU-Eau — le mécanisme de coordination des Nations Unies en matière d'eau et d'assainissement — choisit, pour la Journée mondiale de l'eau, un thème qui correspond à un défi, actuel ou futur, lié aux ressources en eau. Ce thème oriente également le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau, rapport qui est présenté lors de la Journée mondiale de l'eau. Cette publication est le rapport phare d'ONU-Eau et met à disposition des décideurs, des connaissances et des outils pour leur permettre de concevoir et de mettre en oeuvre des politiques durables en matière d'eau. Elle expose aussi les principales évolutions de l'état, de l'utilisation et de la gestion de l'eau douce et de l'assainissement, sur la base des travaux réalisés par les membres et les partenaires d'ONU-Eau.

Le rapport est publié par l'UNESCO, au nom d'ONU-Eau, et sa production est coordonnée par le Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau.

Les inégalités de genre en matière d'accès, d'emploi, de gestion et de gouvernance des ressources en eau, y compris au niveau des services d'alimentation en eau et d'assainissement, ont ralenti les progrès vers la réalisation du droit humain à l'eau et de la plupart des objectifs de développement durable.

Intitulé ***L'Eau en partage : une égalité des droits et des accès***, le présent rapport fournit un résumé complet, fondé sur des données factuelles, des relations qui existent entre l'eau et l'égalité des genres ainsi que des progrès qui ont été réalisés à cet égard. Il décrit comment les cadres normatifs et les politiques permettent d'analyser les problèmes, de définir des principes de conception des programmes et de mettre en œuvre des mesures stratégiques dans le secteur de l'eau, en apportant des solutions qui profitent à toutes et tous.

Abordant un thème différent chaque année, le **Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau** *est le rapport phare d'ONU-Eau sur les questions d'eau et d'assainissement. Le rapport est publié par l'UNESCO, au nom d'ONU-Eau, et sa production est coordonnée par le Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau. Il expose les principales évolutions de l'état, de l'emploi et de la gestion des ressources en eau douce et de l'assainissement sur la base des travaux réalisés par les membres et les partenaires d'ONU-Eau. Publié à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le rapport met à disposition des décideurs, des connaissances et des outils afin de leur permettre de concevoir et de mettre en œuvre des politiques durables. Il présente aussi certaines des meilleures pratiques ainsi que des analyses approfondies, qui stimuleront les idées et galvaniseront les actions aux fins d'une meilleure gestion dans le secteur de l'eau et au-delà.*

Nous remercions le Gouvernement italien et la Regione Umbria pour leur soutien financier.

Regione Umbria